



## Société civile et diplomatie mondiale : à quoi servent les ONG ?

LES ORGANISATIONS non gouvernementales (ONG) se sont imposées non seulement comme des acteurs de terrain mais aussi comme des interlocuteurs puissants des pouvoirs publics. Elles interviennent fortement dans les débats internationaux relatifs, par exemple, à l'environnement, la lutte contre la pauvreté, l'« ingérence » humanitaire, l'interdiction de certaines armes, la justice internationale. Ce phénomène engendre dans certains pays, dont la France, des interrogations sur la légitimité de ces représentantes de la société civile. La crainte existe qu'elles ne contribuent à un affaiblissement des Etats. Le rôle des ONG n'est cependant pas contesté en France : les pouvoirs publics cherchent les modalités d'une coopération efficace avec elles.

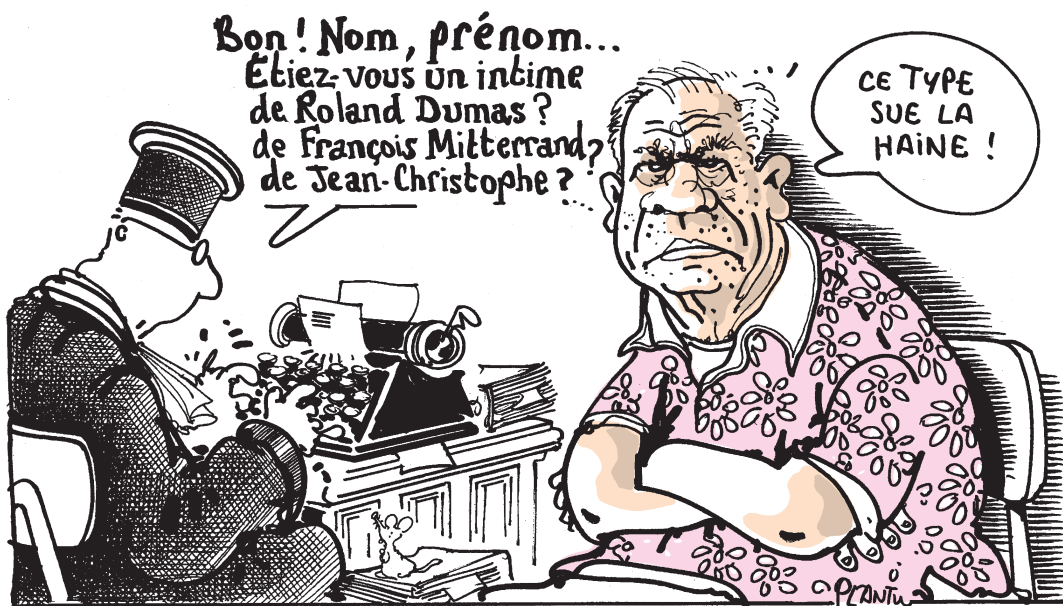
Lire pages 2 et 3

# La République face aux secrets de Sirven

● Après une halte plus longue que prévu à Francfort, le fugitif de Manille pourrait arriver en France ce week-end  
● « Le Monde » publie les deux seules auditions connues du personnage central de l'affaire Elf ● En 1994 et 1995, à Genève, devant un tribunal arbitral, il s'expliquait sur le rôle de son « réseau » dans la vente de frégates à Taïwan

ALFRED SIRVEN devait arriver à Paris ce week-end, après une halte procédurale imprévue à Francfort. La justice allemande a fait irruption, samedi 3 février, dans son processus d'expulsion des Philippines vers la France. L'homme-clé de l'affaire Elf, interpellé vendredi près de Manille, avait été embarqué dans un avion de la Lufthansa à destination de Francfort d'où il devait, à bord d'un appareil du gouvernement français, gagner Paris. Mais, samedi matin, à son arrivée à Francfort, la police des frontières allemande l'a retenu dans ses locaux en attendant qu'il soit présenté à un magistrat. La justice allemande a voulu respecter scrupuleusement la législation en vigueur dans l'espace Schengen sur les procédures d'extradition.

Samedi, en milieu de journée, le suspense prenait fin : alors que l'on redoutait une procédure longue si Alfred Sirven refusait d'être extradé vers la France, le ministère de la justice français faisait savoir



- L'imbroglie franco-allemand de Francfort p. 6
- Récit de l'arrestation du fugitif aux Philippines p. 6
- Comment le procès Dumas pourrait basculer p. 6
- Le rôle central d'Alfred Sirven dans l'affaire Elf p. 7
- La victoire de trois juges du pôle financier p. 7
- Quand Alfred Sirven parlait : extraits de ses premières auditions, en 1994 et 1995 p. 12 et 13
- Notre éditorial : « Au malheur d'Alfred » p. 15

qu'il avait donné son consentement pour rentrer en France. Cet accord ouvrait la voie à une procédure simplifiée, permettant son retour dès ce week-end. Les mandats d'arrêt internationaux lui étant signifiés, il devait être immédiatement incarcéré et déferé devant les trois juges d'instruction chargés de l'affaire Elf.

Le Monde publie de larges extraits des deux seules auditions d'Alfred Sirven réalisées avant son arrestation. Elles ont été recueillies à Genève en 1994 et 1995 devant un tribunal arbitral saisi du litige portant sur les commissions de la vente des frégates de Taïwan. Alfred Sirven y échauffe un scénario mensonger, destiné à justifier le paiement de 160 millions de francs à une société écran qui le dissimulait lui-même ainsi que Christine Deviers-Joncour. Il se montre volubile et factieux, décrivant l'envers du décor des grands contrats internationaux et abondant, en termes ambigus, parfois ironiques, ses relations avec Roland Dumas.

## Besançon veut sortir de son cocon

IL FAIT SI BON VIVRE à Besançon que la capitale de la Franche-Comté s'est enfermée dans son cocon trop douillet. La cité horlogère s'est mise hors du temps, oubliant de valoriser ses savoir-faire et ses atouts naturels, historiques ou architecturaux. La gauche au pouvoir ronronne, et même la droite locale envie le dynamisme insufflé à sa ville par Jean-Pierre Chevènement, le voisin belfortain. Tous les candidats veulent sonner le réveil. Le maire sortant, Robert Schwint (div. gauche), ne sollicitera pas un cinquième mandat. A Dole (Jura), Dominique Voynet confirme que, si elle gagne la ville, elle quittera le gouvernement.

Dole page 9, Besançon page 11

## Les coquetteries de Lionel Jospin, premier ministre omnisports

CHACUN EST PRIÉ de savoir que le premier ministre a joué de longues années au basket. Depuis 1997, les Français ont en outre été régulièrement informés que Lionel Jospin fréquentait assidûment les courts de tennis, que *L'Equipe* était son quotidien préféré - le journal qu'il ouvre avant tout autre, chaque matin - et le Tour de France une de ses grandes passions. Vendredi 2 février, à Muret, en Haute-Garonne, on a appris qu'il avait aussi « pratiqué le handball », qu'il sera bien sûr à Bercy, samedi, pour soutenir l'équipe de France en demi-finale des championnats du monde messieurs et qu'il espérait bien y retourner dimanche, pour la finale.

Le sport, c'est la coquetterie de M. Jospin. Sa manière à lui de porter haut ses soixante-trois ans. Et c'est un sujet sur lequel il ne plaisante pas, mais alors pas du tout. Inconscient qui l'ignore. Fol qui ose en douter. Malheureux qui prétendrait prouver le contraire. Qu'on se le dise, le premier ministre est un sportif accompli. Toute occasion est bonne pour le rappeler. Au printemps 2000, à un sommet européen, à Lisbonne, on interroge Lionel Jospin sur le

remaniement imminent de son gouvernement. Il répond crânement qu'il est surtout concentré sur la partie de tennis qu'il s'appête à disputer, le lendemain, contre l'un de ses officiers de sécurité, qui a « vingt ans de moins » que lui.

En voyage à la Réunion, vendredi 26 janvier, il rend visite, en hélicoptère, aux habitants du cirque de Mafat, à huit heures de marche de la côte. « J'aurais pu venir à pied », prend-il la peine d'assurer. Le lendemain, à Mayotte, il doit donner devant les caméras et les objectifs des photographes le coup d'envoi d'un match de basket. Un dribble, deux, trois et... catastrophe. Soit la terre est décidément bien basse, soit le panier est trop haut. En tout cas, le ballon, lui, s'obstine à voler bas. Un ministre, prudent, explique aussitôt que, sans doute, c'est la faute au collier de fleurs que M. Jospin porte autour du cou, ou bien celle du ballon, mal gonflé. Un journaliste s'étonne à voix haute de cette petite forme. Le premier ministre l'entend et s'énerve : « Je vous prends quand vous voulez sur un terrain de tennis ! Vous entendez, quand vous voulez ! Moi, j'ai fait de la compétition à un haut niveau pendant vingt ans ! » L'infortuné en

tremble encore. Les conseillers du premier ministre ne s'aventurent plus sur ce terrain. « Là, on touche le disque dur », confient-ils. Au premier regard, en début de semaine, ils connaissent l'issue du match de tennis que M. Jospin se fait fort de livrer, le samedi ou le dimanche, au pavillon de la Lanterne, résidence secondaire des chefs de gouvernement. Si la mine est réjouie, il a gagné. En général, d'ailleurs, il ne tarde pas à l'annoncer lui-même. Si elle est sombre, mieux vaut remettre à plus tard les sujets qui fâchent. Avertissement codé : « Attention, ce matin, c'est deux sets à zéro... »

Vendredi, à Muret, M. Jospin a précisé qu'au hand il jouait « avant-centre ». « Je sais donc ce que c'est que d'avoir à pénétrer dans une surface, et à s'élever au-dessus des autres pour tirer. » Et rendez-vous sur la terre battue de La Lanterne à quiconque oserait penser qu'à cet instant le premier ministre ne parlait pas seulement de sport.

Pascal Robert-Diard

Lire nos informations sportives page 20



## SPORTS D'HIVER Les marchés gagnants du ski

Le marché mondial des sports d'hiver a retrouvé des couleurs depuis deux saisons, après quelques années difficiles. Rossignol et Salomon, les deux numéros un français du ski et des équipements de montagne, s'adjugent aujourd'hui près de la moitié du marché mondial. Le snowboard a régénéré la créativité des industriels, relançant paradoxalement le ski alpin. p. 16

## Le suicide des adolescents



MARIE CHOQUET

UNE FILLE SUR CINQ et un garçon sur dix fréquentant l'infirmerie scolaire ont fait une tentative de suicide : c'est le résultat d'une étude de Marie Choquet, directrice de recherche à l'Inserm, et Xavier Pommereau, auprès d'adolescents dans 21 établissements de France.

Lire page 8

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 10 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 48 FB ; Canada, 2,50 \$ CAN ; Côte d'Ivoire, 900 F CFA ; Danemark, 15 KR ; Espagne, 225 PTA ; Gabon, 900 F CFA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 500 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 3000 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KR ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal, 270 PTE ; Réunion, 10 F ; Sénégal, 900 F CFA ; Suède, 16 KRS ; Suisse, 2,20 FS ; Tunisie, 1,4 Din ; USA (NY), 2 \$ ; USA (others), 2,50 \$.

## Pourquoi Israël va voter Sharon

DANS la courte histoire politique d'Israël, le phénomène est sans précédent : vingt et un mois après avoir été élu par une majorité exceptionnelle de 56 % des suffrages, un premier ministre, Ehoud Barak, est à la veille de perdre ses fonctions, concédant dans les sondages une bonne vingtaine de points à son

adversaire. Certes, l'affaire n'est pas encore bouclée, et une surprise de dernière minute ne peut être exclue.

Mais cette ultime prudence ne change rien au fond du problème : tous les indicateurs expriment le profond discrédit qui frappe un premier ministre que l'opinion nationale, et

encore plus, internationale, avait accueilli en quasi-libérateur, après trois calamiteuses années de gouvernement Nétanyahou. Extravagance supplémentaire, le vainqueur probable d'Ehoud Barak sera Ariel Sharon, un homme politique que personne n'attendait à ce poste, moralement condamné pour sa complicité

dans le massacre des camps palestiniens de Sabra et Chatila, en 1982, au Liban, et qui, normalement, n'aurait jamais dû s'en relever.

La défaite annoncée d'Ehoud Barak tient à un ensemble de causes étroitement entrelacées, où la personnalité et la politique d'Ariel Sharon ne jouent qu'un rôle marginal. Dans ses spots de campagne, le candidat de la droite se présente en grand-père affable, humant les roses et conduisant son tracteur, homme d'expérience qui saura faire la paix comme il a su faire la guerre, sans tergiversations. Instruits par le précédent de Yamit - une colonie israélienne du Sinaï égyptien qu'Ariel Sharon, ministre de la défense du gouvernement Begin, démantela en avril 1982, conformément aux accords signés avec Anouar El Sadate -, les électeurs de la droite nationaliste traditionnelle s'en méfient. Mais ils s'apprennent quand même à lui accorder massivement leurs suffrages, espérant qu'il saura mater la révolte palestinienne et rétablir la sécurité des colons tirés comme des lapins sur les routes de Cisjordanie. A cause de Sabra et Chatila, une méfiance analogue habite les électeurs de gauche et du centre qui penchent en sa faveur.

Georges Marion

Lire la suite page 15 et nos informations page 4



## MUSÉE GUIMET Art nomade des steppes

D'Alexandre le Grand à Gengis Khan, le Musée Guimet présente l'art méconnu des guerriers à cheval qui parcouraient les steppes, du Pacifique à la mer Noire. Ces civilisations nomades ont laissé peu de traces. Les espaces rénovés du musée proposent des petites pièces russes, mongoles ou chinoises (en photo, masque en bronze doré de la dynastie Liao du X<sup>e</sup> siècle). p. 24

International.....	2	Placements.....	17
France-Société.....	6	Aujourd'hui.....	20
Carnet.....	10	Météorologie-Jeux.....	23
Régions.....	11	Culture.....	24
Horizons.....	12	Guide culturel.....	26
Entreprises.....	16	Radio-Télévision.....	27

**DIPLOMATIE** L'émergence de la société civile dans le débat international provoque certaines interrogations, dont s'est fait récemment l'écho le ministre français des affaires étran-

gères, Hubert Védrine. ● **LA PLACE ACCRUE** faite aux organisations non gouvernementales (ONG) à l'ONU, leur rôle dans la mise en œuvre de certaines formes d'action extérieure des

Etats ou de l'Union européenne, leur capacité de mobiliser les opinions et, sur certains sujets, d'entraîner les gouvernements les font apparaître comme de nouveaux acteurs de la diplo-

matie ● **FACE A CETTE MONTÉE EN PUISSANCE**, certains réclament une redéfinition des modalités du dialogue et de la coopération avec les ONG, ainsi qu'un meilleur contrôle de

ce que recouvre ce sigle ● **EN FRANCE**, environ 5 000 associations ont une action à l'étranger, mais peu ont une assise financière comparable aux grandes ONG anglo-saxonnes.

# Les ONG s'imposent comme acteurs dans les relations internationales

La France, tout en cherchant à associer les organisations non gouvernementales à son action extérieure, souhaite plus de rigueur dans l'octroi par l'ONU du « statut consultatif » qui leur ouvre grand les portes du Palais de verre à New York

**LE DÉBAT** en cours sur le rôle de la société civile dans le domaine des relations internationales est dans une large mesure propre à la France. Le ministre des affaires étrangères, Hubert Védrine, lui a donné une impulsion, en exprimant certaines réserves envers les organisations non gouvernementales (ONG) et en craignant de voir dans leur irruption sur la scène internationale l'un des facteurs d'un dangereux affaiblissement des Etats.

Dans l'administration qu'il dirige, ses déclarations sont commentées de façons diverses. Certains s'en félicitent, avec des arguments expéditifs : « Il y a de tout dans les ONG, à boire et à manger ; elles sont infiltrées par les sectes, par les multinationales, par les Américains... », ou encore « elles critiquent le gouvernement alors que c'est lui qui les paie ! » (ce qui n'est pas exact, lire ci-dessous). Mais les autres rappellent que la tendance en France est, au contraire, à une prise en compte de plus en plus grande du travail des ONG, que l'actuel gouvernement et le ministre lui-même sont justement en quête d'un mode de relation plus efficace avec elles.

Contrairement à ce qui se passe dans des pays qui n'ont ni la même histoire ni la même culture de l'Etat, la reconnaissance des ONG comme acteurs dans le champ diplomatique n'est pas tout à fait naturelle en France. « L'Etat fran-

çais jacobin n'a pas coutume de faire faire à d'autres ce qu'il estime pouvoir faire lui-même, surtout en matière internationale, constate l'un des intéressés ; il n'y a, en France, aucune tradition de délégation du service public dans le domaine de l'action extérieure. »

Une étude effectuée dans les pays européens sur la part de l'aide publique au développement que les Etats font passer par les ONG est à cet égard révélatrice : la France arrive bonne dernière avec un 0,6 % qui contraste avec les pratiques des Danois, des Néerlandais (dix fois plus). Ce pourcentage s'explique, d'une part, par le fait que ceux qui étaient les administrateurs de la France d'outre-mer sont devenus avec la décolonisation des « coopérants », toujours fonctionnaires de l'Etat et principal outil de l'action extérieure de la France dans ces pays. Il reflète aussi le fait que le partenariat institutionnel d'Etat à Etat a été et reste encore la règle en matière de coopération.

## AMBIGUÏTÉ

L'aide au développement est pourtant le secteur où le travail des ONG est depuis le plus longtemps reconnu par les pouvoirs publics français. Les fonctionnaires « partagent souvent avec les ONG la même culture, la même conception du développement ou de la dette ; certains sont issus du milieu des

ONG », fait remarquer l'un d'entre eux. Un autre évoque la synergie qui s'est instaurée, à propos de l'annulation de la dette, par exemple : « Ce sont les ONG qui ont porté le sujet devant l'opinion publique. Ce sont les pouvoirs publics qui leur demandent maintenant d'intervenir

on voudrait qu'elles pèsent autant que les grandes ONG humanitaires ; mais en même temps elles ne peuvent espérer un financement de l'Etat français que si elles se rangent à ses priorités. » C'est un thème dominant, tant à Paris qu'à Bruxelles, dans les relations entre les pou-

## Un guide des sociétés civiles dans 138 pays

Un Guide de la liberté associative dans le monde vient d'être publié par la Documentation française. Réalisé sous la direction de Michel Doucin, du Haut Conseil de la coopération internationale, avec l'aide du réseau diplomatique français, il décrit le statut des organisations de la société civile dans 138 pays. Il donne une idée des disparités entre pays occidentaux, mais aussi de l'explosion de la vie associative en Afrique, par exemple, « où les sociétés civiles s'affirment dans une contestation croissante des régimes non démocratiques », ou en Amérique latine, où elles ont été « le point d'appui d'une transition démocratique opérée dans une sérénité inespérée ».

L'auteur relève un paradoxe : « On n'a jamais autant parlé de "société civile internationale", de "pouvoir mondial des ONG", alors que les bases juridiques de ces nouveaux acteurs de la diplomatie demeurent très fragiles. » Cinquante ans après la Charte de l'ONU, « on ne sait toujours pas très bien de quoi il s'agit, et aucun cadre juridique international ne leur a été organisé ».

pour que les sommes annulées n'aillent pas au budget des Etats, mais financent directement des projets concrets et associent les sociétés civiles locales. » Plusieurs rappellent, enfin, que les autorités françaises sont montées au créneau face à l'offensive menée à Bruxelles par le commissaire chargé du développement, Poul Nielson, qui prétend supprimer purement et simplement le comité de liaison des ONG (Clong), l'organisme qui les représente devant la Commission.

Tout cela ne suffit pas à faire des relations toujours sereines et dépourvues d'ambiguïté avec les ONG travaillant dans le développement : « On leur reproche d'être éparpillées, faibles financièrement ;

voirs publics et les ONG en général. Il y a quelques jours encore, la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDDH) le soulignait à propos de la réforme des mécanismes européens en matière d'action humanitaire et d'aide au développement : « Il conviendrait de repréciser le rôle des ONG : simples sous-traitants ou partenaires ? Acteurs ou instruments ? Force de proposition ou prestataires de services devant uniquement répondre à des appels d'offres ? »

Dans les domaines de la défense des droits de l'homme ou de l'action humanitaire, les ONG françaises sont souvent d'une autre génération que les associations de dévelop-

pement, moins désireuses d'investir l'Etat ou de le convertir, plus soucieuses de leur indépendance et aussi plus puissantes. Les coopérations réussies ne manquent cependant pas, depuis le partenariat avec Handicap International, pour des projets d'assistance aux victimes des mines antipersonnel au Mozambique et au Cambodge, jusqu'à la coopération entre le Quai d'Orsay et une ONG anglaise, Redress, pour mettre au point quelques-unes des meilleures propositions de la France dans la négociation sur la Cour pénale internationale.

## UN POUVOIR DE MOBILISATION

Mais ce qui inquiète, surtout dès que l'on sort du champ relativement consensuel de l'aide au développement, c'est l'énorme pouvoir qu'ont aujourd'hui les ONG de mobiliser l'opinion. C'est ce que le corps diplomatique français, dans sa partie la plus traditionaliste, a du mal à accepter : il se sent violé dans ses prérogatives, lorsque des ONG critiquent publiquement les choix stratégiques de la France. Et il a tendance, pour se défendre, à dénigrer l'« adversaire ».

« Qu'il y ait de tout dans les ONG, c'est vrai, dit Marc Lévy, président de l'une d'entre elles, le GRET (Groupe de recherche et d'échanges technologiques). Mais on est en train de monter un mauvais procès ; quand on veut fermer un abattoir, on dit qu'il n'y a pas d'hygiène. » Il a été parmi les Français qui, en juin 2000, avaient dénoncé la tournure prise par le forum des ONG invité à New York par le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan. L'accès était ouvert, y compris aux ONG non accréditées à l'ONU, et l'on avait assisté à une tentative de prise en main de la réunion par des « Eglises » anglo-saxonnes assez proches

de sectes, et autour d'elles « des groupes très conservateurs, voire fascistes, se réclamant avec autant de légitimité que d'autres de la société civile », explique Marc Lévy. Il avait mis en garde contre un discours qui pare cette « société civile » de toutes les vertus et diabolise les Etats. Ses remarques ne sont pas tombées dans des oreilles de sourds à Paris.

Le paysage des ONG en France, outre qu'il n'est pas, que l'on sache, envahi par les sectes, n'est pas non plus aussi désordonné et sait s'organiser sur des thèmes communs. On sait, d'autre part, que les grandes associations humanitaires françaises ne sont pas les dernières à réfléchir à leur propre action, y compris aux moyens de l'évaluer sans complaisance. Au plan international non plus la situation n'est pas celle dont la réunion de juin à New York a pu donner l'image, même si les modalités du dialogue sont sans doute à améliorer. La grande force des ONG a été, ces dernières années, de savoir s'organiser et former des coalitions sur certains sujets où elles ont remporté des victoires sans précédent : la campagne sur la dette, la convention d'Ottawa sur les mines antipersonnel, le traité sur la Cour pénale internationale sont des exemples de leur capacité à entraîner les gouvernements, parfois même à faire émerger un nouveau droit international.

Face à cette réalité, les débats sur la vraie nature de la démocratie (représentative ou participative) paraissent un peu anachroniques. « Tout le monde sait aujourd'hui que l'action non gouvernementale est indispensable et que les ONG font partie du débat démocratique, dit un diplomate français. Cette polémique, c'est tout simplement la rançon de leur succès. »

Claire Tréan

## Neuf fois plus « crédibles » que la presse

**NEW YORK (Nations unies)**  
de notre correspondante

Les Occidentaux font deux fois plus confiance aux ONG qu'aux gouvernements, aux entreprises et aux médias. Les noms des plus connus parmi elles, comme Amnesty International, Greenpeace ou Médecins sans frontières, sont désormais « les nouveaux labels de confiance » pour les Européens.

En France, elles sont considérées comme trois fois plus « crédibles » que le gouvernement, cinq fois et demie plus que les entreprises du secteur privé et neuf fois plus que la presse.

Ce sont certaines des conclusions d'une étude sur l'influence des ONG dans cinq pays industrialisés, réalisée par la société américaine de relations publiques Richard Edelman pour plusieurs grandes multinationales.

L'étude, publiée en décembre 2000, a été menée sur quatre mois aux Etats-Unis, en France, en Grande-Bretagne, en Allemagne et en Australie ; elle est basée sur des entretiens approfondis avec 500 individus « leaders d'opinion, bien éduqués et attentifs aux médias », de 34 à 65 ans, dans chacun des cinq pays.

La moitié des personnes interrogées déclarent que les ONG représentent « des valeurs auxquelles elles croient » ; 11 % seulement en disent autant de leur gouvernement.

## LES SIX RAISONS DU SUCCÈS

Le rapport avance six raisons au « succès phénoménal » des ONG en Occident : elles sont toujours à l'offensive ; elles diffusent leur message directement au public ; elles sont capables de bâtir des coalitions ; elles ont des causes claires et compréhensibles ; elles agissent à la vitesse de l'Internet ; elles savent parler aux médias.

Ce succès ne signifie pas que les ONG « soient toutes des saintes, loin de là », déclare l'un des auteurs de l'étude, Jonathan Woolf : « Nous avons constaté plusieurs problèmes, et d'abord le fait que les ONG n'aient souvent pas de comptes à rendre. Les financements de certaines sont très opaques. » « Nous leur disons, poursuit-il, que la faveur que leur accorde pour le moment le public peut très vite disparaître si elles refusent, comme souvent, de respecter les règles de conduite qui s'imposent aux grandes sociétés, par exemple. Il faut qu'elles soient plus transparentes. »

A. B. P.

## Ressources publiques et privées en France

● **Parmi les ONG françaises** de solidarité internationale, une vingtaine collectent, à elles seules, 80 % de l'ensemble des ressources. Seulement cinq d'entre elles ont un budget de plus de 200 millions de francs (30,5 millions d'euros) : Médecins sans frontières, le Comité français pour l'Unicef, Handicap international ; ainsi qu'Action contre la faim et l'Association française des volontaires du progrès, largement financées l'une et l'autre par des ressources publiques (internationales pour la première, françaises pour la seconde). Les douze ONG suivantes ont un budget compris entre 50 et 200 millions de francs.

Les deux tiers de ces « grosses » ONG sont des organisations humanitaires d'urgence.

● **Les ressources publiques** représentaient en 1997 (derniers chiffres disponibles) 44 % des ressources des ONG françaises de solidarité internationale, soit 1,4 milliard de francs sur un total de 3,3 milliards. Les financements publics provenaient pour 27 % de l'Etat français. Les financements internationaux (73 %) provenaient aux trois quarts de l'Union européenne.

● **Les ressources privées** des ONG (56 % du total) proviennent essentiellement de collectes et de dons (61 %). L'essentiel des ressources privées est drainé par quelques grosses

organisations humanitaires qui considèrent ce mode de financement comme la garantie de leur indépendance par rapport à l'Etat (Médecins sans frontières, par exemple, qui rend public son budget, est financée à 60 % par des ressources privées, et refuse tout financement public français), par quelques organisations d'obédience religieuse, et quelques associations de défense des droits de l'homme.

● **Pour la part de l'aide publique** au développement que chaque pays européen fait passer par les ONG, la France arrive en dernière position, avec 0,65 %, derrière les Pays-Bas (9,8 %), la Belgique (8,17 %), le Danemark (8,17 %), la Finlande (7,6 %), la Suède (6,8 %), l'Espagne (6 %).

## Plus de 2 000 organisations non gouvernementales sont

ONG éclairées comme le Rotary Club et la Croix-Rouge internationale, qu'a été inclus dans la charte l'article 71 recommandant à l'Ecosoc de « prendre toutes dispositions utiles pour consulter les organisations non gouvernementales qui s'occupent de questions relevant de sa compétence ».

## « INDISPENSABLES »

En 1945, 41 ONG s'étaient associées aux principes de l'ONU ; en 1970, leur nombre avait décuplé, et, en 1990, il avait encore doublé. Cette année-là, la participation sans précédent de ces 800 organisations au premier sommet mondial pour l'enfance donna une nouvelle impulsion au mouvement. « Après ce sommet, le nombre des ONG a vraiment explosé, explique Hanifa Mezoui, chef de la section en charge des rapports avec les ONG. A partir de la conférence de Rio sur l'environnement, en 1992, leur influence a sans cesse augmenté au fil de toute une série de conférences internationales... » Il aura pourtant fallu attendre 1996 pour que les ONG soient officiellement reconnues comme « des experts techniques, conseillers et consultants » des Nations unies.

Pour un noyau de pays dits « anti-ONG », l'omniprésence de ces organisations dans les débats, surtout au sein de la commission

des droits de l'homme, est une source permanente d'irritation. Pour les responsables de l'ONU, en revanche, elle est devenue « indispensable ». « C'est simple, explique le secrétaire général adjoint, John Ruggie, l'ONU serait incapable de faire ce qu'elle fait sans la coopération des ONG. » Pour M. Ruggie, l'alliance de l'ONU avec les ONG et le secteur privé est « non seulement bénéfique mais inévitable ». Les ONG, dit encore l'Américain, « savent faire pression sur les gouvernements ; leur caractère non lucratif leur donne une grande crédibilité auprès de l'opinion publique, elles savent parler à la presse et elles sont rapides. On ne peut pas avoir de meilleurs partenaires ! »

En dépit de ce tableau radieux, l'ONU s'efforce de réduire le nombre de candidats. « Le simple manque d'espace physique » est une raison concrète, que l'on peut constater en visitant les bureaux désormais réservés aux représentants des ONG qui s'agitent dans le Palais de verre et y répandent des centaines de pamphlets. Il faut environ trois ans pour obtenir le statut consultatif ; « avec un dossier absolument parfait, ce qui est rare, peut-être un an et demi », explique Hanifa Mezoui. La demande est d'abord examinée par le département des ONG au

sein du secrétariat, avant d'être soumise au comité des ONG, qui se réunit une fois par an, puis présentée aux 54 pays membres de l'Ecosoc, à qui il revient de prendre la décision finale. Une fois admise, l'ONG fait l'objet d'un nouvel examen pour déterminer sa « catégorie » (ONG à vocation généraliste, ou spécialisée).

Depuis 1945, moins de dix ONG ont vu leur accréditation à l'ONU révoquée ou suspendue, indique Hanifa Mezoui. Vendredi 26 janvier, elle venait de participer à la dernière séance du comité des ONG qui examinait les rapports quadriennaux obligatoires de 450 ONG. « Sur 450 dossiers, trois seulement ont posé des problèmes », dit-elle. « Problèmes », pas pour l'ONU mais pour certains des 19 gouvernements qui composent ce comité, tels la Chine, la Russie, le Soudan, l'Algérie, le Pakistan et Cuba notamment, qui se sont beaucoup investis pour tenter d'exclure certains des défenseurs des droits de l'homme.

Une fois accréditées, les ONG peuvent nommer sept représentants, qui ont le droit de s'exprimer dans les réunions. C'est ainsi qu'un responsable tchétchène avait pu prendre la parole devant la commission des droits de l'homme grâce au Parti radical transnational, de l'Italienne Emma Bonino.



**Le guide du voyage en Amérique est paru (et il est gratuit)**

**AMÉRIQUE USA - CANADA**

Il comprend :

**Tous les vols à prix réduits.**

exemples de prix au 1<sup>er</sup> janvier 2001\*

MONTREAL	1880 FF A/R
NEW-YORK	1495 FF A/R
LOS ANGELES	2210 FF A/R
SAN FRANCISCO	2210 FF A/R
MIAMI	2190 FF A/R
MEXICO	3420 FF A/R
VANCOUVER	2870 FF A/R
WASHINGTON	1595 FF A/R

• **Les locations de voitures**

à partir de 653 FF HT par semaine en kilométrage illimité

• **Les locations de camping-cars**

• **Les locations de tout-terrain**

**et de Harley Davidson**

**+ de 1 000 hôtels et motels**

à partir de 350 FF TTC la chambre

• **Les lodges des parcs nationaux**

• **Les séjours en ranches**

• **Les expéditions et raftings**

• **Des renseignements pratiques**

Envoi du guide contre 10 FF en timbres.

(\* offre promotionnelle limitée ; prix au 01/01/01 révisibles)

**BACK ROADS** 14, place Denfert-Rochereau - 75014 Paris

Tél. : 01 43 22 65 65 - Lic. 075960068



## La guerre de Moscou contre l'action humanitaire en Tchétchénie

DANS CERTAINS cas extrêmes, le débat sur les modalités d'intervention humanitaire, qui oppose souvent les organisations non gouvernementales à l'ONU, déchire aussi les ONG elles-mêmes. Il en est ainsi depuis l'enlèvement, le 9 janvier en Tchétchénie, de l'Américain Kenny Gluck, de Médecins sans frontières (MSF). Cela a entraîné la suspension des quelques opérations lancées, péniblement, dans la petite république quadrillée par les forces russes. Une suspension qui satisfait pleinement Moscou, hostile, de fait, à ces « ingérences », et qui aurait laissé faire les ravisseurs, sinon organisé le rapt.

Intervenant vendredi 2 février sur la chaîne de télévision NTV, à l'indépendance menacée mais encore réelle, Viatcheslav Izmailov, un officier russe spécialisé dans les échanges d'otages, a, pour la première fois, accusé publiquement des « services spéciaux » russes de détenir l'Américain. En affirmant, il est vrai, que ce dernier est « lui-même lié à des services secrets ». La veille, cet expert avait signé un article dans *Novaïa Gazeta* s'achevant par un appel à ces « messieurs » des services russes : « Si un sort tragique devait atteindre Kenny Gluck à cause de vos jeux, ni vous, ni vos enfants, ni la Russie entière ne pourront en être absous. »

Viatcheslav Izmailov estime que les planificateurs du rapt de l'Américain ne veulent pas le tuer. Mais l'opération peut échapper à leur contrôle, dit-il, à cause du « psychisme perturbé » des déteneurs de l'otage. « Comme cela avait failli être le cas pour Andreï Babitski », le journaliste de Radio Svoboda, enlevé il y a un an par les militaires russes et remis à un groupe tchétchène qualifié de « bandits indépendants », mais travaillant en réalité pour Moscou. « Les buts politiques de l'enlèvement de Gluck sont atteints, il est temps de le libérer », conclut l'officier russe, le premier à dire tout haut ce dont chacun, en Tchétchénie, était déjà convaincu – à savoir que ce sont les Russes, et

non les « bandits tchétchènes », qui ont enlevé Gluck. Une version qui s'appuie, non seulement sur l'utilité évidente du rapt pour Moscou, mais aussi sur toutes ses circonstances, telles que rapportées par des témoins (*Le Monde* du 27 janvier). Il s'est, en outre, déroulé dans un village totalement sous contrôle des militaires russes, lesquels ont attendu trois jours avant de le boucler pour y faire un de leurs « ratissages » coutumiers...

### PHRASES SIBYLLINES

Mais les responsables des ONG, comme ceux de l'ONU, continuent à user de phrases sibyllines pour ne pas embarrasser Moscou, quand ils ne penchent pas ouvertement, comme l'a fait le Conseil de l'Europe, pour la version officielle russe, accusant les rebelles tchétchènes. Ce qui sème le désarroi chez le personnel humanitaire sur place : « On se retire, d'accord, mais au moins, alors, on dit la vérité », disent les uns. « Non, on ne se retire pas, on ne cède pas au chantage russe, on peut continuer avec du personnel local, avec un maximum de précautions », affirment d'autres.

C'est cette dernière option qu'ont choisie le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) et Médecins du monde, qui travaillent en Tchétchénie sur fonds propres. MSF, pour qui travaillait Kenny Gluck, a aussi suffisamment de moyens pour ignorer l'appel à la suspension lancé par les bailleurs de fonds de l'ONU et de l'Union européenne. Mais ses dirigeants ont choisi, dans un premier temps du moins, non seulement de suspendre toute action dans le Caucase du Nord, mais d'appeler les autres ONG à faire de même en signe de « solidarité ». Cela fut très mal perçu à la base et, le débat interne aidant, la position des dirigeants de MSF a évolué : il n'est plus question d'appeler les autres ONG au retrait, et les programmes d'aide aux réfugiés tchétchènes de MSF devraient être maintenus.

Sophie Shihab

## accréditées à l'ONU

De même, c'est l'accréditation de l'organisation Christian Solidarity qui avait permis au chef de la rébellion sudiste soudanaise, John Garang, de s'y exprimer contre Kharoum. Christian Solidarity a perdu son statut consultatif fin 1999. En revanche, la majorité des 52 pays membres de l'Ecosoc ont refusé l'expulsion du Parti radical réclamée par la Russie.

### 1 % « DE MAUVAISE FOI »

« Il y aura toujours des tensions, explique un diplomate ; certains pays, encore nombreux, perçoivent les ONG comme une menace, comme des ennemis de l'Etat. » C'est le cas notamment de la Chine, qui traite toutes les ONG chinoises de « bandes criminelles ». Pékin soutient actuellement une demande cubaine d'expulsion de l'ONG Freedom House, un cas qui sera traité lors de la prochaine session de l'Ecosoc.

Indépendamment de ces batailles que livrent des pays peu démocratiques essentiellement contre des associations de défense des droits de l'homme, les ONG ne sont pas au-dessus de toute critique. L'un de nos interlocuteurs à l'ONU, qui réclame l'anonymat, prône avec énergie, une « nouvelle vigilance ». Il parle de ses batailles avec de « prétendues ONG qui sont entièrement financées par de grandes sociétés multinationales » et qui ont réussi à

pénétrer des réunions des Nations unies pour promouvoir leur cause.

« On a vu des "ONG" au service de fabricants de cigarettes ; on a vu, et on voit toujours, des associations financées par des groupes industriels entraver des décisions importantes, par exemple sur l'environnement », dit-il. Pour lui, les responsables des Nations unies devraient mieux « distinguer les ONG motivées par les principes de l'ONU de celles qui font du lobbying en faveur de n'importe quelle corporation qui les finance ».

Selon les règles de l'Ecosoc, les ONG n'ont pas le droit d'être financées à plus de 30 % par les gouvernements. Or, poursuit notre interlocuteur, « très souvent elles résistent aux contrôles fiscaux, qui, pour l'ONU, sont primordiaux ». Il faudrait donc aussi « repérer » celles qui ont un surnommées les « G-NGO » (« governmental non governmental organizations »), c'est-à-dire de prétendues organisations financées directement par des gouvernements « pour contrer les ONG légitimes ».

Notre interlocuteur tient à préciser que les ONG « de mauvaise foi » ne représentent que « moins de 1 % » de l'ensemble de celles qui sont accréditées à l'ONU, « mais elles risquent, constate-t-il, de ternir la réputation de toutes les autres ».

Afsané Bassir Pour

# Le séisme en Inde favorise un contact de haut niveau avec le Pakistan

Le Gujarat est économiquement sinistré. La polémique sur la qualité des constructions se développe

Le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee, a reçu, vendredi 2 février, un appel téléphonique du général Pervez Mucharraf, homme fort du

Pakistan, qui a fourni à New Delhi une assistance humanitaire après le séisme du 26 janvier au Gujarat, dans l'ouest de l'Inde. C'est le premier

contact direct entre les deux hommes depuis le coup d'Etat d'octobre 1999 par lequel le général Mucharraf a pris le pouvoir à Islamabad.

### NEW DELHI

de notre correspondant

Le tremblement de terre du Gujarat a provoqué, vendredi 2 février, le premier entretien téléphonique entre l'homme fort du Pakistan, le général Pervez Mucharraf, et le premier ministre indien, Atal Bihari Vajpayee. « Le premier ministre a remercié le général Mucharraf de l'assistance du Pakistan, grandement appréciée par le peuple indien, et l'a assuré du désir continu de l'Inde de construire des relations de bon voisinage avec le Pakistan », dit un communiqué du ministère indien des affaires étrangères à l'issue de cette conversation de cinq minutes dont l'initiative revient au général Mucharraf.

Anticipant dans la journée sur ce bref entretien, M. Vajpayee avait affirmé : « Peut-être le chagrin et la détresse peuvent nous montrer la voie. Nous pouvons raviver les contacts et quelque chose peut en sortir. Partagées, la joie est multipliée, alors que la peine et l'agonie diminuent. »

Cet entretien est le premier entre M. Vajpayee et le général Mucharraf depuis que ce dernier a pris le pouvoir à Islamabad, renversant le premier ministre élu Nawaz Charif, le 12 octobre 1999. Il intervient alors que l'Inde observe depuis près de trois mois un cessez-le-feu unilatéral au Cachemire et s'est déclarée prête, sous certaines conditions, à renouer le dialogue avec le Pakistan.

Si l'aide du Pakistan aux victimes du tremblement de terre a été particulièrement appréciée à New Delhi, il est sans doute prématuré

d'attacher une importance politique trop grande à ce contact qui souligne, toutefois, la volonté du général Mucharraf d'engager le dialogue avec l'Inde. Tout en se réjouissant de ce geste, les autorités indiennes soulignent, vendredi soir, que c'est sur le terrain du Cachemire que le général Mucharraf devait montrer sa bonne volon-

son « estimation personnelle » de 100 000 morts, le gouvernement du Gujarat donnait, vendredi soir, un bilan de 30 000 morts et plus de 62 000 blessés. Les autorités d'Ahmedabad basent leurs estimations à la fois sur les chiffres officiels de populations qui remontent à 1991 et sur le témoignage des survivants.

ce, les pertes du Gujarat s'élevaient à environ 5 milliards de dollars (5,5 milliards d'euros). Si les grosses implantations industrielles n'ont pas trop souffert, leur production a été stoppée ou ralentie par la destruction de l'approvisionnement électrique et des télécommunications. Le Gujarat, qui a 1 600 kilomètres de côtes avec 41 ports, fournit l'approvisionnement de nombreux Etats indiens, qui exportent aussi par ces voies. La plupart des ports tournent aujourd'hui au ralenti. En revanche, toute la petite industrie et l'artisanat qui faisaient vivre des milliers de personnes dans les villages ont été détruits.

### DES MILLIERS DE PLAINTES

Les morts pas encore enterrés, la polémique se développe aussi sur la mauvaise qualité des constructions dans une zone connue pour ses dangers sismiques. A Ahmedabad comme à Bhuj, la plupart des immeubles neufs se sont effondrés et, comme par hasard, les promoteurs immobiliers aujourd'hui recherchés sont en fuite.

Des milliers de plaintes contre les entrepreneurs étaient déjà en cours à Ahmedabad, et c'est tout un système qui est à revoir. Les listes des immeubles insalubres ou impropres dans les villes indiennes sont généralement revuées après un drame, mais aucune action n'est jamais entreprise.

En attendant, l'aide venue de toute l'Inde et des pays étrangers continue d'affluer au Gujarat dans le plus grand désordre.

Françoise Chipaux

## La marée noire du « Jessica » révèle la fragilité écologique des Galapagos

Bio-invasions et pêche excessive échappent aux autorités

### PUERTO AYORA (Galapagos)

de notre envoyé spécial

Que faire du Jessica ? Le pétrolier qui a sombré le 16 janvier devant le port de l'île San Cristóbal ne peut rester là, dit-on fermement au Parc national des Galapagos. Ce stigmatisé d'une marée noire qui a ébranlé l'image écologique de l'archipel sera sans doute remorqué en haute mer. Le bilan définitif de la marée noire sera tiré plus tard, mais on constate au Parc que peu d'animaux ont été directement affectés, et que les agglomérats de pétrole repérés sur les différentes îles ont pu être récupérés.

Maintenant que le pétrole commence à disparaître, la question se pose de cerner les responsabilités de l'accident et de savoir qui paiera les opérations de secours – plusieurs millions de dollars. La cour supérieure de justice de Guayaquil a ouvert une procédure judiciaire. Mais le poids de l'opinion publique et la détermination du Congrès équatorien seront essentiels pour éclaircir les conditions dans lesquelles l'armateur du Jessica, Acotramar, et la direction de la marine marchande, qui dépend de l'armée, ont pu laisser partir, en enfreignant de nombreuses règles,

un navire peu préparé à la navigation dans les Galapagos.

La marée noire sert en tout cas de révélateur à la fragilité écologique de l'archipel, liée à d'autres menaces que le pétrole. Si les Galapagos présentent, en effet, une faune et

tre, parallèlement à l'intérêt des Equatoriens pour ces îles situées à 1 000 kilomètres de leurs côtes.

Ainsi, les bio-invasions – ou invasions d'espèces étrangères aux îles et capables d'éliminer les espèces locales – se multiplient de façon

Moins visibles, mais aussi préoccupants, sont les plantes et les insectes envahisseurs : pour la seule année 1999, on a compté dix espèces de plantes introduites – alors que l'archipel n'en hébergeait avant l'arrivée des hommes, au XVIII<sup>e</sup> siècle, que 550 environ. Bien souvent, ces plantes concurrencent victorieusement les espèces locales, au risque de les faire disparaître. De même, un insecte parasite du coton, *Icerya purchasi*, venu du continent, s'est attaqué à une trentaine de plantes de l'archipel, dont il a colonisé dix îles.

### ESPÈCES RÉMUNÉRATRICES

Ces bio-invasions sont quasiment corrélées à l'augmentation de la population des îles, remarquent les chercheurs de la Station scientifique Darwin. Les plantes sont, en effet, apportées pour tenter de nouvelles cultures ou comme ornements de jardins, tandis que les insectes s'invitent dans les fruits et légumes importés du continent.

Non moins puissante est la pression de la pêche, qui s'est énormément accrue depuis moins de dix ans sur les langoustes, sur les concombres de mer (ou holothuries) et, de manière moins nette, sur les requins. Ces trois espèces, très appréciées sur le marché asiatique, sont très rémunératrices et attirent de nombreux pêcheurs de l'Equateur sur le rivage duquel la surexploitation des stocks déprime l'activité. Le résultat ? Un déclin substantiel des ressources, d'autant plus inquiétant que les concombres de mer semblent à la base de la chaîne alimentaire de plusieurs espèces, dont le très rare pingouin des Galapagos.

Les différentes autorités présentes sur les îles s'avouent pessimistes quant à leur capacité à contrôler ces phénomènes. Une Loi spéciale des Galapagos, adoptée en 1998, devrait leur donner les moyens d'agir, mais les règlements d'application n'en sont pas encore passés. Marée noire ou pas, et même si le soleil éblouissant et la mer bleue donnent aux Galapagos des reflets enchanteurs, leur qualité écologique se dégrade d'année en année.

Hervé Kempf

### Etat d'urgence en Equateur

Le président équatorien, Gustavo Noboa, a annoncé, vendredi 2 février, l'établissement de l'état d'urgence sur l'ensemble du territoire national, qui prévoit l'emploi des forces de sécurité pour maintenir l'ordre, selon une déclaration lue à la télévision nationale.

D'après un décret signé par le président, le ministre de l'intérieur, Juan Manrique, et le ministre de la défense, Hugo Unda, l'ensemble du territoire est considéré comme une zone de sécurité où la force publique peut être utilisée pour rétablir les conditions normales de vie. La déclaration a précisé que cette mesure restera en vigueur jusqu'au rétablissement total de l'ordre dans le pays. L'annonce de l'état d'urgence survient peu après la rupture du dialogue entre les autorités et le mouvement des Indiens équatoriens. Les Indiens protestent depuis cinq jours contre le programme économique du gouvernement en bloquant les principales voies routières du pays. – (AFP.)

une flore exceptionnelles, la biodiversité y est paradoxalement faible et les espèces qui s'y sont épanouies depuis trois millions d'années sans beaucoup de compétition sont peu résistantes aux pressions extérieures. Or, celles-ci ne cessent de croître,

alarmante. Les invasions de mammifères sont les plus apparentes : chiens, chats, rats ou chèvres. On compte près de 100 000 de celles-ci sur Isabela, où elles détruisent la végétation, dont sont, de ce fait, privées les tortues géantes.

## Le Mexique autorise l'extradition vers l'Espagne d'un ex-militaire argentin réclamé par le juge Garzon

LE MEXIQUE a autorisé, vendredi 2 février, l'extradition vers l'Espagne d'un ex-militaire argentin, Ricardo Miguel Cavallo, poursuivi par la justice espagnole pour crimes contre l'humanité.

Le gouvernement du président Vicente Fox a suivi ainsi une décision de la justice mexicaine, prononcée le 12 janvier. L'Argentin a encore la possibilité de faire appel. Si l'extradition a effectivement lieu, ce sera la première fois qu'un criminel arrêté dans un pays (le Mexique) distinct de celui où les crimes ont été commis (l'Argentine) sera jugé dans un pays tiers (l'Espagne).

Ricardo Miguel Cavallo, quarante-neuf ans, avait été arrêté au Mexi-

que fin août 2000, accusé par la justice espagnole d'actes de « génocide, torture et terrorisme commis en Argentine pendant la dictature ». La demande d'extradition avait été présentée par le juge Baltazar Garzon, qui fut à l'origine de l'arrestation d'Augusto Pinochet à Londres.

### LA FRANCE INTÉRESSÉE

Dans le cas de Pinochet, le juge Garzon avait échoué puisque le gouvernement britannique avait finalement refusé son extradition en invoquant des raisons de santé.

La décision des autorités mexicaines d'extrader Ricardo Miguel Cavallo a coïncidé avec une visite à Mexico du ministre espagnol de l'intérieur, Jaime Mayor Oreja.

Ricardo Miguel Cavallo a été accusé en particulier d'avoir participé sous la dictature (1976-1983) à des séances de torture à l'Ecole mécanique de la marine (ESMA) de Buenos Aires, considérée comme l'un des plus importants centres de torture du régime militaire.

La France s'est également intéressée à cette affaire et le juge Roger Le Loire avait adressé au Mexique une commission rogatoire sur des enlèvements et tortures de Français en Argentine, parmi lesquels deux religieuses, Léonie Duquet et Alice Domon.

Les autorités de Buenos Aires avaient, pour leur part, souhaité que Ricardo Miguel Cavallo soit renvoyé en Argentine. – (AFP.)

# En Israël, le chef de la droite, Ariel Sharon, a toutes les chances de devenir premier ministre

A quelques jours du scrutin du 6 février, l'écart le séparant d'Ehoud Barak est de 17 à 21 points

A trois jours de l'élection d'un nouveau premier ministre en Israël, tous les pronostics continuaient, vendredi 2 février, de donner le candidat

de la droite, Ariel Sharon, gagnant. Les électeurs semblent vouloir lui apporter leurs voix davantage par dépit de la politique menée par le premier

ministre sortant Ehoud Barak, candidat à sa propre succession, que par adhésion à son projet politique. Pendant ce temps, l'intifada continue.

LES ISRAËLIENS, qui se préparent à aller aux urnes, mardi 6 février, devraient, si l'on en croit la cascade de sondages publiés quasi quotidiennement, porter le candidat de la droite, Ariel Sharon, au poste de premier ministre. D'après trois enquêtes publiées vendredi par les quotidiens *Maariv*, *Jerusalem Post* et *Yediot Aharonot*, M. Sharon devance le candidat du Parti travailliste, le premier ministre sortant, Ehoud Barak, de 17 à 21 points. M. Sharon est crédité de 51 % des intentions de vote, contre 34 % à M. Barak et 15 % d'indécis ou d'abstentionnistes, selon le premier sondage, de 50 % d'intentions de vote contre 30 % à son rival, d'après le second sondage, et de 51 % d'intentions de vote contre 34 %, dans le troisième.

Dans un entretien publié par *Maariv*, M. Sharon a affirmé que sa priorité, s'il est élu, sera de former un gouvernement d'union nationale. D'ores et déjà, M. Barak a décliné cette offre. M. Sharon a par ailleurs qualifié d'« *amateurisme* » la politique menée par le premier ministre sortant. Citant le projet de ce dernier de procéder à une « *séparation unilatérale* » avec les Palestiniens, notamment à Jérusalem, il l'a mis au défi de lui dire « *où exactement passerait la ligne de barbelés* ».

dans la ville ». « *Ce sont là des paroles en l'air* », a-t-il ironisé.

Le règlement du conflit israélo-palestinien devra se faire, selon lui, « *par étapes* », la première étant la « *cessation de la violence* ». « *Je ne mènerai pas de négociations sous la pression de la violence et de la terreur. Barak a commis cette erreur : sa position et celle d'Israël se sont*

*né la paix* », a affirmé M. Sharon. « *Il n'y aura pas de guerre. Les Arabes n'en veulent pas, ils connaissent la puissance d'Israël, et, quand à nous, nous n'avons aucune raison de vouloir la guerre.* »

Sur le terrain, des heurts ont opposé, vendredi, des manifestants palestiniens aux soldats israéliens. Onze Palestiniens ont été blessés,

## Washington livre 24 hélicoptères à Tsalah

L'armée israélienne a acquis 24 hélicoptères de combat Black Hawk UH-60 auprès du constructeur américain Sikorsky pour un montant de 200 millions de dollars (188 millions d'euros). Elle possédait déjà, depuis 1998, 25 hélicoptères du même type, qui lui servent notamment à transporter ses commandos d'intervention, selon la radio israélienne qui annonce cette nouvelle livraison. Cette acquisition s'est faite grâce à l'aide financière des Etats-Unis à des fins militaires. Un récent accord, conclu fin janvier, prévoit, chaque année, une hausse de cette assistance pour atteindre 2,4 milliards de dollars en 2008. — (AFP.)

« *affaiblies* », a-t-il ajouté. Il a enfin écarté les menaces de guerre agitées par son rival, au cas où lui-même serait élu. « *Il n'y a aucune raison de parler de guerre. C'est quand même étrange qu'un premier ministre soit amené à agiter des menaces de guerre pour convaincre les électeurs de voter pour lui, comme s'il était l'homme qui nous a ame-*

« *né la paix* », a affirmé M. Sharon. « *Il n'y aura pas de guerre. Les Arabes n'en veulent pas, ils connaissent la puissance d'Israël, et, quand à nous, nous n'avons aucune raison de vouloir la guerre.* »

## A Petah Tikva la modérée, la peur et le dépit se sont installés dans les esprits

### PETAH TIKVA

de notre envoyé spécial

Une poignée de tracts – rédigés en russe – à la main, la militante traque le regard des passants. Son

### REPORTAGE

« *Nous n'avions jamais ressenti cela. Aujourd'hui, on se demande quand notre tour va venir* »

compagnon, assis derrière elle sur une chaise en plastique, semble avoir renoncé. Un peu plus bas, dans la rue, un troisième militant travailliste se morfond derrière un carton renversé, orné d'un portrait d'Ehoud Barak, qui a bien du mal, lui aussi, à attirer les regards. Il y a pourtant du monde, vendredi 2 février, dans la rue Chayim Ozer, à Petah Tikva, mais les queues ne se forment que devant les distributeurs de billets de la banque Hapoalim et l'étal improvisé d'un camelot. La campagne électorale, elle, ne fait guère recette.

La ville, située à mi-chemin entre Tel-Aviv et la Ligne verte qui délimite les contours de la Cisjordanie, est un havre de tranquillité, rançon d'un développement tardif dans la grande banlieue de la métropole israélienne. « *La Porte de l'espoir* », son nom en hébreu, a été la toute première des cités bâties par les colons juifs, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Elle en a gardé un blason agreste, qui représente un oranger couvert de fruits et un araire. Grossie ces dernières années par des vagues successives

d'immigrants, éthiopiens et russes, c'est également un modèle de modération politique. Ni vraiment travailliste, comme elle le fut dans le passé, ni franchement Likoud.

On serait d'ailleurs bien en peine de trouver en ville les portraits géants d'Ariel Sharon qui tapissent les grands carrefours et sur lesquels il pose, en toute sérénité, le visage calé sur sa main gauche en appui, l'index posé sur la tempe. Le vieux général est pourtant venu tenir meeting à Petah Tikva la semaine dernière, un mois après M. Barak. Dans une salle convenablement remplie, il a tonné, avec mesure, contre le premier ministre sortant et assuré, avec application, être capable de garantir à la fois la paix et la sécurité. Puis il est reparti et il n'y a guère aujourd'hui que le vent pour secouer les banderoles à sa gloire attachées aux poteaux des carrefours.

### MAUVAISE COMPAGNIE

« *Regardez les gens, s'exclame la libraire de la rue Chayim Ozer. Ils se fichent complètement de ce qui va se passer mardi ! Pour eux, que ce soit Barak ou Sharon n'a aucune importance puisque les problèmes resteront les mêmes !* » Depuis l'intifada, la ville paisible, pourtant épargnée par les attentats qui ont frappé par le passé Jérusalem, Tel-Aviv ou Hadera, vit en mauvaise compagnie : la peur, qui brouille les repères de la gauche israélienne, à laquelle les sondages prédisent le fiasco.

« *Nous n'avions jamais ressenti cela au cours de la première Intifada. Aujourd'hui, on se demande*

« *quand notre tour va venir* », se lamente Tova, enseignante et conseillère municipale. « *Je ne comprends pas : les Palestiniens et les Arabes israéliens sont devenus fous ! Au début des événements, j'avais même peur d'aller à Jaffa, où j'enseigne.* »

Après le lynchage de Ramallah, en Cisjordanie, début octobre 2000, les derniers ouvriers palestiniens sont partis pour ne plus revenir : l'un des deux soldats israéliens tués ce jour-là de manière atroce habitait Petah Tikva. « *Le maire a préféré prendre des précautions pour éviter toutes représailles* », explique Hezi Hakak, le porte-parole de la mairie. « *Je ne pense pas que nous les reverrons avant longtemps. Imaginez que de nombreux parents d'élèves se sont même inquiétés auprès de nous de la présence, dans l'une de nos écoles, d'un employé arabe israélien : ils avaient peur pour leurs enfants* », soupire-t-il.

Il y a encore six mois, le samedi était un jour particulier à Petah Tikva. Aux premières heures de la matinée, une longue file de voitures piquait résolument sur l'est. Direction, le bourg palestinien de Bedia. « *Nous allions y faire nos courses, raconte la libraire, c'était moins cher et cela faisait une sortie un peu exotique.* » Mais depuis l'intifada, cette route-là est coupée, surtout dans les têtes.

« *Je ne sais pas quand nous y retournerons, murmure son amie qui tient l'agence de voyage jouxtant la librairie, je n'ai plus confiance. Quelque chose s'est cassé. Tout ce qui se passe depuis six mois va*

de l'intifada. Un autre Palestinien a été blessé à la jambe par des tirs de soldats aux abords de la colonie de Massouah, dans la vallée du Jourdain, selon un porte-parole militaire israélien, qui a affirmé que l'armée avait été alertée du comportement suspect de cette personne.

A Hébron, dans le centre de la Cisjordanie, des soldats ont tiré des balles caoutchoutées sur une vingtaine de jeunes Palestiniens qui leur lançaient des pierres, ont rapporté des témoins, sans faire état de blessés. Dans la colonie de Kfar Etzion, au nord de Hébron, Shmouel Gillis, un médecin tué la veille par des tirs palestiniens, a été enterré en présence d'un millier de personnes. Plus d'un millier d'autres personnes ont participé à Afula, dans le nord d'Israël, aux funérailles de Lior Attias, tué par balles, jeudi, par des Palestiniens près de Djénine. Ses funérailles ont eu lieu sous haute surveillance policière, de crainte d'un déchaînement de la foule contre des Palestiniens israéliens, dont certains ont lancé jeudi une campagne pour boycotter le scrutin de mardi. La campagne est animée par des hommes politiques et des intellectuels de cette communauté, qui compte plus d'un million de personnes, représentant 13 % de l'électorat israélien. — (AFP, Reuters.)

« *plutôt dans le sens de ce que nous dit Sharon depuis toujours, poursuit-elle. Quand je pense que je dis cela alors que je suis de gauche et que je voterai pourtant pour Barak ! Mais les Palestiniens m'ont tellement déçue. Il n'y en pas un chez eux, capable de se lever et de dire vers où aller, capable de prendre ses responsabilités.* »

### « TROP DÉÇU »

Si Tova et son amie Hana s'accrochent elles aussi au vote Barak, combien seront-ils à abandonner le premier ministre sortant ? Un peu plus loin, dans sa boutique de matériel informatique, Ilan Lewinsky a choisi : il refuse catégoriquement d'apporter sa voix au camp travailliste. « *En 1999, j'ai voté Barak pour le poste de premier ministre et la liste du parti laïque Shinouï pour la Knesset, mais cette fois-ci, Barak ne comptera pas sur moi, assure-t-il. Je ne voterai pas. Je serai à mon bureau et je n'en bougerai pas. Je suis contre Sharon et je ne serai certainement pas content s'il est élu, mais j'ai été trop déçu par Barak. Il était pathétique, ces derniers jours, à vouloir un accord à tout prix à Taba, se disant prêt à renoncer à Rafat, puis changeant d'avis presque toutes les heures ! Et je ne suis pas le seul à être dans cet état d'esprit, croyez-moi !* »

Si la peur ou le dépit guident ainsi les mains dans les isolements, le 6 février, Petah Tikva, qui avait élu confortablement M. Barak en 1999, lui signifiera alors son congé.

Gilles Paris

## Les inculpés devront être livrés au TPIY, selon un ministre serbe

BELGRADE. Les personnes inculpées par le Tribunal pénal international (TPIY) pour l'ex-Yougoslavie devront « *tôt ou tard* » être livrées à La Haye, où siège le tribunal, a déclaré, vendredi 2 février, le ministre serbe de la justice, Vladan Batic. « *Nous devons coopérer avec La Haye, car le Tribunal est un fait. Tôt ou tard, nous serons obligés de livrer les inculpés à La Haye* », a déclaré M. Batic, dans une interview à la télévision d'Etat serbe (RTS). « *Il vaudrait mieux les livrer tôt. Si nous étions les otages des personnes au pouvoir pendant qu'elles étaient au pouvoir, nous n'avons plus aucune raison d'être leurs otages aujourd'hui* », a-t-il ajouté. Le ministre a rappelé qu'un projet de loi sur la coopération avec le TPIY était en préparation à Belgrade.

A Washington, vendredi, le premier ministre de Serbie, Zoran Djindjic, a déclaré que son gouvernement était sur le point d'inculper l'ancien dirigeant yougoslave Slobodan Milosevic. M. Djindjic a aussi précisé à la presse qu'il était prêt à coopérer avec le TPIY et à concilier des poursuites contre M. Milosevic en Serbie avec « *une justice externe* ». Slobodan Milosevic et quatre de ses collaborateurs sont accusés par le Tribunal de La Haye de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité commis contre la population albanaise du Kosovo. Dans un entretien publié par le quotidien italien *La Stampa*, M. Milosevic a estimé que « *le Tribunal de La Haye est une institution immorale et illégale ; c'est un moyen de représailles contre les représentants déso-béissants de peuples insoumis, comme il y avait en d'autres temps des camps de concentration pour des peuples et des gens superflus* ». — (AFP.)

## A l'ONU, Joseph Kabila fait renaître les espoirs de paix au Congo-Kinshasa

NEW YORK (Nations Unies). L'ONU espérait que les promesses de dialogue et de démocratisation réitérées, vendredi février, par le nouveau président congolais Joseph Kabila donneraient un coup d'accélérateur aux efforts pour ramener la paix en République démocratique du Congo (RDC). Parlant lentement en français, il a affirmé qu'il voulait relancer les accords de paix de Lusaka, coopérer avec l'ONU et entamer un dialogue avec les rebelles.

Avec ses alliés, le fils de l'ancien dictateur Laurent-Désiré Kabila, assassiné le 16 janvier à Kinshasa, va « *examiner les voies et moyens pour relancer les accords de Lusaka afin qu'ils puissent non seulement conduire à un cessez-le-feu effectif mais aussi ramener la paix dans la région des Grands Lacs* », a-t-il dit. Il a aussi invité l'opposition et les rebelles « *à venir s'asseoir (...) autour d'une table pour parler de la paix, de l'organisation du futur paysage politique* » du pays. Mais au lendemain de sa première rencontre à Washington avec le président rwandais Paul Kagamé, il s'est aussi montré intransigent avec le Rwanda et l'Ouganda, dénonçant l'occupation et le pillage des richesses de son pays. — (AFP.)

## Deux adeptes de la secte Fa Lun Gong agressées à Hongkong

HONGKONG. Deux femmes, adeptes de la secte Fa Lun Gong, ont été agressées et blessées, vendredi 2 février, à Hongkong, dans la première attaque de ce genre à l'encontre du mouvement, qui est interdit en Chine mais autorisé dans l'ex-colonie britannique. Un homme de quarante ans a été arrêté après avoir été accusé d'avoir frappé les deux femmes qui distribuaient des tracts devant un temple. Il a affirmé à la police les avoir agressées parce qu'elles voulaient le forcer à prendre un tract.

Cet incident intervient alors que les autorités de Hongkong sont soumises à de fortes pressions de la part de Pékin pour interdire la secte. Répliquant à la guerre de propagande des autorités chinoises, la secte a lancé, depuis Hongkong, une vive attaque contre le président Jiang Zemin, qualifié, dans un document de vingt-six pages, d'« *autocrate* » responsable de la répression qui frappe le mouvement en Chine. A Pékin, la presse officielle a affirmé que les quatre membres de la secte qui ont survécu à leur tentative de suicide par le feu, le 23 janvier, place Tiananmen, et qui sont détenus depuis lors, refusaient de renoncer à leur foi dans la mystique. — (AFP.)

## Aide financière américaine à l'opposition irakienne

WASHINGTON. La nouvelle administration américaine a donné son feu vert à l'opposition irakienne pour qu'elle reprenne ses activités en Irak grâce aux premiers fonds que lui ont accordés les Etats-Unis, a rapporté, vendredi 2 février, le *Washington Post*. D'après le journal, ce feu vert donné à un travail de « *collecte d'informations en Irak* » est la première initiative, sur cette question, de l'administration du nouveau président George W. Bush. Réagissant à cette information, les porte-parole de la Maison Blanche et du département d'Etat ont précisé que la décision de débloquer 4 millions de dollars destinés à être utilisés en Irak, est certes la première en cinq ans, mais ne représente pas une nouvelle politique vis-à-vis de l'Irak. Les fonds, ont indiqué ces responsables, seront destinés au Congrès national irakien (CNI, basé à Londres) afin qu'il rassemble des informations en Irak sur des crimes contre l'humanité imputables au régime du président irakien Saddam Hussein. Quant à la décision du Trésor de débloquer ces fonds, elle découle d'une décision du Congrès prise sous la présidence de Bill Clinton. — (AFP.)

## Un proche de M. Montesinos, arrêté aux Etats-Unis, va être extradé

MIAMI (Etats-Unis). L'homme de confiance de l'ancien chef du service de renseignement péruvien (SIN) Vladimiro Montesinos, Victor Alberto Venero Garrido, arrêté il y a une semaine à Miami (Floride), sera extradé au Pérou, à sa demande, le plus rapidement possible, a décidé, vendredi 2 février, un juge fédéral. Venero Garrido, soupçonné de corruption et de blanchiment d'argent, est le deuxième homme le plus recherché au Pérou après Montesinos. Il sera renvoyé au Pérou « *très probablement la semaine prochaine* », a déclaré un des avocats, Walter Reynoso. « *Je veux affronter la justice, j'ai confiance en la justice de mon pays* », a lancé Victor Venero Garrido, quarante-sept ans, alors qu'il comparait devant le juge fédéral. Selon le FBI, Venero Garrido a déposé quelque 15 millions de dollars sur un compte bancaire à Miami, avant qu'une partie de cette somme ne soit retirée. Vladimiro Montesinos, ex-conseiller particulier du président destitué Alberto Fujimori, est recherché depuis trois mois, accusé d'implication « *dans des affaires de trafic d'armes et de drogue, de violations des droits de l'homme et d'avoir accumulé illégalement plusieurs millions de dollars placés sur des comptes bancaires à l'étranger* ». — (AFP.)

## Les Etats-Unis déposent plainte à l'OMC contre les médicaments génériques brésiliens

LES ETATS-UNIS ont introduit, jeudi 1<sup>er</sup> février, une requête devant l'organe de règlement des conflits de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), à Genève, lui demandant de juger de la conformité de la loi brésilienne sur la propriété intellectuelle avec les accords internationaux. Cette loi, entrée en vigueur en 1996, a notamment permis au Brésil de développer un programme public de lutte contre le sida en produisant des médicaments à des prix nettement inférieurs à ceux de l'industrie pharmaceutique.

Actuellement, 90 000 personnes peuvent ainsi bénéficier gratuitement de traitements contre le VIH au Brésil, et le taux de mortalité due au sida y a été réduit de 50 %, rappelle Médecins sans frontières (MSF). En utilisant le système des licences obligatoires, disposition prévue par les accords internatio-

naux sur la propriété intellectuelle (dits Adpic) en cas d'urgence sanitaire, le gouvernement brésilien aurait, toujours selon MSF, économisé entre 1997 et 1999 l'équivalent de 422 millions de dollars d'hospitalisation et de soins médicaux. « *La plainte américaine contre le Brésil menace donc ce programme public de lutte contre le sida* », résume le docteur Bernard Pécoul, qui coordonne la campagne de MSF pour l'accès aux traitements.

### TRAITEMENTS À BAS PRIX

Un appel à défendre ce programme a été lancé, jeudi 1<sup>er</sup> février, par 120 organisations non gouvernementales brésiliennes. Act Up dénonce, pour sa part, « *les pressions des multinationales de la pharmacie sur le gouvernement américain, acheté avant son investiture à coups de millions de dollars : les multinationales ont en effet dépensé*

*1 milliard 700 millions de francs pour orienter les élections américaines* ».

La loi brésilienne sur la propriété intellectuelle suppose que les détenteurs de brevets produisent leurs médicaments au Brésil. Si ce n'est pas le cas, le gouvernement brésilien est autorisé à émettre une licence obligatoire au bénéfice d'un producteur local, sauf si le propriétaire du brevet peut prouver que la production locale est impossible.

L'Organisation mondiale de la santé a d'ailleurs reçu, en mai 1999, un mandat lors de son assemblée plénière pour aider les pays qui pourraient en bénéficier à faire jouer cette clause. Le Brésil, où, à la différence de l'Inde, cette production est confiée au secteur public, entend continuer à y recourir, notamment pour faire fabriquer des antiprotéases et offrir des combinaisons de traitements plus efficaces.

La stratégie du Brésil lui permet, soit de se substituer aux industriels étrangers, soit de les contraindre à une négociation commerciale. C'est ainsi qu'« *après l'annonce à Bruxelles, en septembre 2000, par le Brésil, qu'il allait mettre sur les rails la fabrication de l'efavirenz [médicament antisida], le laboratoire propriétaire du brevet a entrepris des discussions avec les autorités de ce pays* », raconte Bernard Pécoul.

Mais, l'enjeu dépasse le cadre du Brésil. « *Les Brésiliens ont annoncé qu'ils ne fonctionnaient actuellement qu'à 20 % de leur capacité de production pharmaceutique, poursuit le responsable de MSF, ce qui signifie qu'ils ont une marge de développement importante leur permettant de proposer à d'autres pays des traitements à bas prix.* »

Paul Benkimoun

**AFFAIRES** Alfred Sirven devait rentrer en France avant la fin du week-end. Son retour a subi un contretemps avec l'interpellation de l'homme-clé de l'affaire Elf, samedi 3 février, en

début de matinée, par la police des frontières allemande, lors de l'escale à Francfort de l'avion en provenance des Philippines. ● M. SIRVEN, notamment mis en cause dans l'affaire de la

raffinerie de Leuna, devait être présenté, samedi, à la mi-journée, à un magistrat dépendant du parquet de Francfort. ● AUPARAVANT, il avait donné, devant un autre magistrat, son con-

sement pour rentrer en France, accord nécessaire pour une procédure d'extradition accélérée. ● LE PROCÈS de Roland Dumas est suspendu au retour de l'ancien directeur des affai-

res générales d'Elf. Les prévenus se sont défaits sur lui durant les deux semaines d'audience (*lire aussi notre document, pages 12 et 13, et notre éditorial, page 15*).

# L'Allemagne, étape forcée sur le chemin du retour en France d'Alfred Sirven

L'homme-clé de l'affaire Elf a été interpellé par la police des frontières allemande, samedi matin 3 février, lors de l'escale à Francfort du vol en provenance des Philippines. Présenté à un magistrat, il a donné son accord pour une procédure d'extradition rapide vers la France

ALFRED SIRVEN a donné son accord pour rentrer en France, selon le ministère français de la justice, qui espérait qu'il serait à Paris avant la fin du week-end. Il avait été présenté, samedi 3 février, en fin de matinée, à un juge du siège de Francfort. Il avait auparavant été interpellé par la police des frontières à l'aéroport de Francfort. L'ancien directeur des affaires générales d'Elf, arrêté à Tagaytay, aux Philippines, avait décollé la veille de Manille, après avoir embarqué sur un vol régulier de la Lufthansa. M. Sirven avait auparavant été entendu au siège de la police fédérale philippine, le National Bureau of Investigation (NBI), où lui avait été signifié un arrêté d'expulsion pour séjour irrégulier.

Présenté comme le personnage clé des détournements commis au préjudice du groupe pétrolier entre 1989 et 1993, Alfred Sirven devait encore, avant son retour, être présenté à un représentant du parquet général de Francfort. Selon le porte-parole de la police des frontières, Klaus Ludwig, les autorités françaises devaient déposer une demande formelle d'extradition pour pouvoir espérer un retour rapide de M. Sirven dans l'Hexagone.

Tout au long de la matinée de samedi, la confusion s'était installée sur le sort qui pouvait être réservé à Alfred Sirven. Deux cas de figure se présentaient alors : si l'ancien bras droit acceptait d'être transféré en France, son retour à

Paris, en vertu d'une procédure dite « simplifiée », ne serait plus qu'une question d'heures ; s'il refusait, « une procédure formelle d'extradition beaucoup plus longue » devrait être enclenchée, a indiqué M. Ludwig. Il a toutefois réfuté toute intention maligne de la part des autorités allemandes assurant qu'il s'agissait d'une « procédure tout à fait normale ». On s'interrogeait même aussi sur le point de savoir si la justice allemande comptait profiter de la présence de M. Sirven sur son territoire pour recueillir son témoignage dans le cadre de son enquête sur des commissions versées en marge de la vente de la raffinerie Leuna au groupe Elf, en 1992.

L'irruption de la justice allemande dans le processus d'expulsion de M. Sirven des Philippines vers la France semblait constituer un nouveau « raté » dans les procédures entamées pour ramener à Paris l'ancien numéro deux du groupe pétrolier, en fuite depuis 1997. Initialement, les autorités françaises avaient prévu de faire transiter Alfred Sirven par la zone internationale de l'aéroport de Francfort afin que l'avion militaire français dépêché spécialement puisse l'embarquer immédiatement à destination de Paris. Or M. Sirven a finalement été conduit en zone allemande, tombant sous le coup de la législation en vigueur dans l'espace Schengen concernant les procédures d'extradition et qui ouvrent la voie à différents recours

Samedi matin, plusieurs sources au ministère de l'intérieur ont indiqué au Monde que le passage de M. Sirven en zone Schengen n'avait pas été envisagé avec leurs interlocuteurs allemands. A Matignon, on faisait également part de son « étonnement », soulignant que les autorités allemandes « étaient au départ d'accord pour une procédure courte ». Selon la chancellerie, c'est dans la nuit de vendredi à samedi que la justice

C'est un simple incident de circulation qui semble être à l'origine de cet inattendu contre-temps. Pris dans les embouteillages de Manille avec son escorte policière, Alfred Sirven n'a pas pu monter dans l'avion d'Air France, à bord duquel il devait initialement embarquer. Les autorités françaises, qui craignaient que M. Sirven profite des vingt heures restant avant le prochain vol Manille-Paris pour tenter d'éventuels recours contre son expulsion

Les conditions de l'interpellation d'Alfred Sirven sont désormais mieux connues. C'est un renseignement obtenu par les policiers philippins et leurs collègues français présents à Manille, le commissaire divisionnaire Yves Delabrousse, chef de l'antenne du service de coopération technique international de police (SCTIP) à Singapour et Jean-Paul Mounier, qui serait à l'origine de l'opération. Ils avaient appris que M. Araza, le chauffeur de M. Sirven, qui était également l'amant de Vilma Medina, la compagne du fugitif, devait débarquer, vendredi 2 février dans la matinée, à l'aéroport de Manille en provenance de Hong-Kong.

Dès son interpellation par les policiers philippins, le chauffeur a indiqué l'adresse où se cachait Alfred Sirven. Un dispositif a aussitôt été mis en place, rassemblant au total une quinzaine de personnes : des policiers philippins du NBI et des agents des services de l'immigration. En revanche, les policiers français n'auraient pas assisté à l'interpellation. M. Sirven se cachait dans une villa située dans une ville à proximité de la mer, Tagaytay. L'ancien dirigeant d'Elf était bien à cette adresse, en compagnie d'une autre personne dont l'identité n'a pas été communiquée mais qui ne serait pas, selon plusieurs sources policières françaises, Vilma, la compagne d'Alfred Sirven.

Vêtu d'un short, d'un tee-shirt et d'une casquette américaine, celui-

ci s'est laissé interpellé sans résistance, accueillant l'événement avec fatalisme, selon le récit de James Tosoc, un policier philippin du NBI, publié sur le site internet de l'hebdomadaire *Paris-Match*. « Je me suis approché, raconte-t-il, lui disant : Bonjour M. Sirven. Je suis James Tosoc, du bureau national des enquêtes. Je m'excuse de vous importuner mais je ne fais que mon métier. Sirven m'a alors souri et a répondu : oh vous êtes James Tosoc, je connais déjà votre nom. Puis il s'est laissé arrêter, sans aucune protestation. » Un peu plus loin, le policier ajoute : « Il semblait en bonne forme, pas du tout affecté par son arrestation. Il plaisantait même avec nous. Mais il ne voulait pas parler de ses secrets. » Au terme d'une brève audition au siège du NBI, M. Sirven a été conduit dans les locaux du ministère de la justice philippin, où il lui a été notifié son expulsion vers la France sous l'escorte des deux policiers français.

A Paris, le ministère de l'intérieur se félicitait vendredi de la bonne coopération entre les services philippins et la police nationale, qui a permis d'aboutir à l'arrestation de l'un des hommes les plus recherchés de France. Selon des sources policières françaises, l'arrivée de l'équipe de M. Goujard, dont plusieurs membres parlent la langue philippine et connaissent le pays, aurait joué un rôle déterminant.

Récit du service société

## « Je suis comme toutes les vieilles gens : si on me contraint, c'est à ses risques et périls »

MANILLE et BANGKOK

de nos correspondants

« Ils m'ont déjà piqué tous mes cigares », lance, écoeuré, Alfred Sirven. Au siège du National Bureau of Investigation (NBI),

### RÉCIT

A Tagaytay, le monde de Vilma s'est effondré.

Elle a retrouvé sa maison vide, dans le plus grand désordre

désormais à l'abri de la cohue qui l'avait accueilli peu auparavant au ministère de la justice, Alfred Sirven - « cadeau de la Saint-Valentin à la France », selon la formule de Ricardo Diaz, le chef des enquêteurs du NBI philippin - rumine son amertume à l'égard des journalistes. « Ils ne racontent que des conneries. Toute cette affaire est une création des médias. On dit un mot, ils en écrivent cent », dit-il, dans le bureau de James Tosoc, l'enquêteur spécial du NBI philippin et d'Interpol.

On lui a enlevé les menottes qui lui avaient été passées, provoquant sa colère, au ministère de la justice. Bronzé, il est plutôt détendu et échange quelques plaisanteries dans un bureau désordonné où traînent paperasses, ordinateurs, machines à écrire

rouillées. Un fusil automatique américain M-16 est posé sur une table. Des journalistes philippins vont et viennent en permanence, le téléphone portable à l'oreille. Alfred Sirven prend son dernier repas aux Philippines, du riz cantonais. « Laissez-moi manger ou je vous mets la tête dans les légumes », lâche-t-il à un photographe philippin. On apporte un matelas. « Laissez-le se reposer », demande le commissaire Tosoc. « Je veux embrasser ma femme une dernière fois. C'est mon droit », dit M. Sirven, qui espère encore ne quitter les Philippines que samedi.

Le commandant de police français Jean-Paul Mounier passe plusieurs coups de fil. A Paris ? Il est très nerveux. A l'écart, le Français, le Philippin et Alfred Sirven ont un échange tendu. M. Mounier a le dernier mot. Finalement, tout ce monde s'engouffre dans deux voitures du NBI en direction de l'aéroport, où le vol LH 751 de la Lufthansa à destination de Francfort attend le prisonnier et les policiers français. M. Sirven aura juste eu le temps de téléphoner à Vilma Medina, sa compagne philippine.

Tout avait commencé le vendredi matin avec un tuyau venu de Hongkong et d'Interpol : Roberto Araza, le chauffeur d'Alfred Sirven et de Vilma, allait débarquer à Manille en provenance de Hongkong. Il est interpellé à la descente d'avion par des poli-

ciers philippins, accompagnés de leurs collègues français. Selon la version officielle, c'est lui qui « lâche le morceau », même si la police a fait appel à une autre source, qu'elle ne veut pas révéler : Alfred Sirven se cache à Tagaytay, centre de villégiature à 60 km au sud de Manille. La maison est « modeste », rapporte le *Philippine Daily Inquirer*. « Nous connaissions cette maison, nous y sommes passés souvent », rapporte M. Tosoc.

En début d'après-midi, un commando de police débarque sur les lieux. « Nous nous attendions à tomber sur une sécurité armée et nous étions préparés au pire », poursuit M. Tosoc. M. Sirven est seul dans son salon, devant un verre de vin. « Quand nous avons vu la scène, nous sommes retournés déposer nos armes dans nos voitures », ajoute-t-il. « J'abandonne. C'est fini », dit simplement M. Sirven aux flics venus l'arrêter. « Bonne chance, Alfred ! », lui a lancé un policier philippin quand il est monté dans la voiture. Une cavale de trois années a pris fin.

Au siège du NBI, Alfred Sirven avoue qu'il « espère que Vilma va rester là ». « Elle n'est pas mêlée à tout cela », affirme-t-il, alors que l'opinion générale estime que le « clan Medina » a utilisé l'argent d'Alfred Sirven pour le protéger en utilisant des informateurs et un réseau de résidences. Il nie : « Je n'ai commis aucun délit, je n'ai pas d'ar-

gent aux Philippines. Ces histoires de comptes bancaires sont du bidon, une fabrication de journalistes », a-t-il affirmé au cours d'une conférence de presse improvisée, vendredi en fin d'après-midi, au ministère de la justice.

### « JE RESTE UN HOMME LIBRE »

Mais à Tagaytay le monde de Vilma Medina s'est effondré. Samedi matin, c'est une femme brisée, seule et en larmes, qui répond au téléphone. Quand elle est revenue, vendredi en fin d'après-midi, elle a retrouvé sa maison vide, dans le plus grand désordre. « On nous a volé l'argent qui nous restait. Je n'ai plus que 500 pesos [moins de 100 francs]. Dites-moi que je l'aime, que je l'attendrai jusqu'à sa mort. C'est un homme bon », dit-elle.

De leur côté, les enquêteurs philippins affichent leur satisfaction. « Nous avons parcouru pratiquement tout le pays depuis un an, raconte Ricardo Diaz vendredi. Au plus fort des recherches, au moins cent hommes de cinq agences différentes lui couraient après dans tout le pays. Il avait beaucoup d'argent à sa disposition, ce qui lui a permis d'avoir un temps d'avance sur nous. »

En l'absence d'un traité d'extradition avec la France, les Philippines ont ordonné l'arrestation de Sirven en avril 2000 pour entrée illégale dans le pays. « Nous disons au

monde entier que nous avons repris les choses en main. Les Philippines ne sont plus un asile pour les fugitifs étrangers. Ce n'est plus un endroit sûr », a lâché, de son côté, le commissaire Andrea Domingo, chargé des services d'immigration. Pour la présidente Gloria Macapagal-Arroyo, qui a succédé à Joseph Estrada le 20 janvier, c'est une bonne affaire. Soupçonnés de complaisance, les services philippins se sont montrés efficaces.

Ultime coup d'éclat, avant de prendre l'avion vers Francfort, le fugitif lance : « Je suis une fabrication des médias. Je veux épargner des gens, en France et aux Philippines. Quand argent et politique se mêlent, il est difficile de s'en sortir. Je ne pense pas pouvoir laver mon nom. Gardez vos questions, je garde mes réponses. Vous n'êtes pas des juges. Je suis parti aux Philippines parce que je ne voulais pas qu'on m'interroge. Je voulais qu'on me laisse tranquille. Maintenant, je suis un prisonnier et, de toute façon, on m'interrogera, je n'ai pas le choix. Mais, en moi-même, je reste un homme libre, même derrière des barreaux. Je n'ai peur de rien », a-t-il dit aux journalistes. Un vieil homme fatigué mais apparemment prêt à en découdre. « Je suis comme toutes les vieilles gens : si on me contraint, c'est à ses risques et périls. »

Philippe Merlin et Jean-Claude Pomonti

## Grand absent des audiences, accablé par tous les prévenus, il pourrait faire basculer le procès Dumas

**QUE DIRA-T-IL ?** Rarement procès aura été autant suspendu aux déclarations d'un prévenu, tant ce que celui-ci pourra dire, ou non, demeure incertain. Alfred Sirven, qui n'a jamais été entendu par la justice française, confirmera-t-il tout ou partie de son éventuelle responsabilité dans le dossier soumis à la onzième chambre du tribunal correctionnel de Paris depuis le 22 janvier ? Ou niera-t-il ? Ainsi demeure le procès de l'ex-président du Conseil constitutionnel Roland Dumas, de son ancienne compagne Christine Deviers-Joncour et de l'ex-PDG d'Elf Loïc Le Floch-Prigent : suspendu à sa venue impromptue, dont chacun se réjouit officiellement sur le banc des prévenus. Mais intérieurement ?

S'il n'est pas retenu en Allemagne, Alfred Sirven devrait être présenté, détenu, lundi 5 février, devant le tribunal où il est renvoyé pour « abus de bien sociaux » et « complicité d'abus de biens sociaux ». Or l'ancien directeur d'Elf Aquitaine Internatio-

nal (EAI) a été, six jours d'audience durant, au centre des déclarations de ses six coprévenus : outre ceux déjà cités, l'ex-directeur d'Elf André Tarallo, l'administrateur délégué d'EAI Jean-Claude Vauche, et l'homme d'affaires Gilbert Miara. Le vide idéal sur lequel chacun a pu sans réserve s'appuyer. A croire les dépositions, toutes convergentes : dans l'ombre, Alfred Sirven était, chez Elf, le mystérieux deus ex-machina de cette affaire de gros sous.

### LA PROMESSE D'« UNE CLÉ EN OR »

Ainsi, selon André Tarallo, c'est M. Sirven qui était à l'origine du premier contrat de travail de Christine Deviers-Joncour, embauchée par Elf en juillet 1989, un emploi que l'accusation estime de complaisance et dont le bénéficiaire assure qu'il lui a été octroyé en remerciement de l'influence exercée par Roland Dumas pour la nomination de M. Le Floch-Prigent à la tête du groupe, un mois

plus tôt (ce que M. Dumas nie catégoriquement). C'est toujours M. Sirven, cependant, qui aurait dit à André Tarallo que cet emploi avait été concédé « à la demande de Roland Dumas ».

Jean-Claude Vauche a-t-il indiqué que c'était M. Sirven qui lui avait demandé d'établir, à partir de 1990, les contrats de travail destinés à verser à M<sup>me</sup> Deviers-Joncour une large partie de ses salaires en Suisse, de lui attribuer une carte bancaire au nom de la société (pour des débits mensuels moyens de 30 000 francs) et de la loger gracieusement dans un confortable appartement (d'une valeur locative mensuelle de 20 000 francs). M. Vauche a aussi précisé qu'il revenait à M. Sirven d'avoir accordé, en décembre 1990, 300 000 francs destinés à compenser l'achat d'une douzaine de statuettes antiques, dont la moitié a été offerte à M. Dumas.

M<sup>me</sup> Deviers-Joncour n'a eu de cesse, à la barre, d'impliquer « Alfred »

Affirmant avoir été embauchée comme « agent de liaison » entre le Quai d'Orsay (en fait Roland Dumas lui seul) et le groupe pétrolier, elle s'est, à maintes reprises, présentée comme l'envoyée spéciale de M. Sirven. Soutenant qu'il n'avait jamais arrêté de faire pression sur elle pour qu'elle marque de son assiduité l'ancien ministre des affaires étrangères entre 1989 et 1993, elle a assuré que c'était lui qui lui avait promis « une clé en or [le somptueux appartement de la rue de Lille, à Paris] pour abriter [ses] amours » avec Roland Dumas et qui était donc à l'origine du versement, en mars 1991, d'une commission de 14 millions de francs.

Enfin, M<sup>me</sup> Deviers-Joncour a affirmé que c'était en raison du travail mené pour lui auprès de Roland Dumas dans l'affaire des frégates vendues, en août 1991, par Thomson à Taïwan, qu'elle obtint la deuxième commission de 45 millions de francs. Gilbert Miara, son autre compagnon, sur le compte

duquel transitèrent les fonds et qui en conserva 13,5 millions, a déclaré qu'il pensait même que ces sommes étaient payées par M. Sirven « sur ses deniers personnels ». « C'est Sirven qui a tout managé », a lancé son avocat, M<sup>me</sup> Jean-Yves Liénard. C'est de l'escroquerie. Mais comme l'escroquerie est prescrite, on en a fait un abus de biens sociaux. »

### « UNE SORTIE DE DEUXIÈME SERVICE »

Moins vindicatif à l'égard de son ancien bras droit, Loïc Le Floch-Prigent s'est présenté comme un patron implicitement trahi, malgré des liens professionnels et amicaux anciens. « On peut espérer avoir des réponses aux questions qui n'en avaient pas », a laconiquement commenté M<sup>me</sup> Olivier Metzner, son avocat, à l'annonce de l'arrestation de M. Sirven. Au cours de l'audience, André Tarallo a attesté que l'ex-PDG d'Elf n'avait pas été mis au courant de l'embauche de M<sup>me</sup> Deviers-Joncour. Seule cette dernière s'étonnait

fortement de ce que M. Le Floch-Prigent l'avait ainsi oubliée. Et la défense de l'ex-PDG entreprit de tirer parti des faiblesses de l'instruction, qui n'a pu déterminer quel avait été le véritable donneur d'ordre des commissions, pour ériger une cloison étanche entre Alfred Sirven et lui.

Pour sa part, Roland Dumas, qui nie avoir jamais sollicité auprès du numéro deux d'Elf quoi que ce fût, a indiqué qu'il estimait qu'un circuit parallèle d'informations avait été constitué au sein du groupe pétrolier, « une sorte de deuxième service ». Son avocat, M<sup>me</sup> Jean-René Farthouat, déclarait, vendredi 2 février, que l'ancien ministre « se réjouissait » de son arrestation. « Ne pardons jamais de vue que le personnage central de cette affaire, c'est Sirven, avait ainsi lancé M. Dumas, mercredi 24 janvier, au procureur. Quand vous l'aurez retrouvé, il vous le confirmera ! » A voir.

Jean-Michel Dumay



## La victoire de trois juges

L'ARRESTATION d'Alfred Sirven, au terme d'une fuite de près de quatre ans, n'apparaît pas seulement comme un succès policier. Cet épilogue inespéré constitue aussi une divine surprise pour les trois juges d'instruction en charge de l'affaire Elf, Eva Joly, Laurence Vichnievsky et Renaud Van Ruymbeke. Pourtant, l'instruction de ce dossier, devenu tentaculaire au fil des ans, avait été marquée par plusieurs ratés, notamment dans le cadre des recherches visant M. Sirven.

Ouverte le 18 avril 1994 au cabinet de la seule Eva Joly, l'enquête portait à l'origine sur les conditions du renflouement par Elf des sociétés de l'homme d'affaires Maurice Bidermann. A cette date, le dossier ne semblait pas devoir déboucher sur une affaire d'Etat. Quant à M<sup>me</sup> Joly, elle n'était encore qu'une juge parmi d'autres à la galerie financière du palais de justice de Paris. D'origine norvégienne, Eva Joly avait été nommée au tribunal de Paris en 1992, à l'âge de quarante-neuf ans, onze ans seulement après avoir entamé sa carrière de magistrate comme substitut, à Orléans.

### DES RETARDS INCOMPRÉHENSIBLES

Après quelques mois d'enquête, M<sup>me</sup> Joly avait mené une première série d'opérations spectaculaires qui allaient la faire accéder à la célébrité. La magistrate avait notamment dépêché la brigade financière au domicile et au siège des sociétés de Maurice Bidermann, le 21 décembre 1995, soit le lendemain de la nomination de Loïk Le Floch-Prigent à la tête de la SNCF. Six mois plus tard, le 4 juillet 1996, elle faisait placer en détention provisoire, après l'avoir mis en examen, l'ancien président d'Elf, provoquant une onde de choc dans la classe politique et dans l'opinion publique. Le 6 août, Alfred Sirven, convoqué à la brigade financière, faisait une première fois faux bond aux enquêteurs.

Au fil des investigations policières, le rôle de M. Sirven dans les détournements de fonds orchestrés au préjudice d'Elf entre 1989 et 1993 apparaît alors de plus en plus central. Le 13 juin 1997, l'ancien directeur chargé des affaires générales du groupe pétrolier est l'objet d'un premier mandat d'arrêt international, visant des faits de « complicité et recel d'abus de biens sociaux ». Quelques semaines auparavant, la présidence du

tribunal de grande instance a désigné Laurence Vichnievsky pour épauler Eva Joly. Cette dernière, placée sous protection policière depuis un an, avait sollicité le renfort d'un second juge, invoquant la gravité du dossier et des « pressions » pesant sur sa personne. Nul doute que le cambriolage au siège de la brigade financière, où des documents relatifs à l'affaire Elf avaient été dérobés en avril 1997, avait achevé de convaincre la présidence du tribunal de la nécessité de donner davantage de moyens aux enquêteurs.

Très rapidement complices, les deux magistrats vont former un tandem complémentaire. Cadette de douze ans d'Eva Joly, Laurence Vichnievsky avait été nommée à la galerie financière du tribunal de Paris après un passage au ministère de la justice. Le 30 mars 1998, le duo délivre contre M. Sirven un nouveau mandat d'arrêt international visant des « abus de biens sociaux » relatifs, cette fois, aux avantages consentis par Elf à Roland Dumas et Christine Deviers-Joncour. Le 5 janvier 1999, *Le Monde* révèle que M. Sirven n'est recherché par Interpol dans 177 pays que depuis le 9 décembre 1998. Jusque-là, les deux mandats d'arrêt n'avaient été diffusés qu'en Suisse. Cet incompréhensible retard, fruit d'un dysfonctionnement judiciaire, alimentera de nombreuses interrogations sur la volonté de la justice française de rechercher réellement M. Sirven.

Les suspicions s'accroîtront lorsque *Paris-Match* indiquera, au cours de l'été 1999, avoir trouvé la trace du fugitif à Manille, ce que n'étaient pas parvenus à faire les enquêteurs. La traque de M. Sirven va dès lors constituer une priorité de l'enquête. Une volonté encore accentuée à partir de la désignation, en avril 2000, d'un troisième juge pour instruire l'affaire Elf aux côtés de M<sup>me</sup> Joly et Vichnievsky. Sous l'impulsion de Renaud Van Ruymbeke, qui avait conduit, à la cour d'appel de Rennes, des instructions relatives au financement du PS et de l'ex-Parti républicain, les juges vont obtenir du ministère de l'Intérieur l'envoi aux Philippines de policiers dotés de moyens importants. Une initiative parfois accueillie avec scepticisme mais finalement couronnée de succès.

Fabrice Lhomme

# Les magistrats chargés de l'affaire Elf ont mis un an à comprendre le rôle central joué par Alfred Sirven

LA PREMIÈRE MENTION du nom d'Alfred Sirven dans le dossier judiciaire de l'affaire Elf remonte au 1<sup>er</sup> février 1996 à 17 heures. A cette date, la juge d'instruction Eva Joly recueille la déposition de l'ancien directeur adjoint des services financiers du groupe pétrolier, Michel Moreau, qui dit avoir été progressivement écarté de ses responsabilités après l'installation, à la tête de l'entreprise, en 1989, de Loïk Le Floch-Prigent. « Dans les trois premiers mois qui ont suivi » l'arrivée du nouveau PDG, rapportait-il, celui-ci avait appelé à ses côtés « six personnes, dont certaines prétendaient être membres du Grand Orient de France » et dont « les méthodes étaient détestables ». Et le témoin de mentionner, dans cet ordre : Alfred Sirven, Alain Guillon, Hubert Le Blanc-Bellevaux, Maurice Mallet, Alain Bechtel, Pierre Fa.

Cinq ans plus tard, à l'exception de M. Mallet, tous sont poursuivis par la justice pour avoir contribué, à des titres divers, aux détournements commis au préjudice du groupe Elf Aquitaine entre 1989 et 1993, aujourd'hui estimés à quelque 3 milliards de francs. Quoique désigné, dans ce procès-verbal initial, comme le personnage le plus influent de l'entourage de M. Le Floch-Prigent, « au courant de tout ce que faisait la direction financière », grâce à « un informateur interne » et lui-même directement chargé de certaines opérations, M. Sirven fut toutefois considéré, durant les premiers mois de l'enquête, comme un personnage secondaire : un régisseur davantage qu'un conseiller, un homme de main plus qu'une éminence grise.

Première mise en examen de la procédure, l'épouse divorcée de M. Le Floch-Prigent, Fatima Belaid, dénonçait, dès le mois de mars 1996, les « menaces » qu'aurait proférées à son encontre l'omniprésent Alfred Sirven. Ancien directeur adjoint du secteur du raffinage au sein d'Elf, Marc Cossé racontait à la juge comment il s'était opposé au même M. Sirven, en 1990, lors du rachat de sites pétroliers en mer du Nord détenus par la compagnie américaine Oxy Petroleum, parce

que le montant de la transaction et des commissions lui paraissait excessif. Après avoir été menacé par celui qui portait alors le titre passe-partout de directeur des affaires générales, M. Cossé avait été impressionné au point de déposer une lettre chez un avocat, à lire au cas où il lui arriverait malheur...

En mai 1996, les investigations s'orientaient vers les opérations immobilières du groupe Elf, confiées à un autre membre de la garde rapprochée de M. Le Floch-Prigent, Jean-

de francs par an, dont il usait à discrétion – et en espèces –, puis la présidence d'Elf-Aquitaine International, filiale genevoise à partir de laquelle il attribua des salaires de complaisance à de nombreux bénéficiaires, qui n'ont pas tous été identifiés. Autant de soupçons que M<sup>me</sup> Joly devait invoquer, le 4 juillet 1996, dans le texte de l'ordonnance de placement en détention provisoire de M. Le Floch-Prigent, accusant ce dernier d'avoir mis les anciens « réseaux » du grou-

pe Elf sous la coupe de quelques proches pour en faire « des outils de détournements organisés », dans un « but d'enrichissement personnel de sa famille et de ses amis ».

### Les Taïwanais n'auront pas accès au dossier des frégates

Les représentants de Taïwan n'auront pas accès à l'instruction conduite à Paris sur l'affaire des frégates. Les juges Eva Joly et Laurence Vichnievsky ont officiellement déclaré « irrecevable », le 30 janvier, la constitution de partie civile introduite par le contre-amiral Gong Chia Cheng, au nom de la marine taïwanaise, acheteur des fameuses frégates vendues par Thomson-CSF en 1991.

L'émissaire de Taïpeh avait invoqué, le 25 octobre, « un préjudice » éventuellement subi par son pays en raison du paiement, par Thomson, de commissions occultes sur ce contrat, qui ont avoisiné 2,5 milliards de francs. L'enquête confiée au juge français portant sur « une tentative d'escroquerie » au préjudice du groupe d'électronique, qui avait refusé d'acquiescer le pourcentage réclamé, à travers une société-écran suisse, par Alfred Sirven et Christine Deviers-Joncour, les juges ont estimé la question des commissions versées à d'autres intermédiaires étrangère à leur saisine.

François Pagès. Outre les montants occultes dégagés lors de transactions sur des immeubles et des terrains, en France et à l'étranger, les recherches visaient l'acquisition par Elf, en 1991, d'une vaste propriété située à Louveciennes (Yvelines), dont le propriétaire était un familier de François Mitterrand, le radiologue Laurent Raillard. Dès leurs premiers interrogatoires respectifs, les 29 et 30 mai 1996, M. Pagès comme M. Raillard attribuaient la responsabilité de cette opération à M. Sirven.

### PERSONNAGE OMNIPOTENT

Plusieurs anciens dirigeants du groupe devaient ensuite confirmer, devant les enquêteurs, l'omnipotence du personnage, exerçant son autorité à la fois sur les hommes et sur l'argent : après avoir réorganisé les « ressources humaines » du groupe, il s'était vu attribuer une « réserve » de 10 millions

de localiser Sirven, en fuite depuis près de trois ans. Le 4 avril, un nouveau mandat d'arrêt est lancé à son encontre.

● 26 janvier 2000. L'ancien ministre des finances, Dominique Stauss-Kahn, est mis en examen pour avoir fait prendre en charge les salaires de sa secrétaire par Elf.

● 29 février 2000. Démission de Roland Dumas du Conseil constitutionnel.

● 19 juin 2000. Le procès Dumas-Deviers-Joncour est reporté pour raisons médicales.

● 19 septembre 2000. Un quatrième mandat d'arrêt est lancé contre Alfred Sirven.

● 7 décembre 2000. Une information judiciaire pour « falsification de document administratif » est ouverte après la découverte du faux passeport utilisé par Alfred Sirven aux Philippines.

● 22 janvier 2001. Ouverture du procès Dumas en l'absence d'Alfred Sirven.

● 2 février 2001. Arrestation d'Alfred Sirven à Manille.

### COMMISSIONS TOUS AZIMUTS

Depuis lors, les directions multiples de l'enquête n'ont cessé d'accréditer le rôle central joué par M. Sirven dans les détournements perpétrés. Il est l'homme qui ordonna les versements occultes lors du rachat par Elf de la raffinerie allemande de Leuna (300 millions de francs), en Espagne lors du rachat de la compagnie Ertolo (400 millions), celui qui supervisa le transfert des milliards de francs de commissions versées tous azimuts par les hommes d'Elf, ayant la haute main sur une galaxie bancaire de plusieurs dizaines de comptes, sous couvert de sociétés écrans. « Alfred Sirven est le seul à même de présenter une vision de l'ensemble du contenu de chacun des versements », a ainsi expliqué aux juges l'autre homme fort du groupe Elf, André Tarallo.

Ecrivant à ses homologues français le 24 juin 1998, le juge genevois Paul Perraudin, chargé du versant helvétique de l'affaire Elf, estimait à 1 milliard de francs les sommes captées à son profit ou par son intermédiaire. Désormais réévalués à 1,5 milliard, ces détournements ont été convertis en argent liquide à hauteur d'au moins 243 millions de francs entre juillet 1990 et mars 1996 et rapatriés en France par un réseau de passeurs répondant au nom de code « Oscar » (*Le Monde* du 21 décembre 2000). Dans le même temps, M. Sirven avait acheté, à Paris, pour 35 millions de francs de bijoux qui n'ont jamais été retrouvés...

Sur la destination de ces filières comme sur son rôle dans l'affaire des frégates de Taïwan et ses relations avec Roland Dumas – dont les agendas, saisis par les juges, attestent qu'il eut plusieurs tête-à-tête avec l'homme d'Elf – les questions restent en suspens. Une fois rentré en France, Alfred Sirven décidera seul s'il veut ou non aider les juges à rattraper le temps perdu.

Hervé Gattegno

## Une affaire aux multiples ramifications

● 7 juillet 1994. La Commission des opérations de Bourse (COB) dénonce le renflouement douteux du groupe textile français Bidermann par Elf Aquitaine, dirigé alors par Loïk Le Floch-Prigent.

● 18 août 1994. Une information judiciaire pour « abus de biens sociaux, abus de confiance, complicité et recel » est confiée à la juge d'instruction Eva Joly.

● 6 mai 1995. Le successeur de M. Le Floch-Prigent, Philippe Jaffré, porte plainte et se constitue partie civile au nom d'Elf Aquitaine.

● 26 mars 1996. Fatima Belaid, ancienne épouse de M. Le Floch-Prigent, est mise en examen. Maurice Bidermann, dirigeant du groupe du même nom, est mis en examen et placé en détention provisoire de mai à juillet 1996.

● 3 juillet 1996. André Tarallo, PDG d'Elf-Gabon, est mis en examen et placé sous contrôle judiciaire.

● 5 juillet 1996. Loïk Le Floch-Prigent est mis en examen et placé en détention provisoire jusqu'au 23 décembre. Il sera ensuite mis en examen à de nombreuses reprises dans les différents volets de l'affaire.

● 28 février 1997. L'homme d'affaires André Guelfi est mis en examen et incarcéré, dans une affaire de commission versée par Elf pour la négociation d'un contrat au Venezuela.

● 28 avril 1997. Un réquisitoire supplétif pour « abus de biens sociaux et recel » est délivré à la juge Joly afin qu'elle enquête sur des commissions douteuses versées en 1992 par Elf lors du rachat de la raffinerie allemande de Leuna.

● 7 mars 1997. Ouverture d'une information judiciaire concernant l'intervention dénoncée par Thomson d'un intermédiaire chinois, proposé par Elf pour faciliter la vente de frégates à Taïwan en 1990.

## Matignon se réjouit de l'arrestation, les responsables politiques réservent leurs commentaires

« C'EST UNE BONNE, une très bonne nouvelle », indiquait-on dans l'entourage de Lionel Jospin, vendredi 2 février, à propos de l'arrestation d'Alfred Sirven à Manille. En déplacement en Haute-Garonne, le premier ministre s'est d'ailleurs personnellement « réjoui » que « très bientôt maintenant, cette personne soit remise aux autorités judiciaires de notre pays ». « Cela prouve que l'Etat et le gouvernement ont fait leur travail et que, au bout du compte, les gens qui essaient d'échapper à la justice de leur pays à un moment ou à un autre se retrouvent devant leur justice », a-t-il indiqué, avant de souligner que « dans cette affaire, nous avons mis tous les moyens de police à la disposition des autorités judiciaires pour qu'elles puissent remplir leur mission ».

Dès que l'information lui est parvenue, en début de matinée, le directeur de cabinet de M. Jospin, Olivier Schrameck, a convoqué dans son bureau de Matignon ses homologues des affaires étrangères, de la justice, de l'intérieur et de la défense. L'objectif était alors d'assurer au plus vite le retour d'Alfred Sirven sur le territoire français, car à Matignon, on ne cachait pas ses craintes de voir le prisonnier s'échapper ou sa sécurité menacée, aussi longtemps qu'il restait aux Philippines. Toutes les éventualités ont été

envisagées, du vol régulier d'Air France – qui n'a pas pu être pris à temps, en raison des procédures exigées à Manille – à l'affrètement d'un avion spécial, venue de métropole ou de Nouvelle-Calédonie. Finalement, le vol régulier de la Lufthansa a été retenu. On affirmait alors, à Matignon, qu'Alfred Sirven serait à Paris samedi matin, à 9 heures. C'était compter sans la volonté des juges allemands qui a manifestement pris de court les autorités françaises (lire ci-contre).

### « JE NE CONNAIS PAS CE PERSONNAGE »

Si le gouvernement s'est publiquement prévalu de l'arrestation de M. Sirven, les autres responsables politiques se montraient moins disert. A l'Elysée, on se refusait à tout commentaire sur cette affaire. Sollicité par *Le Monde*, Charles Pasqua, président du RPF, n'a pas souhaité non plus commenter cette arrestation, estimant avoir déjà tout dit. « Si des gens qui travaillaient avec moi étaient payés par Elf en même temps, je ne pouvais que l'ignorer », avait-il déclaré en décembre 1999, alors que plusieurs de ses proches figuraient sur la liste des salariés de la filiale suisse Elf Aquitaine International (EAI), alors présidée par M. Sirven.

L'ancien ministre Michel Charasse indique, pour sa part, qu'il s'interroge seulement sur la

durée de l'instruction de M. Sirven. Mais « comme ministre, je n'avais pas la tutelle des entreprises publiques et je n'ai jamais eu connaissance des affaires d'Elf », affirme le sénateur (PS) du Puy-de-Dôme. « Je ne connais pas ce personnage que je n'ai jamais vu », insiste-t-il. Arnaud Montebourg, député (PS) de Saône-et-Loire et rapporteur de la mission d'information sur les paradis fiscaux, qualifie cette arrestation de « victoire dans la lutte antiblanchiment ». « Il n'a sans doute pas intérêt à balancer des gens, explique-t-il. A moins que ce soit du gros poisson qui lui permettrait alors de passer pour un enfant de chœur. »

Thierry Jean-Pierre, trésorier de Démocratie libérale, se « réjouit », lui aussi, de cette arrestation. Il prévient que « s'il y a un détenu à protéger en France, c'est bien celui-là ». L'ancien juge d'instruction souligne qu'« au vu des implications, notamment politiques, de l'affaire Elf, le procès Dumas est assez anecdotique ». Il s'agit, selon lui, d'une « affaire d'Etat considérable ». Il y a, ajoute-t-il, « un certain nombre de responsables politiques et économiques qui ne doivent pas se réjouir de son arrestation ».


Service France

CALVITIE

**Des cheveux naturels et définitifs.**

**Microgreffes.**

**Découpe folliculaire sous microscope.**




renseignement et documentation sur simple demande:

**TEL: 01 53 83 79 79**

3615 INFO CHAUVE 0.45€ le min

[www.clinique-matignon.com](http://www.clinique-matignon.com)



**CLINIQUE MATIGNON**

5, AVENUE MATIGNON 75008 PARIS

# Professionnels et pouvoirs publics cherchent des solutions pour prévenir les suicides d'adolescents

Le centre Abadie, à Bordeaux, apporte un soutien à des jeunes qui ont tenté de se donner la mort

Selon une étude de l'Institut national de la santé et de la recherche médicale, menée dans 21 établissements scolaires de Gironde, une fille sur cinq

et un garçon sur dix fréquentant l'infirmerie scolaire ont déjà fait une tentative de suicide. Les insuffisances des politiques de prévention menées par

les pouvoirs publics sont soulignées. Au sein du CHU de Bordeaux, le centre Abadie accueille des adolescents qui ont tenté de se suicider.

## BORDEAUX

de notre envoyé spécial

A première vue, le centre Abadie ressemble à un service hospitalier comme les autres. L'unité médico-

## REPORTAGE

La vie au centre Abadie alterne temps libres, entretiens médicaux et rendez-vous communs

psychologique du docteur Xavier Pommereau occupe un long couloir aux murs blancs, qui s'étire au quatrième étage d'une annexe du CHU de Bordeaux. Punaisés sur un panneau, des dessins un peu morbides mettent en garde le visiteur. « La mort ne résout rien », avertit « Miss cimetière », le visage barré par un sourire carnassier. « Help ! », supplie un personnage de film d'horreur, bras écartés, un paquet cadeau ensanglanté à ses pieds. Légende : « Un seul obstacle au grand amour : vous ! » Au bout du couloir, une grande pièce commune fait office de bibliothèque et de salle de télévision. Un punching-ball est suspendu au plafond, exutoire des mauvais jours. Au fond, le « mur des tags » permet à chacun d'écrire ses angoisses ou ses petits messages personnels : « maman, je t'aime », « je vous hais ! » ou, plus prosaïque, « je veux sortir d'ici, je me fais chier ».

Au centre Abadie, les fenêtres des chambres n'ont pas de poignée et la majorité des patients ont entre quinze et dix-sept ans. Envoyés par les services d'urgences, ils ont essayé de se suicider ou sont venus à la demande de leurs parents, inquiets de leur comportement dépressif. Ce sont

des filles, pour la plupart ; en général, les garçons ne se ratent pas. Vêtus de leurs habits de tous les jours, les jeunes vont de chambre en chambre, discutent en petits groupes, écoutent de la musique ou lisent des bandes dessinées.

Destinée à permettre le contact et le dialogue tout en favorisant la réflexion sur soi, la vie du service alterne temps libres, entretiens avec l'équipe médicale et rendez-vous communs : groupes de parole, repas collectifs, ateliers de peinture ou de gym. Après quarante-huit heures d'isolement, les visites sont autorisées. D'une durée de dix à quinze jours, le séjour au centre Abadie se veut une période de transition, un « sas » qui permet de faire le point. « Il ne s'agit pas de soigner en deux semaines mais de profiter de ce passage pour décanter les choses, chez les suicidants et leur famille », explique le docteur Pommereau. A la tête du centre Abadie depuis sa création, en 1992, le psychiatre dirige une équipe de trente personnes, dont deux assistantes sociales. Occupés en permanence, les quinze lits du service accueillent des adolescents et de jeunes adultes (14-25 ans) de toute la France.

Cette semaine-là, Maud est la plus « vieille » du groupe. Agée de 23 ans, elle fait office de grande sœur. Un foulard sur la tête, une jupe longue jusqu'aux chevilles, la jeune femme esquisse un sourire triste sur un visage fatigué. Elle a déjà fait six tentatives de suicide, des « TS », comme elle dit. La première à quinze ans, la dernière le jour de l'an, après la rupture avec Thomas, son petit ami. « Là, je suis partie en live. Je voulais venir ici, sinon je passais sous le train, se sou-

vient Maud. J'ai peur de souffrir, je prends toujours de gros cocktails de médicaments. »

La jeune femme a passé le diplôme d'infirmière psychiatrique. « Pour aider les autres grâce à ma propre expérience », explique-t-elle. Récemment, elle s'est mise à écrire un roman, l'histoire d'un homme, racontée à la première personne. Pour expliquer ses difficultés, elle évoque une enfance marquée par des sévices, des « violences psychiques », « l'inceste latent » d'un père adoptif. Résultat, un mal-être qui lui colle à la peau. « Je refuse ma féminité, je n'ai pas confiance en moi, je ne m'aime pas. Je suis toujours en train de me demander si je suis belle ou pas trop grosse, analyse Maud. Mon problème justement, c'est que je suis dans l'analyse permanente, même quand je dors. »

## « L'IMPRESSION DE TOUT RATER »

Vanessa, seize ans et demi, élève en première littéraire près de La Rochelle, a fait sa première tentative de suicide en novembre 2000, en avalant une surdose d'antidépresseurs. Dans sa chambre du centre Abadie, un bouquet de fleurs et Albert, son ours en peluche. Suivie par un psychiatre depuis un an, elle a craqué, elle aussi, en perdant son petit copain. « Quand il m'a abandonnée, je me suis dit qu'il valait mieux que je meure, que ça ferait plaisir à tout le monde et qu'au moins, je serais tranquille », affirme Vanessa.

L'adolescente ressasse un sentiment de dévalorisation et de culpabilité. « J'ai l'impression de toujours tout rater. Après ma tentative de suicide, j'étais encore déçue de moi, je me suis dit que j'étais vraiment minable », avoue Vanessa. Chez elle, pas

de problèmes de famille, mais la peur de décevoir les attentes supposées ou réelles des parents. « Il fallait que je sois parfaite, serviable, polie. Il y avait trop de pressions, je me suis mise à faire tout le contraire. J'ai l'impression d'avoir tout gâché. » Autre facteur de malaise : la difficulté d'assumer les réalités de la vie et le passage vers l'âge adulte. « Tout le monde dit qu'on a tout pour être heureux mais aujourd'hui, quand on est jeune, on se pose plus de questions qu'avant. Il y a le chômage, le sida. On n'a pas une vie toute tracée », déplore Vanessa, qui s'empare contre les « choses horribles » et la « méchanceté » du monde des adultes.

La veille de son départ, l'adolescente avoue appréhender le retour à la maison et à l'école, après deux semaines passées dans le cocon du centre Abadie. Et d'évoquer les autres « qui ne comprennent pas et qui vous regardent comme un extraterrestre », la peur de « retrouver ses problèmes et d'y faire face ». Vanessa a pourtant bien conscience qu'elle ne peut pas y échapper : « Ici, il y a toujours quelqu'un pour vous écouter mais ma vie n'est pas là et il faut bien sortir un jour. » Pour la jeune fille, la tentative de suicide a été le point de départ d'un cheminement intérieur qu'elle estime fructueux. « Je ne regrette pas d'avoir essayé de me suicider. Si je ne l'avais pas fait, je ne serais pas venue là et je n'aurais pas autant réfléchi à tout ça », constate-t-elle. L'adolescente tire un bilan positif de son séjour au centre Abadie et se veut optimiste. « Venir ici, c'était ma dernière chance. J'étais au bout de ma vie et j'espère qu'une nouvelle va commencer. »

Frédéric Chambon

# La deuxième cause de mortalité parmi les 15-24 ans

UNE FILLE sur cinq et un garçon sur dix fréquentant l'infirmerie scolaire ont déjà fait une tentative de suicide. C'est l'inquiétant constat de l'étude publiée, jeudi 1<sup>er</sup> février, par l'Institut national de la santé et de la recherche médicale (Inserm). Quelques jours avant la cinquième Journée nationale de prévention du suicide, lundi 5 février, cette enquête confirme l'ampleur du phénomène chez les jeunes. Elle a été menée dans 21 établissements scolaires de la Gironde auprès de 1 000 élèves de 11 à 21 ans, sous la direction de Marie Choquet, directeur de recherches à l'Inserm, et de Xavier Pommereau, chef de l'unité médico-psychologique de l'adolescent à Bordeaux (lire ci-dessus).

Au niveau national, le suicide représente la deuxième cause de mortalité parmi les 15-24 ans, après les accidents de la route. L'étude de l'Inserm montre que les « suicidants » sont de plus en plus précoces : les trois quarts avouent avoir essayé de mettre fin à leurs jours avant leurs quinze ans. Par rapport aux autres adolescents, ils sont trois fois plus nombreux à avoir fait une fugue, ils fument et boivent davantage. Ils ont subi plus souvent des violences physiques ou sexuelles.

Malgré tout, contrairement aux idées reçues, les jeunes suicidaires ne sont pas forcément isolés et repliés sur eux-mêmes. De plus, loin de fuir le contact avec le corps médical, ce sont des

« multi-consultants » qui fréquentent régulièrement le médecin scolaire ou le psychiatre. Ils s'adressent aux infirmières en étant déjà pris en charge, sans forcément le leur dire. Intervenant de première ligne avec les jeunes en détresse, les infirmières ont parfois du mal à prendre leur douleur en compte ou à les orienter vers la personne adaptée. « Les jeunes qui vont mal consultent, mais le monde scolaire et les spécialistes ne se connaissent pas et ils interagissent très peu », déplore M<sup>me</sup> Choquet.

## ÉPARPILLEMENT ET MANQUE DE COORDINATION

Ce discours rejoint les critiques sur l'éparpillement et le manque de coordination de la politique de santé en matière de suicide. « L'aspect positif depuis quelques années, c'est que l'Etat reconnaît le suicide comme un problème important de santé publique. Mais il y a toujours aussi peu de concertation et d'échange », constate le docteur Pommereau. Le psychiatre déplore également le manque de moyens de certains services hospitaliers ainsi que l'insuffisance du contrôle exercé sur les nombreuses lignes d'écoute et associations d'aide psychologique. En la matière, « une évaluation plus fine est nécessaire », a d'ailleurs officiellement recommandé la conférence de consensus organisée en octobre 2000 sous l'égide de l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation en santé (Anaes).

Dans ce domaine, la direction générale de la santé évoque, elle, une « charte qualité » et fait du public jeune « la priorité des priorités » dans la lutte contre le suicide. Par ailleurs, elle fait valoir un important effort financier en faveur des départements dépourvus de lits en pédo-psychiatrie. Dans le cadre de sa « stratégie d'actions face au suicide » pour la période 2000-2005, le secrétariat d'Etat à la santé et aux handicapés, de son côté, a programmé 2 millions de francs par an pour les actions de prévention. Il prévoit également un important effort en matière de formation des intervenants de première ligne, comme les infirmières scolaires et les médecins généralistes.

Organisatrice de la journée du 5 février, l'Union nationale pour la prévention du suicide (UNPS) regroupe une vingtaine d'associations spécialisées dans l'aide psychologique et la prévention. Son président, Michel Debout, souligne le danger de focaliser l'action publique sur les adolescents, au détriment des adultes, eux aussi touchés par le phénomène. « La mort d'un jeune paraît toujours plus scandaleuse », reconnaît M. Debout. Mais il faut faire attention à ne pas stigmatiser et passer à côté de la réalité du phénomène pour le reste de la population. » Et de rappeler que, pour les 25-34 ans, le suicide est la première cause de mortalité.

F. Ch.

# La Commission nationale des droits de l'homme s'oppose au clonage humain thérapeutique

REMIS le 31 janvier à Lionel Jospin, un avis de la Commission nationale consultative des droits de l'homme (CNCDH) se prononce contre la légalisation - souhaitée par le gouvernement - du clonage humain à des fins thérapeutiques. La CNCDH ouvre ainsi officiellement le débat sur l'un des aspects les plus controversés de la révision des lois de bioéthique, qui doivent être soumises au Parlement lors du premier semestre de 2001. La CNCDH avait, dans les derniers jours du mois de décembre, été saisie par le premier ministre de l'avant-projet de loi « tendant à la révision des lois de 1994 relatives à l'éthique biomédicale » (Le Monde du 25 décembre 2000). Estimant que le texte qui lui est soumis est, sur bien des points, conforme à l'avis qu'elle avait donné le 29 juin 2000 (Le Monde du 13 juillet 2000), la CNCDH se démarque, sur le clonage thérapeutique, de l'arbitrage rendu par Lionel Jospin.

Sans utiliser explicitement le terme de « clonage thérapeutique », le

texte de l'avant-projet de loi prévoit le « prélèvement de cellules » sur des personnes volontaires et la possible inclusion du noyau de ces cellules dans des ovocytes préalablement énucléés afin de constituer des embryons. Ces derniers ne pourraient être utilisés à des fins procréatives mais pourraient néanmoins être cultivés afin de fournir des « cellules souches », dont l'utilisation soulève aujourd'hui, de l'avis des biologistes, de nombreux espoirs thérapeutiques. S'il était adopté, ce texte ferait de la France le deuxième pays, après la Grande-Bretagne, à autoriser le clonage thérapeutique par voie législative.

## RISQUE DE « BANALISATION »

La CNCDH redit être favorable à la possibilité d'une recherche utilisant des embryons humains conçus in vitro et ne faisant plus l'objet d'un projet parental (embryons dits « surnuméraires »). Elle explique, en revanche, avoir été « très partagée » sur la réponse à donner au sujet de la constitution de lignées de cellules

souches embryonnaires. « L'importance du pas à franchir en ce qui concerne les principes est reconnue de tous, de même, en sens contraire, qu'il n'est pas fait d'objection à la constitution de lignées à partir de cellules issues de sang fœtal, du cordon ombilical ou de cellules adultes », peut-on lire dans le texte remis au premier ministre. Une partie, minoritaire, des 107 membres de cette commission se sont prononcés en faveur d'une autorisation de telles recherches. Ces membres ont avancé que si l'intérêt thérapeutique de ces travaux était confirmé par des recherches poursuivies, à l'étranger, la France serait amenée à les utiliser « sans s'être impliquée dans les responsabilités éthiques ».

A l'inverse, une majorité des membres de la CNCDH a estimé que la décision devant être prise « est de celles qui ne peuvent intervenir dans la précipitation et au nom seulement d'un intérêt scientifique, si légitime soit-il ». Ces membres expriment notamment leurs inquiétudes quant aux risques d'une « banalisation »

de l'utilisation des embryons humains. Se rangeant à l'avis du groupe européen d'éthique, que préside Noëlle Lenoir, et au nécessaire respect d'une « approche de précaution », la commission estime, en conclusion, qu'« il appartiendra au Parlement, lorsque le dilemme scientifique sera éclairci, de se prononcer sur une ouverture qui est aujourd'hui, selon la CNCDH, prématurée ».

Ce texte comporte en annexe la position spécifique défendue par Mgr Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris. Opposé au clonage thérapeutique, Mgr Lustiger est aussi hostile aux recherches conduisant à la destruction d'embryons humains surnuméraires actuellement conservés par congélation. Il critique l'absence de mention explicite du clonage thérapeutique. « Il aurait mieux valu dire clairement ce que l'on est prêt à accepter ou non », écrit-il. Il s'agit de problèmes suffisamment difficiles et graves pour être traités de manière transparente. »

Jean-Yves Nau

# Les meurtriers d'Adrien condamnés, l'un à perpétuité, l'autre à trente ans de prison

Nicolas Hennetier n'est pas reconnu coupable de viol

## METZ

de notre envoyé spécial

Après moins de trois heures de délibéré, la cour d'assises de la Moselle a condamné, vendredi 2 février, Alex Din à la réclusion criminelle à perpétuité assortie d'une période de sûreté de trente ans, le maximum légal.

## PROCÈS

Reconnu coupable du meurtre du petit Adrien, dont le corps a été retrouvé dans un blockhaus des bords de la Moselle à Thionville en août 1998, il a également été condamné à l'interdiction de ses droits civiques, civils et de famille pendant dix ans. Suivant les réquisitions de l'avocat général, Jean-Philippe Duroché, les jurés ont rejeté l'incrimination de viol contenu dans l'acte d'accusation mais retenu la tentative. Son coaccusé, Nicolas Hennetier, écope, pour sa part, de trente ans de réclusion criminelle pour le meurtre d'Adrien, mais n'est pas condamné pour viol. Dans la matinée déjà, les avocats des parties civiles avaient dénoncé « la cruauté et la sauvagerie » des accusés, mais avaient émis des doutes sur la réalité du viol.

Dans son réquisitoire, le représentant du ministère public avait réclamé une peine identique pour les deux hommes : la réclusion criminelle à perpétuité assortie de la période de sûreté maximale. « Alex Din a commis un double crime, mais celui de Nicolas Hennetier, qui a écrasé la tête de l'enfant sur le sol, est plus réfléchi, plus long et donc plus caractéristique d'une volonté homicide, il faut en conséquence les condamner à la même peine », avait justifié M. Duroché, pour qui les accusés « ne méritent pas la moindre indulgence ».

Reste que l'avocat général n'a fait aucune démonstration. « Les aveux d'Alex Din ne suffiraient pas à justifier que l'on soutienne l'accusation, a-t-il admis, mais ce qui importe c'est de prendre en compte la globalité des éléments à charge. » Selon lui, l'accusé, « sensible à la beauté des jeunes gens », aurait croisé Adrien et serait parvenu à l'attirer près du blockhaus. Le jeune garçon ne se laissant pas faire, il l'aurait alors frappé avant de tenter de le violer. La deuxième partie de la scène se serait déroulée à l'intérieur du blockhaus,

où Adrien aurait été transporté avec l'aide de Nicolas Hennetier, qui l'aurait alors « achevé ». Contre ce dernier, hormis sa mise en cause par Alex Din, l'accusation ne disposait que d'une seule preuve matérielle : une micro-trace retrouvée sur une basket dans laquelle les experts en biologie moléculaire ont pu isoler un ADN mitochondrial pouvant appartenir à Adrien.

« Cette charge n'a que l'apparence du sérieux, a rétorqué M<sup>e</sup> Stéphane Massé, conseil de Nicolas Hennetier, dans une plaidoirie minutieuse et sans effet de manche. L'avocat général a lui-même pris soin d'indiquer que cette trace permettait de prouver la présence de mon client dans le bunker, mais il n'a pas démontré en quoi elle prouvait qu'il avait tué l'enfant. »

## LES ANTÉCÉDENTS D'ALEX DIN

Depuis le début de l'affaire, Nicolas Hennetier nie toute implication dans les faits qui lui sont reprochés, mais est incapable d'expliquer la présence de cette trace de 2 millimètres. « On a essayé de lui faire dire qu'il n'avait pas tué, mais qu'il était allé dans le bunker, a poursuivi l'avocat. Pour lui, cela aurait été tellement plus simple. Mais il refuse de dire une chose qui ne s'est pas passée. S'il est incapable d'indiquer ce qui s'est déroulé dans le bunker, c'est sans doute qu'il n'y était pas ou, en tout cas pas ce jour-là. » Dénonçant l'« engrenage judiciaire » qui « balaye les éléments à décharge », l'avocat a exhorté les jurés à examiner avec attention « le doute raisonnable qui a plané toute la semaine sur la culpabilité de Nicolas Hennetier ».

La tâche était plus difficile pour M<sup>e</sup> Henri Ferretti, défenseur d'Alex Din. Ses aveux, ses antécédents de viol sur de jeunes enfants, sa présence avérée à proximité des lieux du crime, les trous dans son emploi du temps le 1<sup>er</sup> juin 1998, jour de la disparition d'Adrien, constituaient autant d'éléments à charge. L'avocat a néanmoins tenté de convaincre qu'il n'y avait aucune certitude dans le dossier. « Vous devez respecter la présomption d'innocence et refuser d'entendre les incantations et les exposés de vraisemblance », a-t-il conclu à l'adresse de la cour. Les deux condamnés ont annoncé leur intention de faire appel.

Acacio Pereira

# Le député RPR Henry Chabert a été condamné à deux ans d'inéligibilité

## LYON

de notre correspondant

Un an de prison avec sursis, 100 000 francs d'amende et deux ans d'inéligibilité : le député RPR Henry Chabert, candidat à la mairie de Lyon, a été lourdement sanctionné par le tribunal correctionnel de Lyon, vendredi 2 février. Les magistrats lyonnais ont finalement retenu l'inéligibilité alors que, dans ses réquisitions, le 15 décembre, le procureur Roger Mandonneix avait laissé au tribunal le soin d'apprécier l'opportunité d'une telle sanction. Soupçonné de recel d'abus de biens sociaux, l'adjoint à l'urbanisme sous Raymond Barre et Michel Noir a été, en partie, relaxé sur le dossier du Forum européen, association qu'il avait créée alors qu'il siégeait au Parlement européen, et pour lequel la justice lui reprochait d'avoir bénéficié de subventions d'entreprises du bâtiment sans contrepartie réelle.

Concernant le volet de la restauration de sa maison secondaire de Chantemerle-les-Grignan, les magistrats ont estimé qu'il avait dépassé de 350 000 francs le marché à forfait (400 000 francs) passé avec la société Billon. Mais dans des proportions bien moindres que celles avancées lors de l'audience, où l'estimation des travaux avait donné lieu à une véritable bataille d'experts. Les études les plus hautes avaient chiffré à 1,1 million de francs le montant des prestations, soit près du triple du prix effectivement payé. L'entrepreneur Pierre-Jean Billon s'est vu, quant à lui, con-

damner à un an d'emprisonnement avec sursis et 100 000 francs d'amende, et Jean-Claude Chareyre, le principal prévenu, à quatre ans d'emprisonnement, dont deux avec sursis. « C'est la première fois qu'un receleur est condamné plus sévèrement que l'abuseur, a déclaré son avocat, Jean-Felix Luciani, très choqué par le sort réservé à son client. La relaxe partielle sur le Forum européen montre que ce dossier a servi d'effet d'annonce et que les poursuites avaient pour but d'assurer la condamnation d'Henry Chabert sur sa maison. »

## APPEL SUSPENSIF

Le candidat à la mairie de Lyon, absent au moment de la lecture du jugement, a dénoncé « le dernier acte d'un assassinat politique programmé ». Il a annoncé qu'il faisait appel de « cette décision inique, totalement disproportionnée, qui fausse le débat démocratique » et s'est accordé soixante-douze heures de réflexion pour déterminer sa position quant à la poursuite de son engagement dans la compétition électorale. L'appel aura pour effet de suspendre l'inéligibilité prononcée par le tribunal de grande instance, mais l'avenir politique du député, qui a cinquante-cinq ans, s'est assombri. Alors qu'il était donné, il y a un an, comme le prétendant le plus sérieux à la succession de Raymond Barre, sa cote dans les sondages n'a cessé de dégringoler depuis sa mise en examen en février 2000.

Sophie Landrin

# André Santini (UDF) se lance à la conquête du conseil général des Hauts-de-Seine

Candidat à sa succession à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, il abandonnera son mandat de député

Le maire UDF d'Issy-les-Moulineaux, André Santini, a annoncé, vendredi 2 février, qu'il sera candidat à sa succession en mars. Il a aussi fait connaître

son intention de s'attaquer au canton d'Issy-ouest, détenu par Frédéric Rousset, auquel il abandonnerait son siège de député. M. Santini

pourrait viser la présidence du département, détenue par Charles Pasqua. Une ambition partagée par le maire RPR de Neuilly, Nicolas Sarkozy.

LES RUMEURS devenaient trop bruyantes et les impatiences trop nombreuses. Il fallait qu'André Santini, maire UDF d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), précise

rapidement ses intentions électorales. C'est chose faite. Il a annoncé, lors d'une conférence de presse, vendredi 2 février, qu'il serait à nouveau candidat à sa succession à la mairie d'Issy-les-Moulineaux, le 11 mars, et qu'il comptait se présenter aux élections cantonales. Il le fera dans le canton d'Issy-ouest, détenu par Frédéric Rousset qui était présent lors de la conférence de presse, vendredi.

Réticent dans un premier temps, M. Rousset a finalement accepté de laisser sa place. Il est vrai que M. Santini lui a promis d'abandonner son siège de député « dans les jours qui suivront le scrutin » et qu'alors il sera le candidat de l'UDF pour lui succéder. André Santini reconnaît volontiers qu'il songeait plutôt à passer la main à la mairie. « Je considérais qu'après vingt et un ans, les gens pouvaient en avoir assez de voir ma tête », explique-t-il en ajoutant qu'il y a renoncé devant la « levée de boucliers de la part de la population. » En même temps, il souhaitait s'investir dans

le département. Touché par la loi sur le cumul des mandats, il a finalement décidé de sacrifier son siège de député s'il est élu conseiller général.

Voilà plusieurs semaines que courrait la rumeur de la candidature de M. Santini aux cantonales avec pour objectif la conquête - à terme - de la présidence du département aujourd'hui détenue par Charles Pasqua (RPF) et dont l'âge, bientôt 74 ans, stimule les ambitions. Actuellement, le RPR a 9 élus, le RPF 9, l'UDF 10, et il y a 1 divers droite, tandis que la gauche possède 16 sièges. « Il est clair qu'André Santini étant ce qu'il est, jouera un rôle certain auprès de Charles Pasqua », a ainsi confirmé Hervé Marseille, maire UDF de Meudon, qui assistait à la conférence de presse, vendredi. M. Santini a toutefois tenu à préciser qu'il comptait « soutenir M. Pasqua, qui sera candidat à sa succession, en mars ».

## VICE-PRÉSIDENT

Il a démenti tout accord avec le président du RPF qu'il a rencontré il y a quelques jours, à Issy-les-Moulineaux. « Il n'y a pas eu de Yalta avec Charles Pasqua (...) Simple-ment, il est content de voir que je vais au conseil général pour renforcer l'institution », a-t-il déclaré. Les amis du maire ne cachent cependant pas qu'ils espèrent au moins - pour le court terme - le poste de premier vice-président pour ce der-

nier, une place occupée par Roger Prévot, maire UDF de Villeneuve-la-Garenne, et laissée vacante depuis la mort de ce dernier, en octobre.

Sollicité, Nicolas Sarkozy, maire (RPR) de Neuilly-sur-Seine, et député des Hauts-de-Seine, autre challenger possible à la succession de M. Pasqua au département, a refusé de commenter la nouvelle. Son entourage montre toutefois une certaine nervosité. Il n'est un secret pour personne que Charles Pasqua éprouve plus de sympathie pour M. Santini, malgré son appartenance à l'UDF, que pour M. Sarkozy, qui lui a pris sa mairie de Neuilly en 1983. Lors du conseil national du RPF, le 26 novembre, M. Pasqua a cependant voulu rassurer ses anciens amis du RPR en déclarant que « l'UDF préférerait un accord privilégié avec le RPF pour faire la peau au RPR » mais qu'il n'avait pas « créé ce parti pour cela ».

Beaucoup de proches de M. Sarkozy souhaitaient que celui-ci se lance dès cette année dans la bataille du conseil général. « Il y a mieux à faire qu'une campagne con-

tre nature contre ceux qui étaient encore avec nous il y a peu de temps », leur a-t-il répondu lors du coup d'envoi de la campagne pour les législatives et cantonales dans le département, samedi 20 janvier, à Asnières (Le Monde du 24 janvier). Et M. Sarkozy de révéler un « accord privilégié » conclu la veille : « Charles Pasqua m'a indiqué qu'il souhaitait se présenter à la présidence du conseil général des Hauts-de-Seine pour les trois ans qui viennent en me précisant que ce serait la dernière fois. Je ne vois pas au nom de quoi nous ne le soutiendrions pas », avait-il déclaré.

Lors de cet entretien, M. Sarkozy aurait exigé que M. Pasqua ne mette pas à profit ce délai pour faire le lit de M. Santini ou tout autre UDF, le RPR ayant bien l'intention de reprendre la présidence dans trois ans. Reste à savoir si la candidature de M. Santini ne va pas finalement pousser M. Sarkozy à poser ses marques dès cette année au conseil général en se présentant en mars prochain.

Christiane Chombeau

# A Paris, de nouveaux sondages sont défavorables aux candidats de la droite

M. Séguin est allé soutenir M. Toubon dans le 13<sup>e</sup>

EN VISITE dans le 13<sup>e</sup> arrondissement, où le maire sortant (RPR), Jacques Toubon, présentait sa liste pour l'élection municipale, le candidat de la droite à la Mairie de Paris, Philippe Séguin, a remercié l'ancien garde des sceaux pour « son engagement loyal et déterminé dans la campagne ». Désigné comme tête de liste, M. Toubon avait dû abandonner la première place après le rétablissement de sa mise en examen par la Cour de cassation pour « complicité de prise illégale d'intérêt » dans une affaire d'acquisition de terrain près de Perpignan, en 1995. Refusant, dans un premier temps, d'être rétrogradé par M. Séguin à la deuxième place, il a finalement changé d'avis et accepté d'être numéro deux derrière Françoise Forette, professeur de médecine, chef de service en gériatrie à l'hôpital Broca, étiquetée « société civile ».

« Il n'est plus temps de philosopher, il est temps de se battre », a lancé M. Séguin aux partisans de Jacques Toubon réunis dans un café de la place Jeanne-d'Arc. « Si j'ai bien compris, a-t-il poursuivi,

on veut à la fois nos idées et les adversaires de nos idées. On veut plus de sécurité à Paris, plus d'autonomie pour la capitale (...), moins d'impôts locaux (...), mais on veut nos adversaires parce qu'ils sont à la mode, parce que c'est "tendance", parce que ça fait chic. »

Les sondages continuent à être déprimants pour la droite. Selon les dernières enquêtes de la Sofres (réalisées les 24 et 25 janvier auprès d'échantillons de 400 électeurs pour Le Figaro Magazine), la gauche l'emporterait dans le 6<sup>e</sup> arrondissement, avec 52 % des intentions de vote au second tour contre 48 % à la liste Séguin, conduite par Jean-Dominique Giuliani. Dans le 5<sup>e</sup> arrondissement, la candidate socialiste, Lyne Cohen-Solal, et le maire de Paris, Jean Tiberi, recueillent chacun 50 % des intentions de vote de second tour en cas de duel, tandis que la gauche l'emporterait en cas de triangulaire, si le candidat soutenu par M. Séguin, Henri Guaino, se maintenait.

Christine Garin

## Le spleen du « petit soldat » Voynet

### ORLÉANS

de notre correspondant régional  
Devant les écologistes de France Nature Environnement, réunis le 2 février à Orléans, Dominique Voynet a défendu la loi sur la chasse. « La loi chasse n'est pas la loi de mes rêves... Je n'ai jamais cru qu'elle permettrait de vaincre par un chaos définitif le lobby de l'extrême chasse », a précisé la ministre, qui entendait répondre aux critiques de son propre camp. Un arrêté du ministère de l'environnement du 8 janvier prolonge la chasse de certains oiseaux migrateurs jusqu'au 22 février, alors que la date de fermeture générale avait été fixée au 31 janvier. Les écologistes viennent de décider de déposer un recours auprès du Conseil d'Etat contre l'arrêté ministériel.

« Sur tous ces sujets, nous avons les instruments des faibles. Il est rare qu'on puisse d'emblée gagner... Mais le plus difficile est sans doute de supporter les coups de ceux que l'on considère comme étant proches », a insisté M<sup>me</sup> Voynet, se comparant à un « petit soldat qui affronte en première ligne un pack bien soudé de gens gouenards, protégés par un mur iné-

branlable de certitudes ». « Comprenez, a encore dit la ministre, que [le petit soldat] puisse avoir envie par moments de désertir le champ de bataille pour aller reprendre des forces à l'arrière. » « Nous devons nous doter d'une stratégie plus claire face à des lobbies extrêmement puissants, qui ont des relais dans toute la société », a ajouté M<sup>me</sup> Voynet.

### PAS DE CUMUL DES FONCTIONS

Elle a également évoqué la condamnation d'Eric Petetin, le militant écologiste pyrénéen qui vient d'écoper de six mois de prison, alors qu'« il n'y a toujours pas eu de mise en examen et de condamnation de ceux qui ont saccagé mon bureau ». M<sup>me</sup> Voynet faisait allusion au commando d'agriculteurs qui avait envahi son ministère en février 1999.

Dans la soirée, au cours d'une réunion publique à Dole, elle a confirmé qu'elle « n'a pas l'intention de cumuler les fonctions » de maire et de ministre et qu'elle quitterait donc le gouvernement en cas de victoire municipale.

Régis Guyotat

## M. Dutheil de Lamothe devrait entrer au Conseil constitutionnel

Parmi les trois nouveaux conseillers constitutionnels qui doivent être nommés avant le 23 février en remplacement de Noël Lenoir, de Georges Abadie et d'Alain Lancelot, deux au moins paraissent déjà choisis. Le président de l'Assemblée nationale Raymond Forni a, en effet, fait savoir qu'il désignerait Pierre Joxe, l'actuel président de la Cour des comptes (Le Monde du 13 janvier). Dans l'entourage de Jacques Chirac, on ne cache plus désormais que le président de la République a opté pour Olivier Dutheil de Lamothe, ancien secrétaire général adjoint de l'Elysée. Le chef de l'Etat devrait cependant attendre encore quelques jours pour rendre public son choix, puisqu'il a théoriquement jusqu'au 23 février pour se décider.

M. Dutheil de Lamothe a été le conseiller social du chef de l'Etat avant de devenir secrétaire général adjoint de l'Elysée, en remplacement de Jean-Pierre Denis. Depuis le 13 septembre 2000, il avait quitté l'Elysée à sa demande, et M. Chirac l'avait nommé au Conseil

d'Etat, sans cacher que ce poste ne serait qu'un poste « d'attente ».

M. Dutheil de Lamothe, né le 10 novembre 1949 à Neuilly-sur-Seine, est lui-même fils de conseiller d'Etat. Licencié en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, énarque (promotion Léon-Blum), il a fait du droit et des affaires sociales ses deux grandes spécialités. Sa carrière au Conseil d'Etat a été entrecoupée, notamment, de deux passages en cabinet. La première fois de 1979 à 1981 au ministère des affaires sociales auprès du ministre centriste Jacques Barrot, qui le recommanda ensuite à Jacques Chirac. La deuxième fois, de 1986 à 1987, au même ministère, cette fois tenu par Philippe Séguin.

Au lendemain de la victoire de M. Chirac à la présidentielle, et alors qu'il a fait partie des équipes de campagnes ayant alimenté le candidat Chirac sur le thème de la « fracture sociale », celui-ci lui demanda de devenir son conseiller social.


Raphaëlle Bacqué

# REMONTÉE MÉCANIQUE :

# 5%.

<h2 style="margin: 0;">ÉPARGNE ORANGE</h2>	<h2 style="margin: 0;">5%</h2> <p style="margin: 0;">D'INTÉRÊT BRUT*</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Votre argent toujours disponible</li> <li>• Aucuns frais, aucune commission</li> <li>• De 100 F à 10 000 000 F de dépôt</li> <li>• Vous ne changez pas de banque</li> </ul>
<h2 style="margin: 0;">0 810 120 000</h2> <p style="margin: 0;">24H/24 PRIX D'UN APPEL LOCAL</p>		
<b>3615 INGDIRECT</b> <small>01-19 81 0 45 F/lin. - 19 81 0 23 F/lin.</small>	Précisez le code média : 06110	<a href="http://www.ingdirect.fr">www.ingdirect.fr</a>

\*5,0% taux nominal annuel brut au 23/06/2000, soit un taux nominal annuel net de 3,75 % après prélèvement libératoire et contributions sociales, susceptible d'évolution. Offre réservée à toute personne physique majeure. Epargne éligible à tout instant. Premier dépôt minimum de 100 F. Epargne Orange est une marque déposée. ING BANK N.V., société anonyme de droit néerlandais. Siège social : Strobinkylaan 2433 1077 ZJ Amsterdam (Pays-Bas). Registre du commerce d'Amsterdam numéro 275/1995. Succursale en France : Immeuble Le Périgord - 201, rue Carnot - 94120 Fontenay-sous-Bois - Tél. : 11 (0) 1 53 99 52 00 - 341 429 595 RCS Créteil - Code APE 651 C



ING DIRECT

LÀ OÙ VOTRE ARGENT EST HEUREUX



## DISPARITIONS

## Le général Gabriel de Galbert

## Un spécialiste de l'arme blindée

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE Gabriel de Galbert est mort, vendredi 2 février, à Arradon (Morbihan), dans sa quatre-vingt-neuvième année.

Né le 15 juillet 1912 à Châlons-sur-Marne (Marne), fils du commandant de Galbert, officier d'ordonnance du maréchal Joffre, et ancien élève de Saint-Cyr, Gabriel de Galbert est blessé, le 22 juin 1940, alors qu'il résiste aux Allemands sur la Loire, avec les cadets de l'école de cavalerie de Saumur où il sert comme instructeur. Il rejoint la zone non occupée pour gagner le Maroc, puis le sud de la France. Il est arrêté par les Allemands mais réussit, en 1943, à s'évader de la prison d'Orléans pour passer en Espagne. Capitaine au 3<sup>e</sup> régiment de spahis marocains, il participe à la campagne d'Italie, où il sera blessé à deux reprises.

Après la fin de la guerre, Gabriel de Galbert sert outre-Rhin avant d'être appelé, en 1954, avec le grade de lieutenant-colonel au cabinet de Jacques Chevallier, secrétaire d'Etat aux forces armées dans le gouvernement de Pierre Mendès France. En 1955, il commande le 6<sup>e</sup> régiment de spahis marocains à Tebessa, en Algérie, à la tête duquel il est blessé en opérations. Promu colonel en 1958, il est membre de la délégation française au groupe permanent (le *standing*

*group*) du pacte atlantique à Washington, avant d'être affecté de nouveau en France en 1961, où il sert à l'inspection technique de l'arme blindée.

En 1962, le général de brigade de Galbert commande la 7<sup>e</sup> brigade motorisée à Besançon (Doubs) puis, après 1965, l'école de l'arme blindée et cavalerie à Saumur, avec le grade de général de division. En 1968, il devient le chef de la mission militaire française auprès du commandement suprême des forces alliées en Europe, où il va devoir achever d'appliquer les consignes du général de Gaulle, à l'Elysée, qui a décidé d'établir de nouvelles relations entre la France et les états-majors de l'OTAN.

En 1969, Gabriel de Galbert est élevé au rang et à l'appellation de général de corps d'armée et il prend le commandement du 1<sup>er</sup> corps d'armée, à Nancy, qui regroupe notamment trois divisions blindées dans l'est de la France et qu'il va remanier. En 1972, il reçoit sa cinquième étoile et conjugue les fonctions de gouverneur militaire de Metz avec celles de commandant la VI<sup>e</sup> région militaire. En 1973, il atteint la limite d'âge de son rang et il est nommé gouverneur des Invalides, où sont soignés des anciens combattants grièvement blessés et handicapés. En 1980, il préside à la restauration

des jardins de l'Intendant, un espace vert près du Dôme, à Paris, d'après des documents du XVIII<sup>e</sup> siècle.

Titulaire de la croix de guerre 1939-1945, de la croix de la Valeur militaire, de la médaille des évadés et de la *Distinguished Service Order* britannique, le général Gabriel de Galbert était grand-croix de l'ordre national du Mérite et grand-croix de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ **RAFAEL LAPESA**, historien de la langue espagnole, est mort jeudi 1<sup>er</sup> février dans sa maison de Madrid, à l'âge de quatre-vingt-douze ans. Né le 8 février 1908 à Valence, il a fait ses études à Madrid, et a commencé par enseigner l'espagnol. En 1947, il obtint la chaire de grammaire historique de l'université de Madrid, qu'il devait conserver jusqu'à sa retraite, en 1978. Il donna des cours aussi bien en Amérique latine et aux Etats-Unis qu'en Espagne. A trente-quatre ans, en 1942, il avait déjà publié la première version de son *Historia de la lengua*, réactualisée en 1980. Rafael Lapesa, qui a écrit quelque 300 ouvrages, était membre de l'Académie royale, dont il fut le directeur en 1987, et de l'Académie d'histoire.

cinq ans, deux permis de recherches A pour or et substances connexes, métaux de base, métaux précieux et pierres précieuses situés sur le territoire de la commune de Maripasoula, en Guyane.

Au *Journal officiel* daté samedi 3 février sont publiés :

● **Euro** : deux décrets portant adaptation de la valeur en euros de certains montants exprimés en francs.

● **Santé** : un décret établissant les règles particulières de prévention des risques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction, et modifiant le code du travail.

## NOMINATION

## CONSEIL D'ÉTAT

Patrick Frydman, maître des requêtes, a été nommé secrétaire général du Conseil d'Etat, en remplacement de Martine de Boisdeffre, nommée directrice des Archives de France lors du conseil des ministres du 17 janvier (*Le Monde* du 19 janvier).

[Né le 26 mars 1961 à Paris, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, Patrick Frydman a intégré le Conseil d'Etat à sa sortie de l'ENA, en 1986. Il a été notamment membre des cabinets de Georges Kiejman au ministère délégué auprès du garde des sceaux (1990-1991), puis au ministère délégué à la communication (1991-1992). Depuis octobre 1995, Patrick Frydman était secrétaire général adjoint du Conseil d'Etat.]

## JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* daté jeudi 1<sup>er</sup> février sont publiés :

● **Sécurité sanitaire** : un arrêté modificatif relatif aux critères microbiologiques auxquels doivent satisfaire certaines denrées animales ou d'origine animale.

● **CSA** : des décisions du Conseil supérieur de l'audiovisuel portant reconduction d'autorisations d'exploiter des services de radiodiffusion sonore par voie hertzienne terrestre en modulation de fréquence, dans la région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Au *Journal officiel* daté vendredi 2 février est publié :

● **Guyane** : un décret accordant à la société Guyanor ressources SA, pour une durée de

## AU CARNET DU « MONDE »

## Décès

– Lagarde-sur-le-Né (Charente).

Antoine, Christophe, Catherine et Jérôme, Claire, Hervé et Murielle, ses enfants et leurs conjoints, Camille, Romain, Sarah, Emilie, Quentin et Nathan, ses petits-enfants, M<sup>me</sup> Jeanne Morillon, sa sœur, M<sup>me</sup> Marie-Joséphine Serazin, M<sup>me</sup> Hélène Berrit, sa belle-sœur, Parents et amis, ont la tristesse de faire part du décès de

**M. Georges, Roger BERRIT**, océanographe, inspecteur général de l'ORSTOM, chevalier de l'ordre national du Mérite,

survenu le 2 février 2001, dans sa soixante-dix-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 5 février, à 11 heures, en l'église Saint-Pierre, à Lagarde-sur-le-Né, où l'on se réunira, suivie de l'inhumation dans le caveau familial de cette même commune.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Le Bourg, 16360 Reignac.

– Auxerre (Yonne).

M<sup>me</sup> Henry E. Boell, son épouse, Et toute la famille, ont la tristesse d'annoncer le retour à Dieu de

**M. Henry Emile BOELL**, professeur honoraire,

décédé le 1<sup>er</sup> février 2001.

Un culte d'action de grâces sera célébré au temple de l'église réformée d'Auxerre, rue Saint-Pélerin, le lundi 5 février, à 14 h 45.

« Heureux les cœurs purs, car ils verront Dieu. » Matthieu 5.8

48, avenue Hoche, 89000 Auxerre.

– M<sup>me</sup> François Donsimoni, Ses enfants, Petits-enfants, Et arrière-petits-enfants, ont l'immense douleur de faire part de la disparition en mer, le 23 décembre 2000, de

**Antoine François DONSIMONI**.

Une messe sera célébrée à sa mémoire en l'église Saint-Roch, à Paris-1<sup>er</sup>, samedi 10 février 2001, à 10 heures.

95690 Nesles-la-Vallée.

– La faculté des sciences économiques et de gestion de l'université Louis-Pasteur de Strasbourg,

Le Bureau d'économie théorique et appliquée (BETA), ont la profonde tristesse de faire part du décès de

**Louis-André GÉRARD-VARET**, directeur d'études à l'EHESS,

qui, en tant que doyen, professeur et chercheur, a marqué la vie de nos institutions.

Ses collègues garderont de lui le souvenir d'un engagement et d'un dynamisme exceptionnels.

– L'Association française de sciences économiques (AFSE) a la tristesse de faire part du décès de son ancien président,

**Louis-André GÉRARD-VARET**, directeur d'études à l'EHESS.

Ses collègues se rappellent avec émotion sa générosité, son efficacité et son engagement en faveur du progrès de la science économique.

– La direction scientifique du département sciences de l'homme et de la société du CNRS,

Le président, Et les membres de la section économie et société du comité national, ont la grande tristesse de faire part du décès de

**Louis-André GÉRARD-VARET**, professeur des Universités, directeur d'études à l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

survenu le 31 janvier 2001,

et s'associent à la douleur de sa famille.

– On nous prie d'annoncer le décès de

**Claude FLAVIGNY**,

survenu le 31 janvier 2000, à l'âge de cinquante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu dans l'intimité familiale.

Geneviève et Emmanuel Fleuret, 117, avenue de Choisy, 75013 Paris.

– Youick, Soizick et Marie-Armelle Lecorvaisier, Et Louise Roger-Lecorvaisier, font part du décès de

**Louis LECORVAISIER**, dit « Yves », dit aussi « Papy Toto ».

Un dernier adieu lui sera rendu le jeudi 8 février 2001, à 15 heures, au crématorium du Père-Lachaise.

– Troyes (Aube).

M<sup>me</sup> Christiane Réchou, M<sup>me</sup> Françoise Boissac, M<sup>me</sup> Elisabeth Adam,

ses sœurs, M. et M<sup>me</sup> Xavier Réchou, M. et M<sup>me</sup> Eric Boissac, M. et M<sup>me</sup> Olivier Réchou, M. et M<sup>me</sup> Véronique Fréville, M. et M<sup>me</sup> Emmanuel Boissac, M. et M<sup>me</sup> Philippe Adam, ses neveux, ses nièces,

Maïté Waldteufel et Jean-Philippe,

ont la très grande douleur de faire part du décès de

**M. Bernard MAHIEU**,

survenu le mercredi 31 janvier 2001.

Les obsèques religieuses seront célébrées le mardi 6 février, à 14 h 30 en l'église de Saint-Julien-les-Villas (Aube).

Des registres à signatures seront déposés et tiendront lieu de condoléances.

L'inhumation aura lieu au caveau familial du cimetière de Troyes, où seule la famille se rendra.

Cet avis tient lieu de faire-part.

24, chaussée du Vouldy, 10000 Troyes.

– M<sup>me</sup> Monique Trabulsi, Ses enfants et ses petits-enfants, ont la tristesse de faire part du décès de

**Amjad TRABULSI**, ancien ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la culture, membre de l'académie de Damas, professeur d'université,

survenu le 28 janvier 2001, à son domicile, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

1 bis, rue Saint-Saëns, 92400 Courbevoie.

– Suzanne Visat, son épouse, Ses filles, Ses gendres et ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès, le 2 février 2001, de

**Georges VISAT**, officier des Arts et des Lettres (éditeur d'art).

**CARNET DU MONDE** -TARIFS année 2001 -TARIF à la ligne

**DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS** 141 F TTC - 21,50 €  
TARIF ABONNÉS 119 F TTC - 18,14 €  
**NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES, PACS** 600 F TTC - 91,47 €  
FORFAIT 10 LIGNES TARIF ABONNÉS 491 F TTC - 74,85 €  
FORFAIT 10 LIGNES  
La ligne suppl. : 60 F TTC - 9,15 €

**THÈSES - ÉTUDIANTS :** 85 F TTC - 12,96 €  
**COLLOQUES - CONFÉRENCES :** *Nous consulter*

☎ 01.42.17.39.80 + 01.42.17.38.42

Fax : 01.42.17.21.36

e-mail: carnet@mondepub.fr

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées.

## Anniversaires de décès

– Pour le treizième anniversaire de la mort de

**Paul DUNAND**,

survenu le 5 février 1988,

une pensée affectueuse est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé.

64, rue Saint-Antoine, 75004 Paris.

– Saint-Jean-du-Gard. Genève. Strasbourg. Paris.

Il y a dix ans, le 4 février 1991, disparaissait

**Philippe LATHAM**.

Il demeure présent pour tous ceux qui l'ont connu et aimé.

## Hommages

– A la mémoire du poète américain

**Edgar BOWERS**, 2 mars 1924 - 4 février 2000.

Il repose au cimetière marin de Santa Barbara.

Hommage de ses amis. (Voir *Le Monde* daté 13-14 février 2000)

## Colloques

**Collège international du voyage** Colloque « Au seul souci de voyager ». 3<sup>e</sup> temps, « Information des acteurs », **vendredi 9 février, 8 h 30 - 17 h 30**, salle des fêtes, mairie du 4<sup>e</sup>, 2, place Baudoyer, 75004 Paris.

## Débat public

(Conclusions du colloque) **le samedi 10 février, 10 heures - 12 h 30**, à l'Institut A-Fournier, 25, boulevard Saint-Jacques, 75014 Paris (entrée libre)

## Expositions

Galerie Christian Siret, jardins du Palais-Royal, du 5 au 17 février 2001, de 14 heures à 19 heures.

Plus de vingt jeunes artistes lettristes exposent sous l'égide de Maurice Lemaître, sur le thème :

**Le lettrisme, la lettre et le signe, l'écriture dans la peinture.**

Vernissage : 6 février, à 18 heures, 134-137, galerie de Valois, 75001 Paris. Tél./fax : 01-42-61-45-04

## Conférences

**LA CHAIRE DE L'IMA**

**La perception esthétique en Andalousie** Par José Miguel Puerta Vichez, professeur à l'université de Grenade.

6 février 2001, à 18 h 30  
**La beauté universelle chez Ibn'Arabi.**

13 février, à 18 h 30  
**L'utopie esthétique de l'Alhambra de Grenade.**

Salle du Haut Conseil, 9<sup>e</sup> étage, entrée libre. Institut du monde arabe, 1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris. Renseignements Chaire : 01-40-51-38-59.

## AVIS D'EXPERT

**Jean AUBRY, antiquaire**, recherche auprès des particuliers, meubles, tableaux, objets anciens. Il suffit de l'appeler, il vient, estime

## GRATUITEMENT

Si vous êtes vendeur, le paiement s'effectue au comptant.

Assesseur de la commission de conciliation et d'expertise douanière. 135, Av. Mozart, 75016 Paris - 01.42.88.28.73 / 01.45.20.82.91

Chaque jeudi avec

**Le Monde** DATÉ VENDREDI

retrouvez

**LE MONDE DES LIVRES**

**RUBRIQUE IMMOBILIÈRE/AGENDA** Tous les lundis datés mardis **TARIFS 2001**

## PARTICULIERS :

**FORFAIT 5 LIGNES** (25 caractères ou espaces par ligne)  
- 2 Parutions : **590 F TTC / 89,94 €**  
- 4 Parutions : **840 F TTC / 128,06 €**  
121 F TTC / 18,45 € la ligne suppl.

## ABONNÉS :

**FORFAIT 5 LIGNES** (25 caractères ou espaces par ligne)  
- 2 Parutions : **520 F TTC / 79,27 €**  
- 4 Parutions : **714 F TTC / 108,85 €**  
117 F TTC / 17,84 € la ligne suppl.

☎ **01.42.17.39.80**  
Fax : **01.42.17.21.36**

Le Monde **ECONOMIE**

**Professeurs d'économie, documentalistes...**

...Faites travailler vos élèves sur le supplément **ECONOMIE** du *Monde* : un support de cours concret en prise directe sur l'actualité.

**Conditions exceptionnelles pour vos classes !**

Pour tout renseignement : **grondard@lemonde.fr**  
Tél. : 01.42.17.37.64 - Fax. : 01.42.17.21.70

**Les villes en campagne**

Les pages régions continuent leur tour des grandes villes de France.  
Lundi : Toulon - mardi : Limoges - mercredi : Le Havre - jeudi : Marseille  
vendredi : Reims - samedi : Poitiers

**Du lundi 5 au samedi 10 février**

Le Monde



MUNICIPALES

## Besançon, dans son cocon trop douillet

A force de cultiver le principe « pour vivre heureux, vivons caché », la charmante cité franc-comtoise a oublié ses atouts. Même la droite envie le dynamisme du voisin belfortain Jean-Pierre Chevènement. Tous les candidats veulent sonner le réveil



BESANÇON

Population totale  
117 691 hab.  
(Communauté d'agglomération  
176 311 hab.)

Solde migratoire -3 526  
(1990-1999)

Population étrangère 7 947  
→ Europe 1 996  
→ Hors Europe 5 951

Parc de logement social 26,8 %

Taux de chômage 8,0 %  
(d'après l'Insee)

Taux de fiscalité locale  
• Taxe d'habitation 18,83 %  
• Taxe professionnelle 15,5 %

Revenu moyen/hab/an 43 751 F  
(d'après les revenus imposables  
de l'année 1998)

Source : AMGVF, Insee

### BESANÇON

de notre correspondant

C'est un classique. Mais à Besançon, il fait mal. « On nous confond souvent avec Briançon », constate Jean Rosselot, chef de file du RPR. « Ou avec Brégançon », soupire son alter ego du PS, Jean-Louis Fousseret. Sitôt la confusion phonétique évoquée, suit le complexe. « Angoulême s'est fait connaître avec la bande dessinée, Arles avec la photo, Avignon avec le théâtre et nous avec rien encore », se désespère Jean-Loup Coly, le premier des candidats du MDC. Et l'un des trois d'ajouter, en « exigeant » l'anonymat pour ne point heurter l'électeur susceptible : « Enfin, j'exagère ! On a eu Lip, le Festival de musique et le sketch comique du Télégramme d'Yves Montand et Simone Signoret signé de Besançon. Celui qui disait : "Je t'aime, je t'aime, je t'aime..." »

L'ennui, c'est que le conflit Lip reste considéré comme « un coup de pub mortel » qui a dissuadé durant des lustres les investisseurs extérieurs de s'intéresser à la capitale franc-comtoise, même si cet « effet contre-productif », relevé par le leader du Parti fédéraliste Jean-Philippe Allenbach, s'est ensuite estompé. Le Festival de musique, dont personne ne conteste la qualité et l'attrait, paraît, de son côté, trop élitiste pour sensibiliser les masses. Le pire, vu de cette citadelle bisontine où, pour vivre heureux, on préfère vivre caché, c'est que plusieurs villes voisines ont déjà sauté le pas. Comme Belfort, avec ses bouillonnantes Eurocéennes. Ou Montbéliard avec son Réveillon des bouillons.

Comment « la capitale du temps s'est-elle ainsi mise hors du temps ? », s'interroge Nicole Weinman, qui pilote la liste DL. Alors

que cette cité charmante, qui vit naître Victor Hugo, Proudhon, les frères Lumière, Tristan Bernard et tant d'autres, fut l'un des berceaux de l'utopie et de la création intellectuelle, quelle obscure et mauvaise raison la contraint désormais à la modestie ? Elle qui a remporté naguère la palme de la ville « la plus verte de France » et est encore première, ex-aequo avec Lyon, en février, dans un classement du magazine *Ça m'intéresse* ; elle, dont le patrimoine architectural épargné par la guerre est splendide, qui a fait du sport son étendard avec le handball, féminin notamment ; dont la main-d'œuvre de précision issue de l'horlogerie sait également « fabriquer des moutons à cinq pattes », comme l'a dit, impressionné, le directeur de la production industrielle du CNRS après sa découverte de Micronora, le Salon des microtechniques ; elle enfin qui fut la première au monde à téléphoner par l'Internet et qui imagina le concept du RMI dès 1968.

Chacun s'accorde sur le constat : celui d'un centre urbain privilégié par la nature, mais victime de son « bonheur d'exister en l'état » et de son penchant à mettre en balance les avantages de la modernité et ses désagréments, au profit des seconds... Toutefois, les discours s'opposent dès qu'il s'agit d'analyser les causes. Pour la droite, aucun doute : le maire actuel, Robert Schwint (div. gauche) « dormait sur son siège » depuis fort longtemps. « Incurie, carence, immobilisme, manque d'enthousiasme, vision de chef-lieu de canton ! », s'énerve M. Rosselot, qui juge « l'ancrage identitaire encore à inventer » et jalouse au passage Belfort, « qui a eu Chevènement pour se battre ». Cet hommage à l'action

de l'ancien ministre de l'intérieur dans sa ville est cautionné par M<sup>me</sup> Weinman. « Lui a fait preuve de volonté, admet-elle. Ici, au contraire, c'est l'atonie. On a ronronné et renoncé à toute stratégie de communication. »

A gauche, le diagnostic diffère, héritage oblige. A peine le candidat des Verts, Eric Alauzet, ose-t-il aborder du bout des lèvres « la tradition un peu oubliée d'innovation » et glisser qu'il faut, pour en retrouver la trace « remonter à Jean Minjot » qui fut maire jusqu'en 1977 ! Avant de pousser l'audace jusqu'à estimer « difficile d'identifier un

cher les étudiants de sortir le soir. Il souhaitait revitaliser le centre-ville, mais il cherchait comment empêcher les gens d'y entrer et d'y garer leur voiture. Il voulait désenclaver Besançon, mais tentait de trouver une solution pour mieux la contourner, note-t-il. Ce refus de choisir est une conséquence de son absence de vision. »

Dans un tel contexte, le tracé du TGV Rhin-Rhône – deux gares sont prévues pour la cité franc-comtoise, l'une au cœur de la ville, l'autre à Auxon, distante d'une vingtaine de kilomètres – pouvait difficilement échapper à la contro-

Un centre urbain privilégié par la nature, mais victime de son « bonheur d'exister en l'état » et de son penchant à mettre en balance les avantages de la modernité et ses désagréments, au profit des seconds...

point fort de Robert Schwint » que « rien ne semble passionner » et qui « surfe sur tout ». Mais l'équipe parainée par l'élus sortant prend avec énergie sa défense. « Qu'on ne compte pas sur moi pour m'associer à la critique. Si la ville est belle et a autant d'atouts pour son avenir, c'est grâce à lui ! », s'exclame M. Fousseret. « Son bilan de mandat est bon et si notre liste, qu'il soutient, est dorénavant donnée favorite, c'est parce que la population en est consciente », renchérit M. Coly.

Le fédéraliste Jean-Philippe Allenbach, s'amuse de la polémique et dénonce la « schizophrénie » du maire. « Il désirait une vraie capitale universitaire, mais se demandait comment diable empê-

verse. Les têtes des trois grandes listes (RPR, DL et PS) raisonnent en terme d'intercommunalité et d'agglomération et jugent cette double desserte « positive ». Ce n'est pas le cas de leurs homologues des autres groupes : pour eux, Besançon risque d'abandonner son rôle de capitale régionale. A l'avant-poste de la contestation, M. Allenbach qui crie « à la trahison » et fustige une « capitulation en rase campagne » face à ce « coup de grâce » porté à Besançon. Et M. Alauzet de s'insurger contre « ce rendez-vous manqué, à l'inverse de Dijon et Mulhouse, qui ont résisté et obtenu leur gare TGV en ville ». Les Verts et le Parti fédéraliste misent donc assez gros sur le train, comme le FN, le

Jean-Pierre Tenoux



## Face à une opposition divisée, la gauche craint surtout l'abstention

### BESANÇON

de notre correspondant

La scène se déroule durant le déjeuner, à la mi-décembre 2000, au conseil régional de Franche-Comté. « Au congrès de Grenoble, Pierre Mauroy m'a demandé pourquoi je n'étais pas candidat à Besançon », dit Pierre Moscovici. Personne ne veut comprendre que j'ai un vrai attachement à Montbéliard ! » Le président de l'assemblée, Jean-François Humbert (UDF), sourit. « Si tu y étais allé, j'y serais allé aussi », réplique-t-il. A Dole, en posture délicate face à Gilbert Barbier (UDF), Dominique Voynet, qui figurait en 1983 sur la liste des Verts dans la capitale franc-comtoise, s'est pareillement interrogée sur l'intérêt d'y revenir, avant de confirmer son « attachement » au Jura. Si tel n'avait pas été le cas, M. Humbert, là encore, y serait « allé aussi », contre son gré.

Le « cru municipal » 2001 restera, pour Besançon, celui des regrets. A gauche d'abord, où beaucoup de militants rêvent d'un « poids lourd », dans la région d'élection de M<sup>me</sup> Voynet et de M. Moscovici, mais également de Jean-Pierre Chevènement et Raymond Forni (dans le Territoire-de-Belfort) : seule la capitale régionale n'en a pas.

A droite, le moral n'est guère meilleur. Connue et appréciée pour avoir refusé en 1998 les neuf voix du FN qui s'étaient portées sur lui au moment de désigner le président de la région, décoré de la Légion d'honneur par Jacques Chirac pour avoir ainsi démontré que « la morale paie » en politique, M. Humbert apparaissait aux siens comme la tête de liste idéale pour ravir Besançon à la gauche. Surtout après la décision de Robert Schwint (div. gauche), soixante-douze ans, de ne pas solliciter un cinquième mandat. Mais l'intéressé, élu sénateur en 1998, déclina l'offre, qui n'entraînait pas dans ses projets.

### PRIMAIRE À DROITE

Alors, comme la nature a horreur du vide, deux candidats se sont précipités. L'un, Jean Rosselot (RPR), vice-président du conseil régional, maître de conférences à l'université, est pour l'instant élu à Belfort, mais il veut « apporter son énergie de lion » à Besançon, où il réside. L'autre, Nicole Weinman (DL), « pharmacien au masculin », insiste-t-elle, car la pharmacienne est l'épouse du pharmacien », appartient à l'actuel conseil municipal et joue assez volontiers du nom de son beau-père, un ancien

député gaulliste du département, décédé.

Chacun refusant de s'aligner derrière l'autre, une primaire les opposera au premier tour, malgré les réunions à répétition et les multiples appels à la raison. Afin de faire plier M<sup>me</sup> Weinman, un colistier de M. Rosselot a même contacté le cabinet de M. Chirac avec l'espoir d'une « amicale pression » sur Alain Madelin qui, lui-même, aurait pu la convaincre de se retirer... En vain. « Alain tient à ce que j'y aille », insiste la candidate libérale, qui escompte une sorte

d'« effet Trautmann » en sa faveur. Le duel n'effraie pas M. Rosselot, qui a le soutien de l'UDF, du RPF, du MPF. « Il faut le positif, en profiter pour ratisser plus large et mieux remplir le pot commun au second tour », juge-t-il. Au PS, où l'on n'en revient pas de voir l'adversaire « gâcher sa fenêtre de tir », un vote a départagé les deux députés locaux. Jean-Louis Fousseret, arrivé en tête, et Paulette Guinchard-Kunstler se sont ensuite rabibochés pour conduire ensemble la liste.

Le seul vrai souci de M. Fousse-

ret, à partir de là, c'est de trop apparaître comme le favori, au point que nombre de gens le saluent déjà d'un « Bonjour monsieur le Maire ! » Car si l'abstention était trop forte « la liste des Verts, que mène Eric Alauzet, pourrait alors faire un score plus important », s'inquiète-t-il. Et la négociation d'entre les deux tours en deviendrait « complexe » pour lui et les autres formations « plurielles » qu'il fédère.

En revanche, la liste autonome que propose Jacques Vuillemin, premier adjoint de M. Schwint, et celle de Lutte ouvrière de Marie-France Roche, ne sont pas de nature à le menacer. La droite, d'ailleurs, devra compter, de son côté, avec les deux listes FN et MNR de Jacques Montel et Agnès Belin. Mais ce qui ennuie tout le monde, c'est que Besançon, siège national du Parti fédéraliste, soit la seule ville de France où celui-ci soit présent, en la personne de son président, Jean-Philippe Allenbach, un « trublion » réputé sur la place pour ne ménager personne.

J.-P. Tx

### Avis à la population

Exception faite de la polémique sur le tracé du TGV Rhin-Rhône et du plan de déplacements urbains, peu de grands thèmes sont au cœur de la campagne. Eric Alauzet, des Verts, veut « redonner aux gens l'envie d'habiter en appartement et casser le mythe de la maison individuelle ». Il pense aussi « proposer des cours d'arabe aux Français, pour que chaque communauté fasse un pas vers l'autre ». Jean-Philippe Allenbach, fédéraliste, souhaite « créer une radio-télévision de Franche-Comté alimentée par la redevance » et rêve de « mettre une statue de Charles Quint dans la niche de la mairie ». Jean Rosselot, RPR, désire que « des vélos électriques soient tenus à la disposition de la population » et veut « relier la citadelle au centre-ville par un funiculaire ». Avec Nicole Weinman (DL), chômeurs et scolaires « auront droit à deux jours, chaque semaine, de libre accès à l'Internet dans les maisons de quartier ». Et Jean-Louis Fousseret, PS, créera un « conseil des sages » ou « conseil des anciens » sur le modèle africain. – (Corresp.)

Demain  
TOULON

J.-P. Tx

### PROFIL

CHARLES PIAGET,  
DE LIP À AC !

Quand la fermeture de l'usine Lu de Besançon a été évoquée, les similitudes avec le début de l'affaire Lip l'ont frappé. « La découverte de documents, comme nous avions trouvé ceux nous concernant dans un cartable, le scandale qui éclate en période électorale, c'est pareil », confirme-t-il. A soixante-douze ans, Charles Piaget ne parvient toujours pas à se résigner à l'injustice. « En 1974, après le choc pétrolier, les travailleurs ont perdu l'idée collective, renoncé à la réponse unitaire pour en revenir à l'individualisme, dit-il, mais la mondialisation, avec sa quête du seul profit, sonne enfin le réveil. »

Lip, ce fut si fort qu'un jour, M. Piaget craqua. « C'était en 1983, après dix années de bagarres pour le montage de nos coopératives, se souvient-il. J'étais au bout du rouleau et je n'apportais plus rien. Lorsque j'ai tout quitté, j'étais complètement largué, incapable de soutenir une discussion de dix minutes sans avoir mal à la tête. Alors, je suis rentré dans ma coquille. » Il lui fallut, de son propre aveu, près de trois ans pour se « reconstruire » et redevenir lui-même. « Mais j'avais peur de me réinvestir dans une lutte. J'étais très ébranlé. J'avais les nerfs malades. Et puis, c'est petit à petit revenu. Lorsque je lisais les journaux, que j'écoutais les infos, je "goumais" je bondissais. »

Sa faculté d'indignation intacte, l'ancien syndicaliste, qui bouscula autrefois les instances de la CFDT, décida alors de s'engager dans un autre combat, pour les chômeurs. En 1993, il participa à la création d'AC ! à Besançon. « A l'époque, nous étions une quarantaine, mais aujourd'hui, nous ne sommes plus que huit ou dix militants permanents, avec le soutien d'un réseau d'une centaine de personnes, avoue-t-il. Au départ, les gens sont tout feu tout flamme et veulent en découdre avec le chômage. Quand ils comprennent que c'est plus difficile qu'ils ne le pensaient, c'est la désillusion. » M. Piaget, lui, ne se découragera pas. Il a déjà identifié ses nouveaux ennemis : la précarité et l'exclusion.

# Quand Alfred Sirven parlait

**A**LFRÉD SIRVEN parle. Dans une salle à l'ambiance feutrée de la Chambre de commerce internationale, à Genève, l'ancien directeur des « affaires générales » du groupe Elf-Aquitaine répond tranquillement aux questions de trois hommes, qui composent un tribunal arbitral. A deux reprises, le 15 mars 1994 puis le 21 novembre 1995, celui qui n'est pas encore considéré comme le personnage central d'un des plus grands scandales de la V<sup>e</sup> République livre sa version d'une affaire encore secrète : les arrière-plans financiers de la vente, par le groupe Thomson-CSF, de six frégates militaires à la marine taïwanaise. Consignées sur procès-verbal, ses deux dépositions, dont nous publions les principaux extraits, constituent les seules déclarations effectuées jusqu'ici par Alfred Sirven dans un cadre officiel.

Ces documents ne se rapportent pas à l'affaire Elf. Les auditions de M. Sirven ne s'inscrivent à l'époque dans aucun cadre judiciaire. La juridiction devant laquelle il comparait est saisie d'un litige commercial, qui oppose les dirigeants de Thomson à une société suisse, Frontier AG Bern, qui représente en apparence les intérêts d'un homme d'affaires chinois, Edmond Kwan. Le second réclame aux premiers une commission de 160 millions de francs sur la vente des frégates, en vertu d'un contrat d'intermédiaire signé à Paris le 19 juillet 1990. Le groupe d'électronique français ayant refusé d'acquiescer cette somme, M. Kwan a saisi la justice arbitrale. Il entend démontrer que ses « prestations » en Chine, où régnait une hostilité déclarée contre l'exportation des navires vers Taïwan, ont favorisé la conclusion de la transaction. Pour cela, M. Kwan a sollicité plusieurs témoins, dont M. Sirven. Nul ne sait alors que ce dernier est en réalité le chef d'orchestre d'une supercherie qui engendrera une affaire d'Etat.

Une mystification tellement habile qu'elle sera, dans un premier temps, fructueuse : en 1996, Thomson sera condamné à payer – mais ne le fera pas. Il faudra l'intervention de la justice pénale, après une plainte déposée par le groupe l'année suivante, puis le croisement avec l'enquête sur les détournements commis au préjudice d'Elf, pour que se fasse la lumière sur ce théâtre d'ombres.

Pour l'heure, lorsqu'Alfred Sirven se présente devant les arbitres, c'est encore un personnage affable et respecté, dont les déclarations sont écoutées avec considération. Il a quitté le groupe Elf en 1993, peu après le départ de Loïk Le Floch-Prigent – devenu PDG de Gaz de France – dont il était le bras droit, l'éminence grise et l'ami. Il est resté en Suisse, où ses activités au service du groupe pétrolier l'avaient conduit à s'installer, mais il dispose toujours de nombreuses introductions dans le tout-Paris de l'industrie, des affaires et de la politique. En mars 1994, date de la première audition, il n'y a pas encore d'affaire Elf : l'instruction n'en sera confiée à la juge Eva Joly que le 18 août suivant. En novembre 1995, lorsque se tient la seconde audition, la tempête se prépare déjà : un mois plus tard, une série de perquisitions dévoileront les soupçons nourris par la justice à l'encontre de M. Le Floch-Prigent...

« Je suis un parfait amateur », déclare, devant les arbitres, l'homme qui est aujourd'hui soupçonné d'avoir contribué au détournement de quelque 1,5 milliard de francs, assurant que sa contribution à la vente des frégates a été « épisodique », « modeste » et « bienveillante ». A lire ses propos six ans plus tard, à la lumière des révélations entre-temps survenues, se devine un personnage rusé, sûr de lui et facétieux, semblant s'amuser du rôle qu'il interprète, jubiler en pensant au résultat escompté : l'enquête judiciaire a démontré que, dès l'origine, Alfred Sirven avait organisé, en Suisse, le dispositif destiné à recevoir et à partager la commission réclamée à Thomson. Contrats de fiduciaire, sociétés-écran, ordres de transfert et comptes numérotés : tout cela avait été préparé, dans l'ombre, avec celle qui était sa complice, Christine Deviers-Joncour.

Cette dernière n'apparaît à aucun moment dans ses propos, ce qui constitue, de fait, la meilleure preuve du caractère mensonger de ses dépositions. Chacun sait désormais que la compagne de Roland Dumas était alors la pièce essentielle, la carte maîtresse, si l'on ose dire, du dispositif de M. Sirven, quand M. Kwan et ses missions en Chine n'étaient qu'un leurre. Un document, publié dans *Le Monde* daté 25-26 janvier 1998, l'attestait déjà clairement : une lettre adressée par l'intermédiaire chinois à son mentor, le 1<sup>er</sup> août 1997, rappelait à l'homme d'Elf que leurs accords prévoyaient le versement à M. Kwan d'« une somme de 2 millions de dollars » – soit un treizième seulement de la commission attendue. Malgré la complexité des faits, autour desquels s'emmêlaient intérêts diplomatiques et financiers, les questions des arbitres et les réponses de M. Sirven permettent de comprendre que le contrat des frégates, bloqué sur l'ordre de François Mitterrand au début de l'année 1990, ne pouvait être débloqué qu'à Paris. Et que l'obstacle principal – pour ne pas dire le seul – sur cette voie était le ministre des affaires étrangères, Roland Dumas.

Des interventions confiées à la favorite du ministre, M. Sirven ne souffle pas mot. Mais il évoque en revanche ses propres contacts avec « le ministre d'Etat », qu'il « fallait essayer d'influencer » et à qui il prétend avoir « transmis des informations ». L'examen attentif des explications qu'il avance suggère pourtant qu'entre les deux hommes les choses se passaient à l'inverse. Contrairement à ce qu'affirme l'ancien directeur d'Elf, l'apaisement du contentieux franco-chinois, au terme de longues négociations menées par le Quai d'Orsay, ne fut jamais publiquement annoncé, encore moins divulgué dans la presse. La visite d'une délégation de diplomates chinois à Paris, qu'il présente – à juste titre – comme la dernière étape avant le dénouement favorable du contrat taïwanais, eut effectivement lieu, les 26, 27 et 28 juin 1991, mais elle fut tenue secrète. Aussi les détails fournis par M. Sirven à ce sujet devant le tribunal arbitral relèvent-ils du mensonge d'initié. Quant à l'autre visite qu'il invoque, celle de l'ancien maire de Shanghai Zhu Rongji – qui n'est autre que l'actuel premier ministre chinois –, archives gouvernementales et témoignages des protagonistes de l'affaire concordent pour lui dénier toute utilité dans le déblocage du contrat. Cela aussi n'était qu'un leurre. Si le scénario échafaudé par M. Sirven apparaît donc largement falsifié, la description qu'il livre de ses relations avec M. Dumas durant cette période, mais aussi celles du monde des affaires, des « réseaux » qu'utilisent les « grands groupes » et des jeux d'influence nécessaires à la course aux grands contrats internationaux, possèdent, elles, des accents de vérité. Face à lui, les trois arbitres l'écoutent avec attention : l'avocat français Jean-Denis Bredin, l'ex-bâtonnier genevois François Brunschwig, l'ancien ministre espagnol de la justice José Pedro Perez-Llorca. Sans notes, son audace et sa façon de parler seules armes, il parle. Depuis, son nom est devenu célèbre, mais il est resté silencieux. Voici ce qui reste, à ce jour, ses derniers mots.

Hervé Gattegno

## « Je ne suis pas un "deus ex machina" miraculeux »

Première audition d'Alfred Sirven,

le 15 mars 1994 à 12 h 15

Genève, Chambre de commerce internationale



JAY DIRECTO/AFP

Alfred Sirven, lors de son arrestation, le 2 février 2001, au Bureau national des recherches de Manille.

« M. Sirven : Je me prénomme Alfred. Je suis né le 6 janvier 1927 à Toulouse. Je suis citoyen français. Je réside en Suisse. Je suis président d'une société de droit suisse à Genève. Je suis domicilié 4, rue de Monthoux, à Genève. En tout premier lieu, j'aimerais préciser que cette affaire n'était pas pour moi un dossier de travail, donc je n'ai pas pris de notes. Ma participation a été épisodique et modeste. Peut-être que ma mémoire sur les dates peut me faire défaut.

« J'étais, à l'époque, au groupe Elf Aquitaine. J'ai occupé les fonctions de directeur des affaires générales. Mon supérieur direct était le président du groupe qui était M. Loïk Le Floch [Prigent] qui est maintenant président de Gaz de France. J'étais parallèlement président d'une filiale établie à Genève, Elf-Aquitaine International. Le départ de cette histoire doit se situer pour moi au printemps 1990.

« A ce moment-là, le collaborateur d'Elf, Guy Schloegel, qui était le directeur géographique de la zone Asie du Sud-Est, que je connaissais un peu (j'étais entré dans ce groupe en même temps que le président, en juillet 1989), est venu me voir et m'a parlé de M. Kwan que je ne connaissais pas, qui était le chef du réseau d'Elf en Chine. Des sociétés comme Elf et d'autres ont l'habitude d'avoir des réseaux d'information, des réseaux d'action (...). Il m'a dit que M. Kwan (...) était préoccupé par une affaire connue sous le nom de "frégates de Taïwan". Cette affaire a défrayé la chronique. Je savais qu'un gros contrat intéressant Thomson avait été bloqué pour des raisons politiques entre Paris et Pékin. L'affaire était gelée. Il m'a dit que la préoccupation de M. Kwan, qui défend les intérêts français, est qu'une situation très ennuyeuse se développait et nuisait aux intérêts français et que lui-même et ses amis pensaient pouvoir faire quelque chose pour débloquer la situation. Donc, il me demandait si je pouvais le faire bénéficier d'une introduction dans le groupe Thomson. (...) Je suis allé en parler à mon président, M. Le Floch. Entre-temps, j'ai pris mes renseignements auprès de M. Schloegel concernant M. Kwan. Il s'agissait d'un homme qui avait un tissu de relations politiques et familiales, et un homme très sérieux.

« J'expose l'affaire à mon président, qui me dit que cette affaire est connue et que si nous pouvons donner un coup de main par l'intermédiaire de M. Kwan, pourquoi pas ? Ce sont des aides que des groupes de ce genre se donnent. (...)

« Mon président me dit : il faut le faire, et malgré tout il faut prendre des précautions. "Allez donc voir le ministre d'Etat", qui était à l'époque M. Roland Dumas. J'allais voir M. Dumas assez régulièrement, étant donné ses fonctions et étant donné les miennes. J'étais responsable de l'action d'un certain nombre de réseaux. J'avais un certain nombre de dossiers concernant les entreprises Elf à l'étranger dans certains pays. La Chine n'était pas dans mon réseau. Je donnais des informations à M. Dumas, qui m'a dit bien connaître ce dossier empoisonné. "Ce dossier est bloqué pour des raisons politiques. Pékin n'accepte pas que nous vendions de l'armement à Taïwan. Le problème est là. Il faut arriver à un compromis entre Paris et Pékin. Si votre réseau est aussi bien introduit que vous le dites, il peut aider à plaider la cause française auprès des Chinois. Faites-le, c'est là où le bât blesse."

(...) M. Kwan m'avait dit que dans ce genre de travail, et compte tenu des relations entre les deux pays au sujet de ce dossier et des particularités de son pays, il faut une confidentialité totale encore plus forte qu'ailleurs, étant donné la nature du travail qu'il pourrait faire. (...) Quelque temps après, [un des responsables de Thomson, Georges Barrabès] revient et me dit : nous sommes intéressés et nous sommes prêts à faire quelque chose. J'appelle M. Kwan à Hongkong qui me dit : "Je vais vous envoyer M. Brunner, qui est un fiduciaire, c'est mon agent économique pour cette sorte d'affaires en Suisse. Je vous demande de l'introduire auprès de Thomson."

« Quelque temps après, M. Brunner vient. Je faisais cela de manière bienveillante. Ainsi, je dis à mon collaborateur le plus proche, M. Le Blanc-Belleval, qui est rompu à ces problèmes de contrats et avait les qualités professionnelles importantes : "M. Brunner va venir, j'annonce votre arrivée." Cela s'est fait de cette manière. Je ne me suis pas occupé de la chose. Peu de

temps après, on m'a dit que M. Brunner avait rencontré un représentant de Thomson. Ils ont conclu un contrat. M. Brunner était porteur des désirs de M. Kwan.

« M. Kwan m'a rappelé et m'a donné quelques premières informations. J'ai revu M. Barrabès physiquement, je ne saurais vous dire, peut-être trois fois, plus des coups de téléphone. Je suis revenu pour mes affaires au Quai d'Orsay. J'ai revu le Ministre d'Etat, que j'ai informé de la suite des événements.

« Le temps a passé. J'ai échangé des coups de téléphone avec M. Kwan et M. Barrabès et ce dernier m'a dit : "Je change de fonctions. Je ne peux plus m'occuper de ce dossier. Je vais vous introduire auprès de notre directeur général, M. Briand." Donc, je l'ai vu et j'ai continué à apporter mes messages à M. Briand. Je suis allé plusieurs fois le voir à son bureau au siège de Thomson. Je lui ai offert de rencontrer M. Kwan. Il m'a expliqué que, pour des raisons de confidentialité, ce n'était pas possible. (...)

« Je reçois [ensuite] la visite de M. Gilbert Miara, que je ne connaissais pas, prévenu par M. Kwan, qui me dit : "C'est mon représentant en France ; je travaille avec lui depuis mal de temps." J'ai vu M. Miara une fois.

(...) J'agissais de la manière la plus informelle qui soit, compte tenu du caractère bienveillant de ma participation. Je recevais des informations de M. Kwan, de temps en temps relayées par M. Guy Schloegel, qui était souvent à Shanghai et à Pékin. M. Kwan lui donnait des explications et il venait me les relater. Dès que j'avais quelque chose de nouveau, j'appelais M. Barrabès et ensuite M. Briand. (...)

– M<sup>e</sup> Karsenty [avocat d'Edmond Kwan] : Vous savez que le contrat définissant les intérêts entre Thomson et Taïwan a été signé par M. Brunner et un représentant de Thomson. (...) Votre expérience à la tête d'une grande affaire vous pousse-t-elle à penser qu'un contrat de ce genre puisse être signé sans que les plus hautes instances des sociétés intéressées soient informées ?

– M. Sirven : C'est impensable et même ridicule. Je suis d'autant plus ferme là-dessus que c'était une grande partie de mon métier. On ne peut pas disperser les signatures dans ce genre de contrat. Je savais quand j'ai introduit M. Kwan qu'il y avait une seule personne chez Thomson habilitée à signer ce genre de contrat (...). Chez nous, il y avait, en dehors de moi, deux personnes. J'étais au courant. C'était parfois l'un, parfois l'autre. Il est arrivé que le président me demande de signer un contrat touchant des dossiers auxquels je ne connaissais rien, pour un pays qui n'était pas de mon portefeuille. On me donnait des instructions, je signais. Mais parler d'un contrat de cette importance ignoré du président, non. Il y a des présidents qui délèguent plus ou moins, bien sûr. Un contrat de ce type, chez nous, à Elf, jamais.

– M<sup>e</sup> Bredin : Vous avez dit que lorsque on vous a parlé de M. Kwan, il était chef du réseau d'Elf en Chine ?

– M. Sirven : Une société à un projet sur Pékin ou Taïwan. En dehors des contacts officiels, des délégations officielles, il y a toute une action de persuasion, de négociation "sous la

table". Les grands groupes ont tous des réseaux en France et à l'étranger. On ne parle pas de la question d'une rémunération. Très souvent on tombe sur une autre forme d'intérêt, politique ou autre, dans le pays. Il y a beaucoup de fantasmes, vu de l'extérieur. Les intérêts sont matériels, mais pas forcément pécuniaires. (...)

– Question de la défenderesse [groupe Thomson] : Vous nous avez dit que vous ne connaissiez pas M. Miara ?

– M. Sirven : Il est venu. Il m'a été envoyé par M. Kwan comme son correspondant. Je ne connais pas leurs liens à tous deux. Ce que je crois avoir compris, c'est que M. Miara

effectuait un certain nombre de liaisons, une certaine mission en France. Voilà, c'est tout. J'étais le messenger occasionnel et bienveillant.

– M. Perez-Llorca : Dans ce genre de contrat, il y a plusieurs phases. (...) Le problème n'était pas tellement pour Thomson les conditions commerciales, financières ou techniques du contrat à passer avec Taïwan, mais ce qu'on a appelé ici le veto, l'influence que pourrait exercer le gouvernement de la Chine populaire. Dans ce contexte (...), les informations de M. Kwan étaient-elles susceptibles d'être données par écrit ?

– M. Sirven : Pas du tout.

– M<sup>e</sup> Perez-Llorca : (...) C'est vous-même qui êtes intervenu, qui avez parlé avec Thomson. Cela faisait-il partie de vos pratiques ? (...)

– M. Sirven : Oui. Je leur ai donné des informations pendant une bonne année à plusieurs reprises, tant que j'avais des informations ou qu'eux-mêmes me posaient des questions. »

[L'audition de M. Sirven se termine à 13 heures.]

« J'allais voir M. Dumas assez régulièrement, étant donné ses fonctions et étant donné les miennes. J'étais responsable de l'action d'un certain nombre de réseaux. J'avais un certain nombre de dossiers concernant les entreprises Elf à l'étranger dans certains pays » Alfred Sirven

## Seconde audition d'Alfred Sirven

le 21 novembre 1995, 11 h 30

« **Le Président (M. Perez-Llorca)** : M. Sirven, bonjour. Votre nom est déjà inscrit sur le registre. Nous allons vous poser quelques questions supplémentaires.

– **M. Bredin** : Quelle était l'exacte situation à l'égard du droit français : le marché qui nous occupe [la vente des frégates] avait d'abord obtenu l'autorisation [du gouvernement français], puis elle avait été retirée. Est-ce exact ?

– **M. Sirven** : Je sais ce que tout le monde sait. Je n'ai pas de connaissances particulières. C'était cela.

– **M. Bredin** : Selon vous, de qui la décision à prendre dépendait-elle au regard des mécanismes d'Etat ?

– **M. Sirven** : Un accord avait été conclu entre une société française et un pays étranger mais, comme il s'agissait d'armement, il fallait l'accord de diverses autorités du gouvernement français. C'est cet accord qui avait été remis en question à une certaine époque.

– **M. Bredin** : Par quelle autorité ?

– **M. Sirven** : Je ne le sais pas. Je ne suis pas spécialiste en la matière. Je suis un parfait amateur. Il fallait une autorisation de diverses autorités du gouvernement. Je crois qu'il y avait le ministre et des commissions du ministère de la défense nationale, le ministère des affaires étrangères, etc. C'est ce que la presse avait abondamment relaté à l'époque.

– **M. Bredin** : Dans votre déposition, vous avez dit : "Mon président me dit : il faut le faire et malgré tout il faut prendre des précautions ; allez donc voir le ministre d'Etat, qui était à l'époque M. Roland Dumas. J'allais voir M. Dumas assez régulièrement. (...)" Est-il exact que vous voyiez M. Dumas lui-même, ou était-ce quelqu'un de son cabinet ?

– **M. Sirven** : Lui-même. (...) Je l'ai vu plusieurs fois, sur ce dossier et sur d'autres.

» Cela étant, je sais que cette démarche était habituelle de la part d'un responsable d'un grand groupe vis-à-vis de ce ministère et d'autres. Quand un dossier important intéressant des pays étrangers dits « sensibles », pour employer le langage habituel, était soumis à approbation des autorités, les responsables du groupe allaient voir différents ministres, dont le ministre des affaires étrangères. C'était normal (...). Ces projets, ces contrats étaient soumis à agrément, donc entraient dans tout un système de relations assez compliquées d'Etat à Etat, et il était normal que les groupes aillent s'informer auprès de ceux qui détenaient une partie de la solution.

– **M. Bredin** : Un citoyen banal pourrait croire que c'est le ministère des affaires économiques qui suit les affaires économiques. Vous pensez donc que, dans des affaires très importantes (dans ce cas, c'était Elf et Thomson), la relation avec le ministère des affaires étrangères et même le ministre des affaires étrangères, était courante.

– **M. Sirven** : Elle était courante.

– **M. Bredin** : Vous avez peut-être le souvenir de la visite de Monsieur Zhu...

– **M. Sirven** : (...) Oui, ce fut une longue péripétie.

» L'est-il toujours, je ne le sais plus, mais, à l'époque, M. Zhu était premier vice-premier ministre dans le gouvernement chinois. (...) Il était tout près du sommet, et il était venu faire des visites dans les pays occidentaux pour se familiariser avec eux. Il était venu en France. (...) Je pense d'ailleurs que Monsieur Zhu avait été reçu par le ministre des affaires étrangères ainsi que par le premier ministre de l'époque. Je me souviens à ce propos qu'aucune visite n'avait été prévue avec le premier ministre et que c'est à Matignon qu'ils se sont subitement rendu compte de l'importance qu'avait M. Zhu. (...)

– **M. Bredin** : Vous avez dit ensuite que vous aviez revu le ministre d'Etat pour reparler avec lui. (...)

– **M. Sirven** : Il faut repartir du contexte général. Un contrat de vente d'armement était conclu entre la France et Taïwan, ce qui rendait les Chinois de Pékin furieux. Ils sont toujours furieux lorsqu'il s'agit de Taïwan. (...) Ils ont donc menacé notre pays de rétorsions diverses, ce qui a fait réfléchir le gouvernement français, qui tenait à avoir de bonnes relations avec la Chine populaire, et qui a arrêté ce contrat pendant deux ans. C'était un sujet de conversation courant à l'époque, dans les milieux autorisés ainsi que dans la presse.

» Les autorités en charge désiraient que cette affaire se passe sans ennuis trop graves avec la Chine populaire. A cette époque, il y a eu des conversations, et il y a toujours des contreparties. Lorsque, finalement, une délégation de la Chine populaire est venue voir les autorités françaises, ces dernières ont levé leur veto, ce qui a permis la réalisation du contrat.

– **M. Brunshwig** : Lorsque les autorités chinoises ont levé leur veto ?

– **M. Sirven** : Non, les autorités françaises. Le gouvernement français ne voulait le faire que si Pékin arrêta ses récriminations. Il a alors été question d'un certain nombre de choses. Je ne vous garantis pas l'authenticité, mais il s'agissait d'un arrangement qui tournait autour de la livraison de certains matériels d'une technique très évoluée, que n'avaient pas les Chinois, mais je n'ai rien vu.

» Ce n'est pas le ministre des affaires étrangères qui m'a montré le contrat et qui m'a raconté tout cela. C'est ce que l'on sait habituellement lorsqu'on est proche des centres de décision. (...)

– **M. Bredin** : Lorsque vous alliez ainsi voir le ministre des affaires étrangères (...), vous l'informiez donc de l'état des difficultés dans les dossiers. Quel pouvait être son rôle ?

– **M. Sirven** : Il faisait partie du gouvernement et, dans certains domaines, il avait une action importante auprès du gouvernement, du premier ministre et du président. Il arrivait qu'il ne soit pas favorable à quelque chose, et je crois que c'était un peu le cas dans le dossier qui nous préoccupe. Je n'ai jamais discerné un grand enthousiasme en la matière. C'était un homme réservé. Moi-même, je me faisais des idées. Nous estimions que, s'il était amplement et correctement informé de la situation, de l'intérêt que l'industrie française avait à réussir ce contrat, nous espérons, en retour, au minimum de la compréhension.

» Quand on informe quelqu'un, on fait appel à son intelligence et on fait jouer le poids des intérêts pour essayer de l'influencer. C'est le jeu. (...)

– **M. Brunshwig** : Puisque vous avez été convoqué, je souhaiterais que vous nous parliez des rapports Elf-Kwan. Quelles étaient la nature, l'étendue, les caractéristiques des relations entre le groupe auquel vous participiez et M. Kwan (...)?

– **M. Sirven** : (...) En 1989, quand je suis arrivé dans le groupe, je ne connaissais pas M. Kwan. Il était déjà consultant d'Elf. Il était Elf dans cette partie du monde [l'Asie]. (...) Il travaillait régulièrement. Ce domaine de l'Extrême Orient m'étant étranger, il ne travaillait pas avec moi. C'est ma société [Elf Aquitaine International, à Genève] qui l'administrait et le rémunérait.

– **M. Dreyfus [avocat de Thomson]** : Vous avez dit que l'un



L'avocat français, Jean-Denis Bredin, le premier arbitre auprès de la Chambre de commerce internationale de Genève.



François Brunshwig, ex-bâtonnier de Genève, le deuxième arbitre auprès de la Chambre de commerce internationale.



José Pedro Perez Llorca, ancien ministre espagnol de la justice, le troisième arbitre auprès de la Chambre de commerce internationale.

des éléments qui avaient permis l'assouplissement du gouvernement chinois était peut-être le fait que Le gouvernement français avait mis à sa disposition des techniques qu'il n'avait pas. M. Kwan a-t-il été associé à cette négociation directe ou indirecte, qui a eu lieu avec le gouvernement chinois ?

– **M. Sirven** : Je n'en sais rien. C'est peut-être une caractéristique personnelle, mais lorsque nous sommes impliqués dans certains dossiers, nous savons où nous devons nous arrêter. Les histoires d'armement me sont complètement étrangères. Nous avons suffisamment à faire avec ce qui nous concernait. Je n'en sais donc rien et je me serais bien gardé de demander à M. Kwan ce qu'il faisait. Dans ce genre d'affaire, les consultants disent certaines choses à leurs employeurs mais n'en disent pas certaines autres, et l'employeur de bon sens évite d'aller chercher trop loin.

» (...) Un jour, il y a eu une belle délégation de la Chine populaire, avec ministres et autres et subitement, on a appris que Paris donnait son accord. Paris a donné son accord parce qu'il avait donné satisfaction sur certains points. Nous en connaissons quelques-uns. A coup sûr, il y a [l'absence d'] armement des frégates. Il y a peut-être des questions sur un autre dossier de matériel sensible et d'autres questions politiques, dans lesquelles nous n'allons pas pénétrer. Je pense d'ailleurs que ces questions sont sans intérêt, parce qu'elles changent chaque jour. La vie est un éternel recommencement. (...)

– **M. Brunshwig** : Vous situez donc au moment de la visite de M. Zhu à Paris le changement qui s'est produit ?

– **M. Sirven** : Si vous voulez mon sentiment profond, c'est à ce moment-là qu'il y a eu une conversation essentielle, et il s'est passé peu de temps avant l'arrivée officielle d'une délégation chinoise. Je ne vous le situerai pas mais je crois qu'il y a un dossier de presse, qu'on m'avait montré à l'époque. Après cette visite, tout a été réglé comme par miracle, tout allait bien. (...)

– **M. Giamarchi [avocat de Thomson]** : En page 4 de la transcription de sa première audition, M. Kwan précise qu'alors qu'il collaborait avec le gouvernement de la Chine communiste, il transmettait régulièrement les informations à Paris, toujours par [votre] intermédiaire, et au ministère des affaires étrangères français. Ce matin, il a d'ailleurs précisé qu'en réalité il ne transmettait des informations qu'à vous, et jamais au ministère des affaires étrangères français. (...)

– **M. Sirven** : Je le crois.

– **M. Giamarchi** : Quelles étaient les informations qu'il vous transmettait pour que vous les communiquiez ? A qui les communiquiez-vous ?

– **M. Sirven** : A M. Briand.

– **M. Giamarchi** : Quelles informations vous transmettait-il ?

– **M. Sirven** : Il m'informait de l'état d'humeur des autorités chinoises, du va-et-vient des discussions.

– **M. Giamarchi** : Des demandes également ?

– **M. Sirven** : Je n'étais pas le seul à transmettre des informations. Un jour, le ministre d'Etat m'a dit que le directeur général de Thomson était venu le voir une semaine auparavant. Thomson avait donc aussi des rapports avec le ministre des affaires étrangères. Je ne suis pas un *deus ex machina* miraculeux. Je ne suis qu'un petit maillon de la chaîne, qui avait introduit l'affaire et qui transmettait des informations... Le Ministre d'Etat, dans sa bienveillance, entre l'Irak, l'Iran et d'autres me disait que, dans cette affaire de frégates, il y avait encore des difficultés. Je lui donnais les informations que je recevais. Je les donnais à M. Briand, directeur général du groupe, et au ministre d'Etat. Souffrez que je ne m'étende pas trop sur ce domaine. Ce serait discourtois et contraire aux usages.

– **M. Giamarchi** : (...) A votre avis, comment se fait-il qu'à la question qui lui a été posée tout à l'heure, M. Kwan ait répondu qu'il avait rencontré M. Gilbert Miara par l'intermédiaire du groupe Elf. A votre connaissance, qui les a mis en rapport ?

– **M. Sirven** : Je ne sais pas. (...) M. Miara était en rapport avec M. Kwan, certainement pas au même titre que moi. (...) Ce n'est pas moi.

– **M. Bredin** : Dans une lettre du 4 mai 1994 adressée au Tribunal, M. Le Floch-Prigent explique : "L'affaire suivit son cours. Je me souviens d'une manière précise qu'en avril 1991, suite à la visite officielle à Paris de M. Zhu Rong ji, nouveau premier ministre, M. Sirven vint m'annoncer qu'un compromis était en cours d'établissement entre Paris et Pékin et que le problème était en voie de règlement."

– **M. Sirven** : C'est vrai.

– **M. Bredin** : Il écrit ensuite : "Cette information m'a été confirmée lors d'une séance de travail dans le bureau du ministre des affaires étrangères, avec M. Sirven à mes côtés." Avez-vous souvenir de cette séance de travail ? Pouvez-vous nous dire quel en était l'objet et qui était présent ?

– **M. Sirven** : Je m'en souviens, pour une question qui n'a pas de rapport avec nos affaires. Le ministre d'Etat était très ministre d'Etat. Nous lui donnions des informations et, de temps à autre, assez souvent, nous attendions la réponse. Nous semblions déposer de manière plus formelle que je ne le fais devant vous aujourd'hui. La vie est faite d'échanges, et il n'était pas facile de connaître son sentiment. Ce jour-là, nous n'y allions pas du tout pour cela. Il s'agissait d'une affaire qui intéressait l'Irak, dans laquelle nous avions beaucoup investi. On agit parfois par devoir, parfois par conviction. Dans ce cas, j'agissais par conviction, et je restais souvent "sur ma faim" avec le ministre d'Etat.

» Ce jour-là, miracle, il a eu un mot aimable, m'a dit qu'il appréciait tous les efforts que je faisais dans ce domaine. Or, l'affaire dont nous parlons est vraiment d'une simplicité biblique à côté des affaires irakiennes. J'ai marqué ce jour d'une pierre blanche. (...)

– **M. Soroquère [avocat de M. Kwan]** : Avait-il évoqué le dossier des frégates ce jour-là ?

– **M. Sirven** : Oui. Il a dit que c'était bouclé, que ce contrat allait enfin pouvoir être réglé. J'ai entendu cela, tout comme mon patron, mais mon souci était les affaires irakiennes. Si celle des frégates était finie, tant mieux.

– **M. Soroquère** : Tout le problème concernant M. Kwan a tourné autour de sa moralité. En effet, (...) pour ne pas exécuter le contrat passé avec lui, [Thomson a prétendu qu'] il n'[avait] rien fait ou, s'il a fait quelque chose, [que] c'était du trafic d'influence. Je souhaite donc que vous me disiez très simplement ce que vous pensez de la moralité de M. Kwan et des actions qu'il a exécutées auprès de vous quand il était consultant de Elf. (...)

– **M. Sirven** : "Trafic d'influence" ! Quel vilain terme ! Quels sont les juristes qui l'ont inventé ?

» Je pense fondamentalement que l'influence de M. Kwan (je ne dis pas "trafic") est liée à son appartenance familiale.

C'est le neveu direct d'un personnage qui était important à l'époque. Or, en Chine, quand on est important, la famille, c'est la famille. Il s'agissait d'un vice-premier ministre. Il était très âgé mais, en Chine, ce n'est pas une raison pour qu'on le mette à la retraite. (...) Telle est la façon dont M. Kwan exerçait son influence. Quant à sa moralité, rien ne m'a jamais permis ni ne me permet d'avoir un doute quelconque sur son honnêteté. (...)

– **M. Soroquère** : Le lobbying n'est pas du trafic d'influence.

– **M. Sirven** : Si nous faisons de la sémantique, nous ne sommes pas près d'en finir.

– **M. Dreyfus** : Toujours sur le rôle de M. Kwan, qu'on l'appelle influence ou travail, comment correspondait-il avec le gouvernement français ? Pour exercer une influence, il faut être informé, d'un côté et de l'autre.

– **M. Sirven** : Il ne correspondait pas avec le gouvernement français. Ce n'était pas son rôle. Qu'aurait-il pu faire ? (...)

– **M. le président** : Dans cette procédure, à un certain moment, il y eu une situation très critique parce qu'il n'y avait pas seulement les difficultés entre la France et la Chine populaire. Même Taïwan était sur le point ou a eu la tentation de ne plus attendre la décision française, donc de s'adresser à d'autres fournisseurs possibles.

» Même si M. Kwan n'a pas parlé à des Taïwanais ou n'a pas de liens avec eux, compte tenu des coutumes de la région, croyez-vous que Taïwan et le gouvernement chinois, même s'ils ont des conflits sur ces questions, se communiquent leurs positions et que la possibilité d'un changement de la Chine peut être connue du gouvernement de Taïwan ?

– **M. Sirven** : Au début, il y avait une situation critique. Je m'en souviens bien. J'ai reçu une communication téléphonique de M. Briand, qui m'a dit de venir le voir rapidement. Il m'a parlé très vivement en me disant que c'était fini, que les clients n'attendaient plus et qu'ils allaient s'adresser à d'autres fournisseurs. Il m'a demandé ce que faisaient les correspondants en Chine, si j'avais appris quelque chose (...). Je ne suivais pas cette affaire au jour le jour. (...)

» J'ai demandé audience au ministre d'Etat pour lui dire ce que je savais et que l'industrie française (...) allait perdre un gros contrat.

– **M. Brunshwig** : A quel moment était-ce ? Avant ou après la visite de M. Zhu ?

– **M. Sirven** : Avant. M. Briand était très alarmé. Il m'a parlé avec beaucoup de vivacité. (...) J'ai avancé ma demande d'audience auprès du ministre d'Etat pour lui dire que cela allait très mal, que le contrat allait être perdu. Il m'a répondu que non, que je ne devais pas être alarmiste, que des contacts avaient lieu avec Pékin, que l'affaire était suivie. J'ai rétorqué que je lui disais ce que m'avait dit le directeur général du groupe, que je remplissais ma mission, que je transmettais le message. Il y a effectivement eu une période de crise, qui s'est ensuite répercutée en plus hauts lieux, jusqu'à l'Elysée.

» Au fond, l'idée que j'ai de ma petite expérience, c'est que, devant cette affaire, c'est le mythe Pékin. Je ne veux pas dire

du mal du gouvernement français ni de la Chine, mais c'est le mythe Pékin : que va nous faire Pékin si nous vendons des armes à Taïwan ? Je ne partageais pas ces alarmes. Je sais qu'il y a des raisons d'ordre politique, dans lesquelles je n'entrais pas. Je n'en ai pas la compétence.

Mais je ne partageais pas ces alarmes. Je me demandais pourquoi ce contrat était arrêté depuis si longtemps, et je crois qu'au sein du gouvernement, certains étaient pour et d'autres contre, comme toujours. Je pense que, lorsque tout le monde a été convaincu, la France a changé de gouvernement. Ce n'était plus M. Rocard mais M<sup>me</sup> Cresson, et je sais qu'il y a eu des conversations en très haut lieu entre cette dernière et le Président, pour dénouer cette crise. (...)

» Pour moi, Taïwan est *terra incognita*. Je ne connais pas. Je n'y suis jamais allé, alors que je suis allé en Chine trois fois. Je ne connais pas du tout Taïwan ni les relations entre Taïwan et Pékin. Je ne pourrais tenir que les propos de "café du commerce". (...) Ils sont tous chinois...

– **M. Giamarchi** : Comment expliquez-vous qu'à cette époque, les autorités de la Chine populaire aient reçu de manière officielle le directeur général [de Thomson], une entreprise qui s'appropriait à livrer des frégates à un ennemi quasi-héréditaire de la Chine populaire, à savoir Taïwan ? [Cette visite a été relatée aux arbitres par M. Briand]

– **M. Sirven** : A l'époque, j'avais fait moi-même une visite de ce genre avec le président d'Elf ; je connais le "cinéma".

» Pourquoi voulez-vous qu'ils aient quelque chose contre Thomson ? Ce n'est pas avec Thomson que Pékin a discuté la vente des armes à Taïwan, surtout pas. Ils [les Chinois] pensaient avoir bloqué l'affaire par une action politique sur Paris, et cela a duré deux ans. (...) Ils se sont battus contre les Américains, se sont tués par milliers, puis ils se sont embrassés. Je m'étonne de votre étonnement. Cela me semble tout à fait banal. Un jour on est ennemis, un jour on est amis, un jour on fait semblant d'être ennemis, un jour on fait semblant d'être amis. Je pense que les Chinois ont cette particularité, plus que d'autres nationalités.

– **M. Giamarchi** : Pensez-vous qu'ils faisaient semblant d'être ennemis même avec le gouvernement français ?

– **M. Sirven** : Ils exerçaient une influence. Ils voulaient empêcher le matériel de guerre d'aller à Taïwan. Ils l'ont fait pour la France, et je reproche à la France d'en avoir tenu compte. Ils l'ont fait vis-à-vis de beaucoup d'autres pays et ces derniers s'en sont moqués. Cela n'empêchait pas les Américains de vendre du matériel de guerre à l'armée taïwanaise. La France avait peur.

– **M. Giamarchi** : S'ils faisaient semblant d'être ennemis avec le gouvernement français, quel intérêt véritable y avait-il à essayer de forcer leur conviction, qui semblait pratiquement acquise pour que le seul veto qui avait eu lieu à cette époque, c'est-à-dire le veto français, soit levé ? Il n'y avait pas d'autre veto. On a parlé d'un veto de la Chine populaire. Il n'y en a jamais eu. Le seul veto existant était celui du gouvernement français.

– **M. Sirven** : Non. Vous racontez une histoire qui n'est pas l'histoire véritable. (...) Si on réunissait un jury d'experts, mais Alfred Sirven, je ne pense pas que vous auriez 17 à votre copie. Ce n'est pas vrai. C'est Pékin qui menaçait Paris de représailles, et Paris qui restait frileux et craintif. Je n'ai pas compris cette attitude. Pourquoi se laisser intimider à ce point ? (...)

– **M. le président** : S'il n'y a plus de questions, je vous remercie de votre témoignage, M. Sirven. »

[La séance est suspendue à 12 heures.]

► Retrouvez, samedi 3 février, sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr), à partir de 18 h 15, le texte intégral de ces deux auditions.

# Le régime de Siad Barre est renversé en Somalie

Il y a dix ans, la foule des insurgés envahissait la villa présidentielle. Le dictateur s'enfuyait, ne laissant derrière lui même pas le simulacre d'un Etat

Ce fut le grand soir, le 26 janvier 1991, à la villa Somalia, l'imposante bâtisse blanche dominant Mogadiscio. Au terme d'un mois d'insurrection, la présidence était envahie par le peuple en armes. Pour les derniers arrivés, ne restaient que les symboles du régime déchu. A plusieurs, ils poussèrent jusqu'à la porte l'immense bureau en bois massif, hissèrent une bergère dessus afin d'atteindre le portrait géant de Siad Barre. Encore fallut-il ajouter l'épais album de photos officielles de la dernière visite en Irak du général-président de la Somalie pour pouvoir, enfin, décrocher le lourd cadré doré, jeté avec fracas sur le sol de marbre. Une clameur de joie s'éleva...

Dans la bibliothèque en acajou, seule une rangée du *Journal officiel* restait alors debout. Les volumes de l'Encyclopédie italienne, un traité de droit constitutionnel, l'autobiographie de Kwamé Nkrumah, le père du panafricanisme, et un dictionnaire idéologique dû à la science d'un politologue est-allemand furent brûlés par terre. Bizarrement, l'appel du 21 octobre 1969, date du *pronunciamento* de la junte militaire conduite par Siad Barre, fut oublié au mur. Sobrement encadré, proclamant les objectifs d'« une révolution sans effusion de sang », il n'attira aucune attention. Sous une main prêtant serment sur le Coran, croisée d'un casque militaire et d'un fusil baïonnette au canon, le texte promettait « le droit au travail, la justice sociale, l'unité nationale et la paix sur terre, la liquidation de toute forme de corruption et d'anarchie, du système néfaste du tribalisme et de tous les phénomènes liés aux mauvaises mœurs dans les activités de l'Etat ».

Pour un début de régime, c'était singulièrement ambitieux. Quand de telles promesses ne disent plus rien à personne, au point de passer inaperçues, la boucle est bouclée. Ainsi tomba une dictature qui avait duré vingt et un ans, le règne de Siad Barre, né en 1919 dans les plaines arides de Garbaharey, au sud, gardien de chameaux, orphelin dès l'âge de dix ans, autodidacte très discipliné, enrôlé d'abord dans l'armée britannique, puis dans la police italienne, où il fut promu inspecteur-chef, le grade le plus élevé auquel pouvait accéder un « indigène » chez les carabinieri. En 1960, la Somalie - britannique et italienne - réunifiée et l'indépendance acquise, il devint chef d'état-major général de l'armée nationale. Siad Barre prit le pouvoir en octobre 1969, cinq jours après l'assassinat du président Abdurashid Ali Shermake. Le pays, l'un des rares en Afrique à avoir connu une alternance démocratique avant de sombrer dans le factionnalisme, comptait alors soixante-trois partis pour à peine quatre millions d'habitants. Siad Barre régna d'abord en despote éclairé, unificateur laïque selon les préceptes d'un « socialisme scientifique » et promoteur de campagnes d'alphabétisation après avoir imposé la transcription en lettres latines de la langue somalienne, en 1972. Dans la capitale, où un arc de triomphe célébrait, à la romaine, les délices d'un mode de vie réservé à une infime minorité, il fit construire un quartier de HLM, Casa popolare. Or, au moment où il fut chassé de Mogadiscio, on ne se souvenait plus que de la zone résidentielle huppée née de toutes les prévarications, Boli Qaaran, le « quartier de l'argent volé ».

La guerre d'Ogaden fut le grand tournant du régime. En 1977, pour récupérer cette province « sous occupation étrangère » au nom d'un irrédentisme imprudent, Siad Barre avait envahi l'Éthiopie, affaiblie par la chute du Négus Haïlé Sélassié et les débuts difficiles du régime du colonel Mengistu. Or, celui-ci ayant fait le voyage de Moscou et changé d'allégeance géopolitique, des troupes cubaines débarquèrent, en mars 1978, dans la corne de l'Afrique. L'armée somalienne dut battre en retraite. Humilié, Siad Barre fit appel aux Américains, les anciens alliés du « roi des rois » à Addis-Abeba, qui s'installèrent dès lors à Mogadiscio et, surtout, à Berbera, la base aéronavale commandant le Bab el-Mandeb, l'accès à la mer Rouge et le canal de Suez. Dans le jeu de



BETTY PRESS/PICTURE GROUP/COSMOS



ELIGIO PAONINI/CONTRASTO

Monopoly planétaire, l'URSS et les Etats-Unis échangeaient ainsi un grand hôtel, l'Éthiopie, contre une rue passante, la Somalie.

Ayant manqué son opération sur l'Ogaden, le régime de Siad Barre s'enferma dans une voie sans issue. Il ne survécut que grâce à la rente alimentaire que le « monde libre » vouerait bien lui verser, via le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), pour le contrôle d'une base stratégique. Dans les années 1980, la Somalie devint le pays le plus assisté de l'Afrique subsaharienne. L'Italie y contribua pour plus de 1 milliard de dollars, dont une moitié fut consacrée à l'achat d'armes. Le secrétaire général du Parti socialiste italien,

Bettino Craxi, dressa l'éloge de Siad Barre en préfaçant l'hagiographie du journaliste Paolo Pillitteri, parce que la Somalie était une source de financement occulte pour le PSI, comme l'avait été l'Éthiopie pour la Démocratie chrétienne. Du despote éclairé ne resta ensuite qu'un tyran, chef de clan vieillissant, autoritaire, brutal. L'antique pays de la myrrhe et de l'encens se transforma en une mosaïque de fiefs rebelles.

En 1988, Hargeisa, la capitale du Nord, où les Issaks avaient été les premiers à se soulever, fut rasée par les Mig-19 de l'armée de l'air, au prix de plus de trente mille morts. Le 14 juillet 1989, une semaine après l'assassinat de l'archevêque de Mogadis-



GAMMA

## Vingt-sept jours de bombardements

La chute de Siad Barre s'est produite à huis clos. En janvier 1991, les yeux du monde étaient braqués sur le Koweït, envahi par l'Irak de Saddam Hussein. Après cinq mois de crise de nerfs, la guerre du Golfe éclatait. Sur les écrans de télévision, on vit le décollage en rafale des avions de combat occidentaux, les fusées traçantes dans le ciel nocturne de Bagdad. Il était question de « frappes chirurgicales », d'armes « propres et intelligentes ». Depuis la fenêtre de leurs hôtels à Dhahran, des centaines de journalistes relevaient l'absence de « vrais morts ».

Pour en voir, par milliers, il eût suffi qu'ils franchissent le Bab el-Mandeb, la porte des Pleurs. A Mogadiscio, sur l'autre rive du golfe d'Aden, le général-président Barre faisait donner, pendant vingt-sept jours, l'artillerie lourde sur sa capitale. Au plus fort des bombardements, le nombre des blessés nécessitant une intervention d'urgence, souvent une amputation, dépassait la centaine par jour. Nul ne songea à compter les morts.

## La revanche posthume de l'ancien dictateur

Les conditions dramatiques dans lesquelles la chute de Siad Barre s'est produite, on serait fondé de croire que le 26 janvier 1991 constitue une rupture définitive, le point de départ d'une tout autre histoire. Rien n'est moins sûr. Certes, la guerre de succession à Mogadiscio entre deux sous-clans Hawiye, les Abgal du « président par intérim » Ali Mahdi et les Habr Guedir du général Aïdid, et la division du pays en un archipel de zones plus ou moins contrôlées par d'autres seigneurs de la guerre ont fait de la Somalie une terre de chaos. Lorsque, à l'été 1992, le monde découvre tardivement une famine d'ampleur biblique et le mouiroir qu'est devenu la ville de Baïdoa, nul ne pense à l'ancien dictateur et à ses partisans, dont les tentatives de reconquête de la capitale, en mars 1991 et en avril 1992, sont pourtant une cause importante de cette catastrophe humanitaire.

Celle-ci est d'autant plus dépolitisée que les Etats-Unis, après une phase de total abandon de leur ancien allié, font de la Somalie le banc d'essai d'« un nouvel ordre mondial ». Au lendemain de la

guerre froide, George Bush veut y « restaurer l'espoir ». C'est le nom de l'opération militaro-humanitaire qu'il va lancer, sous la bannière de l'ONU, pour accomplir le « God's work », le travail de Dieu sur terre.

De ces rêves démiurgiques qui ont inspiré le débarquement, le 9 décembre 1992, de 34 000 casques bleus prêts à dégainer pour nourrir (« shoot to feed »), l'Amérique ne garde qu'un souvenir traumatisant : celui des corps de dix-huit marines, traînés dans les rues de Mogadiscio. L'image éclipsa la mort de 118 autres casques bleus et de plusieurs milliers de Somaliens, sans parler des 4 milliards de dollars dépensés pour une opération considérable qui a pris fin en mars 1995.

Dans cet échec, Roland Marchal, chercheur au CNRS et homme de terrain qui fait autorité sur le problème de la Somalie, décèle néanmoins l'amorce d'une normalisation. « Jusqu'à la fin 1992, explique-t-il, la violence était sociale et potentiellement générale. Depuis 1995, seuls les miliciens se battent, et, sauf exception, les combats n'ont plus l'intensité de la période qui précède

l'intervention internationale. Le calme relatif instauré par la présence onusienne a permis aux gens de se rappeler que la vie avait un prix et qu'il y avait des alternatives à la prédation absolue. Beaucoup de miliciens sont alors devenus des petits commerçants, et le sont restés, malgré les aléas politiques. »

En août 2000, au terme d'une conférence de paix sponsorisée sur son territoire par Djibouti, un nouveau président a été désigné, Abdoukassim Salat Hassan, ancien ministre de l'intérieur de Siad Barre. Un gouvernement dit « national » s'est mis en place, mais, à ce jour, Mogadiscio n'a toujours pas débuté d'administration, et des régions entières - en dehors du Somaliland au nord-ouest et du Puntland au nord-est, qui ont proclamé leur indépendance en 1991 et en 1998 - refusent de traiter avec ces nouvelles autorités. « Le fait que des personnes accusées d'avoir commis des crimes de guerre, du temps de Siad Barre et après, occupent des postes de responsabilité a été entériné par les Nations unies et par certains Etats, comme la France, relève Roland Marchal, mais non pas par

des franges de la population qui ont beaucoup souffert et attendent autre chose que la quasi-restauration d'un régime qui a mené la Somalie au chaos. »

Siad Barre, qui ne s'est résigné qu'en 1992 à l'exil au Nigeria, où il est mort trois ans plus tard, a pris une revanche posthume. Il reste présent à travers « ses » hommes, qui sont de retour au pouvoir, et, plus généralement, à travers une culture politique fondée sur des prébendes et une rente « humanitaire ». Mais, hier comme aujourd'hui, la population somalienne résiste à sa façon. Dans un pays sans Etat, au royaume de l'arbitraire, elle survit en faisant triompher l'informel. En Somalie, l'économie tourne, tout s'y achète et vend, l'importante diaspora transfère des fonds considérables - entre 100 et 350 millions de dollars par an - en l'absence de système bancaire. On peut appeler l'étranger au téléphone plus facilement que depuis n'importe quelle autre capitale de la corne de l'Afrique et, même, se connecter à Internet.

S. Sm.

Pendant vingt-sept jours, dans Mogadiscio, les opposants se lancent à l'assaut du pouvoir. Siad Barre (en bas, à droite) résiste. Au soir du 26 janvier 1991, c'est l'assaut final.

cio, abattu dans sa cathédrale par des sicaires du régime, un massacre fut perpétré dans la capitale par la police militaire qui ouvrit le feu, à la mitrailleuse lourde, sur une foule descendue dans la rue pour contester le pouvoir. En 1990, cent quatorze personnalités signèrent un appel à la formation d'« un gouvernement intérimaire, chargé de préparer des élections libres ». Le « Manifesto » fut la dernière tentative pacifique pour faire partir un dictateur octogénaire, entouré des seuls membres de son sous-clan, les Marehans, et de sa famille nombreuse : trente et un enfants, dont quatorze filles, mariées aux généraux les plus intransigeants et aux affairistes les moins scrupuleux.

Le 30 décembre 1990, la capitale somalienne, peuplée d'un million d'habitants, entra en insurrection. Les 5 et 6 janvier 1991, au cours du week-end, les puissances occidentales évacuèrent, *in extremis*, leurs ressortissants : l'Italie depuis l'aéroport où, terré en bout de piste dans une base militaire, Siad Barre vit les appareils de l'ancienne puissance coloniale assaillis par des civils somaliens, souvent des dignitaires de son régime ; la France par la plage ; les Etats-Unis par hélicoptères depuis leur ambassade, où ce remake de Saïgon permit, quatorze mois après la chute du mur de Berlin, l'embarquement de trente-neuf Soviétiques, l'ambassadeur Vladimir Korneyev en tête. Pendant vingt-sept jours, les partisans du Congrès de la Somalie unifiée (CSU), qui, comme son nom ne l'indique pas, regroupait principalement des Hawiye, le clan majoritaire dans la capitale, se lancèrent à l'assaut du pouvoir, poussés dans ses derniers retranchements.

Avec une sénile obstination, Siad Barre résistait. Depuis la villa Somalia et Aviazone, la base de l'aéroport, une pluie d'obus s'abattait sur Mogadiscio. Sous les bombes, la capitale connut une sorte de socialisme de guerre, comme une fraternité collective des catacombes. Le soulèvement fut une partition spontanée, écrite comme un palimpseste : par surimpression. Il devait autant aux réseaux familiaux ou claniques que politiques ou religieux, aux voisins qui s'organisaient qu'aux jeunes guerriers drogués au qât, une plante amphétaminique qui se mâche. Il devait beaucoup aux mères et aux sœurs transformées en furies qui, investissant le pouvoir en agitant leurs bras nus, couraient sur la ligne de front. Ce furent elles qui recouvrirent les corps des « martyrs » tombés. Ce furent aussi elles qui, le 26 janvier, au coucher du soleil, donnèrent le signal de l'assaut final.

Quand le dictateur prit la fuite avec le dernier carré de ses fidèles, personne ne pensa à organiser sa succession à la tête de l'Etat. Dans les folles heures de la victoire, nul n'y songea en voyant, éparpillées parmi tout le reste sur le sol de marbre de la villa Somalia, des cartes postales au recto grillagé comme une porte de prison, au verso noirci de quelques phrases - toujours les mêmes - dénonçant de « très graves et répétées violations des droits de l'homme ». Qui, en ce crépuscule prometteur d'une aube nouvelle, se serait préoccupé du destinataire de ces vaines protestations ? Qui eût prêté attention au nom et à l'adresse postale ayant permis aux supporters d'Amnesty International d'exprimer, au moins, leur indignation - en sachant à qui l'envoyer ? Personne n'y pensa. Nul ne songea à cette vérité pourtant élémentaire : quand un Etat s'effondre, ce n'est pas la liberté qui triomphe, c'est un Etat qui s'effondre. Celui de Siad Barre, dans les faits, s'était effondré depuis longtemps. Mais une entité à peine moins factice - la « communauté internationale » - avait maintenu l'illusion, par besoin d'interlocuteur. Ce soir-là, il ne restait plus rien. L'Etat somalien n'existait plus, même sous forme de simulacre.

Stephen Smith

## AU COURRIER DU « MONDE »

Le productivisme agricole doit-il être dénoncé, voué aux gémonies et remplacé par une organisation du travail de la terre qui, pour être respectueuse des équilibres écologiques, envisage une réduction des rendements et une augmentation des coûts de production ? Au lendemain des élections aux Chambres d'agri-



culture, un lecteur s'interroge sur le sérieux d'une telle démarche, tandis qu'un autre se fait le promoteur des farines animales. Également dans le courrier, une réaction après le retour des députés de la Douma au sein de l'assemblée du Conseil de l'Europe et les réflexions d'un ancien appelé du contingent en Algérie.

## VIVE L'AGRICULTURE PRODUCTIVISTE

Il est aujourd'hui de bon ton de plaider pour une « autre agriculture ». A l'heure où les surfaces cultivées ne cessent de diminuer en raison de l'urbanisation, des voies nouvelles, des aéroports, (...) tandis que la population mondiale continue de s'accroître, que l'on demande à la terre non seulement de la nourriture, mais des carburants (esters, éthanol...), des combustibles, des fibres (coton, laine...), des matériaux de construction divers, du papier journal, des emballages variés, et même d'être un piège à gaz carbonique ; il n'y a d'autre choix que l'agriculture productiviste. Elle a évidemment ses travers qu'il faut corriger rationnellement. Mais au diable les Bové et autres fossiles partisans du retour en arrière !

Yves Chauvin  
Beaumont-la-Ronce  
(Indre-et-Loire)

## FARINES CARNÉES

Est-il aussi « fondamentalement antinaturel » de nourrir un herbivore avec des farines carnées ? Il est permis de s'interroger. L'unité du vivant est une réalité et ni une loi divine ni le bon sens n'interdisent d'aller chercher le nutriment utile à tel ou tel animal, là où il est. Pour le scientifique, pour le biochimiste, une protéine est la même, qu'elle se trouve dans le règne animal ou végétal. En plus, l'écologie nous invite à recycler nos déchets et pourquoï pas aussi nos déchets carnés. Cela fait près de cent vingt ans que les éleveurs, écologistes avant l'heure, utilisent les farines de viande dans l'alimentation bovine. La maladie de la vache folle est une maladie nouvelle dont la transmission se fait par la consommation de farines carnées. Cette consommation n'en est pas la cause, pas plus que le coût n'est la cause du sida.

François Clerc  
par courrier électronique

## INCERTAINE RETRAITE

Tout démographe sérieux reconnaît l'incertitude de prévisions à long terme. Il faut donc admirer la conviction avec laquelle certains économistes, distingués ou amateurs, formulent des prévisions à vingt ans sur les retraites (courrier de M. Rodot dans *Le Monde* daté 27-28 janvier).

En 1982, les promoteurs de la retraite à 60 ans, instaurée pour changer la vie et justifiée par le chômage contemporain, avaient-ils prévu que le nombre de chômeurs passerait de deux millions à trois millions entre 1983 et 1994 ? Avaient-ils prévu que le montant des retraites complémentaires progresserait moins vite que le simple indice INSEE du coût de la vie

(+ 8,2 % en brut et 3,5 % en net pour l'AGIRC de juillet 1991 à juillet 2000, et autour de 12 % en brut pour les régimes de l'ARRCO) ?

Quant aux menaces que voit M. Rodot sur le régime de retraite des fonctionnaires, qu'il se rassure ! Il est en effet abusif de parler d'équilibre financier pour un régime entièrement financé par l'Etat : ses cotisations ne comprennent pas de part patronale. Quant à leur part salariale, il s'agit d'une « retenue pour pension » (7,85 %) indiquée sur feuille de paie mais nullement reversée à une quelconque caisse de financement des retraites. Alors, tant qu'il y aura des contribuables...

Jean Pierrée  
Bailly (Yvelines)

## VERDI ET NAPOLÉON

Permettez-moi de vous exprimer ma vive surprise en lisant dans *Le Monde* du 26 janvier que Verdi est né citoyen français dans le duché de Parme et Piacenza en 1813.

Vous auriez pu avoir le bon sens, ou le bon goût, d'éviter cette triste allusion à l'invasion armée de Napoléon. (...)

Il semble que les Français se sont souvent arrogé le droit de décider qui doit être français ou pas. Déjà, Chateaubriand écrivait que Napoléon ne l'était pas et falsifiait l'histoire en le faisant naître un an plus tôt, le 15 août 1768, juste avant l'annexion de la Corse par la France.

Anne M. Guillermin  
Paris

## LA GUERRE À 20 ANS

Il me semble qu'un aspect important de la guerre d'Algérie a été oublié : elle a été une guerre de jeunes. Lorsque les papiers de la gendarmerie sont venus nous chercher dans nos villages ou nos cités, nous avions juste vingt ans. A cette époque, à vingt ans, on habitait encore chez nos parents, nous n'étions pas majeurs, nous ne votions pas et bien peu avaient quitté leur département. Ce sont ces jeunes que l'autre génération a envoyés outre-mer, dans ce drame. Et sur place, nos adultes de référence étaient des professionnels aigris par les défaites et, pour beaucoup, racistes. De ces jeunes citoyens sans expérience que nous étions, au lieu de nous éduquer comme des soldats de la République, ils ont fait souvent, mais pas toujours, des tortionnaires. Cela, je ne le leur pardonnerai jamais. (...)

Les générations suivantes nous jugent sans doute, c'est leur droit et je dirais même, leur devoir. Mais qu'elles se souviennent de deux choses : en écrasant le putsch d'avril 61, les appelés ont montré

qu'on n'avait pas réussi à tuer en tout conscience, et surtout, que, sous les treillis bariolés, nous n'étions, au fond, que des enfants malheureux.

Jean Deson  
Maisse (Essonne)

## LA HONTE

Depuis quinze mois, l'artillerie russe pilonne la Tchétchénie, tuant aveuglément des centaines de personnes chaque semaine. Depuis quinze mois, les mines mutilent la population tchétchène jetée sur les routes par centaine de milliers. Chaque jour, les soldats de l'armée russe exécutent sommairement, violent, torturent, rançonnent, pillent... Tout cela dans l'indifférence générale.

Dans ce contexte, l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe n'a eu aucun scrupule (...) à rétablir le vote des députés de la Douma qu'elle avait suspendu il y a neuf mois en signe de réprobation face aux bombardements sur Grozny. (...)

Une chance que les caméras de télévision ne soient pas présentes pour nous montrer les cadavres déchiquetés par les bombes, les maisons éventrées et les femmes éplorées ! Ce spectacle risquerait de réveiller les opinions internationales et d'inciter les dirigeants à hausser la voix à l'encontre de la Russie. Le FMI serait obligé de restreindre, voire de stopper, son aide financière, et le chancelier Schroeder ne pourrait plus aller faire du traîneau avec son ami Vladimir Poutine, celui qui a déclaré qu'il irait « buter les Tchétchènes jusque dans les chiottes ». (...)

N'y a-t-il pas lieu d'avoir honte de la pusillanimité des dirigeants européens face à la « grande Russie » ? Honte des représentants français au Conseil de l'Europe qui ont déserté le vote de jeudi ? Honte de la présidence française de l'Union européenne qui pendant six mois a joué à l'autruche alors qu'elle aurait pu enfin manifester l'unité politique européenne en prenant, par exemple, l'initiative d'une conférence de paix ?

Anne Esambert  
Paris

## LA POLITIQUE FACE À L'HISTOIRE

Sous la pression des descendants des Arméniens, réfugiés et largement accueillis en France, et devant la perspective d'élections prochaines, nos élus - députés depuis longtemps déjà et sénateurs par une récente volte-face - ont voté une « loi reconnaissant le génocide de 1915 ».

Mais, de quel droit et à quel titre, le Parlement français se mettrait-il à légiférer sur un épisode de l'histoire d'un pays étranger, remontant de surcroît à près d'un

siècle ? Pouvons-nous, nous Français, nous prévaloir d'une mission civilisatrice universelle (à défaut d'une supériorité morale) nous autorisant à émettre des jugements et attribuer des notes aux autres pays ? (...)

Nous croyons-nous donc toujours le peuple le plus intelligent de la terre (ce que l'on traduit aujourd'hui par « l'arrogance française ») pour nous mêler de tout (...), au risque de sombrer dans le ridicule, ou pire... ?

Henri Carpentier  
Paris

## MA CARTE ÉMERAUDE

A l'automne dernier, vous aviez bien voulu publier mon courrier (*Le Monde* du 2 octobre 2000). J'y énonçais l'injustice flagrante dont je me sentais victime quand, suite à une agression, je perdais ma Carte émeraude toute neuve et me voyais de ce fait condamnée à un an de transport bus/méto à plein tarif.

Plusieurs lecteurs, dont une association de consommateurs, s'étaient alors émus de cette aberration qui sanctionnait sévèrement des personnes âgées peu fortunées et victimes du manque de sécurité encouru en empruntant les trottoirs parisiens.

Or, je viens de recevoir du médiateur, adjoint au maire de Paris, une invitation à redemander cette carte suite à une récente modification des règles en vigueur : « Il est maintenant possible de remplacer une carte de transport avant sa date de fin de validité lorsque celle-ci a fait l'objet d'un vol avec agression, donnant lieu à dépôt de plainte au commissariat. »

Merci donc au *Monde* qui a bien voulu se faire écho de nos « petites » misères, et à ses lecteurs qui s'en sont inquiétés, permettant ainsi de réparer une injustice.

Monica Vilar  
Paris

## LE COÛT DU NUCLÉAIRE

Dans votre éditorial du 25 janvier, vous avez vanté la compétitivité d'EDF comme producteur d'énergie nucléaire, « n'en déplaise à nos interrogations écologistes ».

Cela est un fort bon discours, tant qu'on ne s'interroge pas sur le coût réel de l'électricité nucléaire, qui devrait inclure le prix du risque d'un Tchernobyl à la française et celui de l'élimination (si tant est qu'elle soit possible) de déchets dont l'abondance augmente avec le temps. Ces charges n'ont encore jamais été sérieusement prises en compte.

Encore une fois, notre pensée officielle s'arrête sur le court terme.

Paul Huvelin  
Naix-aux-Forges (Meuse)

## Pourquoi Israël va voter Sharon

Suite de la première page

Mais qui sait ? dit-on dans ce camp-là, ce général que l'on dit plus pragmatique qu'idéologue a peut-être la formule pour réussir ce que son prédécesseur a raté.

Hormis quelques généralités à peine troublées par les vociférations d'un Avigdor Lieberman, son allié, promettant de bombarder Téhéran, Le Caire ou Assouan au premier coup de feu hostile contre Israël, Ariel Sharon n'a rien dévoilé d'un programme que, d'ailleurs, personne ne l'a pressé de détailler. Une telle indifférence, qui a fait de cette campagne électorale la plus terne de toutes les campagnes de l'histoire du pays, n'a qu'une explication : aux yeux de la majorité des électeurs, les solutions d'Ariel Sharon importent peu. Seul compte le départ d'Ehoud Barak.

« Barak est un stagiaire qui apprend sur notre dos. » Le mot, cruel, émane d'un électeur de tous jours de la gauche travailliste, partisan convaincu de la paix. Ancien commando-parachutiste de quarante-cinq ans, lâché en première ligne au Liban en 1982, il sait mieux que personne ce que la guerre coûte et rapporte. Et pourtant, à l'instar de dizaines de milliers d'autres, il a décidé de

désertir son camp. Cette fois il votera blanc, ce qui revient presque à voter Sharon.

En deux ans, Ehoud Barak, le « soldat-le-plus-décoré-d'Israël », l'ancien chef d'état-major aux nerfs d'acier et à la tête « mieux que bien pleine », a concentré sur son nom une hostilité et une lassitude qu'il ne semble même pas soupçonner. Question de style, d'abord : l'homme paraît toujours donner des leçons à tout le monde ; il menace puis se ravise, annonce mais ne conclut pas, court vingt lièvres à la fois mais n'en attrape aucun. Un jour, il fait des risettes aux partis ultra-religieux ; le lendemain, il les menace d'une « révolution laïque », aussi vite oubliée qu'elle était inattendue ; le surlendemain, la priorité va à l'éducation et, le jour suivant, toutes affaires cessantes, il s'agit de faire la paix avec la Syrie. Lorsque celle-ci sera manquée, il se tournera, enfin, vers les Palestiniens, qui deviendront désormais, mais sans guère plus de succès, son dossier exclusif.

Au fil des mois, sa politique n'a à son actif que le retrait unilatéral du Liban, ce qui, un temps, l'a rendu exceptionnellement populaire. Mais aucun des autres objectifs qu'il s'était fixés durant la campagne électorale de 1999 n'a été atteint. Peu à peu, les zigzags de sa politique sont devenus illisibles à la majorité de ses concitoyens, y compris chez certains de ses collaborateurs, dont plu-

sieurs l'ont discrètement quitté. Bientôt, les divers groupes sociaux qu'il avait réunis dans un front anti-Nétanyahou ont commencé à le quitter : les religieux modérés et les laïques militants, les combattants de pointe de la paix et les angoissés d'un processus aux objectifs incertains, les partisans de l'égalité sociale et les yuppies de la high tech.

## CERTITUDES BOUSCULÉES

L'histoire retiendra peut-être qu'Ehoud Barak a été le premier à bousculer quelques-unes des vaches les plus sacrées du sionisme, celles sans la remise en cause desquelles aucune paix n'est possible avec les Palestiniens : la colonisation et le caractère « indivisible » d'une Jérusalem « éternellement » sous souveraineté juive, par exemple. Mais ce qui est bon pour l'histoire ne l'est pas forcément pour les Israéliens, qui, en quelques mois à peine, ont vu bousculées leurs certitudes les mieux ancrées. Obstiné, courageux, mais totalement dépourvu de sens pédagogique, Ehoud Barak a continué son chemin, convaincu que l'objectif en valait la chandelle et qu'un homme d'Etat doit savoir prendre des risques. Ce faisant, il n'a pas voulu voir que ces rapides changements suscitaient non seulement l'opposition de ses adversaires traditionnels, mais déboussaient aussi une bonne partie des siens, laissés dans le bleu quant aux intentions finales de leur dirigeant.

L'Intifada, dirigée autant contre le pouvoir, réputé corrompu, de Yasser Arafat que contre les maigres retombées d'une paix dont la population palestinienne attendait des miracles, a achevé le processus de désaffection à l'égard d'Ehoud Barak. Passe encore que ce dernier ait parlé de faire des concessions difficiles ; mais que celles-ci ne permettent ni d'atteindre la paix ni d'éviter la plus formidable révolte qu'aient vécue les territoires palestiniens depuis leur occupation il y a trente-trois ans, voilà qui coûtera vraisemblablement très cher à Ehoud Barak. En votant Sharon, les Israéliens ne voteront pas contre la paix mais d'abord contre Ehoud Barak qui n'a pas su la leur apporter.

Georges Marion

## RECTIFICATIF

## CHAMBRES D'AGRICULTURE

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans nos éditions datées du 2 février sur la foi d'informations de la préfecture de Toulon, ce n'est pas, dans l'extrême sud, dans le Var que la Confédération paysanne arrive en tête, mais en Haute-Corse, sur une liste d'alliance avec le Centre départemental des jeunes agriculteurs. Par ailleurs, René Louail, porte-parole de la Confédération, est éleveur dans les Côtes-d'Armor, non dans la Finistère.

## Le Monde

21 bis, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05  
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Téléx : 202 806 F  
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90  
Changement d'adresse et suspension : 0-803-022-021 (0,99 F la minute).  
Internet : http://www.lemonde.fr

## ÉDITORIAL

## Au malheur d'Alfred

DÉCIDÉMENT, Alfred Sirven porte malheur à la République. Vendredi, de l'hôtel Matignon aux ministères directement concernés - ceux de l'intérieur, de la justice et des affaires étrangères -, ce n'était que contentement de soi et satisfaction du devoir accompli : personnage central du scandale politique et financier le plus lourd - par les sommes détournées, les enjeux concernés et les hautes personnalités impliquées - de l'histoire récente de la République, l'ancien directeur des affaires générales d'Elf et ex-directeur d'Elf Aquitaine International allait être rapatrié des Philippines en France sans délai, après une simple escale technique en Allemagne.

Ce n'était qu'une affaire d'heures et d'intendance. Or, samedi matin, les juges français, qui se préparaient à interroger Alfred Sirven dès l'après-midi et qui ne sont pour rien dans le choix de l'itinéraire de ce retour via Francfort, ont eu la mauvaise surprise d'apprendre qu'ils sont désormais soumis au bon vouloir de la justice allemande. Il faut espérer que cet ultime épisode de la longue cavale d'Alfred Sirven ne sera, au bout du compte, qu'un contretemps et que d'ici au lundi 5 février, jour de reprise du procès de Roland Dumas dont il était jusque-là la figure absente, Alfred Sirven sera arrivé à Paris. Si tel n'était pas le cas, les juges seront confortés dans leur méfiance à l'égard du pouvoir exécutif. L'imprévu de Francfort prouve en effet que d'ultimes précautions n'ont pas été prises par les autorités françaises auprès

des autorités allemandes. De quoi nourrir inutilement des procès d'intention, alors même que l'arrestation de Sirven faisait espérer, une fois n'est pas coutume, que toute la lumière sera faite sur un scandale d'Etat.

Car chacun sait que le retour de Sirven est à hauts risques et que, malgré les déclarations léniifiantes des autres personnages de l'affaire via leurs défenseurs, ce retour inquiète plus qu'il ne rassure tout un petit monde de pouvoir et d'argent dont Sirven fut l'un des seigneurs parvenus. Tout retard imprévu, tout délai inutile sera donc interprété - fût-ce injustement - comme une entrave à la marche normale de la justice. D'autant plus que, durant sa fuite dorée, Alfred Sirven bénéficia déjà d'un mystérieux dysfonctionnement judiciaire, les deux premiers mandats d'arrêt internationaux le concernant n'ayant bénéficié jusqu'en janvier 1999 que d'une diffusion restreinte. D'autant plus aussi qu'il fallut, à l'automne 2000, l'insistance impatiente des juges d'instruction pour que la police nationale dépêche à Manille une équipe renforcée.

Ce rebondissement donne raison aux juges européens anti-corruption qui, dans leur fameux « appel de Genève », avaient souligné combien était inégale leur lutte contre les circuits financiers internationaux et les mouvements de capitaux détournés. Le dossier Elf montre combien cet argent-là passe les frontières avec aisance et rapidité, par milliards. A l'évidence, il n'en va toujours pas de même pour la justice européenne.

Le Monde est édité par la SA LE MONDE

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeron, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel  
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferracci, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Directeur artistique : Dominique Royonette

Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment  
Rédacteurs en chef : Alain Frachon (Éditoriaux et analyses) ; Laurent Greilsamer (Suppléments et cahiers spéciaux) ; Michel Kajman (Débats) ; Eric Fottorino (Enquêtes) ; Eric Le Boucher (International) ; Patrick Jaraud (France) ; Anne Chemin (Société) ; Claire Blandin (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Josyane Savigneau (Culture) ; Christian Massol (Secrétariat de rédaction)  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg  
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ; partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA LE MONDE  
Durée de la société : cinquante ans à compter du 10 décembre 1994.  
Capital social : 166 859 €. Actionnaires : Société civile Les Rédacteurs du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations.

## IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

## Nouvelle explosion atomique dans le Nevada

UN NOUVEAU ESSAI d'engin atomique, le quatrième en une semaine, a eu lieu vendredi sur le polygone du Nevada. L'explosion paraît avoir été plus forte que les précédentes ou tout au moins s'être produite dans des conditions plus favorables aux effets lointains. Des meubles avaient déjà tremblé dans plusieurs maisons de Las Vegas à la suite de l'essai de jeudi, et la leur avait été aperçue par un témoin à Los Angeles, à 350 kilomètres de vol d'oiseau du polygone.

Mais, vendredi, l'ébranlement du sol a été tel que la glace d'un magasin de Las Vegas a été brisée et que la leur a pu être observée jusqu'à San Francisco, distant de 600 kilomètres environ et que les montagnes de la sierra Nevada séparent du terrain d'essai. La commission américaine de l'énergie atomique, dont le président et plu-

sieurs membres ont assisté aux dernières explosions, reste muette sur le genre des projectiles et des explosifs soumis aux expériences.

Depuis cinq ans, les spécialistes américains des armes dites atomiques ne sont certainement pas restés inactifs. Les « progrès constants » annoncés sans plus de détails par les rapports périodiques de la commission ont sans doute porté sinon sur de nouveaux explosifs nucléaires, tout au moins sur leur rendement. Les limites inférieures que les connaissances scientifiques imposaient en 1945 aux dimensions des premières bombes atomiques ont pu être reculées au point de faire pénétrer les projectiles nucléaires dans le domaine tactique. Certains se demandent si ce ne sont pas les travaux préliminaires sur la bombe H qui se déroulent dans le Nevada. (4-5 février 1951.)

## Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Télématique : 3615 code LEMONDE  
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC (5,57 F/mn)  
ou 08-36-29-04-56 (9,21 F/mn)

Le Monde sur CD-ROM : 01-44-88-46-60  
Index du Monde : 01-42-17-29-89. Le Monde sur microfilms : 03-88-71-42-30

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

**GLISSE** Le marché mondial des sports d'hiver a retrouvé des couleurs depuis deux saisons, après des années de baisse. ● ROSSIGNOL ET SALOMON, les deux leaders français

de ski et des équipements, confirment leur poids écrasant sur ce marché, dont ils s'adjugent 45 %. ● LE SNOWBOARD, qui représente environ un quart des ventes mondiales

de matériel de glisse sur neige, a régénéré la créativité des industriels, relançant paradoxalement le ski alpin. ● LA CROISSANCE revenue et les acquisitions ont permis à Rossi-

gnol de retrouver en 2000 le niveau d'effectifs qui était le sien en France avant la crise des années 90, soit 1 600 salariés. ● LA RAQUETTE à neige connaît elle aussi un engoue-

ment, avec 2 millions de pratiquants. ● LES REMONTÉES MÉCANIQUES se mettent à l'heure de la productivité, proposant aux stations de ski des matériels à haut débit.

# L'industrie française des sports d'hiver profite du renouveau du ski

Rossignol et Salomon se partagent près de la moitié du marché mondial du matériel de glisse. La mode du snowboard a régénéré la créativité des fabricants de skis alpins, dont les ventes remontent

## GRENOBLE

de notre correspondante

Amorcée en 2000 après des années de baisse, la reprise du marché mondial des sports d'hiver se confirme cette saison. Le nombre de commandes enregistrées par les fabricants est « en hausse de plus de 10 % par rapport à la saison dernière », annonce la Fédération française des industries du sport et des loisirs (Fifas).

L'Europe, en dépit d'un enneigement irrégulier, continue de progresser. Le marché américain, pénalisé durant l'hiver 1999-2000 par un manque de neige, offre des perspectives de croissance de l'ordre de 3 %, les marchés japonais et coréen sont en phase de reprise. Dans ce contexte, les deux leaders français, Rossignol et Salomon (racheté en 1997 par Adidas), confortent leur position de pointe.

A eux seuls, les deux groupes français détiennent environ 45 % du marché mondial. Cette avance a été acquise avec des logiques industrielles pourtant différentes. « Alors que Georges Salomon était un homme de produit, qui a toujours privilégié la marque, le fondateur de Rossignol, Laurent Boix-

Vives, a plutôt obéi à une logique de croissance externe », analyse un expert.

Salomon revendique le titre de numéro un mondial des articles de sports d'hiver, détenant notamment la première place dans les chaussures et dans les fixations. Rossignol, avec sa deuxième marque Dynastar, demeure l'incontestable numéro un mondial du ski - « en volume, mais de moins en moins en valeur », persifle un petit concurrent spécialiste du snowboard, le « surf des neiges ».

Le marché, en moins de cinq ans, a connu une véritable révolution. Après s'être laissé grignoter pendant plusieurs années par le snowboard, le ski affiche aujourd'hui un taux de croissance qui réveille les appétits. « Les sports de glisse ont oxygéné l'industrie et l'ont fait gagner en créativité », confirme Pascal Aymar, directeur de la communication de Salomon.

En 1999-2000, les ventes mondiales de ski alpin ont augmenté de 4 % en volume (4,08 millions de paires), sans compter les bâtons, les fixations et les chaussures). Le marché français, à lui seul, a progressé, selon la Fifas, de 8,8 % en volume

et de 17 % en valeur, le différentiel s'expliquant par le coût plus élevé des skis sophistiqués de la nouvelle génération. La part des skis d'un prix égal ou supérieur à 1 500 francs a ainsi augmenté de

### L'industrie, qui a compté jusqu'à 300 fabricants, s'est resserrée autour d'une douzaine d'acteurs mondiaux

25 %, tandis que celle des skis moins chers diminuait de 1,3 %. Plus courts et plus larges, directement inspirés de l'esprit snowboard, les nouveaux skis, notamment paraboliques, permettent une pratique plus « fun » de la glisse.

Mené sous la pression, l'effort d'innovation consenti par les fabricants grâce à d'importants budgets de recherche et développement (7 % du chiffre d'affaires pour Salomon, 3,2 % pour Rossignol) s'est

révélé payant. Le groupe Rossignol a annoncé, le 27 janvier, une augmentation de chiffre d'affaires de 25,7 % pour les neuf premiers mois de l'exercice en cours (clos le 31 mars). Le snowboard (10,1 % du chiffre d'affaires en 1999-2000) tire toujours la croissance (+57,8 %), mais le ski alpin affiche une hausse de 16,7 %. Rossignol table sur un chiffre d'affaires de 2,9 milliards de francs, en augmentation de 17 %, en 2000-2001. Salomon, qui avait réalisé un chiffre d'affaires de 3,7 milliards de francs (dont 70 % dans le matériel hivernal) en 1999, prévoit de son côté une croissance « conforme aux objectifs fixés », commente sobrement la direction, qui doit publier ses résultats le 8 mars, en même temps que sa maison-mère Adidas.

Ce retour en grâce du ski fait paradoxalement rêver le président de l'Association nationale de l'industrie du snowboard (Anis), Ivan Cecotti : « Peut-être les majors vont-elles montrer moins d'intérêt pour le snowboard », espère-t-il. Rien n'est moins sûr. S'il enregistre un certain tassement cette saison, le marché du snowboard représentait encore un quart du marché

mondial des sports d'hiver en 1999-2000, à 2,62 milliards de francs.

Les fabricants de ski ont depuis longtemps cessé de considérer ce phénomène comme une mode passagère. En vingt ans, l'industrie, qui a compté jusqu'à 300 fabricants, s'est resserrée autour d'« une douzaine d'acteurs mondiaux dans les planches, une dizaine à peine dans les fixations et une autre dizaine dans les chaussures, comptabilise Jean-Jacques Bompard, secrétaire général de Rossignol. Ce phénomène de concentration autour de leaders qui disposent d'une offre technique complète devrait se poursuivre. C'est inéluctable », prédit-il.

Rossignol a racheté, en 2000, la société Emery, près de Grenoble, spécialisée dans la fixation de surf, et surtout le pionnier français du snowboard, le jurassien Grand Chavin, avec ses trois marques Hot, Hammer et A. Snowboard. Le groupe affiche l'intention d'occuper à moyen terme 20 % du marché mondial (contre 15 % cette saison). Il mise pour cela sur la nouvelle capacité de production, de 300 000 snowboards par an, de sa

filiale espagnole, à qui l'essentiel de l'activité a été transféré. Sur ce terrain, son concurrent direct est l'américain Burton, qui détient en volume près de la moitié du marché mondial.

La croissance retrouvée a eu des effets positifs sur l'emploi. En 2000, le groupe Rossignol (2 900 salariés dans le monde) a rattrapé le niveau d'effectif qu'il avait en France avant la crise (Grand Chavin et Emery inclus), soit 1 600 salariés, dont environ 750 dans l'Isère. La situation est un peu faussée pour Salomon (2 000 personnes dans le monde, dont 1 500 à Annecy), qui doit intégrer les personnels du fabricant de cycles Mavic, après un plan social douloureux.

Après avoir fait les frais de la crise, le personnel entend maintenant tirer les dividendes de la croissance retrouvée. A l'automne, un conflit social chez Rossignol avait été conclu par l'obtention d'une augmentation de 2,7 % au 1<sup>er</sup> janvier 2001. Des négociations sont en cours chez Salomon, dans l'attente des résultats de l'exercice.

Nicole Cabret

## Remontées mécaniques : objectif, 4 000 skieurs à l'heure

**TOUJOURS PLUS !** Depuis plusieurs années, les stations de ski se livrent à une véritable « course aux armements ». Objectif : augmenter le débit des skieurs sur les pistes. Le record à battre est de 4 000 skieurs par heure, établi par des télésièges débrayables à six places et double embarquement, du type de ceux en service à Tignes ou à Val Thorens (qui dispose également d'un télésiège débrayable à double embarquement) de quatre places.

Un nouveau pas a été franchi cet hiver avec la mise en service de télésièges débrayables à huit places, le premier à Méribel, construit par Pomagalski, l'autre à Flaine, par l'Autrichien Doppel Mayr. Le débit

de ceux-ci, qui sont à simple embarquement, n'atteint « que » 3 400 skieurs/heure, mais c'est déjà 400 de plus qu'un télésiège à six places simple. L'impact au sol est en proportion, les télésièges à huit places exigent une aire d'arrivée capable d'accueillir autant de personnes en ligne, et en pente suffisamment douce pour éviter les collisions. Ces dernières restent rares : le risque de blessure grave est évalué à 1 pour 35 millions de montées par le Syndicat national des téléphériques de France (SNTF).

Le coût de ces nouveaux équipements est de l'ordre de 28 millions à 32 millions de francs, pour une longueur moyenne de 1 à 2 kilomètres. Par comparaison, un télési,

qui débite 900 skieurs/heure, coûte 2 millions. En 2000, le montant des investissements dans les stations de sports d'hiver a ainsi atteint 1,37 milliard de francs (+46 %), dont 771 millions pour les remontées mécaniques neuves (+58 %), le plus haut niveau d'investissement depuis 1989.

Celles-ci, en accroissant le débit, doivent permettre d'augmenter le chiffre d'affaires. Pendant l'hiver 1999-2000, les remontées mécaniques ont drainé 697 millions de passagers, générant plus de 5 milliards de francs de recettes pour les stations de ski françaises, soit une augmentation de 2,7 %.

N. C.

## Les vacances de février débutent sous de bons auspices

**AU MOMENT** où débutent les vacances de février pour la zone A (Caen, Clermont-Ferrand, Grenoble, Lyon, Montpellier, Nancy-Metz, Nantes, Rennes et Toulouse), Ski France, qui regroupe la quasi-totalité des stations de montagne, a publié, mercredi 31 janvier, les premières tendances de réservations de logements. L'organisme n'hésite pas à les qualifier de « très bonnes ».

Pour la semaine qui débute samedi 3 février, les stations de Savoie affichent, tous types de logements confondus (hôtels, appartements, clubs, résidences de tourisme et gîtes ruraux), un taux moyen de réservations de 73 %. En Haute-Savoie, suivant le même critère, le taux de réservations est de 68,5 %. Les Pyrénées affichent le plus fort taux avec 86 % d'hébergements réservés. A contrario, le Jura offre encore de nombreuses possibilités de réservations avec un taux de 57 %. Pour la semaine du 10 au 17 février, la zone C (Bordeaux, Créteil Paris, Versailles) viendra grossir les rangs de la zone A. Fort de cette clientèle supplé-

mentaire, le taux moyen des réservations, tous massifs confondus, bondit à 84 % avec des pointes à 90 % (en Savoie et dans les Alpes du Sud). Les Pyrénées sont stables avec un taux de 84 % et l'Auvergne tombe à 71 % contre 82 % précédemment.

Ski-France a également rendu public le premier bilan de fréquentation des vacances de Noël 2000-Nouvel An 2001. Ce premier bilan est établi à partir des déclarations effectuées par les différentes stations. Alors que, traditionnellement, la première semaine est moins remplie que la seconde, c'est l'inverse qui s'est produit cette année, relève Ski-France. Sur la première semaine de vacances (du 23 décembre au 30 décembre), les stations ont enregistré un excellent taux de fréquentation (90,65 % en moyenne sur l'ensemble des massifs). En revanche, la deuxième semaine a atteint beaucoup plus difficilement les 90 % sur l'ensemble des massifs.

François Bostnavaron

## Les raquettes TSL sont les plus vendues en Europe

**TOUT A COMMENCÉ** autour de fondus et de raclettes, partagées avec ses clients par Philippe Gallay, alors moniteur de ski et accompagnateur en montagne, au retour de

### REPORTAGE

Cette PME de Haute-Savoie est devenue en dix ans leader européen

randonnées en raquettes. Il fut l'un des premiers à imaginer de faire de cet instrument, utilisé autrefois par les paysans « pour aller voir si le toit de la bergerie ne s'était pas écroulé sous le poids de la neige », un loisir accessible à tous. Créée en 1981 à Thônes (Haute-Savoie), TSL Sport Equipment, sa société, est aujourd'hui le leader européen de la raquette à neige.

A l'époque, lui et ses associés ont essuyé bien des sarcasmes. « Nous étions regardés comme des farfelus », raconte l'industriel. Inexistant au début des années 1980, le marché n'a pourtant cessé de progresser. Selon la Fédération française des industries du sport et des loisirs (Fifas), 110 000 paires de raquettes ont été vendues en France pendant l'hiver 1999-2000, 80 000 paires dans les autres pays d'Europe. La tendance est un peu moins bonne cette saison à cause du manque de neige, mais l'export continue de progresser « de l'ordre de 35 % », prévoit le fabricant haut-savoyard.

En 1986, lorsque Philippe Gallay en a pris la gérance, l'entreprise ne gagnait toujours pas 1 franc. Six ans plus tard, elle réalisait 1 million de francs de chiffre d'affaires et

embauchait sa première employée. Aujourd'hui, TSL, qui a quitté le garage de la maison familiale pour s'implanter à Alex, près d'Annecy, fabrique quotidiennement, au plus fort de la production, le double de ce qu'elle produisait par an en 1986, soit environ 2 000 paires de raquettes par jour. L'entreprise, qui a réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 35 millions de francs, en augmentation de 15 %, emploie trente-huit personnes - jusqu'à quatre-vingts en période de pointe - et s'adapte 65 % du marché européen. Elle devance Folly's, une autre PME de la région, mais arrive loin derrière l'américain Tubbs, qui détient près des deux tiers du marché mondial.

### PRESSION CONCURRENTIELLE

L'atout de TSL ? « Son avancée technologique », répond Philippe Gallay, fier de ses 65 brevets internationaux. L'an dernier, 15 % du chiffre d'affaires ont été consacrés à la recherche-développement. En cinq ans, la raquette a vécu, comme le ski, une véritable révolution. La coque en forme de haricot, qui pesait 2 kg, n'est plus qu'un vieux souvenir. La raquette nouvelle génération est plus légère (de l'ordre de 1 kilo), plus taillée, et s'est équipée de couteaux amovibles, de cales de montée pour les pentes raides, de fixations articulées.

Du coup, sa pratique s'est totalement renouvelée. Plutôt associée aux promenades en sous-bois, elle séduit désormais un public jeune, sportif et surtout multiactif. Les alpinistes et les surfers l'utilisent en particulier de plus en plus souvent pour leur marche d'approche en terrain difficile.

Ce marché, évalué en France à

2 millions de pratiquants réguliers ou occasionnels, et 5 millions dans le monde, suscite des convoitises. Les fabricants français de raquettes se comptent sur les doigts de la main, parmi lesquels Baldas, à Annecy, qui a commercialisé en 1975 ses premières raquettes à cadre métallique. « Avec un investissement minimum de l'ordre de 2 millions de francs, beaucoup perdent encore de l'argent », estime Philippe Gallay. Car les prix de vente n'ont pas suivi l'évolution technologique : selon la Fifas, il faut compter environ 600 francs pour une raquette en métal, 300 francs pour une raquette en plastique. Et l'arrivée très prochaine des industriels

du ski sur ce marché devrait accroître la pression concurrentielle.

Rossignol reconnaît « regarder de près l'évolution du secteur ». Salomon, désormais filiale du géant Adidas, s'apprête à lancer une ligne de produits « multiactivités », dont une chaussure polyvalente sur laquelle pourront s'adapter aussi bien des skis, des crampons que des raquettes. Du coup, le patron de TSL mise plus que jamais sur l'export et sur la diversification engagée dans les sacs à dos, bâtons, chaussures, qui représentent déjà 5 % du chiffre d'affaires de la PME haut-savoyarde.

N. C.

### CORRESPONDANCE

## Une lettre de Jean Peyrelevalde

A la suite de notre article « Jean Peyrelevalde sera entendu par la justice américaine à propos d'Executive Life » (Le Monde du 3 février), le président du Crédit lyonnais nous adresse la lettre suivante :

Le Monde publie un titre spectaculaire selon lequel je vais être entendu par la justice américaine dans l'affaire Executive Life. Je tiens à corriger cette présentation qui a pour effet d'induire vos lecteurs en erreur, à moins que vous n'ayez connaissance d'un rendez-

vous dont je ne suis moi-même pas informé. Je vais rencontrer la Réserve fédérale dans les prochaines semaines. J'avais fait connaître mon souhait de cette rencontre depuis plus d'un an ainsi que le Crédit lyonnais l'a rappelé par un communiqué récent.

Le Crédit lyonnais rappelle qu'il a fait savoir sa décision de poursuivre une publication étrangère qui avait affirmé que j'étais personnellement impliqué dans l'affaire Executive Life.

LE MONDE ECONOMIE  
avec Le Monde  
DATÉ MARDI

## Les salariés de la SFP ont voté la poursuite de la grève

**LES SALARIÉS** de la Société française de production (SFP) ont décidé, vendredi 2 février, de poursuivre la grève engagée le 19 janvier jusqu'à ce qu'ils soient reçus par Roland Peylet, chargé par le gouvernement « d'examiner les différentes solutions envisageables pour l'évolution de l'entreprise ». La majorité du personnel réclame le rattachement à France Télévision. Lors de l'assemblée générale sur le site de Bry-sur-Marne et à laquelle participait plus de la moitié du personnel, certaines voix, dont celle de la CFDT, ont prôné une « suspension du mouvement ». Les représentants de la CGT et de la CFDT ont rendu compte de leur rencontre, le matin même, avec un conseiller du premier ministre.

Par ailleurs, le tribunal de grande instance de Nanterre a nommé un médiateur afin d'obtenir la levée des piquets de grève aux studios de Boulogne.

## Banque Hervet : les Caisses d'épargne exclues de l'offre

**SUIVANT** l'avis de la commission de participations et de transferts, le ministère des finances a publié, le 1<sup>er</sup> février, la liste des candidats retenus pour la privatisation de la banque Hervet. Les Caisses d'épargne, associées au Crédit coopératif, n'ont pas été retenues. Leur projet aurait été jugé risqué et surtout leur offre peu généreuse. Elle aurait été à peine supérieure au niveau des fonds propres de la banque (1,6 milliard de francs). Quatre candidats restent en lice : Dexia, le CCF, BNP Paribas et l'assureur Groupama. Ils disposent de quinze jours pour déposer leur offre ferme. Bercy entend achever la privatisation de la banque à la fin du mois.

### DÉPÊCHES

■ **ALITALIA** : Domenico Cempella, soixante-trois ans, a remis vendredi 2 février sa démission du poste d'administrateur délégué (directeur général) de la compagnie italienne, qu'il occupait depuis février 1996. Depuis la rupture avec le transporteur néerlandais KLM, au printemps 2000, les désaccords étaient devenus récurrents entre la direction de la compagnie et le gouvernement, qui contrôle la société à 53 %.

■ **EURO** : 42 % des entreprises françaises de moins de cinquante salariés disent ne pas avoir commencé à préparer leur passage à l'euro, a indiqué vendredi le ministre de l'économie et des finances, Laurent Fabius. « C'est beaucoup trop, je dis aux entreprises : il faut préparer dès maintenant le passage à l'euro », a-t-il martelé.

# Les courtiers en ligne redoutent l'année 2001

Ces nouveaux intermédiaires boursiers ont connu un développement très rapide en 2000. Mais la mauvaise conjoncture boursière et l'éclatement de la bulle Internet sont un frein pour la conquête de nouveaux clients

**UN CHÈQUE** de 2 000 francs, des transactions gratuites pendant six mois, l'accès à Internet gratuit pendant un an : Comdirect ne lésine pas sur les moyens pour séduire de nouveaux clients. Il faut dire qu'il devient de plus en plus difficile pour la quarantaine de courtiers en ligne de conquérir de nouveaux adeptes de la Bourse. L'euphorie boursière est retombée avec la chute des valeurs technologiques. Les Français se convertissent moins vite à la Bourse que leurs voisins allemands, espagnols ou italiens. « Ils préfèrent placer leur épargne en jouant au Loto plutôt que d'investir en Bourse », ironise un président d'un grand courtier en ligne. « Les Français gardent une culture de taux d'intérêt et restent très frileux », note Jean-Marc Ravier, président du directoire de Comdirect France.

Les courtiers en ligne doivent aussi désormais compter avec des filiales de grandes banques : Top Trades pour le Crédit lyonnais, Symphonis pour le Crédit mutuel de Bretagne ou encore Line Bourse pour les Banques populaires. Les banques, restées longtemps sans réaction face au départ de leurs clients vers les intermédiaires boursiers via

Internet, passent à la contre-offensive. De l'aveu des dirigeants des plus importants courtiers en ligne en France, la prévision d'un million de comptes faite par certains analystes sera très difficile à atteindre. Tous les coups sont donc permis pour attirer de nouveaux clients.

## QUE CENT PRODUITS RIVALISENT

C'est Cortal qui a tiré le premier, à l'automne 2000, en offrant un chèque de 1 000 francs à chaque ouverture de compte. « Nous avons reçu 90 000 demandes d'informations et 23 000 personnes ont ouvert un compte », se félicite Olivier Legrand, président-directeur général de Cortal. Fortuneo est plus discret sur la réussite de l'opération « Père Noël », qui a consisté à offrir pour les fêtes de fin d'année un chèque de 500 francs pour l'ouverture d'un compte titres. Certains concurrents qualifient d'« hystérie totale » ces promotions, car elles fragilisent la rentabilité du secteur. « C'est vrai qu'il nous faudra un peu plus de temps pour rentabiliser ces nouveaux clients, mais nous surveillons de près notre compte d'exploitation », rétorque M. Legrand. Au début de 2000, les nouveaux clients de la filiale de

BNP-Paribas devenaient rentables au bout d'un an, maintenant il faudra près de trois ans, car les nouveaux adeptes de la Bourse sont moins fortunés et réalisent moins de transactions. Du côté de Comdirect, on constate simplement que si l'on veut amener les Français à Internet et à la Bourse il faut leur donner « un coup de pouce », explique M. Ravier.

Au-delà des opérations spectaculaires, les courtiers en ligne tentent d'affiner leur stratégie pour conquérir de nouveaux clients. Ceux qui en ont les moyens ont investi massive-

ment dans des systèmes informatiques et des centres d'appels, pour éviter les problèmes rencontrés au début de 2000 lorsque les clients affluaient. « Nous voulons délivrer un service de qualité, notamment en s'appuyant sur un centre d'appels, car les clients font rarement toute la démarche d'ouverture de compte uniquement via Internet, et par la suite ils ont besoin d'être conseillés », insiste Vincent Taupin, président de Fimatex. La filiale de la Société générale propose, par ailleurs, ses services de courtage en ligne sur Fi, la chaîne financière de TPS. Il s'agit

d'offrir un canal de distribution supplémentaire alors que le taux d'équipement en ordinateurs des Français est faible.

Pour rassurer les néophytes, les courtiers mettent en place des modules de formation sur Internet. La réussite est variable. « La formation en ligne est un métier en soi, de plus l'Internet est encore lent, ce qui ne facilite pas notre tâche », reconnaît l'un d'eux. D'autres ont décidé d'ouvrir des points de vente (lire ci-dessous). Mais c'est d'abord en étoffant la gamme de leurs produits que les courtiers en ligne espèrent fidéliser les clients.

Après avoir ignoré longtemps la gestion collective, ils rivalisent pour proposer le plus grand nombre de sicav et de Fonds communs de placement (FCP). Ils distribuent auprès de leurs clients des produits gérés par différents établissements, alors que les banques traditionnelles n'offrent encore bien souvent que des fonds maison. Certains, comme Self Trade, ont commercialisé des fonds sans frais d'entrée. Mais l'avantage d'Internet pour acheter des sicav ou des FCP n'est pas aussi évident que pour jouer en Bourse. Souvent, le service laisse à désirer. Traiter des

sicav ou des FCP est un travail difficile à automatiser, à la différence du courtage en actions. Les valeurs liquidatives des fonds doivent être collectées quasi manuellement, et elles ne sont pas toujours mises à jour, ni les fiches de gestion. Seul Sicav on Line, qui a sélectionné plusieurs centaines de fonds, peut se targuer d'offrir un service performant.

Pourtant, c'est bien en élargissant leur gamme de produits que les courtiers en ligne peuvent espérer conforter leur base de clientèle. Beaucoup d'entre eux commercialisent déjà des contrats d'assurance-vie. D'autres produits plus ou moins originaux ont fait leur apparition. Fortuneo a lancé un compte titre rémunéré à 4 %, qui permet à ses clients de ne pas laisser dormir les sommes en attente d'investissement. Cortal, de son côté, mise sur les fonds à croissance durable et met en avant son premier produit : le Compte optimal, un compte rémunéré. Self Trade, pour sa part, devrait annoncer dans les prochaines semaines une initiative dans le domaine de la retraite.

Joël Morio

## Les « boutiques financières » se développent en France

**EN ANNONÇANT**, le 22 janvier, l'ouverture de la première « e-finance shop », située au centre de Paris à quelques mètres du palais Brongniart, le courtier en ligne Consors France (filiale de l'allemand Consors AG, l'un des leaders européens de la Bourse en ligne), rompt délibérément avec la stratégie du tout « on line ».

« Nous avons conquis la première génération de clients (plus de 30 000 comptes ouverts depuis notre lancement en 1999) avec Internet et l'argument du moindre coût, observe Yves Naccache, président du directoire de Consors France. Mais ça ne suffit plus. Désormais, c'est la qualité du service qui prime. Destabilisés par la chute des marchés, les particuliers qui viennent vers nous ont davantage besoin de conseils et de suivi. C'est ce que nous leur proposons dans cet espace boursier. » Ouverte du lundi au vendredi de 9 heures à 20 heures et le samedi de 10 heures à 17 heures, la boutique financière de Consors se veut un lieu d'accueil et d'échanges où tout investisseur boursier, qu'il soit néophyte ou averti, peut trouver de l'information en temps réel, mais aussi s'initier aux règles de fonctionnement des marchés et de gestion de portefeuille, ou encore demander un diagnostic patrimonial approfondi gratuit. « Notre objectif, c'est de devenir leader dans le domaine de la "e-finance shop" en soignant la qualité de notre service et en mettant à la disposition du client le maximum d'éléments susceptibles de l'aider à réaliser une gestion optimale de son portefeuille », affirme Yves Naccache.

### « DÉMOCRATISER LA BOURSE »

Le propos peut sembler ambitieux. Consors est le premier broker on line français à ouvrir une boutique financière. Il ne s'aventure pas pour autant sur un terrain vierge. Outre qu'il rencontre un franc succès aux Etats-Unis (Schwab, numéro un mondial du courtage en ligne, a développé un important réseau d'agences), le concept des espaces boursiers a été expérimenté voilà plus de dix ans à Paris, au cœur du treizième arrondissement, par Kay Thong, un ancien commis d'agent de change devenu actuaire. « Dès 1987, j'ai eu l'idée de mettre en place un "espace Bourse". C'était totalement novateur. Même chez les Anglo-Saxons, il n'existait rien de tel, rappelle Kay Thong. Très tôt, j'ai pensé qu'il fallait démocratiser la Bourse, la rendre plus concrète pour le particulier, qui doit absolument "faire du terrain" s'il veut un peu comprendre la logique des marchés financiers. »

Après avoir longtemps travaillé seul avec son épouse, Kay Thong rejoint, dans les années 1990, le groupe Wargny, pour lequel il crée,

en 1996, un premier espace financier (rue de la Bourse), puis un autre en 1998 (au CNIT la Défense) et, au début de cette année, un troisième (boulevard Voltaire). « Dès 8 heures et demie, ces boutiques permettent à nos clients, moyennant un abonnement mensuel de 30 euros (197 francs), de disposer des outils des professionnels en temps réel. Par ailleurs, une formation gratuite leur est proposée, sous forme de séminaires d'une à deux heures étalés sur quelques semaines et où je cherche, entre autres, à leur apprendre à réagir en boursier », souligne Kay Thong. Fort de son avance, celui-ci travaille à l'ouverture (prévue courant 2001) de nouvelles boutiques pour Wargny à Lille, Lyon, Marseille et Toulouse.

### « FULLSERVICE BROKERS »

Mais la concurrence s'annonce serrée dans un secteur où le principe d'un service financier associé à une offre élargie de produits accessibles par Internet fait son chemin. Il a constitué le fer de lance du développement commercial d'intervenants comme CPR Online ou Sicav Online, qui, dès leur lancement, ont soigné l'aspect qualitatif et interactif de leur offre en ligne (mise à disposition de conseillers financiers, analyses patrimoniales globales, etc.).

Cortal, de son côté (1,5 milliard d'euros - plus de 9,8 milliards de francs - d'encours, gérés pour le compte de quelque 607 000 clients), a ouvert son premier « village de l'épargne » à Nice en 1998, avant d'en dupliquer le principe à Lyon, Bordeaux, Lille, Marseille. En 2001, quatre nouvelles agences devraient être inaugurées à Paris, Nantes, Strasbourg et Toulouse. « Nous souhaitons par ce face-à-face consolider notre relation avec nos clients, explique Juliette Brisac, directeur financier de la filiale du groupe BNP-Paribas. Ces villages vont dans le sens de notre volonté d'être non pas un simple courtier en ligne mais un "fullservice broker". »

Très à la mode ces temps-ci, cette notion de « fullservice broker » est également prônée par ING-Ferri, qui en revendique la paternité. « Dès le milieu des années 80, nous avons compris l'importance d'un relais sur le terrain et avons ouvert une première agence à Toulouse, rappelle Guy Beniada, président d'ING-Ferri. Ce qui ne nous a pas empêchés, via Ferri on line, de développer un service de Bourse par Internet extrêmement complet, qui s'est enrichi cet été d'un centre d'informations boursières. » Actuellement présent au travers d'une vingtaine d'agences en France (dont deux à Paris), ING-Ferri envisage de doubler ce nombre d'ici cinq ans.

Laurence Delain



france telecom

vous invite à entrer dans le capital d'Orange.

Actionnaires individuels, en souscrivant à l'Offre à Prix Ouvert, vous bénéficiez d'une réduction de 0,50 € par rapport au prix qui sera fixé pour les investisseurs institutionnels.

-0,50€

Renseignez-vous au **10 10\***  
[www.francetelecom.com](http://www.francetelecom.com)

\* ou au 0 800 05 10 10

Vous avez au moins jusqu'au 8 février 2001 avant 17 h pour souscrire à l'Offre à Prix Ouvert des actions Orange. Votre ordre d'achat doit être exprimé en nombre d'actions et porter sur un nombre minimum de 25 actions. Le prix de l'action Orange devrait être compris entre 11,50 € et 13,50 €. Le prix d'achat sera connu au plus tard 2 jours de Bourse après la clôture de l'offre. Vous pouvez inscrire vos actions Orange sur un PEA et ainsi bénéficier des avantages fiscaux qui s'y rattachent. Si vous êtes actionnaire de France Télécom, vous bénéficiez d'un ordre d'achat privilégié qui vous permet d'être jusqu'à deux fois mieux servi.

Ces éléments sont donnés à titre indicatif. Reportez-vous au prospectus préliminaire ayant reçu le visa COB N° 01-026 en date du 20 janvier 2001. Ce prospectus est disponible, sans frais, auprès de votre intermédiaire financier, de France Télécom ou d'Orange.

orange™



REVUE DES ACTIONS

ÉNERGIE		
02/02	en euros	Diff.
Bouygues Off.	53,90	+ 10,67
Colflexip	159,10	+ 7,28
Esso	71,85	+ 0,63
Geophysique	68	+ 5,34
Total Fina Elf	156,50	+ 0,06

PRODUITS DE BASE		
02/02	en euros	Diff.
Air Liquide	144	- 0,13
CFF.Recycling	44,20	- 3,91
Eramet	46,50	+ 3,33
Groupe Gascogne	83,50	+ 2,45
Grande Paroisse	28	+ 4,47
Metalurop	6,69	+ 11,68
Oxyg.Ext-Orient	386,50	+ 3,06
Pechiney Act Ord A	52,10	+ 3,88
Rhodia	16,42	+ 9,03
Rochette (La)	6,99	+ 4,55
Thomson Multimedia	52,70	- 2,40
Usinor	14,40	+ 4,27
Vallourec	56	+ 5,66
PCAS #	21,53	- 1,91
EADS(ex-Aero.Mat.)	23,31	+ 0,77
Equant N.V.	31,30	- 4,42
STMicroelectronics	48,53	+ 0,16

CONSTRUCTION		
02/02	en euros	Diff.
Bouygues	52,15	- 9,38
Ciments Français	53,50	+ 2,58
Colas	56,20	- 1,14
Eiffage	68,35	+ 0,36
Imerys	119,90	- 0,16
Lafarge	103,60	+ 5,23
Lapeyre	59	+ 1,72
Saint-Gobain	174,90	+ 4,10
Vicat	67,90	+ 6,92
Vinci	63,05	+ 2,02

BIENS D'ÉQUIPEMENT		
02/02	en euros	Diff.
Alcatel	61,60	- 0,48
Alstom	26,50	+ 10,41
Bull#	3,41	- 3,94
Carbone-Lorraine	49,75	+ 0,20
Dassault-Aviation	216,80	+ 1,78
De Dietrich	67,95	+ 4,69
France Telecom	92,60	- 4,19
Legrand	241	- 5,30
Legris indust.	47	- 1,67
Sagem S.A.	124	- 2,36
Schneider Electric	71,20	- 4,55
Sidel	37,39	- 0,02
Thales (ex.Th.CSF)	43	- 2,49
Zodiac	267	- 8,18
Algeco #	103	- 5,41
CNIM CA#	60,50	....
Kofidis #	5,84	+ 9,15
Entelec CB #	53	- 3,63
GFI Industries #	32,30	+ 2,37
Latecoere #	105	- 0,99
Lectra Syst.(B) #	12,98	- 5,04
Manitoux #	83,50	- 11,73
Mecattherm #	44,45	+ 1,32
Radial #	175	- 3,84

AUTOMOBILE		
02/02	en euros	Diff.
Faurecia	51	+ 2
Michelin	41	- 1,18
Montupet SA	23,21	- 1,23
Peugeot	277	- 0,57

Encore une semaine décevante à la Bourse de Paris

IL S'EN EST FALLU DE PEU, mercredi 31 janvier, pour que l'indice CAC 40 franchisse la barre symbolique des 6 000 points. L'indice vedette de la Bourse de Paris a fini à 5 998,49 points, son plus haut niveau de clôture de l'année, après avoir touché un sommet en cours de séance à 5 999,18 points. Mais il n'est pas resté longtemps à ce niveau. Sur la semaine, le baromètre de la place parisienne a reculé de 1,67 %, à 5 826,37 points.

Les deux plus importantes baisses de l'indice CAC 40 ont été celles des titres TF1 (-11,7 %) et Bouygues (- 9,38 %). Le groupe de télévision a pourtant annoncé d'excellents résultats pour 2000. Mais la pondération de l'action dans l'indice CAC 40 doit être prochainement diminuée. La maison mère de TF1, Bouygues, a, pour sa part, indiqué qu'elle renonçait à participer aux enchères d'attribution des licences de téléphonie mobile troisième génération (UMTS). « Sans licence UMTS, la valorisation de Bouygues Telecom ressort à 8 milliards d'euros. Mécaniquement, sans appliquer de décote et en conservant un objectif de cours pour TF1 de 66 euros, l'actif net réévalué de Bouygues retombe à 43 euros par titre. Cet objectif de cours conforte notre recommandation de sous-

VALEURS		
Plastic Omn.(Ly)	114,90	+ 0,78
Renault	54,60	....
Sommer Alibert	57,15	+ 0,17
Valeo	47,50	- 4,80
Sylea	40,05	+ 3,22

AUTRES BIENS DE CONSOMMATION		
02/02	en euros	Diff.
Aventis	83,50	- 1,76
Bic	43,54	+ 4,41
Chargeurs	75,50	+ 1,07
Christian Dalloz	79	- 0,06
Claris	84	- 3,44
Deveaux(Ly)#	89	- 1,92
DMC (Dollfus Mi)	16,10	+ 9,89
Essilor Intl	325	+ 1,53
L'Oréal	79,05	- 2,94
Moulinex	48,15	- 1,02
Neopost	24,95	+ 0,20
Sanofi Synthelabo	58,95	- 4,53
S.E.B.	63,40	+ 3,17
Skis Rossignol	16,90	+ 0,58
Ales Gpe ex.Phyto#	23,01	- 4,12
Beneatou CA#	134,80	+ 0,37
Boiron (Ly)#	78,90	+ 3
CDA-Cie des Alpes	46,85	+ 2,06
Europ.Extinc.(Ly)	29,30	- 0,67
Exel Industries	41	+ 6,21
Guerbet S.A	17,75	- 6,57
Guy Degrenne #	19,87	- 0,65
Hermes Intl	151,40	+ 2,99
Info Realite #	23	+ 0,87
Arkopharma #	139,40	- 0,42

pondérer sur Bouygues », estime Lionel Parisot, analyste à la société de Bourse CIC EIFB. Danone a perdu 8,2 % sur la semaine, sanctionnée après des résultats 2000 sans surprise. L'endettement plus important que prévu, le ralentissement de la croissance interne, le message de prudence délivré pour 2001 et les incertitudes entourant la restructuration du pôle biscuits du groupe ont aussi pesé sur le titre. Autre action malmenée, Sanofi-Synthelabo a reculé de 4,3 % cette semaine. La pondération de l'action dans l'indice CAC 40 va être réduite. Enfin, le titre Schneider Electric a perdu 4,5 %. S'estimant lésés par les parités retenues pour l'offre publique d'échange de Schneider Electric sur Legrand, des porteurs d'actions à dividende prioritaire Legrand ont fait appel, jeudi, de la décision du Conseil des marchés financiers (CMF) qui avait déclaré le 25 janvier l'offre de Schneider recevable. Leur appel n'est toutefois pas suspensif et l'OPE, ouverte jeudi, devrait se poursuivre jusqu'au 7 mars. Grande vedette de la semaine, le titre Alstom a pris 10,4 % en cinq séances. Selon des rumeurs de marché, le placement des titres détenus par Alcatel et Marconi semblerait bien se passer. L'action AGF a affiché un gain de 3,7 % en cinq séances. A l'issue d'un appel d'offres, l'assureur a été choisi pour effectuer la gestion d'une partie des engagements de retraite de

TotalFinaElf. La prime perçue par les AGF sera de 800 millions d'euros et celle-ci sera comptabilisée dans les comptes 2000. Bien orienté lui aussi, le titre Saint-Gobain a progressé de 4,1 % après la publication des résultats du groupe, et en dépit d'une augmentation de capital, portant sur 1,5 million d'actions, réservée aux salariés, et qui devrait débiter lundi. La banque JP Morgan a révisé en hausse de 1,8 % son estimation de bénéfice par action pour l'exercice 2001 en maintenant sa recommandation d'achat. Après un début d'année difficile, l'action Carrefour s'est redressée, pour afficher cette semaine un gain de 1,7 %. Les analystes du Crédit suisse First Boston sont devenus acheteurs. « Au niveau actuel du cours, Carrefour offre de la valeur, estime la banque d'affaires. Nous pensons que la tendance actuellement faible des ventes est un problème d'exécution à court terme et non la preuve d'une détérioration fondamentale. Nous pensons que ces problèmes seront résolus dans le courant de l'année, explique-t-elle. En outre, nous pensons que Carrefour dispose d'une plate-forme unique de croissance dans le monde en développement. Ces opportunités doivent soutenir la croissance après la fin du procédé d'intégration de Promodès », conclut la banque.

Joël Morio

Pochet	97	- 1,82	Groupe Andre S.A.	125	+ 1,70
Robertet #	57,90	- 1,86	Guyenne Gascogne	93	+ 4,02
Smoby (Ly) #	27,45	+ 14,66	Pinault-Print.Red.	226,60	+ 1,47
S.T. Dupont #	15,50	....	Rexel	84	+ 0,59
Virbac	90	+ 0,05	Brice	15	....
Walter #	115	+ 3,13	Bricorama #	51,80	+ 1,56

INDUSTRIE AGRO-ALIMENTAIRE		
02/02	en euros	Diff.
Bongrain	39,30	- 2,96
Danone	140	- 8,19
Eridania Beghin	94,30	+ 4,02
Fromageries Bel	447	- 2,18
LVMH Moet Hen	68,30	- 2
Pernod-Ricard	75,90	- 5,12
Remy Cointreau	36,45	+ 5,68
Royal Canin	101	- 3,53
Taittinger	657	- 2,37
Brioche Pasq.(Ns)#	137,70	+ 14,75
L.D.C.	131,80	+ 6,29
louis Dreyfus Cit#	12,05	- 1,63
Vilmor.Claude Cie#	75,60	- 0,06

DISTRIBUTION		
02/02	en euros	Diff.
Bazar Hot. Ville	129	- 3
Carrefour	65,10	+ 1,71
Casino Guichard	106,50	- 0,46
Castorama Dub.(Li)	250,80	- 4,27
Damart	80,40	+ 2,42
Galleries Lafayette	211	+ 1,44
Grandvision	20,50	+ 10,81

Infogrames Enter.	23,20	+ 12,62
Ingenico	33,20	+ 2,31
Liberty Surf	9,21	- 0,10
Louvre #	71,35	- 0,07
Norbret Dentre.#	20,55	+ 2,75
NRJ Group	32,52	- 0,76
Penauille Poly.CB#	65,65	- 1,27
Publicis Gr. SA #	36	+ 0,27
Sodexho Alliance	204,30	- 0,34
Sopra #	69	+ 4,22
Spir Commun. #	82,30	- 3,17
SR Teleperformance	32,65	+ 1,46
Steuco (Man) #	11,80	+ 28,26
Suez Lyon.des Eaux	174,70	- 3,48
TF1	52,95	- 11,75
Technip	149,90	+ 5,93
Transiciel #	56	- 3,30
Ubi Soft Entertain	48,90	+ 17,54
Unilog	114,20	+ 2,32
Adecco S.A.	721	- 0,96
Alten (SVN) CB#	168	- 2,77
Assystem #	50	+ 5,04
Aubay	19,70	+ 14,20
Cegedim #	65,10	+ 8,86
Cegid (Ly)	95	- 0,83
Européenne Casinos	95	- 0,83
Finifino	40,20	+ 0,50
FG (Groupe) #	28,82	- 14,48
Geodis	60	- 8,25
Groupe J.C.Darmon	130	- 2,25
Leon Bruxelles	4,30	- 2,93
LVL Medical Gpe	72,50	+ 0,34
M6-Metr.TV act.div	36,20	- 12,26
Seche Environnem.#	113	+ 0,89
Steria Groupe #	141,50	- 3,74

AUTRES SERVICES		
02/02	en euros	Diff.
Accor	46,22	- 3,30
Air France Gpe Nom	23,55	+ 4,20
Altran Techno. #	77,50	+ 1,30
Atos CA	106	+ 2,11
Bains C.Monaco	180,50	+ 0,22
Business Objects	85,60	+ 22,28
Canal +	3,31	- 2,64
Cap Gemini	197	- 0,50
Cegid (Ly)	102,90	+ 11,87
Club Mediterranee	102,70	+ 11,87
Dassault Systemes	68,35	- 3,46
Euro Disney	0,64	+ 3,22
Eurotunnel	1,05	+ 0,96
Gaumont #	47,49	+ 2,15
GFI Informatique	29,97	- 0,76
Groupe Partouche #	63,10	+ 2,18
Havas Advertising	15,75	- 2,77
Hotels Deauville	155	+ 2,64

LES PERFORMANCES DES SICAV MONÉTAIRES

(Les premières et les dernières de chaque catégorie) le 26 janvier

L I B E L L É	Organisme promoteur	Rang	Perf. % 3 mois	Rang	Perf. % 1 an	Valeur liquid.
<b>SIVAV MONÉTAIRES</b>						
Performance moyenne sur 3 mois : 1,13 %, sur 1 an : 3,93 %						
Pléiades	ATLAS	1	2,41	3	5,58	170,23
CIC Trésorerie Plus (D)	CIC PARI	2	2,24	1	5,73	218,77
CIC Trésorerie (C)	CIC PARI	3	2,24	2	5,73	245,15
Fimacourt Première	FORTIS I	4	1,43	143	3,94	31707,99
Entenial Euribor (D)	LA HENIN	5	1,37	148	3,92	2724,61
Entenial Euribor (C)	LA HENIN	6	1,37	149	3,92	3205,16
ING (F) Monétaire Horizon Trim	ING BAN	7	1,36	75	4,17	327,80
Sanpaolo Institutions	SANPAOLO	8	1,28	5	4,59	1880,04
Fimasécurité (D)	FORTIS I	9	1,25	42	4,31	4213,90
Fimasécurité (C)	FORTIS I	10	1,25	41	4,31	5447,18
Hausmann Eurocash	B WORMS	11	1,25	8	4,50	35034,02
SGAM EONIA Plus	SG	12	1,25	31	4,36	16525,88
Natexis Euribor Gestion	BQOE POP	13	1,25	6	4,52	31075
RG Monétaire France	BQ ROBECC	14	1,24	35	4,32	3228,27
Orsay Sécurité	ORSAY	15	1,24	10	4,48	1815,45
DEX	DEX	16	1,24	25	4,40	15899,89
ING (F) Monétaire Jour	ING BAN	17	1,24	17	4,42	31498,45
ABF M)	ABF	18	1,24	9	4,48	317,55
Absolu Véga	VEGA FIN	19	1,24	14	4,45	2065,38
DB Cash	DB BERLI	20	1,24	12	4,45	17372,96
Hausmann Jour	B WORMS	21	1,23	7	4,50	27329,24
CIC Union Plus	CIC	22	1,23	15	4,45	31422,52
CDC Arbitrages	CDC ASSE	23	1,23	94	4,12	18284,51
BTP Trésorerie	BANQUE B	24	1,23	27	4,39	8049,01
CPR Cash	CPRGESTI	25	1,23	16	4,42	16932,93
BFT Sécurité 2	BFT	26	1,23	19	4,41	326,72
Monéplus	SG	27	1,23	34	4,33	17968,08
CDC Monétaire	CDC ASSE	28	1,23	20	4,41	3278,90
Placements Monétaire	BQOE NSMD	29	1,23	13	4,45	193399,37
Phénix Sécurité (C)	AGF	30	1,23	44	4,29	1390,62
Dresdner RCM Court Terme	KLEIN BE	31	1,23	18	4,41	20369,82
UBS (F) Trésorerie - EUR	UBS	32	1,23	74	4,17	23894,30
Phénix Sécurité (D)	AGF	33	1,23	46	4,29	1149,03
Centrale Première	CCR	34	1,23	30	4,36	1219,26
Diadème Jour	LB	35	1,23	21	4,41	562248,91
Cyril Court Terme	CYRIL FI	36	1,22	37	4,31	3040,93
Cardif Arbitrages	BQOE FIN	37	1,22	11	4,46	17393,04
SNVB Cash	SNVB	38	1,22	28	4,39	166923,06
AGF Sécurité	AGF	39	1,22	49	4,27	1739,91
Natexis Sécurité Jour						

# L'euro profite peu de la menace d'une récession aux États-Unis

La Réserve fédérale américaine a décidé mercredi 31 janvier d'abaisser à nouveau ses taux d'intérêt d'un demi-point. Une baisse aussi rapide du loyer de l'argent ne s'était pas vue outre-Atlantique depuis décembre 1991

Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a réaffirmé, jeudi 1<sup>er</sup> février, que l'établissement ne poursuivait aucun objectif en matière de taux de change. La BCE a cessé de mettre en avant les risques

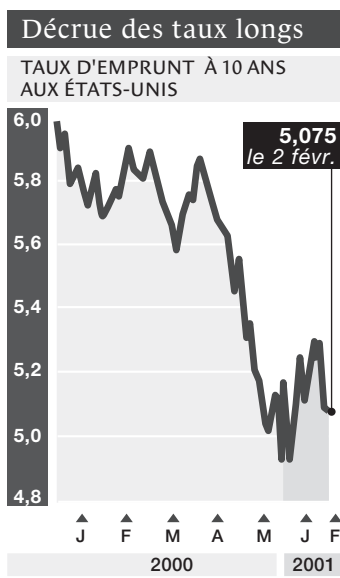
liés à la sous-évaluation de la monnaie unique. Elle semble se contenter du relatif regain de l'euro, qui oscille depuis quelques semaines dans une fourchette comprise entre 0,91 dollar et 0,95 dollar. L'euro n'a pas telle-

ment profité de la décision prise mercredi par la Réserve fédérale américaine (Fed) d'abaisser à nouveau ses taux d'intérêt d'un demi-point. La Fed a ramené son taux interbancaire au jour le jour de 6 % à 5,5 % et le taux d'es-

compte de 5,5 % à 5 %. Une baisse du coût de l'argent d'un point en un mois ne s'était pas vue depuis décembre 1991, au moment où l'économie américaine cherchait à sortir de sa dernière récession.

**QUEL EST** le bon niveau de change pour l'euro face au dollar ? La discussion a été relancée cette semaine par les déclarations du ministre français de l'économie et des finances. Le taux de 0,95 dollar retenu pour l'euro dans le budget de la France est un niveau « raisonnable » et les fondamentaux économiques « devraient permettre d'aller vers la parité avec le dollar », a déclaré Laurent Fabius, mardi 30 janvier. En Allemagne, de tels propos n'ont pas été très appréciés. « Il n'y a pas de niveau sain ou malsain pour l'euro. Il y a seulement le niveau que détermine le marché », a répondu en écho, à l'agence Reuters, un porte-parole du ministère des finances à Berlin, ajoutant que la monnaie européenne disposait encore d'un « très important » potentiel d'appréciation.

De son côté, Wim Duisenberg a répété, jeudi 1<sup>er</sup> février, que la Banque centrale européenne (BCE) qu'il préside ne poursuivait aucun objectif en matière de taux de change. Sans désavouer ouvertement M. Fabius, il s'est rallié à l'analyse faite outre-Rhin : « Le taux de change, comme l'a dit le ministre des finances allemand, est la conséquence des forces du marché. » La BCE, contrairement à la teneur de son discours de la fin de l'année dernière, a cessé de mettre en avant les risques liés à la sous-évaluation de la monnaie unique ; elle semble se contenter du relatif regain de



l'euro, qui oscille depuis quelques semaines entre 0,91 et 0,95 dollar.

Pour le moment, quelles que soient les attentes des Européens, les fluctuations de la devise européenne dépendent surtout des États-Unis. Après avoir atteint lundi son niveau le plus bas depuis cinq semaines, à 0,9153 dollar, la monnaie unique s'est redressée au fil des jours, repassant jeudi le seuil de 0,94 dollar. Mais elle a un peu

baissé vendredi 2 février, à 0,9364 dollar, après la publication aux États-Unis des chiffres du chômage moins mauvais que prévu.

Mercredi 31 janvier, la décision de la Réserve fédérale (Fed) d'abaisser ses taux d'intérêt d'un demi-point avait pourtant donné un coup de pouce à la devise européenne. La Fed a ramené son taux interbancaire au jour le jour de 6 % à 5,5 % et le taux d'escompte de 5,5 % à 5 %. Un relâchement du crédit d'un point en un mois, qui ne s'était pas vu depuis décembre 1991, au moment où l'économie américaine cherchait à sortir de la récession.

## ATTRAIT DE LA MONNAIE UNIQUE

Dans ce contexte, les fluctuations de l'euro dépendent principalement d'un double phénomène. Aux yeux des investisseurs, l'image de l'économie européenne s'améliore à mesure que le ciel s'obscurcit aux États-Unis. La réduction du différentiel de taux entre Européens et Américains renforce par ailleurs l'attrait de la monnaie unique. Car, tandis que la Fed mène une politique musclée pour parer à tout risque de récession, la BCE s'en tient au statu quo. Jeudi 1<sup>er</sup> février, son conseil des gouverneurs réunis à Francfort a laissé inchangé, à 4,75 %, le taux minimal d'adjudication monétaire.

Ces deux éléments pourraient se maintenir un certain temps. En

matière de taux, Fed et BCE semblent toujours nourrir des analyses divergentes. Le recul prononcé de l'indice de confiance des consommateurs américains au mois de janvier plaide en faveur d'une poursuite de la baisse des taux outre-

américains (NAPM), publié jeudi, est tombé en janvier à 41,2, alors qu'il était à 44,3 en décembre. Inférieur à 50 pour le 6<sup>e</sup> mois d'affilée, il se trouve ainsi à son plus bas niveau depuis mars 1991, au moment où le pays s'enfonçait

## La BCE vole au secours de la Bundesbank

Wim Duisenberg, le président de la Banque centrale européenne (BCE), a apporté, jeudi 1<sup>er</sup> février, un soutien appuyé à la Bundesbank contre les projets du gouvernement allemand visant à regrouper les trois autorités de supervision des marchés financiers, bancaires et de l'assurance au sein d'une seule entité autonome. C'est « un sujet de la plus grande gravité pour tous les banquiers centraux » de la zone euro, a dit M. Duisenberg. En matière de supervision bancaire, la BCE dispose d'une marge de manœuvre limitée ; elle doit, d'après le traité de Maastricht, contribuer à la bonne conduite des politiques menées par les autorités nationales compétentes. « Cela est beaucoup plus facile si les liens entre supervision et banques centrales nationales sont les plus étroits possibles », considère M. Duisenberg.

Atlantique. L'indice de janvier est tombé à son niveau le plus bas depuis décembre 1996 (114,4 points), alors qu'il était à 128,6 en décembre et que les économistes attendaient en moyenne 124,2). En outre, la croissance du produit intérieur brut américain au quatrième trimestre 2000 s'est inscrite à 1,4 % en rythme annuel, soit nettement en dessous des estimations des analystes les plus pessimistes, qui la chiffreraient à 1,6 %. Enfin, l'indice de l'association nationale des directeurs d'achat

dans sa précédente récession.

Du coup, l'orientation de la politique monétaire américaine semble évidente. Un nouvel assouplissement d'un quart de point au minimum avant la fin du premier semestre est d'ores et déjà acquis pour les économistes. Nombreux sont les experts qui tablent même sur une nouvelle initiative de la Fed, avant la prochaine réunion de son comité de politique monétaire, le 20 mars.

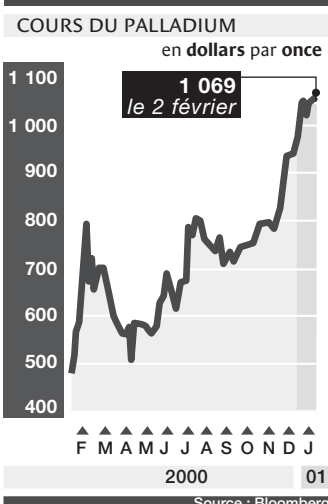
L'horizon est moins clair du côté de la BCE. M. Duisenberg a justifié jeudi l'attentisme et la prudence adoptés depuis octobre 2000 dans la zone euro. Son discours reste très nuancé, même s'il devient « plus neutre ». Les tensions inflationnistes liées à l'envolée du pétrole et au recul de l'euro en 2000 « diminuent graduellement ». La BCE observe aussi que « les incertitudes concernant l'environnement extérieur de la zone euro ont augmenté car le ralentissement de la croissance aux États-Unis pourrait être plus significatif qu'escompté ». Néanmoins, M. Duisenberg identifie toujours « des facteurs à la hausse des prix qui nécessitent par conséquent une attention continue ».

On l'aura compris : la BCE ne paraît pas encore déterminée à baisser la garde, bien que l'Europe ne semble pas à l'abri du ralentissement américain. Le pas de deux de l'institut d'émission peut expliquer la nervosité des opérateurs vis-à-vis de l'euro : ils peuvent considérer que les gardiens de la monnaie unique sont indécis, alors que les Américains mettent en œuvre une contre-offensive musclée pour faire face aux menaces qui pèsent sur leur économie. Improbable, un nouvel accès de faiblesse de la monnaie unique n'est pourtant pas à écarter : il risque d'obliger les dirigeants européens à se mettre d'accord.

Cécile Prudhomme et Philippe Ricard, à Francfort

## MATIÈRES PREMIÈRES

Poursuite de la remontée



COMME ils s'y étaient engagés, les Russes ont repris leurs exportations de palladium vers le Japon. Voilà une nouvelle qui aurait dû soulager le marché et entraîner une baisse des cours. Tel n'est pourtant pas le cas. Au contraire, les prix s'envolent, à 1 069 dollars l'once (unité qui équivaut à 31,103 grammes) sur le Nymex, la place de cotation new-yorkaise, à la fin de semaine, après avoir atteint un sommet, le 26 janvier, à 1 094 dollars l'once. Et cela au moment même où le groupe automobile General Motors (le palladium intervient dans la fabrication des pots catalytiques) annonce une réduction de ses achats de palladium comprise entre 40 % et 60 %, due en partie au ralentissement de l'économie américaine. Que se passe-t-il donc sur ce marché ?

En fait, les acheteurs sont devenus méfiants vis-à-vis des livraisons russes, manifestement erratiques. Sachant que la Russie est le premier producteur mondial de palladium (70 % de l'offre), on mesure mieux l'inquiétude des opérateurs. A tel point que des négociants japonais ont admis qu'ils renforçaient leurs relations avec d'autres fournisseurs comme l'Afrique du Sud (deuxième producteur mondial de palladium et premier de platine), les États-Unis et le Canada, afin de s'assurer des approvisionnements plus réguliers.

## DÉCOUVERTE DE GISEMENTS

Pour la maison de courtage Johnson Matthey, il n'est pas exclu que les industriels utilisent de nouveau du platine, dont les livraisons par l'Afrique du Sud sont plus assurées. La Russie a vendu, en 2000, via Almaz, l'agence de commercialisation étatique, 5,2 millions d'onces de palladium. On ne sait encore quelles quantités seront exportées cette année. Le Canada sera-t-il bientôt en mesure de compenser une partie de l'offre russe en augmentant sa production ? Le groupe Inco vient de découvrir d'importants gisements de palladium et de platine dans l'une de ses mines de l'Ontario. Les minerais, très concentrés, pourraient être exploités rapidement à partir de l'infrastructure existante, selon les responsables du groupe. Inco s'attend en effet à ce que sa production de ces deux métaux s'accroisse de 21 % en 2001, à 416 000 onces.

Carole Petit

## Marché international des capitaux : un heureux équilibre

**NON SEULEMENT** le marché confirme ses bonnes dispositions, mais en plus il paraît très équilibré. L'environnement financier semble serein, presque à l'abri des surprises. Bien des spécialistes, constatant que les décisions monétaires de ces derniers jours vont dans le sens prévu, espèrent que les prochaines répliqueront également à leurs attentes. Pour leur part, les investisseurs accueillent avec d'autant plus de faveur les nombreux nouveaux emprunts internationaux que les émetteurs se conforment à leurs exigences.

Ce serait donc une conjoncture idéale s'il n'y avait pas une difficulté que les techniciens, juristes ou financiers, ne sont pas en mesure de résoudre. Il s'agit de la première étape de la mise en œuvre d'une directive communautaire relative à l'imposition de l'épargne. L'objectif de cette directive est clair : parvenir à un minimum d'imposition des revenus de l'épargne perçus sous forme d'intérêts. Elle s'appliquera aux personnes physiques qui résident dans un pays de la Communauté et touchent leurs intérêts dans un autre. L'un des grands mérites de cette directive est d'avoir su prévenir le danger qu'aurait constitué un brusque changement général de traitement fiscal des obligations en circulation. Le risque aurait été de provoquer une vague de remboursements, aussitôt suivie d'une accumulation d'emprunts de remplacement. De quoi bouleverser tout le marché qui aurait eu de la peine à s'en remettre.

De nombreuses précautions ont été prises pour éviter le désordre, les autorités commu-

nautaires ayant parfois été conduites à ménager la chèvre et le chou. Ainsi, un système d'échange d'informations devra s'appliquer sept ans après la mise en œuvre de la directive dans tous les Etats membres de la communauté. La plupart d'entre eux vont d'ailleurs le mettre en place sans délai. Mais, pendant la période de transition, une exception sera faite pour le Luxembourg, la Belgique et l'Autriche, lesquels devront toutefois appliquer un mécanisme de retenues à la source au taux minimum de 15 % pendant trois ans, le seuil étant relevé à 20 % par la suite. Ces trois pays devront verser les trois quarts de la recette provenant de ce précompte mobilier à l'Etat de résidence de l'investisseur.

## DES TITRES LIQUIDES

En outre, on a exclu du champ d'application de la directive, pendant toute la période de transition, les revenus des obligations et autres titres d'emprunts négociables qui auront été émis avant le 1<sup>er</sup> mars. Le problème est là. Qu'en sera-t-il des emprunts lancés avant cette date et que les émetteurs voudraient augmenter par la suite ? C'est une question importante que se posent beaucoup d'emprunteurs, qui, n'étant pas en mesure de lever d'énormes emprunts en une fois, ajoutent de nouvelles tranches à intervalles plus ou moins réguliers. Ils procèdent de la sorte depuis quelques années, à la satisfaction des investisseurs institutionnels qui sont ainsi assurés que les titres qu'ils auront achetés lors d'une émission de taille moyenne seront liquides et facilement

négociables. Depuis un peu plus de deux ans que la monnaie européenne existe, cette façon de faire est devenue courante, contribuant à la réputation du marché des emprunts en euros. La directive est cependant muette au sujet des augmentations. Cela fait plusieurs semaines que les participants attendent en vain des précisions : savoir si, oui ou non, il sera possible dans un peu plus de trois semaines d'augmenter, dans les mêmes conditions que celles de la souche originale, des opérations lancées en 2000 ou au début de l'année.

Si les nouvelles tranches devaient être soumises à un régime fiscal différent, les affaires anciennes ne pourraient plus être augmentées. Les nouvelles tranches ne leur seraient plus assimilables. Beaucoup d'emprunts actuels seraient alors condamnés à demeurer illiquides. Et, pour offrir des affaires liquides aux investisseurs, les emprunteurs devraient continuer leurs efforts, ouvrir de nouvelles lignes, puis les augmenter au fur et à mesure. Toutes les devises d'emprunts sont bien sûr concernées, mais l'euro en souffrirait peut-être le plus. Le développement du marché des émissions libellées dans la monnaie commune en serait retardé de beaucoup. Mais, d'un autre côté, voudra-t-on exclure les augmentations du champ d'application de la directive ? Ne serait-ce pas ouvrir la voie à bien des abus ? La réponse échappe aux experts, elle ne saurait venir que des instances politiques.

Christophe Vetter

## Les valeurs technologiques restent moroses malgré la baisse des taux américains

**LA NOUVELLE BAISSÉ** d'un demi-point des taux directeurs décidée par la Banque centrale américaine (Fed), mercredi 31 janvier, n'aura pas suffi à redonner du tonus aux Bourses mondiales et, en particulier, aux valeurs technologiques. Certains opérateurs s'étaient pris à rêver d'une baisse de trois quarts de point des taux directeurs. Leur déception a fait sombrer l'indice Nasdaq - particulièrement sensible aux taux d'intérêt - dans les prises de bénéfice. La semaine se solde par une perte de 4,33 % pour le Nasdaq composite, à 2 660,73 points, vendredi soir. « Les plus grandes valeurs du Nasdaq sont encore très chères et dangereuses. Il faut rester prudent, regarder ces valeurs au cas par cas, se méfier des indices dans leur ensemble », prévient Samuel Pinto, président de LCF Rothschild Asset Management. Ce spécialiste juge néanmoins que certaines actions technologiques sont devenues bon mar-

ché, notamment dans les secteurs des semi-conducteurs, des services de télécoms ou de l'édition de logiciels. « Globalement, les problèmes de la technologie sont quand même derrière nous. Les bénéfices ne vont pas être bons dans les prochains mois, mais les mauvaises nouvelles ne provoquent plus forcément de chutes, car elles sont parfois déjà intégrées : on l'a vu récemment avec Motorola, WorldCom ou ATT. » C'est là tout le dilemme : d'après LCF Rothschild Asset Management, le potentiel de hausse des Bourses européennes et américaines reste très limité en 2001. Mais une récession généralisée ne serait pas en vue, ce qui autorise certains titres à sortir du lot. « Les entreprises américaines sont en train de s'adapter très vite. Nous allons avoir un an de ralentissement, mais pas cinq ans comme en Europe dans les années 1990, ou une perte de confiance à la japonaise », conclut M. Pinto. Après avoir dépassé les

11 000 points en début de séance vendredi, l'indice Dow Jones se repliait toutefois à 10 864,10 points à la clôture, en hausse de 1,91 % sur la semaine. Vendredi, les analystes s'interrogeaient avec perplexité sur les statistiques de l'emploi (268 000 créations en janvier) et sur leurs répercussions possibles sur la politique d'Alan Greenspan, le président de la Fed.

## INVESTISSEURS PRUDENTS

En Europe, les marchés attendent aussi un soutien rapide des banques centrales. La réunion du comité de politique monétaire de la Banque d'Angleterre, mercredi 7 et jeudi 8 février, sera suivie avec le plus vif intérêt à la City. Les opérateurs espèrent une baisse des taux directeurs pour conjurer les menaces de récession venues des États-Unis et pour mettre fin à la politique de la livre forte, qui pénalise les sociétés exportatrices. L'indice Footsie a finalement cédé 0,60 % au cours de

la semaine, à 6 256,4 points. Les investisseurs sont restés prudents. Une vague d'annonce de résultats est également attendue : notamment ceux de Rio Tinto, lundi 5 février, puis de poids lourds comme Shell, Barclays, AstraZeneca et British Telecom, jeudi 8 février. Dans ce contexte attentiste, les valeurs bancaires ont animé la cote au cours de la semaine. Lloyds TSB a lancé son offre de rachat sur Abbey National, déjà en négociations pour fusionner avec Bank of Scotland. Les trois titres ont néanmoins fini, dans un bel ensemble, sur une baisse hebdomadaire. Le groupe sidérurgique Corus a au contraire gagné 4,5 %, au prix d'une restructuration drastique de ses activités. Au total, 6 000 personnes seront licenciées d'ici 2003, soit plus de 20 % des effectifs.

Inquiète des soubresauts du Nasdaq, la Bourse de Francfort a eu du mal à sortir de sa torpeur : le Dax a perdu 0,82 %, à 6 638,20 points, à

l'issue d'une semaine terne. L'indice Nemas 50, référence du Neuer Markt, a même plongé de 6,88 % : plus dure est la chute pour le Nouveau Marché allemand, qui ambitionnait de devenir un « Nasdaq européen ». La Deutsche Bank s'est aussi illustrée cette semaine en annonçant des résultats records, en même temps qu'un projet de restructuration comportant 2 600 licenciements. Le titre a perdu plus de 4 % sur la semaine.

La première banque européenne a confirmé, au passage, qu'un plan de défense contre une OPA hostile sur DaimlerChrysler était actuellement à l'étude, suscitant la réprobation du constructeur. Ce dernier abandonne plus de 6 % sur la semaine, après avoir annoncé la suppression de 26 000 emplois chez Chrysler, en grande difficulté. La Bourse de Paris est restée également morose, perdant 1,67 %, à 5 826,37 points. La sortie de Bouygues de la course à l'UMTS a

été très mal ressentie par les opérateurs, le titre chutant de plus de 9 % sur la semaine. Quelques valeurs technologiques ont néanmoins tiré leur épingle du jeu, grâce à leurs excellents résultats : l'éditeur de logiciels Business Objects, qui a gagné +22,3 % cette semaine, et le spécialiste des jeux multimédias Ubi Soft, qui a bondi de 17,5 %.

A Tokyo, l'indice Nikkei a finalement bien résisté, gagnant 0,06 %, à 13 703,63 points. La Bourse a applaudi le retrait de Sega du marché des consoles vidéo, l'action s'envolant de 11,8 %. Le gouvernement pourrait annoncer prochainement un assouplissement du régime des rachats de leurs propres actions par les sociétés, pour soutenir les cours à l'approche de la fin de l'année fiscale, clôturée à fin mars. Mais les analystes restent fondamentalement pessimistes à l'égard de la Bourse japonaise.

Adrien de Tricornot

<b>TOKYO</b> NIKKEI ↑ +0,06 % 13 703,63 points	<b>NEW YORK</b> DOW JONES ↑ +1,91 % 10 864,10 points	<b>PARIS</b> CAC 40 ↓ -1,67 % 5 826,37 points	<b>LONDRES</b> FT 100 ↓ -0,60 % 6 256,40 points	<b>FRANCFORT</b> DAX 30 IBIS ↓ -0,82 % 6 638,20 points
---	---	--	--	---

**SPORTS** L'équipe de France de handball, qui devait jouer les demi-finales du championnat du monde, samedi 3 février, face à l'Égypte, au Palais omnisports de Paris-Bercy, comptait, une

fois de plus, sur le talent de son capitaine, Jackson Richardson, pour jouer une nouvelle finale mondiale, dimanche 4 février. ● SEUL JOUEUR FRANÇAIS à avoir participé à toutes les



« campagnes » des Bleus depuis décembre 1990, Jackson Richardson a, selon son entraîneur, Daniel Costantini, « traversé ces dix ans avec une candeur permanente ». ● LE BILAN du tournoi

du mondial est plutôt satisfaisant, les instances se réjouissant de la fréquentation tout en déplorant que la télévision de service public se soit peu intéressée à l'événement.

## Avec Jackson Richardson, le handball a trouvé un capitaine fracassant

Sauveur des Bleus face à l'Allemagne, en quarts de finale, l'international réunionnais, dernier « survivant » en exercice des premières années de l'aventure des « Barjots », conduit la sélection bâtie par Daniel Costantini avec décontraction mais pas sans ambition

**IL EST RESTÉ** un long moment assis sur le banc de touche. Seul. Comme un peu sonné. Comme aveugle et sourd à la bronca du public d'Albertville, qui, en ce jeudi 1<sup>er</sup> février, n'en finissait pas de clamer sa joie et saluer la victoire de l'équipe de France de handball sur l'Allemagne en quart de finale du Mondial (26-23). Même si Jackson Richardson ne l'avoue pas, à ce moment-là l'émotion a dû le gagner un petit peu. « C'était surtout un moment de fatigue, affirme-t-il, j'essaie de prendre du recul, de me relâcher des moments de pression. »

Pression. Ce mot sonne étrangement dans la bouche de ce Réunionnais, dont le look rasta est devenu si familier en l'espace de dix ans. « La pression, il ne connaît pas, jure Daniel Costantini, l'entraîneur de l'équipe de France. On a l'impression que peu de choses ont pris sur lui. » Ce qui s'est passé jeudi suffirait à le prouver. Parce qu'il fallait être imperméable à tout pour prendre l'initiative et réussir, à huit secondes de la fin du temps réglementaire, un tir qui allait propulser les Bleus dans des prolongations dont ils devaient sortir victorieux.

« Tir miracle », selon Daniel Costantini. L'intéressé dit qu'il n'a « pensé à rien », qu'il a « fait [son] boulot », pointant le fait qu'il s'agissait du « moment idéal pour [se] remettre sur pied », car, s'il avait inscrit le premier but français face aux Allemands, il ne s'était montré guère plus à son avantage que lors des matches précédents de ce Mondial. « Tout le monde aurait eu le réflexe », ajoute-t-il, ne faisant pas mentir sa réputation de personnage soucieux d'humilité et de discrétion. Pourtant, Jackson Richardson a

été institué depuis des années vecteur de communication numéro un de la fédération française de handball. Celui qui évolue aujourd'hui à Pampelune (Espagne) affiche un palmarès international conséquent : seul joueur à avoir participé à toutes les campagnes de l'équipe de France depuis décembre 1990, date à laquelle il a rejoint celle-ci, il a été médaillé de bronze aux Jeux olympiques de Barcelone en 1992, vice-champion du monde en 1993, champion du monde en 1995 et troisième du Mondial 1997.

« **CE REGARD ÉMERVEILLÉ SUR LA VIE** » En 1995, il a également été élu meilleur joueur du monde. « Il a traversé ces dix ans avec une espèce de candeur permanente, toujours ce regard émerveillé sur la vie », relève Daniel Costantini.

Découvert par Jean-Pierre Le-pointe, entraîneur des Espoirs et du Bataillon de Joinville, Jackson Richardson a été présenté par ce dernier à Daniel Costantini en juillet 1988. D'emblée, l'entraîneur des Bleus a été séduit par l'esthétique et la capacité à tout faire avec un ballon de ce jeune Réunionnais, venu au handball par l'intermédiaire de son frère aîné vers l'âge de six ans. « Il avait un poignet extraordinaire », se souvient Daniel Costantini, qui le classe parmi les « gens qui ont changé ma vie ».

C'est d'abord par ses capacités défensives et notamment son aptitude à intercepter les ballons, que Jackson Richardson se fera remarquer. L'évolution de son rôle vers l'attaque et la conduite du jeu viendra plus tard, mais se fera plus difficilement en équipe de France qu'en club. Avant le Mondial 2001, Daniel Costantini lui reprochait encore son manque



Jackson Richardson a été le principal artisan de l'accession aux demi-finales mondiales.

de prise de risques offensives : « Il est capable de tirs complexes mais, parfois, au lieu de prendre un tir simple, il va faire une passe qui surprendra tout le monde, y compris ses partenaires. C'est un paradoxe permanent. »

Le but inscrit face à l'Allemagne est un peu la synthèse de tout cela. Et, heureusement pour les Bleus, pour une fois, l'intéressé était à l'heure ! Car voilà bien un sujet où sa réputation n'est plus à faire. Les histoires relatives à ses retards et à ses capacités de grand dormeur sont légions. En 1995, il avait fallu le réveiller à quelques minutes du départ pour

la finale du Mondial en Islande. « Je ne suis pas un lève-tôt. Je suis plutôt de la nuit. Un peu chauve-souris », lance dans un sourire ce grand amateur de musique, de reggae notamment – « C'est un moyen de me mettre « cool » – qui vient lui-même d'enregistrer un disque : « Pour promouvoir le handball sur sable. C'est plus un délire », explique-t-il.

La musique, c'est désormais chez les Bleus qu'il est chargé de la diriger. Depuis janvier 2000 et le championnat d'Europe, il fait office de capitaine. Avant le Mondial, les autres joueurs l'ont reconduit dans ce rôle que lui

avait confié Daniel Costantini. « Je m'investis plus dans mes discours, dans mon jeu, dans tout », indique un Jackson Richardson à qui l'équipe de France ressemblerait assure son entraîneur. « Je revis un peu l'époque des Barjots [l'équipe de France du début des années 1990], des choses positives », confirme le Réunionnais. Après ce Mondial, il est question qu'il stoppe, à trente et un ans, sa carrière internationale. « On verra, souffle-t-il pourtant. Je ne veux pas me prendre la tête là-dessus. »

Philippe Le Cœur

## Des surprises, des profits, du public, mais pas de télévision

● **L'Afrique en vedette.** Pour les dirigeants de la Fédération internationale de handball (IHF), la présence de 24 équipes s'est trouvée justifiée par le bon comportement des formations africaines. Trois d'entre elles – l'Égypte, l'Algérie et la Tunisie – se sont qualifiées pour les huitièmes de finale. La Tunisie est passée à deux doigts d'un exploit face à l'Allemagne (24-26). Quant à l'Égypte, victorieuse de l'Algérie en huitième (24-21), elle a atteint, pour la première fois, les demi-finales du tournoi, ce qui, avant son match face à la France, samedi 3 février, constituait la plus grosse surprise de la quinzaine. Le nouveau président de l'IHF, l'Égyptien Hassan Mustafa Mussa, qui rêve d'une compétition de plus grande envergure, a toutefois réfuté l'idée d'un Mondial à trente équipes.

● **Trop d'équipes ?** Le rayonnement du handball sur la planète mérite-t-il vraiment que l'on organise, tous les deux ans, un championnat du monde avec vingt-quatre équipes ? Cette question a plané tout au long du premier tour de la compétition. Quelques « petites » nations du handball ont en effet connu bien des difficultés à sauver la

face. Ce fut tout particulièrement le cas de la jeune équipe des États-Unis qui, en cinq matches, a encaissé quelque 189 buts et n'en a marqué que 81. La présence des États-Unis au Mondial est toutefois un mal nécessaire pour le handball, qui espère, un jour, percer le marché américain et attirer vers lui quelques-unes des multinationales déjà présentes dans le sponsoring sportif.

● **Des règles à revoir...** Si le handball, sport olympique depuis 1972, n'est aucunement menacé de perdre sa place au programme des Jeux, il n'échappera pas à l'indispensable lifting que s'offrent régulièrement les disciplines en quête d'une meilleure lisibilité. Ce championnat du monde l'a montré : certaines règles sont devenues trop obscures pour le public. C'est notamment le cas des passages en force qu'il est difficile de distinguer des fautes défensives. C'est aussi le cas du délit de passivité, sifflé par les arbitres lorsque ceux-ci estiment qu'une équipe tarde volontairement à attaquer. L'idée d'un recours au chronomètre pour tirer, comme c'est le cas au basket-ball, fait son chemin. L'introduction d'une limite fixée à 45 secondes a été évo-

quée par plusieurs pays auprès de l'IHF. « Le handball doit devenir cent fois plus spectaculaire qu'il n'est », affirme Mustapha Musa.

● **Un budget en équilibre.** L'équilibre financier est assuré. « Le budget sera respecté et un peu excédentaire, explique André Amiel, le président de la Fédération française de handball (FFHB). Mais réaliser une opération économique n'était pas le but. »

● **Le public au rendez-vous.** « L'objectif numéro un était d'avoir une fête du handball, avec des salles pleines, rappelle André Amiel. Il y a eu du public partout, y compris là où ne jouait pas l'équipe de France. » Les taux de remplissage des salles ont été de quasiment 100 % après les deux premiers jours des poules préliminaires, où ils se sont plutôt situés à 80-90 %, selon la FFHB. Les matches de huitièmes de finale et de quarts de finale ont eu lieu devant « plus de 5 000 personnes deux soirs de suite sur chacun des quatre sites », indique André Amiel, aux yeux de qui « le handball a montré qu'il savait mobiliser ».

● **La couverture télévisée.** « L'événement pouvait être mieux traité, assure André Amiel. Heureusement qu'il y avait Pathé Sport. Mais

c'était limité. J'aurais aimé offrir à tous nos licenciés l'équipe de France à travers la chaîne publique depuis le début de la compétition. Nous avons réussi à faire en sorte qu'à partir des huitièmes de finale les matches des Bleus soient retransmis. C'est déjà satisfaisant. »

● **Le problème des horaires.** « C'est la télévision qui avait demandé » que les matches de l'équipe de France aient systématiquement lieu à 17 heures, rappelle André Amiel, qui avoue qu'« en pleine semaine ce n'était peut-être pas fait pour avoir une audience importante ».

● **Et le bug dans tout ça ?** La production informatique des statistiques relatives aux matches a été défaillante. « Cela ne s'est pas vu au niveau du public, mais la presse en a pâti », relève André Amiel, qui explique qu'au niveau français avait été « mis en place quelque chose qui était au point », mais que la Fédération internationale de handball (IHF) « a souhaité que l'on utilise un logiciel chinois qu'elle avait choisi ». Ce dernier « a manqué de tests, explique André Amiel, et nous avons essuyé les plâtres ».

P. L. C. et F. P.

## A Cardiff, un ancien comptable décortique scientifiquement l'évolution du rugby

CARDIFF

de notre envoyé spécial

L'endroit est exigü, les bureaux encombrés de récepteurs de télévision et de magnétoscopes, les étages surchargés de classeurs rouges, sur le dos desquels on peut lire : « Touches-Mêlées » ; « Equipes-Essais-Scores » ; « Ballons rendus-Erreurs-Coups de pied de renvois ». Tout le rugby international est là, résumé en chiffres et en images, disséqué en statistiques brutes, dans le petit réduit du Centre d'analyses du rugby, basé à l'université de Cardiff (UWIC). Rien ne manque, pas une donnée ne fait défaut à cette encyclopédie du rugby initiée en 1997. L'histoire de chaque touche, par exemple, est racontée dans le moindre détail statistique : qui a lancé ? était-ce droit ou non ? qui a réceptionné ? de

quelle manière ? y a-t-il eu des fautes commises ? Les mêmes renseignements existent pour le déroulement de chaque mêlée, regroupement, pénalité, drop ou essai. Les côtés préférés des buteurs, leurs manquements et leurs points forts, apparaissent également sur des schémas très précis.

« Nous avons là un aperçu global de l'état du rugby », se félicite Corris Thomas. Le directeur du Centre d'analyses de Cardiff n'a pas derrière lui une carrière universitaire traditionnelle. Longtemps, sa vie professionnelle l'a conduit dans son bureau de comptable. Le samedi, il allait exercer son passe-temps favori, arbitre de rugby – de 1978 à 1981, il appartient au comité très restreint des arbitres internationaux. La difficulté de l'exercice ne lui pas échappé. « Le rugby, remarque-t-il,

est le seul jeu où trente joueurs se trouvent en contact physique sur un terrain, où les règles sont constamment bafouées, pratiquement à chaque phase de jeu, parfois de façon intentionnelle mais la plupart du temps sans le faire exprès, parfois en affectant le jeu, parfois sans le moindre effet. Dans les phases de regroupements, où tout se passe au même moment, comment l'arbitre peut-il faire son choix pour sanctionner ? »

LE « DESTRUCTEUR DE MYTHES »

De ce questionnement sur la nature du jeu de rugby, Corris Thomas, cinquante-neuf ans, avait d'abord envisagé de tirer une thèse de doctorat (PhD) au Centre d'analyses des performances du département sport de l'université de Cardiff. Hyder, une entreprise galloise

de services, a accepté de sponsoriser son projet. En avril 1997, il s'est mis en préretraite pour s'installer dans un petit bureau sur le campus de Cardiff. Il s'est acheté un ordinateur d'occasion, puis il a enrôlé un informaticien. Aujourd'hui, ses recherches n'ont plus rien d'universitaires – il a abandonné l'idée de passer son PhD – et quatre personnes travaillent à plein temps. « Nous pistons le jeu et ses évolutions », dit-il.

Chiffres à l'appui, Corris Thomas peut démontrer ce que chaque supporteur pressent : « Les arbitres internationaux donnent plus de pénalités à l'équipe qui joue à domicile et, en fin de match, ils ont tendance à en donner davantage à l'équipe dominée au score. Ils compensent. » On pourrait s'en offusquer. Mais celui qui a déjà été surnommé le « des-

tructeur de mythes » a une réponse toute prête : « Les règles évoluent, les motifs de pénalisation ont augmenté mais les matches se gagnent toujours en marquant des essais. »

Lors de la Coupe du monde 1999, 95 % des matches ont été remportés par l'équipe qui avait marqué le plus d'essais. Autre fait significatif, le nombre de regroupements a augmenté avec l'évolution des règles : de 65 par match lors de la Coupe du monde 1995, le nombre de ces phases de jeu est passé à 221 lors de la finale du Super 12 de l'an 2000. « A cause de la meilleure préparation physique des joueurs et de leur plus grande efficacité au placage, il y a moins de place sur le terrain et il y a davantage de points de collision sur le terrain, explique Corris Thomas. En conséquence, le gabarit des joueurs a augmenté de fa-

çon dramatique. » Il a mis son monde sur la balance : de 1973 à 1999, la ligne arrière des All Blacks a gagné 47 kilos.

Désormais financé par l'International Board, le Centre d'analyses du rugby fournit chaque mois des rapports sur ses travaux à l'International Board. L'un des derniers plis de Corris Thomas soulevait de « sérieuses questions » : en 1999-2000, plus de la moitié des actions (52 %) ont donné lieu à des séquences à une seule passe, et 28 % à deux passes. Tous les pays, faibles ou forts, ont adopté le même schéma de jeu. « Le rugby se joue selon une formule de plus en plus serrée et tend vers l'uniformisation », regrette Corris Thomas, qui se demande « où cela s'arrêtera-t-il ? »

Eric Collier

# Les robots-chirurgiens se multiplient en salle d'opérations

L'imagerie médicale, l'informatique et la robotique transforment la pratique de la chirurgie. Prochaine étape : les interventions à distance via un robot et une liaison satellite avec un centre spécialisé

COMME son nom l'indique, la chirurgie (du grec faire avec la main) est un artisanat, limité par ce que l'œil voit et par ce que la main est capable de faire. Les progrès de la chirurgie sont donc liés à ceux de deux disciplines : l'imagerie, qui augmente de façon remarquable ce que l'on voit, et l'assistance au geste par un ordinateur, qui permet de préciser celui de l'homme en le démultipliant. La Fondation de l'Avenir (28, rue Beaunier, 75014 Paris), une organisation reconnue d'utilité publique qui subventionne largement la recherche en chirurgie, a organisé, jeudi 25 janvier, à l'Institut mutualiste Montsouris (IMM), un colloque destiné à montrer ce qu'est et ce que sera la chirurgie innovante. Aujourd'hui, elle paraît être à mi-chemin entre la chirurgie assistée par ordinateur, qui fait ce que fait le chirurgien et rien d'autre, et la vraie robotique, grâce à laquelle une intervention programmée est réalisée sans l'aide d'un chirurgien.

La chirurgie de la main fournit un bel exemple de réparation du corps dans des conditions extrêmes. Chaque année, 1,4 million de Français se blessent à la main. « Si la prévention dans le monde du travail a permis de stabiliser le nombre d'accidentés, en revanche, les loisirs, les travaux de week-end ne cessent d'accroître le travail des services d'urgence de la chirurgie de la main », constate le professeur Michel Merle, de la faculté de médecine de Nancy, qui a fondé la fédération de ces services et dirige l'Institut européen de la main à Maxéville-Nancy. Au cours des vingt-cinq dernières années, l'introduction des techniques microchirurgicales a permis de réparer vaisseaux et nerfs de moins de un millimètre de diamètre, et en particulier, récemment, les nerfs sensitifs.

Les techniques proposées permettent de mobiliser la main de façon précoce, ce qui réduit le risque de raideur ultérieure. « L'intervention a les meilleures chances de réussite si elle est pratiquée dans les six heures qui suivent l'accident, et si la main ou le doigt amputé sont envoyés dans du sérum physiologique glacé, ajoute le chirurgien. L'ennemi numéro un est alors le tabac, qui ferme les vaisseaux de manière souvent irrécupérable. » Le pronostic fonctionnel se jouant lors de la première intervention, il est essentiel d'aller dans un centre spécialisé. En France, 36 unités d'urgence bien réparties géographiquement sont ouvertes 24 heures sur 24, la moitié dans l'hospitalisation privée.

Quant à la greffe de main, pratiquée en France sous l'égide du professeur Michel Dubernard, de Lyon, elle reste un problème éthiquement difficile à accepter, compte tenu des contraintes et des complications imposées par la prise d'immunosuppresseurs. Sa meilleure indication est la perte des deux mains chez un patient qui se débrouille mal avec des prothèses. S'interroger sur le réel bénéfice apporté au patient doit rester en permanence le fil conducteur du médecin.

Pour la chirurgie viscérale, la télémanipulation n'est que l'aboutissement de la coelioscopie. Cette chirurgie se pratique sans grande ouverture de la paroi et permet de faire pénétrer par de petits trous les instruments chirurgicaux au bout de longues tiges et d'éclairer la zone opérée à l'aide de minuscules fibres optiques. La différence actuelle tient au fait que les instruments et l'éclairage se manipulent à distance, à partir d'une console informatique associée à des « joysticks » analogues à ceux que l'on utilise pour les jeux sur ordinateur.

## Les gestes du chirurgien sont démultipliés et sa fatigue est considérablement diminuée

Avec ces équipements, « le confort du chirurgien est remarquable : assis à sa console, les coudes appuyés, ses gestes sont démultipliés, acquérant une beaucoup plus grande précision, et la fatigue est considérablement diminuée », témoigne Guy Vallancien, urologue à l'IMM, qui possède un robot chirurgical. On ne se tord plus dans tous les sens, car la « main » du robot est capable de tourner de 360 degrés. Ces techniques sont aussi remarquables pour l'apprentissage des jeunes chirurgiens.

La télémanipulation doit apporter une automatisation des gestes, et donc une amélioration du geste opératoire. En outre, les derniers progrès de cette technologie résident dans la disponibilité d'un système tout nouveau dit à « retour de force ». Avec lui, le chirurgien ressent la résistance des tissus ou du fil de suture. Le geste chirurgical reste cependant totalement

dépendant de la vue, et lorsqu'un instrument quitte le champ de vision il reste très difficile de le récupérer. « On ne peut parler encore d'avantage pour le patient, commente Guy Vallancien. Il n'y a pas encore eu d'essai contrôlé pour révéler une différence dans les suites d'intervention. » Les progrès viendront d'abord d'une meilleure connaissance de l'anatomie, décrite à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle mais encore trop imprécise pour permettre une véritable automatisation.

Dans un autre domaine, un projet réunit les armées, le service de santé des armées (SSA), la Fondation de l'Avenir et l'IMM pour mettre au point la téléchirurgie. Il s'agit d'apporter une aide chirurgicale spécialisée à une antenne médico-chirurgicale isolée « à mille milles de toute terre habitée ». L'antenne, installée sur un paquebot, une plate-forme aéromaritime, les Kerguelen ou la terre Adélie, mais encore dans les missions humanitaires de l'armée, doit posséder un robot qui peut être relié à un centre de téléchirurgie d'où l'aide chirurgicale peut être dispensée. Ce robot possède deux caméras, l'une montrant l'ambiance et l'autre le champ opératoire avec retour d'image instantané. Il est équipé de deux bras articulés reproduisant à distance les gestes chirurgicaux exécutés par le spécialiste. Localement, un chirurgien surveille et apporte son aide si nécessaire.

Les responsables de ce projet sont le professeur René Jancovici, médecin chef du SSA, et le professeur François Laborde, chef du département cardio-vasculaire de l'IMM. Un projet ambitieux, car il suppose une télétransmission d'ordre sans faille, utilisant une liaison satellite à haut débit (supérieur à 2,9 mégaoctets par seconde). Or louer un tel faisceau avec une large bande passante est extrêmement onéreux, et seule l'armée y a actuellement accès. Lorsque le projet aura abouti, il n'est pas illusoire de penser que les entreprises installées dans des lieux isolés pourraient installer ce genre d'antenne.

La neurochirurgie est très près de se doter d'une robotisation vraie, grâce à la précision actuelle de l'imagerie cérébrale par résonance magnétique nucléaire. Cette technique permet de « voir » les structures cérébrales et les tumeurs beaucoup mieux qu'à l'œil nu, car le cerveau est presque uniformément blanc. En plus, elle offre la possibilité de dresser une carte en trois dimensions du cerveau du malade et de pratiquer une chirurgie beaucoup moins invasive. Le

## La neuronavigation à la pointe de la chirurgie Une technique nouvelle appuyée sur l'imagerie médicale (IRM)

Dans les jours précédents l'intervention, le cerveau du patient subit une exploration par IRM.

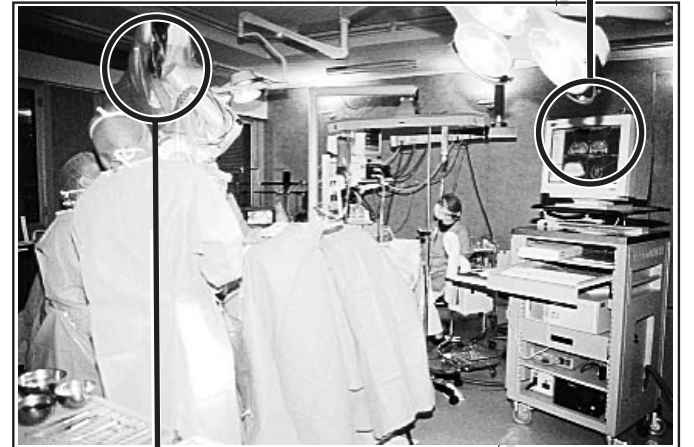


Cet outil devenu incontournable permet le découpage photographique du cerveau en de fines lamelles.

Les différents clichés d'IRM ou d'artériographie cérébrale vont permettre au chirurgien de connaître précisément l'envergure et la profondeur de la tumeur à supprimer.

Sur l'ordinateur, après avoir reconstitué en trois dimensions le cerveau du malade, le chirurgien définit le contour de la lésion et le passage possible des instruments à l'aide d'un traceur.

L'intervention chirurgicale assistée : l'instrument ou la sonde se dirige sans l'appui de la main du chirurgien, qui ordonnera et contrôlera sur écran les mouvements du robot.



Applications liées à la neuronavigation :

- ABLATION PRÉCISE D'UNE TUMEUR
- POSITION D'ÉLECTRODES DE STIMULATION
- TRANSPLANTATION CIBLÉE DE CELLULES NERVEUSES



Ce bras mécanique qui tourne à 360° va optimiser toutes les décisions prises par le chirurgien.

chirurgien peut alors préétablir par ordinateur la route que devra emprunter l'instrument chirurgical ou la sonde utilisée, et éviter ainsi de léser les structures nobles.

« C'est ce qu'on nomme la neuronavigation. On suit une route préétablie pour atteindre l'objectif, comme avec un GPS, raconte le professeur Marc Tadié, neurochirurgien à l'hôpital de Bicêtre. Il devient alors possible de retirer les tumeurs sans déborder sur le tissu sain, d'implanter des électrodes de stimulation chronique du globus pallidus en traitement de la maladie de Parkinson ou de délivrer des cellules dans des lieux bien déterminés pour traiter des maladies neurodégénératives. » Aujourd'hui, la plupart des services de neuro-chirurgie en France sont largement équipés en robotique.

Elisabeth Bursaux

## Malformations fœtales : éviter les opérations mutilantes

PEUT-ON et doit-on opérer le fœtus lorsqu'on a décelé une malformation ? Cette question est posée depuis que l'imagerie fœtale par échographie est devenue suffisamment performante pour visualiser des malformations, et cela dès la 15<sup>e</sup> semaine de gestation.

En gros, deux écoles s'affrontent, l'europpéenne et l'américaine. Les Américains sont interventionnistes, les Européens beaucoup moins. « Ces différences de pratique s'expliquent en partie par l'impossibilité, aux Etats-Unis, de pratiquer, dans la plupart des Etats, une interruption médicale de grossesse passé la 22<sup>e</sup> semaine, explique Alan Flake, chirurgien du Children's Hospital of Philadelphia (Pennsylvanie). Alors, plutôt que de laisser naître un enfant très malformé, il peut être jugé préférable de l'opérer avant que des dégâts irréversibles ne surviennent. » Mais c'est au prix de mutilations considérables de la mère, chez laquelle on doit pratiquer une grande incision du ventre et dont on doit ouvrir largement l'utérus, compromettant gravement les possibilités de grossesse ultérieure. En outre, il est rare que la grossesse puisse continuer, et le plus souvent l'accouchement survient dans les jours suivant l'intervention.

### ACCOUCHEMENTS PRÉMATURÉS

En France, les obstétriciens et les chirurgiens sont beaucoup moins interventionnistes, se laissant le temps de surveiller l'évolution de l'anomalie fœtale et provoquant si nécessaire des accouchements prématurés dans de bonnes conditions pour pouvoir opérer l'enfant. « Schématiquement, nous rencontrons trois sortes de situations, décrit le professeur Yves Dumez, chef de la maternité Necker-Enfants-Malades. Soit les malformations sont très importantes et ont un tel pronostic que la solution proposée est l'avortement thérapeutique. Celui-ci est accepté dans 95 % des cas. Soit l'anomalie repérée a un bon pronostic, surtout si la prise en charge à la naissance est d'emblée satisfaisante, et nous attendons la naissance pour intervenir. Soit, enfin, la situation

est intermédiaire. C'est bien sûr là que se posent les problèmes et les indications d'intervention in utero. »

Ces situations ne donnent pas lieu à des « protocoles », car les décisions sont prises au cas par cas, en fonction du seuil de tolérance de chacun. Que peuvent supporter un enfant, une famille ? Il n'y a pas de règle absolue. Les interventions faites sous fœtoscopie, c'est-à-dire en mettant un tube dans la cavité utérine, par lequel on peut avoir accès au fœtus, permettent d'installer des drains entre une cavité fermée dont le gonflement comprime des organes vitaux et le liquide amniotique. C'est le cas pour certains kystes. Il sera bien temps de retirer un kyste adénomatoïde du poumon après la naissance, mais on peut l'empêcher d'inhiber la croissance des poumons ou du cœur. Même chose pour des fermetures anormales de la vessie qui ont pour résultat d'empêcher la sécrétion du liquide amniotique et de détruire les reins. Ces interventions, même parfaitement menées, n'assurent pas un bon pronostic dans tous les cas, sans que l'on ait des éléments pour en prédire l'issue.

« En France, nos recherches portent sur le pronostic, insiste le professeur Claire Fékété, chef du service de chirurgie pédiatrique viscérale à l'hôpital Necker-Enfants-Malades. Cet affinement du pronostic va de pair avec les interventions menées au cours du 3<sup>e</sup> trimestre. » Les chirurgiens se donnent le temps de surveiller l'évolution de la maladie du fœtus. Car les couples français veulent savoir quelle sera la santé de leur enfant à long terme. Si aucun espoir d'une vie correcte ne se fait jour, l'avortement thérapeutique en fin de grossesse ou la mort de l'enfant dans les jours qui suivent la naissance doivent être expliqués. « Nous insistons, poursuit Yves Dumez, sur le fait que plus de 90 % des malformations fœtales sont fortuites et ne compromettent en rien l'avenir des grossesses ultérieures. »

E. Bx

E. Bx

## Remplacement des valves cardiaques : la voie douce du cathéter

Cette méthode permet de corriger des anomalies mortelles dans les heures qui suivent la naissance

AU COURS des cinq dernières années, les progrès des traitements de l'enfant souffrant de malformations cardiaques ont beaucoup profité de ceux du cathétérisme interventionnel : on traite les vaisseaux, les cavités cardiaques, les valves, en apportant le matériel thérapeutique par l'intermédiaire des artères ou des veines, selon que le problème en cause touche le cœur gauche ou le cœur droit.

Les techniques de cathétérisme interventionnel pédiatrique les plus ambitieuses permettent, en pénétrant la peau à l'aide d'une simple aiguille au travers de laquelle on peut passer un cathéter, de traiter des malformations cardiaques qui ne l'étaient, il y a dix ans encore, que par la chirurgie. Ces techniques ont été développées grâce à l'action conjointe de cardiologues-pédiatres inventifs et d'industriels. Elles ont aussi bénéficié de l'apport des nouvelles techniques de diagnostic et d'imagerie.

L'équipe du docteur Johannes Bonhoeffer dans le service de cardiologie pédiatrique du professeur Jean Kachaner à l'hôpital Necker-Enfants-Malades est la première à avoir remplacé la valve pulmonaire chez l'enfant par voie vasculaire, c'est-à-dire sans ouvrir le

thorax ni le cœur. Cet acte a ainsi quitté la qualification chirurgicale pour devenir mi-médical, mi-radiologique.

L'histoire a commencé avec la mise au point d'une très élégante technique par Rashkind et Mullins en 1966 pour créer ou agrandir une communication entre les deux oreillettes chez les nouveau-nés souffrant d'une malformation cardiaque toujours mortelle à cette époque dans les heures suivant la naissance, la transposition des gros vaisseaux. Ces chirurgiens américains agrandirent l'orifice entre les oreillettes au moyen d'une sonde à ballonnet montée à partir d'une veine de la jambe. Le traitement par voie vasculaire était né.

### PAR VOIE VEINEUSE

Les pédiatres-cardiologues de l'hôpital Necker-Enfants-Malades se sont fait une spécialité du traitement des anomalies de l'artère pulmonaire qui prend naissance dans le ventricule droit et conduit le sang au poumon pour y être oxygéné. Le sang y est propulsé par la contraction du ventricule cardiaque. Lorsque la pression redescend au cours de la diastole, le sang est empêché de refluer dans le ventricule par une valve.

« Le développement de conduits extracardiaques pour établir la continuité entre le ventricule droit et l'artère pulmonaire a été l'une des avancées majeures de la chirurgie cardiaque infantile, explique Younes Boudjemline qui assiste depuis quelques années Johannes Bonhoeffer dans sa recherche. Il permet de corriger des anomalies mortelles dans les heures suivant la naissance. » Mais ces conduits se bouchent progressivement lorsque l'enfant grandit et demandent à être remplacés, ainsi que les valves qui étaient montées dans le conduit. Les remplacer sans geste chirurgical permet de ne pas compromettre l'avenir car les réinterventions chirurgicales sont le plus souvent source de désappointement, alors qu'il est facile de recommencer à dilater un vaisseau en montant simplement un cathéter et un ballon par voie veineuse.

Un article paru le 21 octobre 2000 dans le *Lancet* rapporte les détails de l'intervention. Johannes Bonhoeffer et son équipe ont soigné un enfant de douze ans né avec une importante malformation cardiaque opérée à onze jours, à dix mois et à quatre ans. Mais un rétrécissement du conduit mis en place entre ventricule droit et artère pul-

monaire et le manque d'étanchéité de la valve pulmonaire menaçaient la fonction du ventricule droit. Il fut décidé de lui réimplanter une nouvelle valve, préparée à partir d'une veine jugulaire de bœuf et montée à l'intérieur d'un stent, ces petits ressorts cylindriques qui, appliqués sur les parois d'un vaisseau, évitent qu'il s'étrécisse à nouveau.

L'ensemble de ce matériel a été monté, sous anesthésie générale, à partir de la veine fémorale jusqu'à l'oreillette droite, puis au ventricule droit et, enfin, mis en place dans l'artère pulmonaire sous contrôle radiographique, là où le conduit était obstrué. Le stent a alors été déployé en gonflant un ballonnet placé à l'intérieur. Les examens effectués les jours suivants ont montré que la nouvelle valve pulmonaire était parfaitement étanche mais le conduit encore un peu juste, ce qui se manifeste par un gradient de pression résiduel entre le ventricule droit et l'artère pulmonaire au cours de l'éjection systolique. L'enfant, sorti au bout de quelques jours, est en excellente forme. Les frontières entre chirurgie et médecine s'estompent.

E. Bx

# Le Monde des DEBATS

## le nouvel Observateur

Février 2001

LE DÉBAT SUR LA CROISSANCE  
ET LE PLEIN EMPLOI

# Économie: l'horreur est finie

Sophie Gherardi | Jean Pisani-Ferry

Christian Saint-Etienne

Dominique Vallet | Xavier Timbeau

Michèle Debonneuil | Daniel Cohen

Philippe Aghion | Cécilia Garcia-Penalosa

## Deux siècles de corruption à la française

Yves Mény | Paul Jankowski

Ilvo Diamanti | Thierry Jean-Pierre

Alain Duhamel

## La santé par les gènes

Débat entre Alain Fischer

et Bertrand Jordan

William Haseltine

## Meyer, philosophe audacieux

Manuel Maria Carrilho

## Offenbach sans tralala

Dominique Jameux

## Pei, architecte global

Jean Lacouture

## La Corse, laboratoire d'une république moderne par Jean-Marie Colombani

Mensuel.

Chez votre marchand de journaux - 25 F

Je m'abonne à

 M.  M<sup>me</sup>  M<sup>lle</sup>

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Ville : ..... Code postal : .....

 1 an (11 numéros) pour 209 F, au lieu de 275 F (prix au numéro).  
Je bénéficie d'une réduction exceptionnelle de 22 %.  
Étranger : 269 F TTC (40,90 euros).

 Je joins mon règlement par chèque bancaire ou postal à l'ordre de :  
Le Monde des Débats, Service Abonnements  
8, rue d'Aboukir 75002 Paris. Tél. 01 40 26 31 00

 Je règle par carte bancaire n° : ..... Date d'expiration : .....

Date et signature :

Conformément à la « Loi Informatique et Libertés », vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant.

# Hyundai inaugure le vrai chic coréen

Le Santa Fe permet au constructeur de monter en gamme

UNE HYUNDAI dont le tarif débute à 139 900 F (21 327 €), voilà une nouveauté. La marque nous avait jusqu'alors habitués à des prix plus serrés, mais, cette fois, il ne s'agit pas d'un modeste modèle urbain ou d'un 4x4 rustique. La petite Atos et le démocratique Galloper qui ont dopé les ventes, en progression d'un tiers en 2000 pour atteindre près de 12 000 unités en France, ne seront plus ses seules figures de proue. Gros tout-terrain sur le modèle des *sport utility* américains, le Santa Fe se veut l'expression du vrai chic coréen.

Destinée principalement au marché d'outre-Atlantique mais adaptée aux contraintes de l'Europe, cette voiture s'adresse toujours à une clientèle qui en veut pour son argent, mais elle prétend aussi répondre à de nouvelles exigences en termes de standing. Avec une application un peu gauche, le Santa Fe énumère les incontournables figures propres au 4x4 pour cow-boy urbain. Les pare-chocs sont mastocs, une double grille de calandre est entourée par deux phares globuleux, une musculature de tôle s'esquisse le long des flancs et sur les ailes avant. Il faut faire « puissant, agressif » et les dimensions y contribuent : 4,50 mètres de long et 1,67 mètre de hauteur pour un poids d'au moins 1,6 tonne. Les familles aisées revenues du monospace et du break vont, paraît-il, adorer. Imaginé par le centre de recherche et de développement californien de Hyundai et bien accueilli aux États-Unis, le Santa Fe compte surfer sur la vague de ce que l'on appelle sous nos latitudes les véhicules « de loisirs ».

Ce croisement entre un tout-terrain et un gros break est assez convaincant mais, pour ne pas sombrer dans la caricature, on évitera de l'équiper de pare-



Ce croisement entre un tout-terrain et un gros break est assez séduisant.

buffles (ridicules autant que dangereux pour les piétons, faut-il le répéter !). Hélas, on n'échappera pas aux vitres teintées noires, présentes en série. Moins raffiné qu'un BMW X5 ou un Mercedes ML, moins typé qu'un Land Rover Freelander, pas aussi séduisant qu'un Toyota Rav4 et moins polyvalent qu'un Renault Scénic RX4 ou un Honda CR-V, l'imposant Santa Fe propose néanmoins un compromis intéressant. Il offre de la puissance, du volume, des équipements, un niveau de technologie acceptable et d'honnêtes aptitudes en tout-terrain pour un investissement relativement raisonnable (de 139 900 à 179 900 F, de 21 327 à 27 425 €). Conçu comme une berline avec sa plate-forme monocoque et ses

roues indépendantes, il n'a pas été motorisé au rabais. Le choix s'effectuera entre un deux-litres de 135 chevaux (uniquement sur la version deux-roues motrices), un quatre-cylindres en ligne de 2,4 litres (145 chevaux) ou un 2,7 litres V6 de 170 chevaux. Condition sine qua non pour réussir en France, un diesel à injection directe (116 chevaux) mis au point en Corée est attendu pour le mois d'avril.

### À LA MODE CHEWING-GUM

Le problème, avec le Santa Fe, c'est qu'il faut faire avec ses suspensions à la mode chewing-gum. Elles font prendre de la gîte au moindre virage, brouillent les sensations de conduite et rendent cette grosse voiture – qui souffre

### Fiche technique

- **Dimensions** : (L x l x h) : (4,50 m x 1,84 x 1,73)
- **Poids** : 1,6 à 1,7 t selon le modèle
- **Motorisations** : 2 litres (135 ch), 2,4 l (145 ch), 2,7 l (173 ch)
- **Consommation** : de 9,3 à 11,43 l aux 100 kilomètres
- **Emissions CO<sub>2</sub>** : de 223 à 274 g/km
- **Équipements de série** : airbag conducteur et passager, siège conducteur réglable en hauteur, climatisation.
- **Tarifs** : de 139 900 F (21 327 €) à 179 900 F (27 425 €)

### L'Elantra peut mieux faire

Parallèlement au Santa Fe, la marque coréenne lance l'Elantra, une berline moyenne à peine plus courte qu'une Peugeot 406, qui succède à la Lantra et affiche elle aussi un prix un brin coquet (104 900 F, 15 991 €). Disponible en quatre ou cinq portes mais uniquement avec un 1,6 litre essence de 107 chevaux, ce modèle gagne en puissance, en volume et sa dotation de base est au-dessus de tout soupçon (ordinateur de bord, quatre airbags, ABS, autoradio-lecteur de CD).

Pour le reste, l'Elantra n'a pas grand-chose pour elle. Sa ligne est banale et dépassée, alors que sa suspension flottante – décidément, le point faible chez Hyundai – rejailit sur son comportement routier. Sans parler du vacarme de la mécanique, du manque de confort des sièges ou encore de la pédale de frein, spongieuse. A propos de l'Elantra, Hyundai, qui ne doute de rien, évoque « le standing d'une allemande, l'équipement d'une américaine ». Pour assurer son lancement, le constructeur commence par proposer jusqu'à fin mars un « capital reprise » de 10 000 F (1 524 €)...

## Rover appelle MG à la rescousse

LA FICELLE est aussi grosse que l'aileon installé à l'arrière ou la prise d'air qui forme une béance sous les naseaux de la calandre. Prenez les trois berlines de la gamme Rover (dont deux ne sont pas de première jeunesse), administrez-leur un traitement façon *tuning* (roues de dix-sept ou dix-huit pouces, bas de caisse moulés, teintes criardes, surpiqûres vert pomme sur le cuir noir des sièges) et placez sous le capot des moteurs musclés. Agitez bien fort et, à la sortie de la ligne de montage, apposez le respectable sigle MG. Vous obtenez « une nouvelle gamme de berlines de sport ».

Séduite puis abandonnée par BMW, la marque Rover mange son pain noir. Reprise l'année passée par le consortium Phoenix qui lui a redonné son statut de constructeur authentiquement britannique, il lui faut tenir bon jusqu'à 2003. A cette date, les vieillissantes 25 et 45 devraient être remplacées par un nouveau modèle encore virtuel, car on ignore toujours avec quel partenaire il sera réalisé. Il pourrait s'agir d'un équipementier américain, mais rien n'est encore acquis. La Rover 75, un haut de gamme assez réussi conçu sous la houlette de BMW et qui sera disponible cet automne en version break, et l'excellent petit roadster MGF à l'audience forcément modeste ne peuvent seuls occuper le terrain. D'où l'idée de créer une gamme « bis » et d'en appeler à MG (pour Morris Garages Ltd), marque créée en 1923 dont la renommée sur le continent doit surtout à ses charmants petits cabriolets, voitures préférées des minets de la nouvelle vague, dans les années 60.

La ficelle est un peu grosse, mais on a moins envie d'y voir un élémentaire calcul commercial qu'un sursaut d'orgueil de la part d'une



La nouvelle MG X10

firme qui, nourrie des valeurs de la « britannité automobile » (*Le Monde* du 15-16 octobre 2000), entend faire face à une période de vaches maigres.

### AVEC LES MOYENS DU BORD

Puisque l'univers de la voiture exige toujours plus de diversité et que la durée de vie des modèles se raccourcit sans cesse, Rover fait avec les moyens du bord. Et un petit goût de revanche. Du temps de BMW, les ingénieurs motoristes de la firme de Longbridge, près de Birmingham, se plaignaient d'être bridés par leurs homologues bavarois. Cette fois, ils ont pu rajouter autant de chevaux sous le capot qu'ils le souhaitaient.

Au crédit de Rover, il faut en effet relever le vaste effort consenti sur les motorisations. Le V6 essence de 2,5 litres essence a été retravaillé et sa puissance portée à 190 chevaux. Quant à la version MG de la Rover 75, elle peut se transformer en propulsion arrière et recevoir un V8 qui pourrait bien être fourni par Lotus et développerait pas moins de 350 chevaux. Juste pour le plaisir d'aller provoquer la BMW M3 sur

son propre terrain. Aux amateurs, point trop fortunés, de voitures tapageuses, pour ne pas dire tape-à-l'œil, MG propose aussi d'autres variantes (dont un diesel) moins brillantes mais assez musclées. Ce clin d'œil appuyé aux *tuners* de tous pays, au confrère en voie d'expansion, causera peut-être son petit effet, surtout si le comportement routier de ces MG, qui n'ont encore reçu que des noms de code (X10, X20, X30), est comme promis à la hauteur. Dans la foulée, deux inédits roadsters MGF (une version 1,6 l de 112 chevaux et une version *Trophy*) seront commercialisés dans les prochains mois à des prix annoncés comme « compétitifs » (15 200 à 45 000 €).

Cette sportivité affichée se traduira également par un retour à la compétition. Deux MG-Rover conçues avec Lola seront au départ, en juin, des prochaines 24 heures du Mans (compétition à laquelle assistent en moyenne 50 000 spectateurs britanniques...). Une autre sera enrôlée dans les épreuves de rallye.

J.-M. N.

### DÉPÊCHES

■ **SONDAGE**. Selon un sondage réalisé par BVA à la demande du collectif « Arrêtons le massacre sur la route », 92 % des Français se disent préoccupés par les accidents de la circulation, devant le cancer (87 %) et les risques alimentaires (72 %). Réalisée du 26 au 29 décembre auprès d'un échantillon de 1 001 personnes, cette enquête fait apparaître qu'une majorité (69 %) juge les contrôles routiers « pas assez nombreux ».

■ **RÉTROMOBILE**. Christie's exposera deux modèles d'exception lors du Salon Rétromobile, du 9 au 18 février porte de Versailles, à Paris. Une Maserati biplace de compétition (Tipo 60) de 1959 qui sera mise aux enchères en mars à Londres (estimation : 8 à 10 millions de francs, 1,2 à 1,5 million €) ainsi qu'une reconstruction de la TAV 12 de la marque française Buccialini datant de 1932.

■ **SKODA**. La Fabia Combi, version break de la nouvelle Skoda, est commercialisée en France avec un choix de trois moteurs essence et deux diesel. Les prix vont de 73 000 à 109 000 F (11 128 à 16 616 €).

■ **FORD**. La Focus, diffusée à plus de 100 000 unités en France depuis 1998, améliore son équipement et revoit ses prix à la hausse. Selon la version, cet enrichissement porte sur l'installation d'airbags latéraux, de l'air conditionné, d'un autoradio, de nouvelles jantes ou du réglage électrique du siège conducteur. Le tarif augmente d'environ 6 500 F (990 €).

■ **JEEP**. Daimler-Chrysler a profité du dernier Salon de Detroit pour lever le voile sur la nouvelle génération de la Jeep Cherokee. D'allure pratiquement inchangée depuis dix-sept ans, ce modèle évolue dans son style et devrait offrir de meilleures qualités routières. Son arrivée en France est prévue en octobre 2001.

# De plus en plus doux

**DIMANCHE.** Après un passage éclair de l'hiver, la douceur reprend le dessus et va s'affirmer la semaine prochaine, dans un flux de sud-ouest humide au nord.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** - Paysage pluvieux sans excès, jusqu'en début d'après-midi. Ensuite, le ciel devient plus changeant avec quelques éclaircies. Le vent de sud-ouest atteint 100 km/h sur les côtes de Manche, 90 sur celles de l'Atlantique, 70 à 80 dans les terres. Il fait de 11 à 13 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** - Le temps est maussade des côtes normandes à la frontière belge sous un ciel gris et faiblement pluvieux. De l'Ile-de-France au Centre, les nuages sont présents et la pluie revient en soirée. Le vent se renforce en soirée, rafales de 70 km/h, voire 80 le long des côtes. Il fait de 10 à 13 degrés.

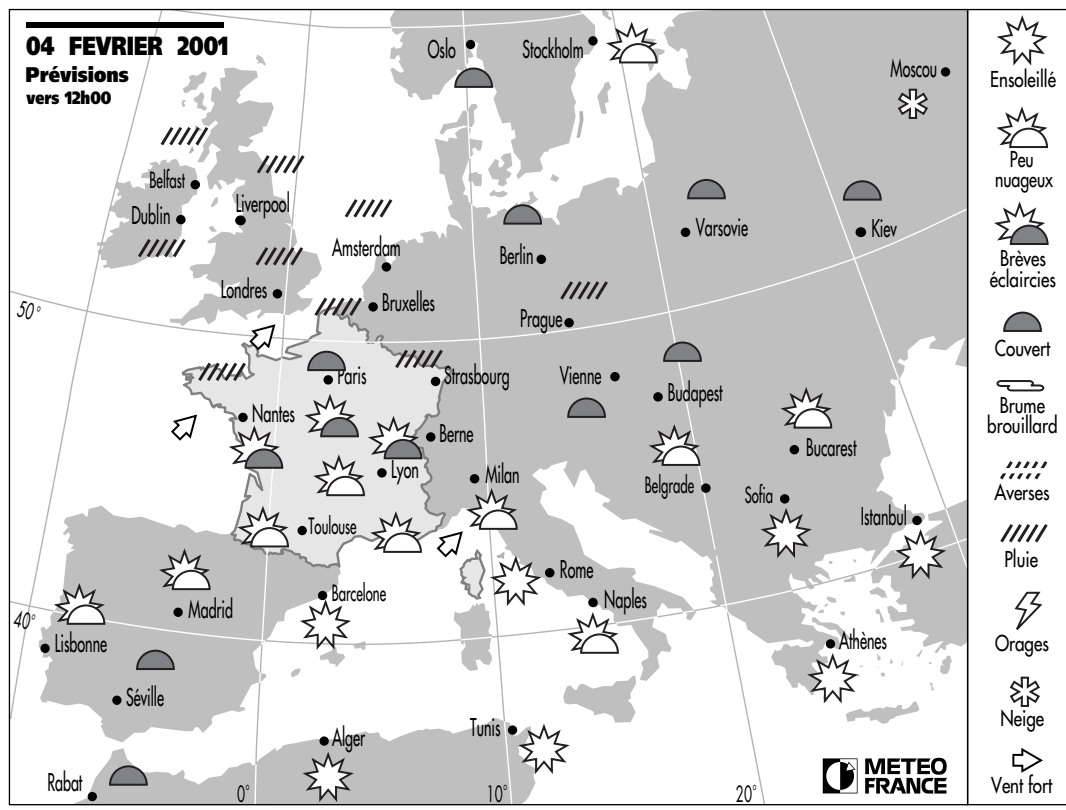
**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** - Les pluies encore marquées en début de journée s'atténuent par la suite. Dans l'après-midi, le soleil

perce du sud de la Bourgogne à la Franche-Comté. En montagne, le redoux s'affirme également mettant à mal le manteau neigeux. Il fait de 10 à 13 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** - Après une matinée agréable, malgré des brouillards localisés dans les vallées du Sud-Ouest, le ciel se charge l'après-midi en Poitou-Charentes avec quelques faibles pluies. La dégradation atteint l'Aquitaine en soirée. Il fait de 14 à 17 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** - La journée commence dans l'humidité, notamment à l'est du Rhône. L'amélioration est rapide par l'ouest et l'après-midi s'annonce agréable un peu partout. Les températures sont en hausse, de 11 à 14 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** - Un temps doux s'installe avec un soleil souvent présent. Le vent d'ouest atteint 70 km/h entre Corse et continent. Il fait de 12 à 16 degrés l'après-midi.

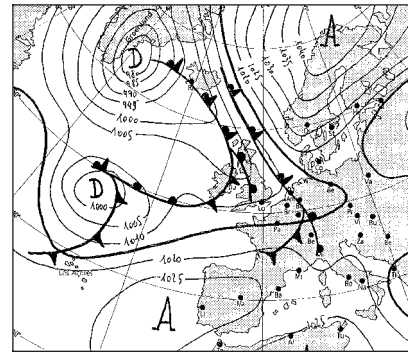


## PRÉVISIONS POUR LE 04 FÉVRIER 2001

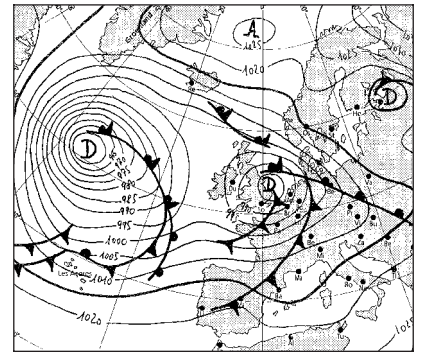
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE métropole			
AJACCIO	9/17 S	NANCY	8/10 P
BIARRITZ	9/17 N	NANTES	9/12 P
BORDEAUX	8/13 N	NICE	10/15 S
BOURGES	9/12 C	PARIS	9/12 C
BREST	8/10 C	PAU	6/13 S
CAEN	8/11 P	PERPIGNAN	6/15 S
CHERBOURG	8/11 P	RENNES	9/12 P
CLERMONT-F.	8/12 N	ST-ETIENNE	6/12 N
DIJON	7/11 N	STRASBOURG	7/11 P
GRENOBLE	6/11 P	TOULOUSE	4/14 S
LILLE	7/14 N	TOURS	9/12 C
LIMOGES	8/10 N	<b>FRANCE outre-mer</b>	
LYON	9/13 N	CAYENNE	23/26 C
MARSEILLE	9/15 S	FORT-DE-FR.	23/28 S
		NOUMEA	24/28 S

PAPEETE	26/31 P	KIEV	-11/-6 C	VENISE	5/11 S	LE CAIRE	8/17 S
POINTE-A-PIT.	21/28 S	LISBONNE	9/14 S	VIENNE	-3/6 C	NAIROBI	16/28 S
ST-DENIS-RE.	24/30 S	LIVERPOOL	5/11 P	<b>AMÉRIQUES</b>		PRETORIA	19/26 S
		LONDRES	5/11 P	BRASILIA	22/31 S	RABAT	10/16 C
		LUXEMBOURG	3/8 P	BUENOS AIR.	16/29 C	TUNIS	9/18 S
		MADRID	4/9 S	CARACAS	21/27 S		
		MILAN	3/10 S	CHICAGO	-2/1 C	<b>ASIE-Océanie</b>	
		MOSCOW	-13/-6 *	LIMA	20/24 P	BANGKOK	24/33 S
		MUNICH	2/6 C	LOS ANGELES	14/23 S	BEYROUTH	12/17 P
		NAPLES	9/16 S	MEXICO	9/18 S	BOMBAY	21/31 S
		OSLO	-21/-18 C	MONTREAL	-19/-5 C	DIJAKARTA	27/30 C
		PALMA DE M.	7/16 S	NEW YORK	10/17 S	DUBAI	14/24 S
		PRAGUE	-4/5 P	SAN FRANCISCO	14/30 S	HANOI	19/21 C
		ROME	10/16 S	SANTIAGO/CHI	14/30 S	HONGKONG	16/23 S
		SEVILLE	8/14 C	TORONTO	-6/-1 C	JERUSALEM	7/16 P
		SOFIA	-6/6 S	WASHINGTON	-2/7 S	NEW DEHLI	6/23 S
		ST-PETERSB.	-20/-17 S	<b>AFRIQUE</b>		PEKIN	-6/1 C
		STOCKHOLM	-17/-10 S	ALGER	5/19 S	SEOUL	-4/3 C
		TENERIFE	10/14 S	DAKAR	17/25 S	SINGAPOUR	25/29 P
		VARSOVIE	-11/-5 C	KINSHASA	23/32 S	SYDNEY	23/28 S
						TOKYO	1/6 S



Situation le 3 février à 0 heure TU



Prévisions pour le 5 février à 0 heure TU

# La tortue d'Aldabra, colosse au pied d'argile

**LA MARÉE NOIRE** qui vient de lécher les côtes des Galapagos n'aurait certainement pas tant inquiété les naturalistes si Charles Darwin, le 15 septembre 1835, avait fait escale aux Seychelles plutôt qu'à l'île Chatham. Si le *Beagle* avait, cette année-là, exploré l'océan Indien plutôt que le Pacifique, le père de l'évolution y aurait-il également trouvé matière à élaborer sa théorie ? A Aldabra, où il débarqua en 1839 au détour d'un autre voyage, il rencontra en tout cas une tortue géante tout aussi fascinante que *Chelonoidis nigra*, dont il avait longuement observé les signes distinctifs dans l'archipel des « Tortues » (en espagnol : *galapagos*). Et il ne perdit pas au change.

*Dipsosaurus elephantina*, en effet, ne se contente pas d'être la plus grosse tortue terrestre existant actuellement (son record de poids, référencé en 1842, est de 410 kilos) : depuis des millénaires, elle vit dans un écosystème singulier, qui lui semble tout entier dévoué. Dans ce

désert de corail et de mangroves qu'héberge l'archipel des Seychelles, dans ce grand anneau ovale fait de quatre îlots distincts séparés en leur centre par un immense lagon (30 km sur 10), elles sont environ 150 000 à crapahuter sur leurs grosses pattes éléphantines. A l'état naturel, la tortue d'Aldabra ne vit nulle part ailleurs. Juste retour des choses : son atoll de prédilection constitue l'endroit au monde où l'on côtoie le plus de tortues à l'hectare.

D'où viennent-elles ? Peut-être de Madagascar, ou de l'Afrique du Sud, d'où elles auraient dérivé sur des radeaux flottants. Aldabra, émergence corallienne du sommet effondré d'un volcan, s'est probablement formé il y a deux cent mille ans. Selon les géologues, l'atoll a depuis lors connu trois vagues de colonisation animale et végétale successives, entrecoupées par deux périodes de submersion.

### GRÉGAIRE ET PACIFIQUE

Les deux premiers peuplements, amorcés il y a cent cinquante mille ans, puis il y a quatre-vingt mille ans, ont laissé pour preuve quantité de fossiles de crocodiles, d'iguanes et de tortues. « Nous vivons au-

jourd'hui une troisième émergence, qui a commencé il y a cinq mille ou six mille ans. Cette fois, les iguanes et les crocodiles n'ont pas fait le voyage », résume Bernard Devaux, spécialiste reconnu des chéloniens (*Le Croquier de la nature*, juillet-août 1999). Seules les tortues, accompagnées pour tout autre reptile de quelques geckos, abordèrent cette fois-là sur l'atoll. Sans, depuis, en avoir été délogées.

Au regard de l'époque antédiluvienne à laquelle est apparu l'ordre reptilien des chéloniens (au moins

230 millions d'années), l'histoire de cette espèce démesurée est donc extrêmement récente. Sa taille, cela dit, diffère considérablement selon l'îlot qu'elle occupe. Sur celui de Malabar (12 tortues à l'hectare), ainsi que sur l'îlot Picard (5 tortues par hectare), son poids varie de 50 à 200 kilos. Sur Grande Terre, où sa densité atteint 27 individus par hectare, son poids moyen est de 21 kilos. Ceci expliquant cela, sa vie y est alors extrêmement brève : quinze ans environ. Une misère comparée à la longévité de l'espèce, qui dé-

passé facilement cent cinquante ans.

C'est que tout n'est pas rose, aux Seychelles, pour le fabuleux reptile ! Et moins encore sur Grande Terre, où l'homme ne s'aventure guère et où le paysage n'offre qu'une pauvre végétation. L'animal, certes, est peu regardant sur son alimentation, et se contente pour survivre de plantes épineuses. Mais il lui faut pour les atteindre emprunter les platins coralliens, dont les effondrements, les trous et les pointes acérées sont autant de chausse-trappes pour le pataud voyageur. Dans les zones les plus peuplées, qui imposent une recherche incessante de nourriture, la mortalité est si précoce que la plupart des tortues n'ont pas même le temps de se reproduire ! Ce qui n'empêche pas la population générale, compte tenu de la variété des biotopes offerts par l'atoll, de rester à peu près stable. C'est ainsi qu'on peut voir, dans les zones plus clémentes où l'herbe rase ne manque pas, les lourdes carapaces, d'un gris uniforme tirant vers le noir, se déplacer en véritables troupeaux, toutes orientées dans le même sens, broutant consciencieusement, et s'endormant finalement à la

tâche au lieu même où la nuit les surprend...

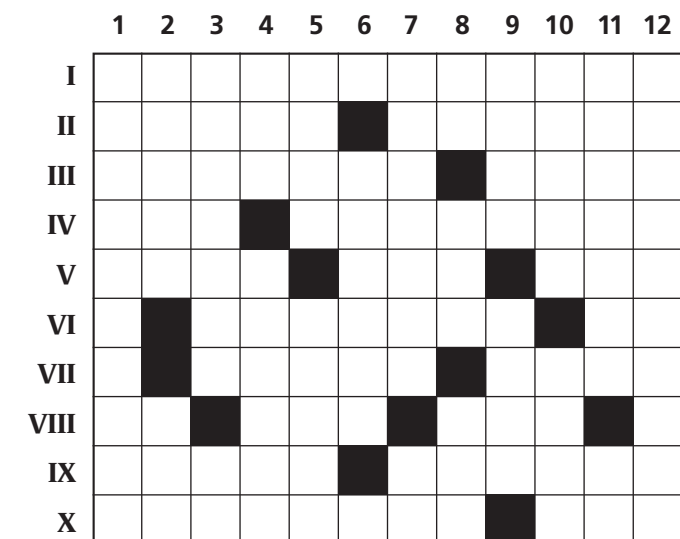
Grégaire et pacifique, la tortue d'Aldabra franchira-t-elle le siècle qui commence ? L'espèce, à l'heure actuelle, n'est pas considérée comme menacée d'extinction. Mais le danger rôde. La structure de ses populations - très âgées ou très jeunes, avec une faible représentation des tranches d'âge intermédiaires - n'est pas un bon signe de vitalité. De plus, et contrairement à ce que l'on observe aux Galapagos (où plusieurs sous-espèces se distinguent, notamment par la forme de leur carapace), l'espèce est très homogène. Présentant peu de variabilité génétique, concentrée sur quelques îlots, elle est donc à la merci d'une épidémie, d'un ouragan ou d'un raz de marée. Pour tenter de prévenir une telle catastrophe, l'atoll est en permanence surveillé par une équipe internationale de biologistes. Sa singularité vaut bien cette peine : soixante-cinq millions d'années après la disparition des dinosaures, Aldabra est le seul lieu au monde dont la biomasse reste dominée par une espèce reptilienne.

Catherine Vincent

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 01 - 030

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)



### HORIZONTALEMENT

I. Suprême à la présidence de la République. - II. Trop plein. Son édile est parti vers de plus grands espaces. - III. Comme un plat de Côte. Suivit discrètement. - IV. Cercle au Pérou. Ne s'embarassant pas d'effets. - V. Ecrivent l'histoire au jour le jour. Poil en bordure. Attrapa. - VI. Préparés au jardin ou tout simplement maladroits. Affirmation. - VII. Marquée en surface et à l'intérieur. Ses noix donnent du cachou. - VIII. Habitudes. Titre chez Elisabeth. Après coup. - IX. Mauvaise passe.

Chat sauvage recherché par les fourreurs. - X. Fait passer le courant. Utilise.

### VERTICALEMENT

1. Bonne disposition. - 2. Pris par Ader avant d'être pris à Ader. Glisse au fond du sillon. - 3. Jets. Démonstratif. - 4. Particule éclatée. Difficiles à retourner sur le terrain. - 5. Donnée pour assurer un bon départ. Carrelets pour certains. - 6. Permet aux parasites de s'accrocher aux branches. - 7. Que l'on pourra retrouver en rayons. Rouler dessus

doit être agréable. - 8. En apesanteur. Prend l'eau de partout. Sans retour possible. - 9. Garniture du chef. Du porc pour les orfèvres. - 10. Harmonie d'ensemble. Repris pour corrections. - 11. Jamais satisfaite. Petit problème. - 12. Permet de retrouver la forme.

Philippe Dupuis

### SOLUTION DU N° 01 - 029

#### Horizontalement

I. Informations. - II. Néologie. Dia. - III. Truisme. Sept. - IV. Ro. GI. Usurpe. - V. Iléon. Léa. Al. (la). - VI. Gin. Eventail. - VII. Ia. Est. Psi. - VIII. Nègres. Été. - IX. Tumulte. Orée. - X. Stem. Espions.

#### Verticalement

1. Intrigants. - 2. Néroli. Eut. - 3. Fou. Enigme. - 4. Oligo. Arum. - 5. Rosine. El. - 6. MGM. Veste. - 7. Aïeules. Es. - 8. Té. Sente. - 9. Suât. Toi. - 10. Oder. Apéro. - 11. Nippais. En. - 12. Satellites.

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.

Imprimerie du Monde  
12, rue M. Gunsbourg  
94852 Ivry cedex

PRINTED IN FRANCE

## ÉCHECS

N° 1934

**TOURNOI CORUS**  
(Wijk aan Zee, 2001)  
Blancs : A. Chirov.  
Noirs : J. Piket.  
Défense Petroff.

1. e4	e5	22. Dh5!	Cf6 (j)
2. Cf3	Cf6	23. Cxf7+	Rh7 (k)
3. Cxé5	d6	24. Cg5+	Rg8
4. Cf3	Cxé4	25. Dg6!	hxg5
5. d4	d5	26. Tè7	Cè8
6. Fd3	Fd6	27. Ta-é1 (l)	Dg4 (m)
7. 0-0	0-0	28. hxg5! (n)	Dh4
8. c4	c6	29. g3! (o)	Dh3
9. Tè1 (a)	Ff5 (b)	30. Txb7 (p)	Df5
10. Dc2	Fg6	31. Dè6+!	Dxé6
11. c5	Fc7	32. Txé6	Tf7
12. Cc3 (c)	Cf6 (d)	33. Tx77	Rxf7
13. Fg5	Cb-d7	34. Txc6 (q)	Tb8
14. Cè5 (e)	Fxd3	35. Ta6	Tb7
15. Dxd3	Dc8	36. h4	Cc7
16. f4	Fa5! (f)	37. Td6	Cb5
17. Dg3 (g)	Rh8	38. g6+	Rè7
18. Dh4	Fxc3	39. Txd5	Cxc3
19. bxc3	Cé4	40. Tè5+	Rf6
20. Tè3! (h)	Cxg5	41. c6 (r)	
21. Dxg5!	h6 (i)		

### NOTES

a) Ou 9. cxd5, cxd5 ; 10. Cc3, Cxc3 ; 11. bxc3, Fg4 ; 12. Tb1, b6 ; 13. Tb5.

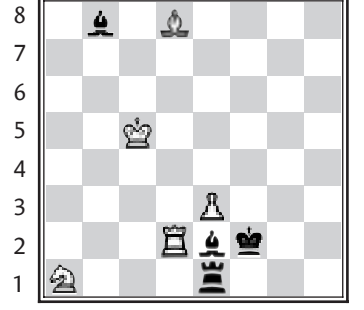
b) Si 9... Fg4 ; 10. Fxé4, dxé4 ; 11. Txé4, f5 ; 12. Tè6, Fc7 ; 13. Cc3, Fxf3 ; 14. Dxf3, Dxd4 ; 15. Dè2, Cd7 ; 16. Fè3, Dh4 ; 17. g3, Dg4, avantage aux Noirs.  
c) Et non 12. Cè5?, Cxf2! ; 13. Dxf2, Fxé5 ; 14. Fxg6, fxe6.  
d) 12... Cxc3 ; 13. Fxg6, hxg6 ; 14. bxc3 suivi de Tb1, avantage aux Blancs.  
e) Menace 15. Cxd7, Dxd7 ; 16. Fxf6.  
f) L'échange du Fa5 contre le Cc3 permettra aux Noirs de récupérer la case e4.  
g) Menace 18. Fh6.  
h) Sans craindre 20... f6 à cause de 21. Cg6+, Rg8 ; 22. Cè7+ et 23. Cxc8, tout en menaçant 21. Th3, h6 ; 22. Fxh6.  
i) Si 21... f6 ; 22. Cg6+, hxg6 (si 22... Rg8 ; 23. Cè7+, Rh8 ; 24. Dh5) ; 23. Dxc6! menaçant 24. Tè7.  
j) Si 22... Rg8, défendant le pion f7 ; 23. Tg3!  
k) Si 23... Rg8 ; 24. Cxh6+.  
l) Les Blancs ont sacrifié un C, mais leur adversaire est paralysé.  
m) Si 27... Df5 ; 28. Dxf5, Txf5 ; 29. Txé8+, Txé8 ; 30. Txé8+, Rf7 ; 31. Tb8.  
n) Et non 28. Txé8, Taxé8 ; 29. Txé8, Dd1+ ; 30. Rf2, Dd2+!  
o) Ni 29. Txé8, Taxé8 ; 30. Txé8, Df2+ suivi du mat.  
p) Ni 30. Txé8, Taxé8 ; 31. Txé8, Dfl mat.  
q) Quatre pions pour le C sont suffisants.  
r) Après quelques échecs sans importance (41... Tb1+ ; 42. Rg2, Tb2+), les Noirs abandonnèrent. La suite 41... Tc7 ; 42. h5, Txé6 ; 43. g4!, Tè6 (forcé) ; 44. Tf5+, Rè7 ; 45. Tf7+, Rd6 ; 46. Txg7 perd également.

**SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1933 P. FARAGO (1946)**  
(Blancs : Rc3, b5, e5, g2, g4 et g5. Noirs : Rb1, Cé1, Pc7, d3, h4 et h7.)

1. b6!!, cxb6 ; 2. g6!!, hxg6 ; 3. é6, Rc1 ; 4. é7, d2 ; 5. é8=D, Cc2 (si 5... d1=D? ; 6. Dè3+, Rb1 ; 7. Dxb6+ suivi du mat) ; 6. Dxc6, d1=D ; 7. Dh6+, Rb1 ; 8. Dxb6+, Rc1 ; 9. Db2 mat.  
Si 1. é6?, Rc1 ; 2. é7, d2 ; 3. é8=D, d1=D. Et si 1. Rd2?, Cf3+! ; 2. gxf3, h3 ; 3. é6, h2 ; 4. é7, h1=D ; 5. é8=D, Dxf3 nulle.  
Si 2. é6?, Rc1 ; 3. é7, d2 ; 4. é8=D, Cc2! ; 5. Db5, d1=C+! ; 6. Rd3, Cf2+! ; 7. Rc3, Cd1+ nulle.

### ÉTUDE N° 1934

L. MITROFANOV (1956)



Blancs (5) : Rc5, Td2, Fd8, Ca1, Pé3. Noirs (4) : Rf2, Tè1, Fb8 et é2. Les Blancs jouent et gagnent.

Claude Lemoine

**EXPOSITION** Le Musée Guimet rénové a choisi l'Asie des steppes pour inaugurer ses salles d'expositions temporaires. Jusqu'au 2 avril, il invite à découvrir ses propres fonds,

ainsi que des pièces inédites en France issues des collections des musées russe, mongol et chinois. ● SUR CET ESPACE IMMENSE, qui court du Pacifique à la mer Noire, les grandes civili-

sations qui se sont succédé ont laissé peu de traces : bijoux, ornements d'équipements équestres, vaisselle, tout ce qu'un nomade peut emporter avec lui sans trop s'encombrer.

● SUR CETTE LONGUE PÉRIODE, qui va des conquêtes d'Alexandre le Grand (IV<sup>e</sup> siècle av. J.-C.) à celles de Gengis Khan (XII<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècle), ces petits objets trahissent les influences grec-

ques, indiennes, chinoises... ● EN PROLOGUE sont présentés des extraits du film *La Croisière jaune* relatant l'épopée tumultueuse de chercheurs et d'explorateurs de Beyrouth à Shanghai.

## Du Pacifique à la mer Noire, l'art méconnu des guerriers à cheval

Le Musée Guimet rénové à Paris présente, jusqu'au 2 avril, des pièces des collections russe, chinoise ou mongole, rares traces des nombreuses civilisations nomades qui ont sillonné les steppes d'Asie centrale et poussé leurs conquêtes au-delà, menaçant les frontières des empires sédentaires

[BIB] L'ASIE DES STEPPES, d'Alexandre le Grand à Gengis Khan. Musée Guimet, 6, place d'Iéna, Paris-16<sup>e</sup>. Tél. : 01-56-52-53-00. De 10 heures à 18 heures, jusqu'au 2 avril. De 23 F à 35 F (de 3,51 € à 5,34 €). Catalogue sous la direction de Jean-Paul Desroches, éd. RMN/Fundacio La Caixa, diff. Le Seuil, 204 pages, 290 F (44,21 €).

La terre cuite chinoise (VI<sup>e</sup> siècle) est celle d'un poney mongol, petit, trapu, des yeux de grenouille, le cul rond. C'est une des pièces montrées au Musée Guimet rénové (*Le Monde* daté 13-14 janvier) pour l'inauguration de ses salles d'expositions temporaires.

Plus loin, on verra des félins s'élevant en boucles compliquées, enchevêtrés en volutes, des cerfs dont les bois se ramifient à l'infini. La plupart de ces figures s'inscrivent dans des anneaux de ceintures, des colliers, et surtout des équipements équestres, brides, mors, arçons, courroies de selle. Du Pacifique à la mer Noire, une même trilogie animale - cervidé, félin et cheval - est déclinée sous de multiples formes, mais c'est la monture qui l'emporte, pivot des civilisations de l'Asie centrale. Ces dernières ont laissé peu de traces : des bijoux, de la vaisselle, plats, bols, coupes, vases, tasses. Tout ce qu'un nomade peut emporter avec soi sans trop s'encombrer.

On avait pu découvrir, au Grand Palais, les arts d'une partie de ces populations méconnues - « l'Or des Scythes » (1978). Les prêts exceptionnels des musées de l'Ermitage (Russie), de Huhehot (Chine) et du Musée national d'histoire d'Oulan-Bator (Mongolie) renouvellent et élargissent un horizon à la mesure des steppes qui se déroulent à la périphérie des grands empires sédentaires.

Le nomadisme, c'est entendu, est un stade qui précède la sédentarisation des populations de chasseurs-cueilleurs. Ensuite viennent l'agriculture et l'artisanat, puis apparaissent les structures sociopolitiques et, enfin, les villes et les Etats. Ce schéma classique est aujourd'hui remis en cause. Certains nomades qui ont hanté les plaines asiatiques sont d'anciens agriculteurs qui, pour des raisons diverses (changement de climat, maîtrise du cheval, progrès de la métallurgie), ont préféré l'errance. Et leurs déplacements incessants n'ont pas empêché la constitution d'Etats, voire d'empires, dont



Masque d'homme, datant de la dynastie Liao (X<sup>e</sup> siècle), bronze doré, 25,7 x 26,5 cm.

les capitales itinérantes ont impressionné les voyageurs occidentaux. Gengis Khan lance ses cavaliers jusqu'en Hongrie.

Sans doute les traces de ces navigateurs des steppes sont-elles difficiles à repérer : elles se manifestent rarement par des architectures pérennes, et les supports privilégiés - bois, cuirs, textiles, orfèvreries - sont particulièrement fragiles. Heureusement, il reste les ressources de l'archéologie. Jean-Paul Desroches, conservateur à Guimet et commissaire de l'exposition, dirige, avec Pierre-Henri Giscard, des fouilles sur des sites funéraires de l'époque des Xiongnus en Mongolie. Plus généralement, la découverte, depuis trois quarts de siècle, de tombes « gelées » a pu faire réapparaître de

nombreuses pièces inédites qui témoignent de ces « barbares » : Scythes, Xiongnus, Çakas, Yuezhis, Parthes, Kuchans, Sassanides, Sogdiens, Xianbeis, Tujues, Qudans et Mongols.

En prologue, les images de *La Croisière jaune* (lire ci-dessous) nous donnent une idée de ces plaines, étouffantes en été, glacées l'hiver, parcourues par des caravanes, au gré des cités-oasis, routes qui jouaient aussi le rôle de couloirs d'invasion. Pour l'Occident, Alexandre le Grand est le révélateur de ces mondes inconnus. Il mène ses phalanges jusque sur les bords de l'Indus, fonde quelques villes et laisse derrière lui des royaumes plus ou moins éphémères, où les influences culturelles se bousculent. Sur certaines coupes de métal

exposées à Guimet, on peut voir des scènes tirées des tragédies d'Euripide dans un décor influencé par l'Inde Gupta ou des danseuses aux formes épanouies, manifestement indiennes, mais drapées dans des tuniques plissées à la mode grecque. Ces pièces servirent longtemps de monnaies d'échanges. On en retrouvait encore, au XVIII<sup>e</sup> siècle, entre les mains des trappeurs de l'Oural.

### COMBATS D'ANIMAUX

Ces découvertes tardives furent capitales pour la Russie de Pierre le Grand dont les sujets ancrèrent durablement leur passé mythique chez les Scythes : le poète symboliste Alexandre Blok leur dédia un célèbre poème en 1918. Ces populations sont assez bien connues puis-

qu'elles ont bénéficié de la curiosité de l'historien grec Hérodote et qu'elles ont mené des raids loin de leurs bases - un bras de trône assyrien, en métal doré, retrouvé dans le Kouban (Russie) en témoigne à Guimet. Les Çakas, branche des Scythes orientaux, sont les auteurs d'étonnantes animaux stylisés en bois ou découpés dans du cuir, exhumés dans l'Altai (Sibérie méridionale) : cerfs aux bois immenses, têtes d'oiseaux fantastiques, bouquetins au corps déformé, destinés à être placés sur des équipements équestres.

Les Parthes, les Kuchans et les Sassanides se succédèrent sur des territoires aux frontières mouvantes allant de la mer d'Aral à l'Inde du Nord et vers l'ouest s'affrontèrent durement avec les empires

romain puis byzantin. Les guirlandes portées par des *putti* ornant les ivoires du trésor de Begram (I<sup>er</sup> siècle), trouvés en Afghanistan, témoignent des influences croisées reçues par le royaume du Kouchan. Sur un plat d'argent, gravé à la fin du VIII<sup>e</sup>, un prince sassanide dîne, entouré de serviteurs à la bouche masquée par des bandelettes pour éviter de souiller l'atmosphère du souverain.

A cette époque, expulsé de l'Iran par les Arabes, le prétendant est aidé par la Chine et sous la protection des Turcs. Ces derniers, christianisés par les moines nestoriens, ont représenté sur un plat une scène tirée de la Bible : le siège de Jéricho. Récemment un plat fondu dans le moule du même original a été découvert en Sibérie.

A l'extrémité orientale de cette immensité, au nord de la Chine, les Xiongnus constituent une menace permanente pour les Hans. C'est pour prévenir leurs invasions que l'empereur Qin Shihuangdi élève la Grande Muraille. On retrouve chez ces nomades le même goût pour les plaques de bronze ou d'or sur lesquelles sont figurés les mêmes affrontements d'animaux stylisés. Un rarissime tapis découvert en 1925 par une mission soviétique - et divisé en deux à l'époque - a provisoirement retrouvé à Guimet son unité (une partie est à Saint-Petersbourg, l'autre à Oulan-Bator). On y voit un élan attaqué par un rapace accompagné de formes géométriques. Ces broderies de soie (vers le I<sup>er</sup> siècle), ont sans doute reçu des influences de l'aire hellénistique. Les Xiongnus seront supplantés par d'autres populations nomades, les Xianbeis, qui profiteront des querelles dynastiques chinoises pour unifier la Chine du Nord (dynastie Wei) et se siniser. Ce sera le sort de nombre de ces populations fascinées par les richesses hans.

Une des plus belles pièces exposées à Guimet est sans doute ce masque d'homme en métal doré (X<sup>e</sup> siècle), à l'incroyable douceur. Il a été trouvé dans une tombe de Mongolie intérieure et date de la dynastie Liao, qui occupa une partie de la Chine. Plus tard, les Mongols de Kubilaï dominèrent la totalité de l'Empire du Milieu. Pour peu de temps, quatre-vingts ans à peine. « On conquiert le monde à cheval, note un proverbe chinois. On ne gouverne pas à cheval. »

Emmanuel de Roux

## L'épopée tragique de la Croisière jaune, de Beyrouth à Shanghai

EN PROLOGUE de l'exposition du Musée Guimet, des extraits (9 minutes) du film *La Croisière jaune* nous font pénétrer sur les hauts plateaux d'Asie centrale avec un décalage de trois quarts de siècle et la saveur d'un exotisme désuet. C'est du Paul Morand en (très belles) images, avec autochenilles, buffleteries et culottes de cheval. Cette rareté mériterait d'être projetée dans son intégralité.

L'expédition montée sur le modèle de la Croisière noire (1924-1925) a été financée, comme son homologue africaine, par le constructeur automobile André Citroën. Elle se déroule du 4 avril 1931 au 12 février 1932. Mais alors que le premier périple s'était déroulé dans un monde colonial très balisé et relativement paisible, la Croisière jaune sera beaucoup plus tumultueuse et se terminera tragiquement pour nombre de ses membres. Ces derniers ont été recrutés en fonction de critères scientifiques et médiatiques. Parmi eux, Joseph Hackin, archéologue et conservateur au Musée Guimet, le Père Teilhard de Chardin, jésuite et paléontologue, Maynard Owen William, représentant de la National Geographic Society, Georges Le Fèvre, l'historiographe de la mission, le cinéaste André Sauvage et le peintre Alexandre Iacovlev, vétéran de la Croisière noire.

Les différences avec cette dernière sont nombreuses. Le tracé en est beaucoup plus compliqué. Il n'y aura pas de convoi unique, mais deux caravanes motorisées partant à la rencontre l'une de l'autre. Le premier groupe, dirigé par Georges-Marie Haardt, déjà responsable de l'aventure africaine, quitte Beyrouth pour gagner le Turkestan chinois à travers la Perse, l'Afghanistan et le nord de l'Inde (le territoire soviétique est interdit). Il doit rejoindre le groupe de Victor Point qui, de Pékin, se dirige vers Aksou (Xinjiang), où la jonction avec la première colonne doit se faire.

### DES COLS À PLUS DE 4 000 MÈTRES

Côté occidental, les vraies difficultés ne commenceront qu'avec le massif himalayen dont il faut franchir les cols enneigés à plus de 4 000 mètres. Côté oriental, les complications s'accumulent. La Chine est plongée dans la guerre civile et le pouvoir central basé à Nankin est battu en brèche par les seigneurs de la guerre. Victor Point sera bloqué à Ouroumsi trois mois durant, tandis que Georges-Marie Haardt se voit confisquer ses passeports à la frontière chinoise. Il doit finalement renoncer à ses voitures pour rejoindre Victor Point, à cheval, en octobre 1931. Il leur faudra encore patienter

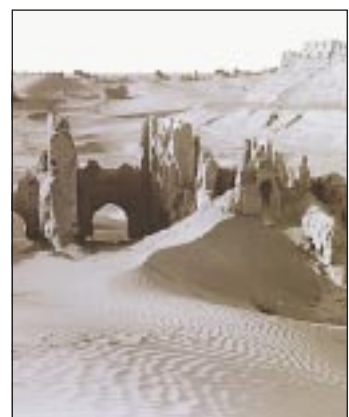


MUSÉE GUIMET, PARIS

Extraits de « La Croisière jaune » (1932) : la traversée d'une rivière en Chine, et une forteresse en Afghanistan.

un mois supplémentaire avant de repartir vers Pékin.

Les trente et un membres de la mission traversent alors le désert de Gobi, au début de l'hiver, par un froid glacial. La température descend régulièrement au-dessous de -30 °C. Ils ont néanmoins reçu l'autorisation de travailler dans la région du Tourfan, où les sites archéologiques sont nombreux. Ils s'arrêteront notamment à l'oasis de Bazaklik. La troupe exténuée atteint la province du Gansu dévastée par les famines et ravagée par des guerres endémiques. C'est là qu'elle apprend que la Mandchourie vient d'être envahie par les



Japonais. Ils font halte à la lamasserie de Pei Ling Miao, où ils sont reçus par un délégué du Panchen Lama, au milieu des yourtes mongoles.

Le 12 février, ils pénètrent enfin à Pékin après avoir parcouru plus de 12 000 kilomètres. Là, il était prévu que le groupe se sépare à nouveau en deux, au port de Tien Tsin, pour se retrouver en Indochine, afin de revenir par le Siam, la Birmanie et l'Inde. Le 3 mars, ils font escale à Shanghai, en état de siège, où les réfugiés chinois affluent. Cinq jours plus tard, ils sont à Hongkong. Georges-Marie Haardt, le chef de la mission, y

meurt brusquement : la dernière partie du voyage ne se fera pas.

Le retour des voyageurs est néanmoins salué comme il se doit. Joseph Hackin a pu ramener des pièces destinées au Musée Guimet et le Père Teilhard de Chardin, une moisson géologique. Dès juin 1932 s'ouvre à Paris, place de l'Europe, au Palais des expositions Citroën, une rétrospective couvrant l'expédition Centre-Asie, mais aussi un rappel du périple africain. Une place importante est accordée aux images : film, photos, dessins, peintures (celles de Iacovlev). Mais le montage de *La Croisière jaune*, projeté à l'Opéra, en mars 1934, devant le président de la République, sera retiré à Henri Sauvage pour être confié à l'académie Léon Poirier qui n'avait pas pris part à l'expédition. Inconsolable, Henri Sauvage abandonna le cinéma. Quant à Victor Point, il s'était suicidé, dès août 1932, par désespoir d'amour. Enfin le médecin, André Citroën, ne surviva pas longtemps au retour de sa mission. Il meurt en 1935, ruiné.

E. de R.

★ *L'Épopée de la Croisière Jaune, Jacques Wolgensinger, Laffont éd., 1989. Alexandre Iacovlev l'artiste voyageur, Caroline Haardt de la Baume, Flammarion éd., 2000.*

### Chronologie

- 484-424 av. J.-C. Hérodote accomplit un voyage chez les Scythes (au nord de la mer Noire).
- 329-327 av. J.-C. Alexandre le Grand part à la conquête de l'Asie centrale et fonde de nombreuses villes.
- 305 av. J.-C. Arsakès fonde le royaume parthe (autour de l'actuel Iran).
- 221 av. J.-C. Qin Shihuangdi, premier empereur chinois, entame la construction de la Grande Muraille pour se prémunir contre les invasions xiongnu venues du Nord.
- 125. Apogée du royaume Kuchan (centré autour de l'actuel Afghanistan).
- 224. Ardasher fonde l'empire sassanide (l'actuel Iran).
- 398. Les Xianbei fonde en Chine du Nord la dynastie Wei.
- 608. Victoire des Chinois sur les Tujues (Turcs), au nord de la Chine.
- 642. Défaite des Sassanides devant les Arabes.
- 751. Défaite des Chinois à Talas (au sud du lac Balkhach) devant les Arabes.
- 907-1115. Dynastie Liao en Chine du Nord.
- 1167-1227. Genghis Khan.
- 1215-1294. Kubilaï, son petit-fils, fonde la dynastie Yuan.
- 1253-1502. Empire mongol de la Horde d'or sur une grande partie de la Russie.

# Jeff Beck, « guitar hero » en retrait

Le soliste virtuose publie un nouvel album mêlant rock'n'roll, drum'n'bass et techno hardcore

PRÉCÉDÉ d'une réputation de mauvais coucheur, Jeff Beck n'a pourtant aucun mal à apparaître comme un toujours jeune homme urbain et détendu. Pour un peu, l'idée de se retrouver autour d'un verre de bière avec l'un des guitaristes les plus novateurs de l'histoire du rock ne paraît pas incongrue. Cheveux mi-longs, visage allongé et creusé, allure tranquille, il a été immortalisé trait pour trait par l'acteur Christopher Guest dans *This Is Spinal Tap*, de Rob Reiner (1984), désopilante pochade sur les affres des stars du rock, dans laquelle il faisait une apparition clin d'œil.

La carrière de Jeff Beck est une longue suite de remises en question, de choix artistiques qui n'ont pas favorisé son accès aux immensités du succès planétaire, « en partie parce que je ne me voyais pas en chef et que, dans un groupe, il faut quelqu'un pour prendre des décisions », précise-t-il. « J'ai toujours regardé en avant, disque après disque, concert après concert, tournée après tournée. » En avant, c'est pour Jeff Beck, la parution d'un nouvel album *You Had It Coming*, le quinzième sous son nom depuis *Truth*, enregistré en 1968, régulièrement cité dans le panthéon des albums du XX<sup>e</sup> siècle.

Dans le prolongement de *Who Else I*, en 1999, Jeff Beck approfondit les possibilités créatives de poser sur les rythmiques actuelles de la drum'n'bass et de la techno hardcore des parties de guitare précises et incisives. « Ce qui m'intéresse, c'est la puissance de ces parties rythmiques, vraiment très rock'n'

roll. On danse, on sue, il y a un rapport physique à la musique qui devient une plate-forme pour le jeu de guitare. Il ne faut pas jouer trop de notes, pas faire de démonstration, parce que l'on perd cette énergie. J'ai eu l'occasion, dans d'autres contextes, de montrer que je pouvais jouer vite, en mettre partout. Donc là je me concentre sur les phrases les plus efficaces, instinctives. »

## « GRANDE DISCIPLINE »

Et la guitare de Jeff Beck a beaucoup à raconter depuis le milieu des années 1960. Il fait d'abord sensation au sein des Yardbirds – les tire-au-flanc –, groupe britannique qui a compté parmi ses membres Eric Clapton, qui partira fonder Cream, et Jimmy Page, coleader avec Robert Plant de Led Zeppelin. Si l'on ajoute Jimi Hendrix, on tient là un carré d'as, dont les innovations resteront comme fondatrices du son du rock des trente-cinq dernières années. Pas mal. Né le 24 juin 1944 à Wallington, au sud de Londres, Jeff Beck est passé par de vagues études d'art tout en apprenant la guitare à l'écoute des grandes figures du rock et du blues qui ont secoué les années 1950, avec toujours en point de repère un aspect débridé et sauvage, qu'exprimera régulièrement son propre jeu.

Avec le premier Jeff Beck Group (Rod Stewart au chant, Ron Wood à la basse, futur Rolling Stone, Nicky Hopkins au piano), le guitariste talonne les formations de ses confrères des Yardbirds. Mais il n'y a place que pour un vaisseau ami-



CLAUDE GASSIAN

Jeff Beck : une guitare qui a beaucoup à raconter depuis le milieu des années 1960.

ral pour établir les canons du hard rock et du heavy metal. C'est Led Zeppelin qui décolle. Un grave accident de voiture, sa deuxième passion, tient Beck à l'écart du passage aux années 1970. Son deuxième Jeff Beck Group (avec le pianiste Max Middleton et le batteur Cozy Powell) l'amène aux frontières du jazz-rock encore naissant, une démarche qui s'accroît dans les années suivantes en compagnie du joueur de clavier Jan Hammer, à peine perturbée par la participation à l'un des supertrios qui fleurissaient alors, avec le bassiste Tim Bogert et le batteur Carmine

Appice, dont l'histoire retiendra surtout une version inégalée de *Superstition* que Stevie Wonder interprétera.

Peu fasciné par le vedettariat, peut-être dépité de sa position un peu en retrait – ce qui ne l'empêche pas d'être l'un des *guitar heroes* les plus copiés par tout apprenti de la six-cordes –, Jeff Beck mène depuis le début des années 1980 une vie bien remplie de musique, mêlant le blues, le jazz, la fusion, le funk et sa capacité à accompagner de grandes voix, à défaut d'en retenir une pour ses propres formations. « Conduire une voiture, jouer du rock

nécessitent une grande discipline. On doit toujours se tenir en éveil. Chaque semaine l'industrie du disque nous dit voilà du neuf, du jamais entendu. Quelle prétention. Je préfère dire voilà ma manière de faire, de me nourrir des évolutions. » Le 15 février, Jeff Beck commencera une longue tournée aux Etats-Unis, puis en Europe. La scène devrait confirmer le retour aux affaires de ce soliste de premier plan.

Sylvain Siclier

★ *You Had It Coming*, 1 CD Epic/Sony Music.

## Ce mois-ci dans « Le Monde diplomatique » :

**SOCIÉTÉ** : Patrouilles conviviales à Chicago (*Eric Klinenberg*) – Des quartier en danger aux quartiers « dangereux » (*Laurent Bonelli*) – Envahissants experts de la tolérance zéro (*Pierre Rimbert*) **IDÉES** : La retraite, pas la dérouté (*Thierry Paquot*) – Les désarrois de l'individu-sujet (*Dany-Robert Dufour*) **GUYANE** : Or « sang » contre or vert (*Maurice Lemoine*) **SUISSE** : Mort programmée du secret bancaire (*Jean Ziegler*) **PROCHE ORIENT** : Pour un retrait unilatéral d'Israël (*Henry Siegman*) **VILLES** : La nouvelle société urbaine (*Richard Sennett*) - *Portrait de Dubaï, cité globale* (*David Hirst*) **ENVIRONNEMENT** : Le climat, otage des lobbies industriels (*Agnès Sinai*)

## Pas de fleurs officielles pour Gao à Hongkong

HONGKONG  
correspondance

Quand le pianiste Li Yundi, le premier Chinois et le plus jeune musicien à recevoir le prix Chopin, est venu à Hongkong début janvier, il a été accueilli comme une star dès son arrivée. Les personnalités politiques locales souriaient avec fierté et satisfaction et se sont pressées à l'unique représentation qu'il a donnée. L'enthousiasme culturel de l'élite politique de Hongkong n'aura cependant duré que le temps d'un concert. L'arrivée, lundi 29 janvier, dans l'ancienne colonie britannique du premier Chinois à avoir remporté le prix Nobel de littérature n'a pas donné autant de travail aux fleuristes fournisseurs du gouvernement, et parmi les nombreux bouquets qu'a reçus Gao Xingjian, aucun ne portait de signature officielle.

Invité par le quotidien local, *Mingpao*, Gao a été accueilli, lors des deux conférences données dans des universités locales, par une foule de passionnés de littérature, de journalistes en quête de déclarations contre le gouvernement chinois, et d'universitaires et anciens amis résidant à Hongkong. Il s'agissait de la seule visite de Gao Xingjian dans une ville sous souveraineté du gouvernement de Pékin. La liberté d'écriture et de pensée de Gao – rangé souvent, malgré lui, dans le rang des dissidents – tout comme son exil volontaire en France, en 1988, sont très mal vus par le gouvernement chinois, qui l'a étiqueté comme « élément anti-

patriotique » et a censuré la publication de ses œuvres en Chine.

Une majorité des questions posées à Gao ont été de nature politique plutôt que littéraire. Le Prix Nobel a fait preuve d'élégance et de subtilité, évitant la confrontation directe sur un terrain qu'il savait miné. Interrogé sur ses sentiments par rapport à l'absence d'accueil officiel, il a répondu : « Je n'ai jamais eu de liens avec les gouvernements de manière générale. La littérature n'a rien à voir avec les gouvernements. Je ne suis donc pas gêné de ne pas avoir eu de réception officielle, et je comprends que la situation à Hongkong est délicate. Même si je ne me sens pas libre par rapport à cela, l'accueil de mes lecteurs et amis à été si chaleureux que je n'ai pas à me plaindre. »

Si la presse locale a été déçue par l'absence de déclarations politiques, le public a apprécié les commentaires de Gao sur l'écriture, sur sa recherche d'un langage dans lequel exprimer sa conviction que « tout est roman », et sur la littérature en général. Il était conforme à l'image d'un grand intellectuel, attentif à son temps et absorbé par une quête artistique, tout ce qui lui vaut d'avoir de nombreux lecteurs à Hongkong. Après Hongkong, Gao se rend à Taïwan, où l'accueil qu'on lui réserve est en total contraste avec celui de Hongkong. Il devrait même être reçu, le 6 février, avec tous les honneurs, par le président Chen Shui-bian.

Ilaria Maria Sala

## François Pinault condamné à payer une statuette égyptienne

LE TRIBUNAL de grande instance de Paris a condamné, le 31 janvier, François Pinault à payer les 5 099 285 francs (780 000 €) qu'il devait à M<sup>e</sup> Coutau-Bégarie, commissaire-priseur, pour l'achat d'une sculpture égyptienne. François Pinault avait acquis cette statue représentant Sésostri III (1878-1843 avant J.-C.), le 10 novembre 1998, à Drouot. Mais il en avait suspendu le paiement à la suite de doutes sur son authenticité, relayés par plusieurs journaux. Consultées à sa demande, deux conservatrices des Musées de France, Elisabeth Delange et Christiane Desroches-Noblecourt, ont déclaré la statuette « parfaitement authentique », tout en indiquant qu'elle pouvait être posthume. L'homme d'affaires, qui avait cru acheter une œuvre exécutée du vivant du pharaon, a alors demandé l'annulation de la vente. Débuté, il devra régler le montant de son enchère, avec intérêts, au commissaire-priseur, et verser en outre des dommages et intérêts au vendeur et à l'expert de la vente.

## FÉVRIER 2001



### Egalement au sommaire

■ **Afrique** : Le « boom » de la vidéo domestique au Nigeria (*Jean-Christophe Servant*) - Stratégies féminines dans un Togo en crise (*Florence Santos Da Silva*) ■ **Russie** : Moscou en son miroir audiovisuel (*Sylvie Braibant*) ■ **Asie** : Quand s'essouffent les « tigres » (*David Camroux*) ■ **Économies** : Manifeste pour une stratégie de l'humain (*René Passet*) ■ **Culture** : Fritz Lang, cinéaste prémonitoire (*Philippe Dubois*) - Armand Gatti, l'éloge de la révolution (*Philippe Lafosse*)

TARIFS	1 an	1 an	2 ans	2 ans	ET POUR NE MANQUER AUCUN NUMÉRO, ABONNEZ-VOUS... OU ABONNEZ UN AMI !
<b>France</b> (y compris DOM-TOM et pays à accords postaux*)	250 F	38,11 €	460 F	70,13 €	Bulletin à renvoyer à : <i>Le Monde diplomatique</i> , service abonnements, 60646 Chantilly Cedex, France <input type="checkbox"/> <b>OUI</b> , je souhaite m'abonner au <i>Monde diplomatique</i> <input type="checkbox"/> 1 an (12 numéros) <input type="checkbox"/> 2 ans (24 numéros) <input type="checkbox"/> je souhaite abonner un ami
<b>Tarif spécial</b> (étudiants, lycéens, chômeurs, RMistes sur présentation d'un justificatif) (France métropolitaine uniquement)	220 F	33,54 €	375 F	57,17 €	
<b>Etranger</b>					Prénom : _____ Nom : _____ Adresse : _____ Code postal : _____ Ville : _____ Pays : _____ Je joins mon règlement <input type="checkbox"/> en francs, soit ... <input type="checkbox"/> Je vous communique mes coordonnées <input type="checkbox"/> en euros, soit ... <input type="checkbox"/> Je vous communique les coordonnées de mon ami <input type="checkbox"/> Chèque bancaire <input type="checkbox"/> Eurochèque <input type="checkbox"/> Mandat international <input type="checkbox"/> Carte bancaire internationale ou American Express n° : _____ Expire fin : _____ Signature obligatoire _____
<b>Voie normale</b> (y compris Union européenne par avion)	305 F	46,50 €	565 F	86,13 €	
<b>Voie aérienne</b> Autres pays d'Europe, Algérie, Maroc, Tunisie (sauf Union européenne, Suisse) DOM, Afrique francophone	325 F	49,55 €	593 F	90,40 €	
Etats-Unis, Canada, Moyen-Orient	330 F	50,31 €	618 F	94,21 €	
Amérique centrale, Amérique du Sud, Mexique, Afrique anglophone, Japon, Chine, autres pays d'Asie	350 F	53,36 €	658 F	100,31 €	
TOM	395 F	60,22 €	748 F	114,03 €	
Océanie, Australie, Nouvelle-Zélande	410 F	62,50 €	778 F	118,61 €	
* Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Rép. centrafricaine, Comores, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Gabon, Guinée, Madagascar, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo, Tunisie	445 F	67,84 €	845 F	128,82 €	



# Des plasticiens trop bien informés

Le poids de l'histoire est parfois écrasant : si Horst Münch s'en délivre, Joel Shapiro et Jessica Stockholder sont restés coincés dessous

**HORST MÜNCH, ORDRE ET DÉLIQUESCENCE, galerie Philippe Casini, 13, rue Chapon, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-48-04-00-34. Du mardi au samedi, de 14 heures à 19 heures. Jusqu'au 17 mars.**  
**JOEL SHAPIRO, galerie Daniel Templon, 30, rue Beaubourg, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-42-72-14-10. Du lundi au samedi, de 10 heures à 19 heures. Jusqu'au 6 mars.**  
**JESSICA STOCKHOLDER, galerie Nathalie Obadia, 5, rue du Grenier-Saint-Lazare, Paris-3<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-42-74-67-68. Du lundi au samedi, de 11 heures à 19 heures. Jusqu'au 3 mars.**

Il faut une certaine audace pour appeler une exposition « Ordre et déliquescence » – ou un certain goût de l'ironie à plusieurs degrés. Où est l'ordre dans les toiles récentes du sculpteur et peintre allemand Horst Münch ? Il tient à une géométrie d'obliques parallèles, mais d'obliques qui se cassent ou se tordent. Où est la déliquescence ? Dans l'afflux de vagues de couleur qui recouvrent les obliques ou s'écrasent contre elle. Devant chaque œuvre, c'est la même sensation : la catastrophe

est proche. Les formes s'effondrent. Des punctuations colorées, étrange morse de tirets et de taches, traversent la surface. Au centre un tourbillon s'élève. Sur les côtés, les plans se chevauchent. Les couleurs sont de celles que le bon goût et la sobriété conseillent d'éviter : des verts un peu pistache un peu lentilles d'eau, des bruns qui tirent sur le violet, des rouges assez minium.

Ils sont nombreux, en Europe et aux Etats-Unis, à pratiquer depuis une dizaine d'années une telle abstraction, multipliant à plaisir les effets de matière, les expériences techniques, les superpositions et les brouillages. L'artiste s'y met en scène, démontrant sa dextérité de plasticien compétent et informé. Parades bien inutiles. Münch n'y participe pas. De la dextérité, il se défie. Il ne veut pas démontrer, il veut voir ce qu'il adviendra de la toile s'il la reprend encore une fois, s'il y ajoute ou y retranche. Rien n'est garanti, ce qui rend la réussite d'autant plus précieuse. Il y a dans l'exposition des peintures qui déroutent sans convaincre. Et d'autres qui trouvent le moyen d'être à la fois denses et légères, puissantes et fluides. Ces qualités, qui aussi sont celles de Kirkeby, font qu'elles échappent à leur époque. On ne se demandera donc pas si



Horst Münch : « Strom I » (2000), acrylique sur toile (130 x 260 cm). Courtesy of Galerie Philippe Casini, Paris.

Münch est un postmoderne de l'abstraction : il s'est évadé de l'histoire et de ses musées.

A l'inverse, l'Américain Joel Shapiro est un postmoderne de la sculpture. C'est même son premier et principal mérite que la franchise avec laquelle il assume cette situation. Convaincu – peut-être à juste titre – que le meilleur de la sculpture au XX<sup>e</sup> siècle est issu du cubisme, il célèbre depuis un quart de siècle le parallélépipède, l'angle droit, les lignes droites. Il commence par des constructions en bois, puis en tire des bronzes. Ils occupent avec beaucoup d'élégance la galerie Templon, désormais éclairée par une verrière et redécouverte par une architecture bien calculée. Ils sont très grands, décoratifs.

#### EXPLOIT TECHNIQUE

Laurens, Lipchitz, Archipenko ou Gonzalez expérimentaient la géométrie dans des pièces de taille réduite, fabriquées avec des moyens rudimentaires. Shapiro n'expérimente pas : il vérifie, il se souvient, il récapitule. Il peut donc, sans inquiétude, produire dans le genre monumental, ce qui est du reste la propension de toutes les esthétiques à bout de course, quand il ne leur reste que l'exploit technique pour se faire remar-

quer. D'autres, il y a très longtemps, ont pris tous les risques, et, grâce à eux, cet art luxueux et anodin peut désormais prospérer en toute quiétude.

C'est aussi la sensation qui s'impose devant les installations de Jessica Stockholder, maniériste de la récupération. A ses débuts, elle jouait du détrit, de la machine cassée et du tissu déchiré avec une liberté attirante. Quelques expositions plus tard, elle en arrive à un résultat paradoxal : introduire de la joliesse dans le recyclage des débris. Or ce procédé a une histoire, qui commence avec Dada, à Berlin, en 1920, une histoire qui passe par Schwitters et par Tinguely, une histoire qui est aussi celle du ready-made. Dérision de la productivité industrielle et de la consommation, absurdité de bricolages inutiles et menacés d'auto-destruction, ironie sacrilège en sont quelques caractères. Il n'en reste, dans les assemblages actuels de Stockholder, que de très faibles traces. Ils sont très bien faits, rehaussés de couleurs plaisantes et de quelques lumières. Leur taille leur permet d'occuper avantageusement un angle dans un musée d'art contemporain.

Philippe Dagen

## Un « Tristan » de toute beauté instrumentale à Amsterdam

**TRISTAN ET ISOLDE, de Richard Wagner. Gabriele Schnaut (Isolde), John Treleaven (Tristan), Robert Lloyd (Le Roi Mark), Alan Held (Kurwenal), Richard Decker (Melot), Petra Lang (Brangäne), Orchestre philharmonique de Rotterdam, Sir Simon Rattle (direction), Alfred Kirschner (mise en scène). OPÉRA D'AMSTERDAM, le 1<sup>er</sup> février. Jusqu'au 28 février. Tél. : 00-31-20-625-54-55. De 25 florins à 140 florins (de 22,69 € à 63,53 €).**

#### AMSTERDAM

de notre envoyé spécial

La musique comme au bout des doigts, du geste. C'est une formule, mais quand on voit Sir Simon Rattle diriger cette nouvelle production de *Tristan et Isolde*, à l'Opéra d'Amsterdam, elle prend tout son sens. Ce que Rattle obtient de l'Orchestre philharmonique de Rotterdam est la plupart du temps miraculeux, indicible. Le son murmuré mais recueilli, l'ampleur érotique sans l'opulence triviale, la mélodie infinie mais jamais alanguie. Et, au-delà du geste, de cette transmutation mystérieuse du son par le signe, en deçà, devrait-on plutôt dire, un travail remarquable, évident, au service de l'uni, de la cohésion et de la jus-

tesse, de bout en bout égal au soin apporté par les mêmes interprètes à un *Parsifal* anthologique, aux « Proms » de Londres, joué comme dans un rêve opiacé (*Le Monde* du 7 septembre 2000).

#### CONSCIENCE DE L'INTONATION

Dans cet univers chromatique affolant, les vents ont une véritable conception et une véritable conscience de l'intonation, tandis que les cordes parviennent à des sonorités et des textures d'une variété infinie. Le geste de Sir Simon, son regard, ici encore, y sont pour beaucoup. Il faudra cet accord qui ne se pose pas uniment, à la fin (comme les deux roues d'un avion atterrissent avec un léger décalage sur la piste), pour se rappeler que cet orchestre n'est pas virtuel, malgré la pureté d'intonation magique du dernier accord.

Cinq heures et quelque après y être entré, on sort de l'Opéra d'Amsterdam, salle vaste mais intime, avec l'impression d'avoir entendu une symphonie sublime, avec voix obligées. John Treleaven est un Tristan valeureux et touchant, à défaut d'être vocalement enthousiasmant. Il est loin derrière l'extraordinaire Robert Lloyd, bouleversant dans le rôle du Roi Mark, et la belle Brangäne (au physique d'Isolde) de Petra Lang. Mais il est vrai qu'on dis-

tribue sans peine les Roi Mark et les Brangäne, tandis que les Tristan... Les Isolde ne sont pas davantage légion. Gabriele Schnaut est l'une d'elles.

Autrefois voix d'un métal et d'une projection exceptionnels, le strident fait aujourd'hui office d'ampleur et les aigus sont théoriques. Quand tous ses partenaires nous font oublier qu'on se trouve dans l'artifice de l'opéra, cette Isolde nous ramène en plein lieu commun opératique : à la fin du rêve déchirant qu'est l'acte III de *Tristan*, voici une dame un peu ronde (il est vrai peu avantageusement par les costumes façon sari) revenant chanter, très fort et avec beaucoup de vibrato, une scène finale qui n'est ni mort ni transfiguration.

Renaud Machart

## « Othello » privé de désir et de jalousie

**LA TRAGÉDIE D'OTHELLO, LE MAURE DE VENISE, de Shakespeare. Traduction : Jean-Michel Desprats. Mise en scène : Dominique Pitoiset. Avec Hervé Pierre, Isabelle Carré, Yann Collette, Amiran Amiranchvili, Didier Brice, Nadia Fabrizio, Gilles Masson, Alice Millet-Dussin, Richard Piper, Philippe Polet, Marc Prin. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT, place du Trocadéro, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trocadéro. Tél. : 01-53-65-30-00. Du mardi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 15 heures. De 80 F (12,20 €) à 190 F (28,97 €). Durée : 2 h 45. Jusqu'au 25 février.**

Pourquoi Dominique Pitoiset a-t-il mis en scène *La Tragédie d'Othello*, de Shakespeare ? Quels étaient son projet, son désir et son ambition ? Le spectacle présenté à Chaillot ne répond pas à la question. Il dure deux heures quarante-cinq minutes, et il glisse comme une pluie douce sur la peau. Dominique Pitoiset signe une scénographie de toute beauté. Le metteur en scène dijonnais est un as de l'occupation de l'espace, de son détournement. Il a le don pour inventer des plateaux aux pentes vertigineuses : des pans de bois qui grimpent vers le fond de la scène, et souvent se soulèvent, avec la légèreté d'une feuille, ou d'une vague. Le regard du spectateur en est changé, parce que les mouvements des acteurs sont changés. Il arrive aux comédiens de glisser du haut de la pente, sur le dos, comme des enfants dans la neige – c'est évidemment très gai. Il leur arrive aussi de danser comme des surfeurs, ou de se lancer à l'atta-

gent pas, l'angle du plateau leur donne la forme troublante d'ombres dessinées.

Un vaste écran casse la pente du plateau d'*Othello*. On y voit des images fugaces évoquant une tempête ou une nuit d'amour. Parfois, les scènes en cours y sont reproduites, avec de gros plans sur les visages. Ce dédoublement est d'autant plus réussi que les comédiens sont excellents. Dominique Pitoiset, qui sait faire des distributions, a choisi Hervé Pierre (*Othello*), Yann Collette (*Iago*) et Isabelle Carré (*Desdémone*) pour jouer le trio infernal de la tragédie de Shakespeare, présentée dans une nouvelle traduction de Jean-Michel Desprats. Mais ces éléments sont malheureusement comme les preuves de l'existence de Dieu : nécessaires, mais pas suffisants.

On se demandera longtemps comment Dominique Pitoiset a fait pour dire si peu de la jalousie en mettant en scène *Othello*. La jalousie ne se voit pas, ne se sent pas. Tout juste mentale, elle flotte, même pas menaçante. La possession, sa fidèle compagne, a la joliesse d'une robe 1950 portée par Isabelle Carré. La trahison semble amuser Iago à un point qui frôle l'extravagance. Où est le désir, entre Othello et Desdémone, Othello et Iago, Iago et Cassio ? Où nichent la haine et l'amour à mort, la folie du pouvoir ? Dominique Pitoiset fait entendre *Othello* comme s'il s'agissait d'un exercice rhétorique. Sans ambiguïté ni violence. Toutes les phrases sont clairement énoncées, et écoutées avec une belle attention par le public de Chaillot. Mais elles sont détachées des corps. Décharnées.

Brigitte Salino

## SORTIR

#### PARIS

#### Les Inaccoutumés

Depuis 1995, année de son lancement dans le sous-sol bunker de la Ménagerie de verre, le festival Les Inaccoutumés, piloté par Marie-Thérèse Allier, a largement contribué à faire émerger les nouvelles tendances de la danse contemporaine. A prendre ou à laisser, mais il se passe toujours quelque chose à la Ménagerie. Pour la 9<sup>e</sup> édition, se bousculent au programme : Jérôme Bel, qui n'oublie pas que c'est dans ce lieu qu'il a pu présenter ses spectacles, Barbara Manzetti, à découvrir, Claudia Triozzi, le collectif italien Kinkaleri, Myriam Gourfink et Kasper T. Toepflich, Benoît Izard, Tino Sehgal, Philippe Riera. *Les Inaccoutumés, Ménagerie de verre, 12-14 rue Lécœur, Paris-11<sup>e</sup>. Du 30 janvier au 24 février. Tél. : 01-43-38-33-44. De 60 F à 80 F.*

#### Hip-hop fusion

Luc Riolon a filmé la huitième édition de Suresnes Cités Danse : y aura-t-il fusion entre la danse contemporaine et la danse hip-hop ? S'agira-t-il de métissage ou

bien d'absorption ? A l'initiative de la Cinémathèque de la danse à la Cinémathèque française, le film – diffusé sur France 2, le 5 – sera projeté en avant-première, en présence d'Eve Ruggieri, Marc de Florès (unité de programmes) et du réalisateur.

*Palais de Chaillot, 7, avenue Albert-de-Mun, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Trocadéro. 12 heures, le 4. 29 F.*

#### Festival Les Jeux

Soirée chanson-rock avec quelques-uns des représentants les plus vifs du genre pour le festival Les Jeux, dont la 4<sup>e</sup> édition confirme toutes les qualités. Les Hurlleurs mettent en scène un drôle de bazar musical qui n'oublie pas l'énergie colérique du rock ; Serge Tessot-Gay, en vacances de Noir Désir, fait jaillir, seul et accompagné de bandes, les mots écrits par Georges Hyvernaud ; Théo Hakola, qui fit beaucoup pour les deux groupes précédents, fondateur du mythique Octobre rouge, traduit son engagement par un folk-punk incisif. *La Cigale, 120, boulevard Rochechouart, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. Le 3, à partir de 18 h 30. Tél. : 01-49-25-89-99. 90 F.*

## GUIDE

#### FESTIVAL CINÉMA

#### Carte blanche au chef-opérateur

**Charlie Van Damme** Directeur de la photographie pour André Delvaux, François Dupeyron, Alain Resnais. Charlie Van Damme sera présent à chaque séance, pour débattre des films de sa rétrospective et de ceux qu'il a choisis. *Centre Wallonie-Bruxelles, 46, rue Quincampoix, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. Tél. : 01-53-01-96-96. Du 5 au 13 février.*  
**7<sup>e</sup> Festival du film asiatique de Vesoul** Cinémas d'Asie, du Proche à l'Extrême-Orient. *25, rue du docteur d'Asie, Vesoul (70). Tél. : 03-84-76-55-82. Du 6 au 13 février.*

#### TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615 LEMONDE, ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/min).

#### ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places de certains des spectacles vendues le jour même à moitié prix (+ 16 F de commission par place).

*Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.*  
**Les Auteurs associés** Théâtre / Fiction : allers-retours, avec Noëlle Châtelet, Florence Delay et Bruno Bayen. *Théâtre ouvert, 4 bis, cité Véron, Paris-18<sup>e</sup>. 18 h 30, le 5. Tél. : 01-42-62-59-49. Entrée libre (réservation).*

**L'édition en ligne** C'est le thème de la conférence de Bruno de Sa Moreira, inventeur des « clips littéraires » et fondateur avec Jean-Pierre Arbon de la première édition d'édition en ligne en France (Editions 00h00), dans le cadre des « Rendez-vous de l'édition : le livre et le numérique ».

*Foyer, petite salle, niveau -1 du Centre Pompidou, entrée rue Saint-Martin, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Rambuteau. 18 h 30, le 5. Entrée libre.*

**Louis Jouvet** avec Jean-Pierre Miquel. *Comédie-Française, Studio-Théâtre, 99, rue de Rivoli, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Palais-Royal. 18 h 30, le 5. Tél. : 01-44-58-98-58. 40 F.*

**Des fausses confidences** de l'Ensemble Leporello, d'après Les Fausses Confidences de Marivaux, mise en scène de Dirk Opstacle, avec André Bardos, A. Charman, Lula Béry, Lieve Claes, Machteld Timmermans, Koen Monserez, Pierrrot Monserez, Pierrrot Mol, Miel Van Hasselt et Vital Schraenen. *Créteil (94). Maison des arts, place Salvador-Allende. 20 h 30, du 5 au 7. Tél. : 01-45-13-19-19. De 40 F à 100 F.*

**Wen Hui Living Dance Studio** *Wen Hui : Report of Giving Birth. Centre national de la danse, 9, rue Geoffroy-l'Asnier, Paris-4<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Saint-Paul. 19 heures, les 5, 6 et 7 février. Tél. : 01-42-74-06-44. 40 F.*

**The Academy of Saint Martin in the Fields** Mozart : Quintette à cordes KV 593. Brahms : Sextuor à cordes op. 18. *Théâtre musical de Paris, 1, place du Châtelet, Paris-1<sup>er</sup>. M<sup>o</sup> Châtelet. 11 heures, le 4. Tél. : 01-40-28-28-40. 120 F.*

**Orchestre philharmonique de Radio France** Le 4 février, à 16 heures. Dutilleul : Les Citations. Moss : Visages, création. Jean-Louis Capezali (hautbois), Jory Vinikour (clavecín), Bernard Cazauban (contrebasse), Florent Jodelet (percussions), Daniel Kawka (direction). A 17 heures. Schoeller : Isis II, création. Kurtag : Piliinsky Janos, Gérard de Nerval, création. Fénelon : Epha, création. Hosokawa : Voyage II. Pascal Gallois (basson), Véronique Ghesquière (harpe), Garth Knox (alto), Daniel Kawka (direction).

*Maison de Radio France, 116, avenue du Président-Kennedy, Paris-16<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Passy. Tél. : 01-56-40-15-16. Entrée libre.*  
**Orchestre des Concerts Lamoureux** Waxmann : A Place in the Sun. Beethoven : Concerto pour piano et orchestre n<sup>o</sup> 4. Ravel : Daphnis et Chloé. Nikolai Luganski (piano), Chœur régional Victoria d'Île-de-France, Yutaka Sado (direction).

*Théâtre des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. 17 heures, le 4. Tél. : 01-49-52-50-50. De 50 F à 210 F.*

#### The Married Monk

*Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris-13<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Quai-de-la-Gare. 20 heures, le 4. Tél. : 01-56-29-10-20 F.*

#### Bal grenadine

*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. 16 heures, le 4. Tél. : 01-44-92-77-66. 60 F.*

**Marc Perrone et ses invités** Trappes (78). *La Merise, place des Merisiers. 17 heures, le 4. Tél. : 01-30-13-98-51. De 50 F à 90 F.*

**Juan Carlos Caceres** *La Maroquinerie, 23, rue Boyer, Paris-20<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Gambetta. 20 h 30, les 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 février. Tél. : 01-40-33-30-60. De 90 F à 120 F.*

#### Ensemble Famille Li

*Cité de la musique, 221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. 16 h 30, le 4. Tél. : 01-44-84-44-84. 130 F.*

#### International Culture

*Le Divan du monde, 75, rue des Martyrs, Paris-18<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Pigalle. 19 heures, le 4. Tél. : 01-44-92-77-66. 50 F.*

#### Pablo Cueco solo

*Bonneuil (94). Salle Gérard-Philipe, 2, rue Pablo-Neruda. 16 h 30, le 4. Tél. : 01-49-80-37-48. De 60 F à 80 F.*

**Signes, traces, écritures : de Alechinsky à Zao Wou-ki** Centre Georges-Pompidou, niveau 4, place Georges-Pompidou, Paris-4<sup>e</sup>. *M<sup>o</sup> Rambuteau. Tél. : 01-44-78-12-33. De 11 heures à 21 heures. Fermé mardi. Jusqu'au 19 mars. 30 F.*

#### RÉGIONS

#### Fazil Say (piano).

*Bach : Suite française pour clavier BWV 817, Concerto italien BWV 971. Bach-Busoni : Chaconne BWV 1004. Debussy : La Cathédrale engloutie, prélude. Liszt : Sonate pour piano. Avignon (84). Opéra, rue Racine. 20 h 30, le 6. Tél. : 04-90-82-81-40. De 35 F à 140 F.*

**Jeanne** de Charles Péguy, mise en scène de Christian Schiaretta, avec Lucie Boscher, Nada Strancar et Gisèle Torterolo. *Bordeaux (33). TNT Manufacture de chaussures, 226, boulevard Albert-F<sup>o</sup>. 20 h 30, du 6 au 10. Tél. : 05-56-85-82-81. 50 F.*

**Sculptures sonores des frères Baschet** Aix-en-provence (13). *Fondation Vasarely, 1, avenue Marcel-Pagnol. Tél. : 04-42-20-01-09. De 10 heures à 13 heures et de 14 heures à 18 heures ; samedi et dimanche de 10 heures à 18 heures. Du 5 février au 25 février. 40 F.*

**Conservateur, restaurer** Antibes (06). *Musée Picasso, place Mariéjol. Tél. : 04-92-90-54-20. De 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 18 heures. Fermé lundi. Jusqu'au 1<sup>er</sup> avril. 30 F.*

#### PROLONGATION

Les représentations de *Monsieur Armand dit Garrincha*, de Serge Valletti, avec Eric Elmosnino (*Le Monde* du 20 janvier), qui étaient prévues jusqu'au 3 février, au Petit-Odéon, sont prolongées jusqu'au 10 février, à 18 heures.

*Théâtre de l'Europe - Petit Odéon, 1, place Paul-Cludel, Paris-6<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Odéon. RER Luxembourg. 18 heures, du mardi au samedi. Tél. : 01-44-41-36-36. 70 F.*

Rencontre avec  
**RUSSELL BANKS**  
à l'occasion de la parution de  
*L'Ange sur le toit*  
(Actes Sud)  
à la librairie  
**Compagnie**  
le mardi 6 février  
à partir de 18h.30  
58, rue des Écoles, Paris 5<sup>e</sup>  
Tél. 01 43 26 45 36

**Le Monde de l'éducation**  
numéro de février  
30 F / 4,57 €

**Dossier : Université**  
● Passeport pour l'emploi

- Entretien avec Pierre Rosenberg
- Les cantines scolaires se mettent au bio
- Les jeunes reviennent aux livres
- Les internats sont-ils une bonne solution ?
- Le collège unique en question

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX  
Le magazine des enseignants qui avancent

SAMEDI 3 FÉVRIER

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

17.10 Le Monde des idées.  
Thème : Où va l'économie mondiale ?  
Invités : Jean-Paul Fitoussi et Daniel Cohen. LCI

21.05 Comédie musicale, le retour.  
Invités : Claude-Michel Schönberg, Jean-Claude Petit, Pascal Nègre, François Deletraz, Albert Cohen, Isabelle George. Forum

## MAGAZINES

18.00 Courts particuliers.  
Elodie Bouchez. Paris Première

18.05 Le Magazine de la santé. La Cinquième

18.15 Ce qui fait débat.  
Adoption : voyage au bout de l'amour. Invités : Philippe Douste-Blazy, Eva Darlan. TV 5

19.30 + de zapping. Canal +

20.35 Le Club.  
Christophe Gans. Ciné Classics

21.05 Thalassa. La pointe du Raz. TV 5

22.15 Envoyé spécial. L'amour fou. Alicaments : alicamenteurs ? Les prisons russes. TV 5

0.15 Rock Press Club.  
Spécial Heavy Metal. Canal Jimmy

## DOCUMENTAIRES

20.35 Planète animal. Les dugongs, des sirènes en voie d'extinction. TMC

20.45 L'Aventure humaine. Un voilier de rêve : Le Royal Clipper. Arte

20.50 L'Histoire du monde.  
Lyndon B Johnson, un président à l'écoute [3/3]. Odyssee

21.00 Toutes les drogues du monde. [1 et 2/6]. Histoire

21.30 Planète Terre. Waoranis, nomades d'Amazonie. TMC

22.00 L'Aventure de l'art moderne. L'expérience de l'abstraction. Histoire

23.15 Amsterdam Global Village. [1/2]. Planète

23.45 L'Expérience américaine, Lyndon B. Johnson. [4/4]. Histoire

## SPORTS EN DIRECT

14.30 Handball. Championnats du monde. Demi-finale : Suède - Yougoslavie. Pathé Sport

14.55 Rugby. Tournoi des VI Nations. Italie - Irlande. France 2

16.50 Handball. Championnats du monde. Demi-finale : France - Egypte. France 2

17.00 Handball. Championnats du monde. Demi-finale : France - Egypte. Pathé Sport

17.15 Football. Championnat de D1. Nantes - Paris-SG. Canal +

20.00 Football. Championnat de D1. Marseille - Auxerre. TPS Foot

## MUSIQUE

21.00 I Due Foscari. Opéra de Verdi. Par l'Orchestre et les Chœurs de la Scala de Milan, dir. Gianandrea Gavazzeni. Mezzo

22.45 Dave Holland Quintet. Au Théâtre musical de Paris, en 1984. Muzzik

23.25 Black Session. Paris Première

0.00 Julia Varady chante Wagner. Concert enregistré à l'Orangerie de la banque Paribas, le 17 janvier 1998. Avec Julia Varady, soprano ; Viktoria Postnikova, piano. Mezzo

0.55 Jazz à Antibes 86. Muzzik

## TÉLÉFILMS

19.00 Le Mystère de la montagne ensorcelée. John Hough. Disney Channel

20.30 La Milliardaire. Jacques Ertaud [2/3]. Festival

20.40 Le Dernier Fils. Etienne Périer. France 3

20.50 Napoléon et Joséphine. Richard T. Heffron [3/3]. Téva

22.45 Les Cicatrices du cœur. The Amber Production Team. Arte

23.15 Sabotage. Tibor Takács. TF 1

## SÉRIES

20.50 Le Caméléon. [1/2]. L'instinct naturel. M 6

22.30 Oz. In excelsis Deo (v.o.). Peine capitale (v.o.). Série Club

22.40 Buffy contre les vampires. Phasé finale. M 6

23.40 Le Prisonnier. Le dénouement. France 3

23.55 Sex and the City. Escape from New York (v.o.). Téva

## FILMS

16.15 Jules César ■■■ Joseph L. Mankiewicz (EU, 1953, N., 120 min) O. Ciné Classics

21.40 Prémsumé innocent ■■■ Alan J. Pakula (Etats-Unis, 1990, v.o., 125 min) O. TSR

23.00 Les Feux de l'été ■■■ Martin Ritt (Etats-Unis, 1958, v.o., 120 min) O. Ciné Cinémas 1

23.00 La Nuit du loup-garou ■■■ Terence Fisher (GB, 1961, v.o., 90 min) O. Ciné Cinémas 3

23.00 La Vérité si je mens ■■■ Thomas Gilou (France, 1996, 100 min) O. Cinéstar 2

23.50 Quand les aigles attaquent ■■■ Brian G. Hutton (GB, 1969, v.o., 170 min). TCM

0.20 Autour d'une enquête ■■■ Robert Siodmak (Allemagne, 1931, N., v.o., 95 min) O. Ciné Classics

0.45 I Shot Andy Warhol ■■■ Mary Harron (Etats-Unis, 1996, v.o., 110 min) O. Cinéfaz

1.15 Julie pot-de-colle ■■■ Philippe de Broca (France, 1976, 85 min) O. Cinétoile

2.15 Le New-Yorker ■■■ Benoît Graffin (France, 1997, 70 min) O. Cinéstar 1

2.20 Hôtel des Amériques ■■■ André Téchiné (France, 1981, 90 min) O. Ciné Cinémas 3

2.25 Saxo ■■■ Ariel Zeitoun (France, 1987, 115 min) O. Cinéstar 2



2.35 Taxi Driver ■■■ Martin Scorsese. Avec Jodie Foster, Robert De Niro (Etats-Unis, 1975, v.o., 110 min) O. Cinéfaz

2.40 Le Mouton enragé ■■■ Michel Deville (France, 1973, 100 min) O. Cinétoile

2.40 Enquête à l'italienne ■■■ Steno (Italie, 1978, 120 min). TCM

## Le Monde TELEVISION

## CANAL+

11.55 Mikro Ciné  
Alors que le 23<sup>e</sup> Festival international du court-métrage de Clermont-Ferrand bat son plein, la plupart des chaînes montrent qu'elles s'intéressent de plus en plus à ce genre. Mention spéciale à Canal+, qui offre des « courts » jusqu'à 17 février, avec une programmation d'envergure, tandis qu'Arte propose à 17h30, à partir de ce jour, un nouveau magazine de 90 minutes.

## ARTE

22.45 Les Cicatrices du cœur  
L'histoire de May, une de ces passionnariés britanniques qui ont tenté vainement de s'élever contre le thatchérisme pour sauver leurs mines. Tournée pour la BBC par un célèbre collectif spécialisé dans la peinture sociale, Amber films, la rude histoire de May et des siens mêle avec tact et esthétique un récit traversé par l'exclusion, la vie, la mort, et une symbolique qui vont à l'universel.

## CINÉSTAR 2

23.00 La Vérité si je mens ■  
Comédie satirique dans laquelle un cadre au chômage se fait passer pour juif auprès de son nouvel employeur, donnant lieu à une série de gags qui flirtent parfois avec le cliché sur une communauté et un humour - un peu lourd - estampillés juifs pieds-noirs. Le film de Thomas Gilou - dont *La Vérité si je mens ! 2* vient de sortir - a été un grand succès public, surtout auprès des jeunes.

DIMANCHE 4 FÉVRIER

## GUIDE TÉLÉVISION

## DÉBATS

12.10 et 0.10 Le Monde des idées.  
Thème : Où va l'économie mondiale ?  
Invités : Jean-Paul Fitoussi et Daniel Cohen. LCI

19.00 Le Grand jury RTL - Le Monde - LCI.  
Invité : Ernest-Antoine Sellière. LCI

23.05 Les Affaires d'Etat.  
Invités : Edwy Plenel, Arnaud Montebourg, Paul Bernard, Roland Cayrol, Dominique Reynie. Forum

## MAGAZINES

11.00 Droit d'auteurs.  
Invités : Régis Debray, Michel Winock. La Cinquième

12.30 Arrêt sur images.  
Uranium : une communication appauvrie ? Invités : Luc Walpot, Guillaume D'Allessandro, Jean-François Bureaux. La Cinquième

13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.  
Invités : Marc Blondel, Alain Duhamel, Jean-Pierre Mocky, Raffaëla Anderson, Karen Bach. France 3

14.40 Science info.  
Les planètes extra-solaires. LCI

16.15 TV 5 l'invité.  
Mikhail Gorbatchev. TV 5

17.35 Le Club.  
Invité : Christophe Gans. Ciné Classics

17.40 L'Hebdo du Monde. LCI

17.45 Strip-tease. Les caprices du chef. Mais où est donc passé Harry ? Pastorale atomique (n° 1). France 3

18.05 Ripostes. Adolescence : Où sont passés les repères ? La Cinquième

18.10 et 22.10 La Vie des médias.  
Dominique Baudis. LCI

19.00 Sept à huit. TF 1

19.40 Le Journal des régions. LCI

20.00 Recto Verso.  
Patrick Dupond. Paris Première

20.10 Nautisme. LCI

20.50 Zone interdite.  
Maîtresses et enfants cachés. M 6

21.05 Faut pas rêver.  
Madagascar : Babou Films. France : La voix des sonneurs. Inde : Le village des enfants tibétains. Invité : Manuel Poirier. TV 5

21.40 L'Hebdo du Monde. LCI

22.45 France Europe Express.  
Invités : Marylise Lebranchu, Jacques Toubon. France 3

## DOCUMENTAIRES

17.15 Conversation avec... les hommes du président. [9/12] Lawrence Eagleburger. [10/12] Alexander Haig. Histoire

18.25 Femmes du monde arabe. [2/3] Soraya Altorki, Egypte. Planète

18.55 L'Affaire des Irlandais de Vincennes. Planète

19.05 36, le bel été. Odyssee

19.15 L'Aventure de l'art moderne. L'abstraction américaine. Histoire

20.05 Enquêtes médico-légales. L'accusatrice accusée. Planète

20.30 La Colonne de feu, histoire de la naissance de l'Etat d'Israël. [6/7] Exodus, 1945-1947. Planète

21.00 Biographies. Louis XVI. Histoire

22.00 Pierre Messmer, le dernier gaulliste. [1/4]. Histoire

22.25 Giacomo Casanova. Arte

23.20 Les Documents du dimanche. L'Ecole mobile : Des lascars dans la brousse. France 2

0.00 Variations sur Casanova. Le mythe d'un aventurier. Arte

## SPORTS EN DIRECT

13.30 Biathlon. Championnats du monde. 10 km poursuite dames. A Poljkjuka (Slovénie). Eurosport

15.00 Rugby. Tournoi des VI Nations. France - Ecosse. Au stade de France, à Saint-Denis. France 2

16.30 Basket-ball. Pro A : Pau-Orthez - Le Mans. Au palais des sports de Pau (Pyrénées-Atlantiques). Pathé Sport

16.55 Handball. Championnat du monde : Finale. Au palais omnisports de Paris-Bercy. France 2

17.30 Football. D2 : Lorient - Niort. Au stade du Moustoir. Eurosport

20.45 Football. D1 : Lens - Lille. Au stade Félix-Bollaert. Canal +

0.00 Hockey sur glace. Championnat de la NHL. All Star Game. A Denver (Colorado). Canal +

## MUSIQUE

18.25 Les Adieux de Roméo et Juliette. Ivo Pogorelich, piano. Mezzo

18.35 Ouverture de « Roméo et Juliette ». Interprété par l'Orchestre Philharmonique de Philadelphie, dir. Eugene Ormandy. Œuvre de Tchaïkovski. Mezzo

19.00 La Tempête. Concert enregistré lors du Interprété par avec l'Orchestre Philharmonique de Berlin, dir. Claudio Abbado. Œuvre de Tchaïkovski. Mezzo

21.00 Claudio Abbado dirige. L'Orchestre philharmonique de Berlin. Œuvres de Moussorgski, Stravinsky, Tchaïkovski. Mezzo

21.00 Africa, Montreux 96. Bamada, Habib Koite, Lokua Kanza, Touré Kunda. Muzzik

## THÉÂTRE

17.45 La Poule aux œufs d'or. Alexandre Vial. Mise en scène de Michel Galabru. Festival

## TÉLÉFILMS

19.00 Les Ailes de la victoire. Gary Nadeau O. Disney Channel

20.30 La Milliardaire. Jacques Ertaud [3/3]. Festival

21.00 Linda. Nathaniel Gutman. 13<sup>ème</sup> RUE

22.15 Tendre piège. Serge Moati. TV 5

23.15 De si jolies sorcières. Edouard Martin O. M 6

23.45 Marie Curie, une femme honorable. Michel Boisrond [3/3] O. Histoire

0.55 Amour interdit. Georg Kamienski. O. Téva

## SÉRIES

17.40 St Elsewhere. Un point partout. Le médecin de l'année O. Téva

17.40 Traques sur Internet. Critique fatale. Vedette sur Internet. TF 6

18.00 Two. Preuve par l'image. O. Série Club

18.55 Largo Winch. La tour en otage. M 6

19.15 Les Médiuums. Le message. O. TF 6

19.20 The PJ's, les Stubbs. Clip Show (v.o.). O. Série Club

20.30 Friends. Celui qui sortait avec une étudiante (v.o.). O. Canal Jimmy

20.40 Inspecteur Barnaby. Mort d'un pantin. France 3

20.45 Le Caméléon. Le vol de l'ange. RTBF 1

20.50 Sex and the City. Sex and Another City (v.o.). O. Téva

20.55 Navarrou. La Colère de Navarrou. TSR

21.00 New York Police Blues. Meurtre par dérogation (v.o.). O. Canal Jimmy

21.25 Le Fugitif. Never Stop Running (v.o.). The Homecoming (v.o.). Série Club

21.30 Profiler. [2/2] Enfin réunis. O. RTBF 1

22.15 Ally McBeal. Guerre civile. RTBF 1

22.45 Star Trek. Deep Space Nine. Explosion de gloire (v.o.). O. Canal Jimmy

23.35 Star Trek Classic. Le korrigan (v.o.). O. Canal Jimmy

## FILMS

13.20 The Boy Friend ■■■ Ken Russell (Grande-Bretagne, 1972, v.o., 120 min). TCM

15.20 Le Magicien d'Oz ■■■ Victor Fleming (Etats-Unis, 1939, v.o., 110 min). TCM

17.10 Key Largo ■■■ John Huston (Etats-Unis, 1948, N., 100 min). TCM

18.15 La Valse des pantins ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1983, 105 min) O. Cinéfaz

18.50 Bonnie and Clyde ■■■ Arthur Penn (Etats-Unis, 1967, v.o., 115 min). TCM

20.30 La Toile d'araignée ■■■ Stuart Rosenberg (Etats-Unis, 1975, 105 min) O. Ciné Cinémas 2

20.45 Hamlet ■■■ Kenneth Branagh (EU - GB, 1997, v.o., 125 min) O. TCM

20.46 Le Chevalier mystérieux ■■■ Riccardo Freda (Italie, 1948, N., 99 min) O. Arte

21.00 Barton Fink ■■■ Ethan Coen et Joel Coen (Etats-Unis, 1991, v.o., 115 min). Paris Première

21.35 Another Day in Paradise ■■■ Larry Clark (Etats-Unis, 1999, v.o., 105 min) O. Canal + Vert

22.10 Les Disparus de Saint-Agil ■■■ Christian-Jaque (France, 1938, N., 90 min). Disney Channel

22.30 Mais qui a tué Harry ? ■■■ Alfred Hitchcock (Etats-Unis, 1955, v.o., 95 min) O. Cinétoile



22.50 Chaque soir à neuf heures ■■■ Jack Clayton. Avec Dirk Bogarde, Margaret Brooks (GB, 1967, v.o., 110 min). TCM

22.55 Chinatown ■■■ Roman Polanski (Etats-Unis, 1974, 130 min) O. RTL 9



23.50 La Main noire ■■■ Richard Thorpe. Avec Gene Kelly, Teresa Celli (Etats-Unis, 1950, N., v.o., 95 min). France 3

0.40 Poltergeist ■■■ Tobe Hooper (Etats-Unis, 1982, 120 min) O. TCM

1.25 Hôtel des Amériques ■■■ André Téchiné (France, 1981, 95 min) O. Ciné Cinémas 3

1.35 Boxcar Bertha ■■■ Martin Scorsese (Etats-Unis, 1972, v.o., 85 min) O. Cinéfaz

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

16.30 Will & Grace.  
17.00 Beverly Hills.  
18.50 Sous le soleil.  
17.50 Le Bétisier du Net.  
20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
20.55 Stars à domicile.  
23.15 Sabotage. Téléfilm. Tibor Takacs O.  
1.05 TF1 nuit, Météo.

## FRANCE 2

14.50 Rugby. Italie - Irlande.  
16.50 Handball. France - Egypte.  
18.55 Union libre.  
19.55 et 20.50 Tirage du Loto.  
20.00 Journal, Météo.  
20.55 Tapis rouge à Patrick Sébastien.  
23.15 Tout le monde en parle.  
1.35 Journal, Météo.

## FRANCE 3

15.55 La Vie d'ici.  
18.10 Expression directe.  
18.15 Un livre, un jour.  
18.20 Questions pour un champion.  
18.50 Le 19-20 de l'information, Météo.  
20.10 Tout le sport.  
20.25 Mezrahi et ses amis.  
20.40 Le Dernier Fils. Téléfilm. Etienne Périer.  
22.20 Météo, Soir 3.  
22.45 Dans les coulisses de... Dans l'air du temps : le salon du prêt-à-porter.  
23.40 Le Prisonnier. Le dénouement.  
0.30 Saga-Cités. Autriche année zéro.  
1.00 Tribales. Carlos Nunez.

## CANAL +

15.50 Eddy Time.  
17.00 Football. D1. 17.15 Nantes - PSG.  
► En clair jusqu'à 21.00  
19.20 Le Journal.  
19.30 + de zapping.  
20.20 Les Simpson.  
20.44 Samedi comédie  
20.45 La Cape et l'Épée ; 21.00 H ; 21.25 Mes pires potes.  
21.50 Samedi sport.  
22.15 Jour de foot.  
23.20 NPA Live.  
0.00 Le Journal du hard.  
0.10 Alexia & Cie. Film. Marc Dorcel O.

## PROGRAMMES

## TÉLÉVISION

## TF 1

13.25 Walker, Texas Ranger.  
14.20 La Loi du fugitif.  
15.10 Invisible Man.  
16.05 7 à la maison.  
17.00 Dawson.  
17.50 30 millions d'amis.  
18.25 Vidéo gag.  
18.58 L'Euro en poche.  
19.00 Sept à huit.  
19.55 Au cour... des Restos du cour.  
20.00 Journal, Tiercé, Météo.  
20.55 Volcano. Film. Mick Jackson.  
23.00 Le Corps de mon ennemi. Film. Henri Verneuil O.  
1.10 La Vie des médias.  
1.25 TF1 nuit, Météo.

## FRANCE 2

13.35 Vivement dimanche.  
14.35 Rugby. Magazine.  
15.00 Rugby. France - Ecosse.  
16.55 Handball. Finale.  
18.35 Stade 2.  
19.25 Vivement dimanche prochain.  
20.00 Journal, The Race, Météo.  
20.55 Un air de famille ■  
Film. Cédric Klapisch O.  
22.50 The Race.  
23.20 Les Documents du dimanche. L'Ecole mobile.  
1.00 Journal, Mété

# L'incendie qui a tué six personnes dans un immeuble de Saint-Denis est probablement d'origine criminelle

M. Braouezec dénonce « la misère humaine » exploitée par « des gens peu scrupuleux »

L'INCENDIE qui a ravagé en grande partie, vendredi 2 février au matin, un immeuble de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), causant la mort d'au moins six morts par intoxication, une femme de trente ans et cinq jeunes enfants, pourrait être d'origine criminelle. Selon les premiers éléments réunis par les enquêteurs de la brigade criminelle et une équipe du laboratoire central de la Préfecture de police de Paris, deux foyers distincts auraient déclenché ce sinistre. Les départs de feu ont été découverts au rez-de-chaussée et au troisième étage de cet immeuble dont les appartements appartiennent à des copropriétaires. L'analyse des éléments prélevés sur les lieux permettra de déterminer les causes exactes de l'incendie. Vingt-sept personnes ont été hospitalisées dans les hôpitaux Delafontaine à Saint-Denis et Avicenne à Bobigny. Deux d'entre elles sont dans un état critique.

Les flammes se sont rapidement propagées dans la cage d'escalier de cet immeuble vétuste vers 3 h 25. Près de 160 pompiers ont

lutté pendant plusieurs heures pour venir à bout de l'incendie. « La difficulté résidait dans le fait que les appartements de type F3 étaient suroccupés avec cinq ou six matelas dans la cuisine, même chose dans le salon, ce qui explique les nombreuses opérations de sauvetage », a déclaré le commandant Jean-Joël Clady, des sapeurs-pompiers de Paris, chargé de coordonner l'intervention.

## « RÉSEAUX MAFIEUX »

« Les gens hurlaient, les flammes sortaient des fenêtres. J'ai même vu un jeune se jeter du troisième étage. Il a eu les deux jambes cassées et les côtes fêlées », a témoigné l'un des plus grand désordre semble avoir prévalu avant l'arrivée des secours. Une quarantaine d'enfants, souvent en bas âge, et d'adolescents vivaient dans cet immeuble. Certains ont sauté dans le vide, ne devant leur salut qu'à la présence de poubelles qui ont amorti leur chute. D'autres ont échappé au feu grâce à une corde

fabriquée par leur père à l'aide de plusieurs draps.

Le bâtiment se situe dans un quartier défavorisé où se jouxent immeubles rénovés et délabrés à proximité du Stade de France. Une centaine de personnes, principalement originaires du Congo, du Cap-Vert et des pays du Maghreb, s'entassaient dans cet immeuble de six étages lorsque le feu s'est déclenché. Certains appartements de trois pièces comptaient parfois jusqu'à dix personnes endormies, dont de nombreux enfants en bas âge. Peu après le sinistre, 85 personnes, saines et sauvées, ont été conduites à la Bourse du travail de la ville, pour y être nourries, en attendant des solutions de logement. « Nous faisons un recensement auprès des familles pour savoir quelles sont celles qui peuvent être hébergées chez des parents, des amis. Pour les autres, nous cherchons des solutions d'hébergement d'urgence avec les services de l'Etat », a indiqué à l'AFP Luc Echler, directeur général des services techniques de Saint-Denis.

Peu après l'extinction de l'incen-

die, les locataires ont fait état des difficultés qu'ils avaient à obtenir des réponses favorables à leur multiples demandes de relogement. Sollicité, samedi 3 février, par *Le Monde*, le maire de Saint-Denis, Patrick Braouezec (PC), a exprimé sa « colère ». « La misère humaine, a-t-il déclaré, est exploitée par des copropriétaires peu scrupuleux. Cela fait six ans que l'on travaille sur cet immeuble. Au mois de septembre dernier, nous avions même fait un point complet sur ce bâtiment. Nous connaissions la population qui résidait dans cet immeuble. C'est un véritable drame. Nous avons mis en place un plan de sauvegarde qui avait été accepté par la préfecture. Mais les procédures sont trop longues. Les propriétaires ne jouent pas le jeu. Ils devraient permettre aux maires de se substituer aux propriétaires ou de les contraindre. Quand bien même aurions-nous pu reloger une partie des locataires que d'autres auraient repris leur place. Nous avons affaire à des réseaux mafieux. »

Jacques Follorou

## Un vigile tué lors d'un hold-up dans une banque à Paris

UN AGENT de sécurité de vingt-sept ans, employé dans une agence du Crédit industriel et commercial (CIC) à Paris, a été tué par balles, vendredi 2 février après-midi, par un malfaiteur qui s'est enfui en emportant le contenu de la caisse de l'agence bancaire.

Peu avant 15 heures, un homme au visage caché en partie par une casquette, et par des lunettes, selon certains témoignages recueillis par les policiers, est entré dans la banque, 202, boulevard Raspail, dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris. L'agent de sécurité, salarié d'une société spécialisée dans la protection d'agences bancaires, s'est alors approché de l'homme et lui a demandé de découvrir son visage.

Celui-ci a aussitôt sorti une arme de poing et fait feu, quasiment à bout portant, atteignant le vigile au thorax. Le malfaiteur s'est ensuite dirigé vers le guichet de la banque, et, brandis-

sant toujours son arme, a exigé qu'on lui remette le contenu de la caisse. Il a pris la fuite en emportant 90 000 F.

A l'arrivée des secours, le vigile était en arrêt cardio-respiratoire. Les sapeurs-pompiers de Paris lui ont prodigué des soins avant de le transporter à l'hôpital de la Pitié-Salpêtrière. Le jeune homme est décédé peu après son arrivée à l'hôpital. Une dizaine d'employés du CIC et un client se trouvaient à l'intérieur de l'agence au moment du hold-up. Aucun d'eux n'a été blessé. L'agence bancaire a été immédiatement fermée.

L'enquête a été confiée à la brigade de répression du banditisme (BRB) de Paris. Le 21 janvier, un employé de la Caisse d'épargne à Saint-Etienne était mort, après avoir été grièvement blessé par un malfaiteur encagoulé et armé qui s'était fait remettre le contenu de la caisse avant de prendre la fuite.

## Une voie à grand gabarit entre Bordeaux et Toulouse

Elle facilitera l'assemblage du gros porteur d'Airbus

### TOULOUSE

de notre correspondant régional

A projet exceptionnel, mesure exceptionnelle. Sur proposition de Jean-Claude Gayssot, ministre des transports, le gouvernement a décidé, mercredi 1<sup>er</sup> février, en conseil des ministres, de déposer un projet de loi instituant des procédures d'extrême urgence afin de créer un « itinéraire à grand gabarit » entre le port de Bordeaux et l'agglomération toulousaine. Les procédures d'urgence seront notamment utilisées pour procéder à des expropriations sur le parcours. Cet itinéraire est destiné à accueillir les convois routiers transportant les tronçons de l'A-380, le gros porteur d'Airbus – le plus gros avion jamais construit –, jusqu'à Aéroconstellation, une zone spécialement approuvée par les collectivités territoriales, entre Toulouse et Blagnac, où ils doivent être assemblés par EADS.

Selon le plan de charge espéré par Airbus, quatre A-380 doivent être assemblés chaque mois à partir de la fin 2003, le premier appareil devant s'envoler en 2006. Les différentes parties de l'avion, de l'empennage à la voilure, seront réalisées dans d'autres usines d'EADS en Espagne, en Grande-Bretagne et à Saint-Nazaire, et acheminées en bateau jusqu'à Langon, près de Bordeaux. Leurs dimensions exceptionnelles nécessitent des convois de près de 300 mètres de long répartis en six tronçons de 15 mètres de haut et de 8 mètres de large, ce qui ne permet pas d'emprunter l'autoroute qui relie Bordeaux à Toulouse. Les convois ne passeront pas sous les ponts. Les voies ferrées étant exclues pour les mêmes raisons et la

Garonne n'étant pas navigable, les tronçons devront emprunter dans deux ans le réseau routier départemental, qui, à travers les départements des Landes, du Lot-et-Garonne et du Gers, ne s'y prête pas.

### TROIS ITINÉRAIRES À L'ÉTUDE

Il sera donc nécessaire de procéder à des travaux routiers considérables – évalués à 1 milliard de francs environ – pour transformer rapidement ces petites routes en « itinéraire à grand gabarit ». D'où la procédure d'urgence. Des propriétaires de terrains et de maisons devront être expropriés dans les mois à venir pour permettre les aménagements des routes que les convois n'emprunteront que la nuit et qui seront, une fois par semaine, neutralisés.

Trois itinéraires sont actuellement étudiés par la direction des routes qui doit remettre ses propositions au mois d'avril. Deux d'entre eux passent par le département des Landes, pour lequel le président du conseil général, Henri Emmanuelli, se montre très favorable. Le troisième, le plus direct, passe par le Lot-et-Garonne. Le conseil général et son président, André François-Poncet, ont dans un premier temps rejeté cette hypothèse en raison des nuisances qu'elle entraînerait pour les habitants. Ils se montreraient maintenant prêts à négocier. Quant au département du Gers où aboutissent les trois itinéraires, il se montre favorable à condition que des compensations lui soient versées en termes de raccordement routier et de partage de la taxe professionnelle avec l'agglomération toulousaine.

Jean-Paul Besset

## Jean-Michel Dumay lauréat du prix Louis Hachette

LES QUATRE PRIX LOUIS HACHETTE pour la presse écrite (ex-prix Mumm repris après leur disparition par la Fondation Hachette), d'une valeur de 50 000 F chacun, ont été décernés pour la première fois, jeudi 1<sup>er</sup> février, par un jury de treize journalistes de la presse écrite et télévisuelle présidé par Françoise Giroud.

Au nombre des lauréats figure Jean-Michel Dumay, chroniqueur judiciaire au *Monde*, pour son article « Philippe Maurice ou le temps retrouvé », un portrait du dernier condamné à mort en France, gracié par François Mitterrand. L'histoire de ce détenu reconverti en universitaire est parue dans nos colonnes le 25 mai 2000. Ont également été couronnés Jacques-Pierre Amette pour « Rinaldi : le cœur chagrin » et « Corse : l'île mystérieuse » (*Le Point*), Michel Peyraud pour son reportage en Tchétchénie dans *Paris-Match* ainsi que Michel de Prantoul et Jean-Jacques Chiquelin pour leur enquête sur la vache folle dans *Le Nouvel Observateur*.

### DÉPÊCHES

■ **SONDAGE : la cote de confiance du premier ministre a progressé de 3 points, selon le baromètre de la Sofres**, réalisé du 24 au 26 janvier auprès d'un échantillon de 1 000 personnes et publié par *Le Figaro Magazine* (daté 3 février). Lionel Jospin recueille 60 % d'opinions positives, contre 38 % d'opinions négatives. De son côté, Jacques Chirac est crédité de 50 % de bonnes opinions, soit une cote stable, contre 48 % de jugements négatifs. A noter la chute de 7 points (à 29 % de bonnes opinions) de la cote de Philippe Séguin, candidat de la droite à Paris.

■ **MUNICIPALES : Ségolène Royal, ministre déléguée à la famille et à l'enfance, a déclaré, vendredi 2 février, à Niort, qu'elle ne sera candidate** « ni aux municipales à Niort ni aux cantonales dans les Deux-Sèvres ». « Je ne veux pas de cumul car j'ai déjà plusieurs métiers, mère de famille, ministre de la famille, présidente du syndicat intercommunal à vocation unique du Marais poitevin, a-t-elle déclaré. Je continue de travailler sur ma circonscription, où je serai candidate aux législatives. »

■ **JUSTICE : la cour d'appel de Poitiers a relaxé, vendredi 2 février, le maire de Courçon-d'Aunis (Charente-Maritime), Bernard Drappeau, accusé d'homicide involontaire après la mort d'un adolescent écrasé par une cage de football.** Le 12 mai 1999, Denis, âgé de 13 ans, était décédé après avoir eu la cage thoracique enfoncée par la barre transversale d'une cage de football mobile du terrain communal. M. Drappeau avait été relaxé en septembre 2000 par le tribunal correctionnel de La Rochelle, qui l'avait cependant condamné à verser 450 000 F (68 600 €) à la famille de l'adolescent, au titre du préjudice moral.

■ **Quatorze militants de Greenpeace ont été condamnés, vendredi 2 février, pour « dégradation de biens publics »** par le tribunal de Cherbourg à des peines d'amendes variant entre 5 000 et 10 000 F (1 520 €). Les activistes avaient été interpellés le 18 janvier près de l'entrée du terminal ferroviaire de la Cogema à Valognes (Manche) pour avoir déboulonné un rail afin de protester contre l'arrivée d'un convoi de combustibles nucléaires en provenance des Pays-Bas.

■ **INONDATIONS : l'état de catastrophe naturelle a été reconnu par la commission interministérielle** pour 39 communes d'Ille-et-Vilaine touchées par d'importantes inondations au début du mois de janvier. La commission a rendu le 23 janvier des avis favorables pour 39 communes du département, dont Redon, Guipry et Rennes.

■ **VACHE FOLLE : six nouveaux cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) ont été annoncés, vendredi 2 février, par le ministère de l'agriculture, dont deux dans le cadre du programme de dépistage sur tous les bovins de plus de 30 mois lancé début janvier et quatre grâce au dispositif d'épidémiologie.** Le même jour, la préfecture d'Ille-et-Vilaine a annoncé qu'un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) avait été détecté chez un exploitant dans le cadre d'une suspicion clinique. Au total, depuis le début de 2001, 22 cas d'ESB ont été recensés.

■ **SOCIÉTÉ DES LECTEURS DU MONDE :** le conseil d'administration de la Société des lecteurs du *Monde* proposera à la prochaine assemblée générale la nomination d'un nouvel administrateur, de France ou de l'étranger. Les actionnaires de la société souhaitant être candidats sont priés d'adresser, avant le 10 février 2001, une lettre motivée et un curriculum vitae à la Société des lecteurs du *Monde*, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.

Colette Mainguy

La Juive



Famille, je vous ai.

Stock

GRAND JURY

RTL Le Monde LCI

ERNEST-ANTOINE SEILLIERE

Débat animé par OLIVIER MAZEROLLE

avec PATRICK JARREAU - LE MONDE et ANITA HAUSSER - LCI

DIMANCHE 18H30

SUR

RTL & LCI



## RACHID ARHAB

L'ex-présentateur du « 13 heures » de France 2 va sur les marchés

à la rencontre des Français. Page 8

## UN SIECLE D'ECRIVAINS

Un « écrivain mystère » et une nuit de rediffusions bouclent la collection de Bernard Rapp, sur France 3. Page 9



## JULIETTE GRECO

Confidences d'une grande dame, « A voix nue » sur France-Culture.

Page 11



## Ascension et chute de Laurent-Désiré Kabila

Derrière le destin du président congolais assassiné, Canal+ présente une enquête exigeante qui éclaire l'histoire et les enjeux méconnus du conflit des Grands Lacs. Pages 4-5



# Comptes-rendus

Par Daniel Schneidermann

**R**ENDRE compte d'un procès est chose difficile. Les magnétophones sont proscrits. Les journalistes maîtrisent rarement l'art de la sténo. Tout en prenant des notes, ils doivent observer les intervenants. Un tel se redresse, tel autre se tasse, une mimique du président, un regard du procureur : autant d'éclairs significatifs, qu'il ne faut pas manquer. Ainsi, que s'est-il dit exactement au procès Dumas, le lundi 29 janvier ? Ce jour-là, le tribunal s'enquiert des conditions d'acquisition de l'appartement de la rue de Lille (17 millions de francs, payés par Elf, pour tenter de s'attirer les bonnes grâces d'un ministre en exercice). Roland Dumas était-il au courant de l'origine des fonds ? A l'audience, Christine Deviers-Joncour est interrogée. Elle raconte qu'Alfred Sirven, bras droit du patron d'Elf - arrêté aux Philippines le 2 février -, lui avait promis une « clé en or » pour son ministre. Mais la promesse tarde à se concrétiser. Plusieurs années plus tard, alors que la pression s'accroît sur Roland Dumas pour que le gouvernement autorise la vente à Taïwan de six frégates, le ministre, selon sa maîtresse, s'empare. En quels termes ? Difficile à savoir : tous les chroniqueurs présents n'ont pas entendu la même phrase.

*France-Soir* : « Au lieu de m'embêter, occupe-toi de la clé en or », aurait lancé M. Dumas à M<sup>me</sup> Deviers-Joncour. Pas d'allusion à Elf ni aux frégates. Le ministre peut ignorer l'origine des fonds, et la contrepartie attendue.

*Libération* : « Qu'il s'occupe de la clé en or, on verra après. » Allusion directe à Sirven, mais qui n'est pas nommé. La mention de la contrepartie reste implicite. L'état se resserre légèrement autour du prévenu.

*Le Monde* : « Bon, au lieu de m'embêter, que [Sirven] s'occupe de la clé en or. Je commence à en avoir assez. » Apparition d'un étrange ustensile : les crochets, entourant le nom de Sirven. On utilise habituellement les crochets pour introduire dans une phrase un élément nécessaire à sa compréhension par le lecteur, mais qui n'y a pas été effectivement prononcé. En revanche, les frégates ont disparu.

*Le Parisien* : « Au lieu de m'embêter avec les frégates, que tes amis d'Elf s'occupent de la clé en or, j'en ai assez. » Cette fois, si Sirven s'est volatilisé avec ses crochets, apparaissent en revanche « tes amis d'Elf ». Pour faire bonne mesure, les frégates reviennent aussi. On ne sait pas si c'est la version la plus proche de la vérité - on sait encore moins si Roland Dumas a vraiment prononcé cette phrase -, mais c'est la citation la plus exploitable par l'accusation.

Pour incertaine que soit sa retranscription, la phrase est accablante pour l'ancien ministre. Etrangement, cet élément saillant a pourtant échappé aux chroniqueurs des chaînes de télévision. Seule Elise Lucet, sur France 3, explique dans son titre que Roland Dumas avait connaissance de l'origine des fonds. Sur TF 1, Jean-Pierre Berthet se contente de relater comment Christine Deviers-Joncour a raconté « dans un souffle » que Dumas savait comment l'appartement était financé. Quant à France 2 ! Ah, ne dérangez pas France 2 ! France 2 est au spectacle. « Ça pourrait faire sourire,

s'il n'y avait le vertige des chiffres », commence le journaliste Dominique Verdeilhan. Et de se lamenter : « On nage en plein polar, entre Mata Hari et James Bond. Ce sera peut-être un jour un film, mais pour l'instant le scénario a besoin d'être peaufiné. » « Comme Mata Hari et James Bond ne sont pas là, à qui, à quoi ont profité ces fameuses commissions ? », demande Claude Sérillon, souriant. Sérillon s'amuse. Le présentateur capable d'interroger Jacques Chirac sans lui poser une seule question sur la mairie de Paris, ou Gilbert Mitterrand sans faire la moindre allusion au compte en Suisse de son frère, prévient obligeamment le téléspectateur : le sujet dont nous allons traiter à présent est futile. Délicieusement futile. Même si le spectacle pourrait être meilleur, ce procès est tellement drôle ! Que savait exactement le ministre ? N'ennuyons pas le public avec ces brouilleries, voyons. La corruption par une grande entreprise nationale d'un ministre en exercice : quel meilleur matériau pour un scénario de prime time ? Vus par France 2, ce soir-là, Roland et Christine ne sont que les duettistes d'un opéra-bouffe. Dormez en paix, téléspectateurs du « 20 Heures », rien n'a d'importance en soi. Rien ne compte que de passer un bon moment.

Tous les chroniqueurs présents au procès Dumas n'ont pas entendu la même phrase

## Les municipales en Bretagne...

TV Breizh s'est associée au *Télégramme de Brest* pour les élections municipales et cantonales de mars. Les deux médias ont commandé deux sondages sur les villes de Carhaix et de Quimper, qui seront dévoilés à l'écran, en exclusivité, les samedis 3 et 7 février à 11 heures. Lionel Buannic et un journaliste du *Télégramme* animeront chaque soir, du 28 février au 9 mars, un débat de 26 minutes avec les candidats de la région. Le quotidien et la chaîne proposeront aussi deux soirées électorales spéciales, les dimanches 11 et 18 mars, en direct du siège du *Télégramme*, à Morlaix.

## ... et sur Canal+

Du 5 février au 9 mars, la rédaction de Canal+ proposera dans ses journaux des lundis, mercredis et vendredis (7 h 30, 12 h 50, 19 h 25) une programmation spéciale élections municipales avec des reportages dans quinze villes de France dont **Avignon** (la bataille des femmes), **Nantes** (l'Europe), **Lyon** (ville internationale), **Strasbourg** (la violence), **Marseille** (les mutations économiques).

CRÉDITS  
DE « UNE » :  
FRANCK  
FERVILLE ;  
FRANCE 3 ;  
IRMELI JUNG ;  
JEAN-MARC  
BOUJU / AP

## Spécial élections israéliennes

Lundi 5 février, le journal de 20 heures de **Claude Sérillon** sera en grande partie consacré aux élections israéliennes qui auront lieu le lendemain. De nombreux reportages à Tel Aviv, Gaza, Jérusalem, Jéricho et en Cisjordanie réalisés par la rédaction de **France 2** seront diffusés à cette occasion et commentés par plusieurs invités israéliens et palestiniens.

## Claude François séduit toujours

Samedi 27 en première partie de soirée, l'émission spéciale consacrée à Claude François sur **France 2**, présentée par **Frédérique Bedos**, n'a fait qu'une bouchée de « Multi show », le nouveau divertissement imaginé par Gérard Louvin pour TF 1 et animé par Grégory Charles. France 2 a rassemblé 5,6 millions de téléspectateurs, contre seulement 3,4 millions de curieux pour « Multi show ». Mais c'est finalement France 3 qui a raflé la mise avec *L'Inconnue du val perdu*, téléfilm qui a attiré 6,6 millions de téléspectateurs.

### LES MEILLEURES AUDIENCES

#### SEMAINE DU 22 AU 28 JANVIER

1 % = 528 600 individus âgés de 4 ans et plus.  
(Source Médiamat-Médiamétrie. Tous droits réservés Médiamétrie.)

#### Les 5 meilleurs scores d'avant-soirée

Date de diffusion	Heure de diffusion	Chaîne	Programme	Audience	Part d'audience
Mardi 23	19.05	F 3	Le 19-20 de l'information (régional)	13,4	38,8
Mardi 23	19.29	F 3	Le 19-20 (édition nationale)	12,3	31,8
Lundi 22	19.00	TF 1	Le Bigdil (jeu)	12,3	32,7
Dimanche 28	18.58	TF 1	Sept à huit (magazine)	10,4	26,9
Dimanche 28	19.27	F 2	Vivement dimanche	8,7	21

#### Les 5 meilleurs scores de la première partie de soirée

Date de diffusion	Heure de diffusion	Chaîne	Programme	Audience	Part d'audience
Jeu 25	20.58	TF 1	Une femme d'honneur (série)	21,5	48,2
Mardi 23	21.00	TF 1	Tango et Cash (film)	17,9	39,1
Dimanche 28	21.00	TF 1	Des hommes d'honneur (film)	14,8	35,5
Mercredi 24	20.58	TF 1	David Douillet (magazine)	13,9	33,5
Lundi 22	20.55	TF 1	Juliette (série)	13,3	28,6

#### Les 5 meilleurs scores de la seconde partie de soirée

Date de diffusion	Heure de diffusion	Chaîne	Programme	Audience	Part d'audience
Mercredi 24	22.34	F 2	Ça se discute (magazine)	7,5	45,5
Vendredi 26	21.59	F 3	Faut pas rêver (magazine)	6,1	16,8
Samedi 27	21.47	M 6	The sentinelle (série)	6	16,1
Lundi 22	22.37	TF 1	Célébrités (magazine)	5,54	34
Vendredi 26	23.14	TF 1	Sans aucun doute (magazine)	5	42,7



## « Baise-moi » sort en vidéo, à louer mais pas à vendre

**S**EPT mois après la suppression de son visa d'exploitation par le Conseil d'Etat – entraînant sa disparition des écrans –, le film *Baise-moi*, de Virginie Despentes et Coralie Trinh Thi, qui suscita de vives polémiques, est disponible en vidéo depuis le 1<sup>er</sup> février. Mais seulement en location, car la cassette ne peut être achetée...

*Baise-moi* demeure donc un objet-film, et maintenant vidéo, aux relents sulfureux. Avant sa sortie en salles le 28 juin 2000, la commission de censure lui avait délivré un visa avec une interdiction aux mineurs de moins de seize ans et l'obligation d'un avertissement sur « les scènes de sexe d'une crudité appuyée » et des images « d'une particulière violence ». Le 30 juin, l'association Promouvoir, dirigée par un proche du MNR, le mouvement d'extrême droite de Bruno Mégret, déposait une plainte qui entraînait l'annulation du visa d'exploitation du film. Une interdiction qui provoqua de nombreuses réactions dans la profession.

A l'initiative de la réalisatrice Catherine Breillat, une pétition signée par de nombreux cinéastes réclama « la restitution immédiate du visa d'exploitation en autorisant la vision à toute personne majeure ». Sans succès. Seul Marin Karmitz, directeur du réseau de salles MK2, continua à distribuer le film. Assignés en justice pour « obstruction à une décision de justice » par Promouvoir, Catherine Breillat et Marin Karmitz sont



appelés à comparaître, le 2 mars, au Palais de justice de Paris.

Virginie Despentes s'est déclarée « soulagée » par la nouvelle exploitation en vidéo de son film, qui reste interdit aux mineurs de moins de dix-huit ans. La « promotion » de la cassette à la télévision sera assurée par les deux interprètes du film. Elles se rendront sur de nombreux plateaux dont ceux de « On ne peut pas plaire à tout le monde », de Marc-Olivier Fogiel (France 3), « Ciel mon mardi ! », de Christophe Dechavanne (TF 1), « Ça se discute », de Jean-Luc Delarue (France 2) ou encore « Rive droite, rive gauche », de Thierry Ardisson (Paris Première). De nouvelles polémiques en perspective ?

D. Py

## Jacques Martin et Philippe Bouvard font de la résistance

**L**ES « tontons flingueurs » sont de retour ! Après que Philippe Bouvard (soixante et onze ans) eut été rappelé par la direction de RTL pour reprendre « Les Grosses Têtes », qu'il aimait depuis vingt-cinq ans avant d'être remercié pour cause de rajeunissement de l'audience, c'est au tour de Jacques Martin (soixante-sept ans) – congédié en 1998 de France 2 – de refaire surface à Europe 1. Il sera aux côtés de Laurent Ruquier dans l'émission « On va s'gêner ! ».

Affaibli par des problèmes de santé et donné pour « fini », Jacques Martin peut savourer sa revanche. Sur Europe 1, il retrouve le jeune humoriste qui débuta, avec lui, à la télévision. De surcroît, Jacques Martin affron-

tera chaque jour « Les Grosses Têtes » de Philippe Bouvard, dont il fut un pilier pendant plus d'une dizaine d'années...

Dans cette bataille d'audience, Ruquier, qui a profité des erreurs stratégiques de RTL, a un certain avantage. Il a consolidé son équipe en faisant appel à des « monstres sacrés » des « Grosses Têtes » – Jean Yanne et Pierre Bénichou. Sollicité par son ami Bouvard qui l'a invité à retourner avec lui sur RTL où il a promis de rajeunir son équipe de chroniqueurs, l'acteur a, pour l'instant, décidé de rester sur Europe 1... Avec Bouvard, Martin, Foucault (qui reprend sur RTL le « Quitte ou double » de Zappy Max), la machine à remonter le temps s'installerait-elle sur les ondes radio ?

D. Py

## « La Bataille du goût »

A partir du lundi 19 février à 9 h 25, « Les Ecrans du savoir » proposeront, sur **La Cinquième**, une nouvelle série d'enquêtes sur l'alimentation, « La Bataille du goût », présentées par **Vincent Ferniot**. Cette série en treize volets a pour ambition d'explorer les différentes étapes de fabrication des aliments. Au menu : listériose, vache folle, OGM et autres sujets inquiétants. En éclairage, les témoignages de producteurs, éleveurs, industriels et scientifiques.

## Histoires d'architectures

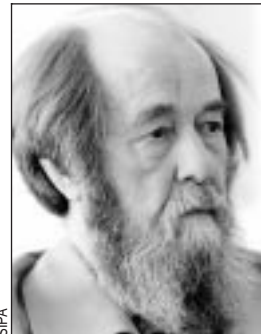
Du 3 mars au 7 juillet, **Arte** diffusera dix-neuf numéros (dont dix inédits) d'« **Architectures** », consacrés aux réalisations les plus marquantes. Dans chaque épisode de vingt-six minutes chacun, un bâtiment est choisi pour son caractère exemplaire et sa place dans l'histoire de l'architecture. Une maquette permet de visualiser, d'une manière ludique, les curiosités et raretés de chaque pièce d'architecture. Les réalisations modernes sont également présentées avec les commentaires du créateur.

## TF 1 détient 100 % d'Eurosport

TF 1 a acquis la totalité des participations de Canal+ et de Havas Images dans le groupe de télévision sportive Eurosport. Après la fusion de Canal+ avec Vivendi et Seagram, la chaîne cryptée a dû se défaire de sa participation dans le groupe Eurosport et a annoncé la création de sa propre chaîne sportive européenne. Eurosport est la première télévision paneuropéenne, émettant en 17 langues vers 52 pays. Elle est reçue par 92 millions de foyers et regardée en moyenne par 18 millions de téléspectateurs chaque jour.

## Les Césars sur Canal+

Le 24 février à 20 h 30, Canal+ retransmettra en **direct et en clair** la 26<sup>e</sup> cérémonie des Césars qui récompense chaque année les films français. Présentée par **Edouard Baer**, cette nuit des Césars sera présidée par **Daniel Auteuil**, César du meilleur acteur en 2000 pour son interprétation dans *La Fille sur le pont*. Les deux films les plus nominés cette année sont *Le Goût des autres*, d'Agnès Jaoui, et *Harry, un ami qui vous veut du bien*, de Dominik Moll.



SIPA

## Alexandre Soljenitsyne

A l'heure de la publication, en France, de *Deux récits de guerre* (éd. Fayard, « Le Monde des livres » du vendredi 2 février), **Michel Parfenov** rend hommage au dernier écrivain engagé « à qui l'on doit l'universalité du mot "goulag" », dans l'émission « **Une vie, une œuvre** », réalisée par Marie-France Nussbaum (**France-Culture, dimanche 11 février, 17 heures**). Parcours biographique et livresque de l'écrivain en compagnie de connaisseurs – parmi lesquels l'écrivain Zoé Valdès ; l'essayiste Pierre Daix ; Nicole Zand, critique ; Nikita Struve, éditeur de Soljenitsyne ; Anne Coldefy, traductrice de l'œuvre, et Luba Jurgenson, biographe. En alternance avec les témoignages d'Alexandre Sokourov, les voix de Natalia et d'Alexandre Soljenitsyne et les textes lus par **Marcel Bozonnet**, directeur du Conservatoire, bientôt aux commandes de la Comédie-Française.

## Succès pour « Largo Winch »

La série de fiction « Largo Winch » adaptée de la bande dessinée du même nom créée par **Jean Van Hamme** et **Philippe Francq**, a connu un très bon démarrage sur **M 6**. Testé avec succès le vendredi 26 janvier à 20 h 50, le téléfilm a attiré 4,4 millions de téléspectateurs. Le deuxième épisode, diffusé dimanche 28 janvier à 19 heures, a également réalisé une bonne audience, offrant à la chaîne son meilleur score depuis avril 1999 dans cette case horaire.

## Week-end sexy sur MTV

Samedi 17 et dimanche 18 février, MTV (Music Television) propose une programmation « 100 % sexy ». Au programme, des reportages sur l'utilisation du sexe dans les vidéos et les médias ; un « Top ten » des vidéos les plus sexy ; une enquête sur le phénomène des lolitas (de Britney Spears à Lil Kim) et une « Histoire du sexe » à travers une quarantaine de clips vidéo ayant suscité des controverses.

## L'Enduro du Touquet

Pour la neuvième année consécutive, **France 3** proposera le 18 février à partir de 14 h 30 la retransmission de l'Enduro du Touquet, course de motos qui se dispute à travers les dunes de la cité balnéaire. La chaîne a prévu un dispositif à la taille de l'épreuve : douze caméras (dont une sur un hélicoptère et une autre sur un 4 x 4 au cœur de la course), un car régie et une soixantaine de personnes sur place. Les commentaires seront assurés par **Christian Choupin** et **Thierry Béthys**.



# Grandes manœuvres au cœur de l'Afrique

L'AFRIQUE EN MORCEAUX. Du génocide rwandais à l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila, une enquête de trois ans, diffusée sur Canal+, dessine un autre visage des hommes qui se déchirent, et les enjeux qui se cachent derrière la tragédie des Grands Lacs

- **6 avril 1994.** Les présidents rwandais Habyarimana et burundais Ntaryamira meurent dans l'explosion de leur avion.
- **7 avril 1994.** Début des massacres de Tutsis et Hutus modérés par les ex-Forces armées rwandaises et les miliciens hutus extrémistes. Les troupes du FPR de Paul Kagamé avancent vers Kigali.
- **Juillet 1994.** Le génocide rwandais provoque l'exode de 1,5 à 2 millions de réfugiés vers le Zaïre.
- **Octobre-décembre 1996.** Le Zaïre s'enfoncé dans le chaos. L'ONU décide d'envoyer une force pour secourir les réfugiés. Découverte de charniers de Hutus au Zaïre.
- **Mars-avril 1997.** Prise de Kisangani par Kabila. 160 000 réfugiés hutus rwandais. Kofi Annan accuse la rébellion d'« extermination lente ».
- **16 mai 1997.** Le président Mobutu quitte Kinshasa. Kabila se proclame chef de la République démocratique du Congo.
- **2 août 1998.** Rébellion dans le Kivu, qui refuse le président Kabila. Guerre entre forces de Kinshasa (appuyées par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie) et rebelles soutenus par le Rwanda et l'Ouganda.
- **Février 2000.** Envoi par l'ONU de 5 537 hommes chargés de faire respecter le cessez-le-feu. Combats entre soldats rwandais et ougandais.
- **16 janvier 2001.** Assassinat du président Kabila.

**U**N projet difficile, mille fois remis sur le métier. Trois ans d'efforts, avec des interruptions, des changements au sein de l'équipe, des conflits, des obstacles. « On a souvent cru qu'on n'y arriverait pas », avoue Hervé Chabalier, responsable de l'agence Capa, qui a coproduit avec Canal Plus ce documentaire de cent minutes au budget exceptionnel pour la France : 5 MF ( pour lequel la chaîne a apporté environ 3 MF), c'est confortable, même si c'est inférieur aux sommes allouées à un Brian Lapping en Grande-Bretagne pour le même type de sujet.

*L'Afrique en morceaux, la tragédie des Grands Lacs*, de Jihan El Tahri et Peter Chappell, fait partie des opérations spéciales comme « Mémoires d'immigrés », de Yamina Benguigui ou « Yougoslavie, suicide d'une nation européenne », la fameuse série de Brian Lapping, qui a marqué un véritable tournant dans la façon de raconter l'histoire immédiate. « Une ou deux fois par an, on met de gros moyens, mais surtout on prend du temps », explique Catherine Lamour, directrice des documentaires. A côté des films très visuels, style *National Geographic*, programmés le dimanche après-midi, la chaîne s'investit sur des documents de société ou de géopolitique qui font figure d'événements et contribuent à l'image de la chaîne cryptée. « L'Afrique est le théâtre de crises d'une extrême violence », rappelle Catherine Lamour. *Les événements qui s'enchaînent rencontrent des interrogations de plus en plus fortes sur l'avenir. Le continent africain est en grande détresse : il est nécessaire d'en parler. Pourquoi, trente ans après les indépendances, y a-t-il des conflits partout en Afrique ? pourquoi n'arrive-t-on pas à les résoudre, pourquoi sont-ils en extension constante ? Ce qui nous intéressait, c'était de faire une lecture à plusieurs niveaux, voir ce qui se passe sur le terrain, l'attitude des Africains, celle des puissances ex-coloniales, et esquisser les intérêts économiques derrière. »*

Au départ, Hervé Chabalier voulait faire un film sur le génocide au Rwanda. Très impressionné par la méthode Lapping, il souhaitait expliquer le mécanisme du génocide en faisant parler les acteurs encore vivants. « Il m'a appelé en avril 1997, se souvient Jihan El Tahri. J'étais à Londres, chez



Brian Lapping, en train de travailler sur la série « Israël et les Arabes ». La jeune journaliste égyptienne, née à Beyrouth, élevée en Grande-Bretagne avant de s'installer en France, a été à l'école du producteur anglais – elle a réalisé pour lui le sixième volet de « Yougoslavie, suicide d'une nation européenne » consacré aux accords de Dayton. Elle y a appris des règles, la rigueur, l'impartialité. Ne jamais juger, ne jamais tenter de donner l'avantage à un camp, mais raconter, systématiquement, l'histoire en confrontant plusieurs côtés.

Jihan El Tahri a rejoint l'agence Capa en septembre. Une petite équipe est constituée, qui remet un premier projet à Canal Plus. Mais la parution de grosses enquêtes sur le génocide dans la presse écrite ainsi que la diffusion d'une soirée thématique sur Arte obligent à abandonner le projet. L'équipe s'arrête un moment, redémarre en août, remet un deuxième projet en septembre. « On a cherché si on ne pouvait pas essayer de raconter la naissance d'une nouvelle Afrique à travers toutes ces convulsions et tragédies sanglantes de la région des Grands Lacs », explique Hervé Chabalier. Capa contacte Peter Chappell, réalisateur britannique, remarqué pour son film, *Nos amis de la banque*, primé au Fipa.

Faire raconter l'histoire dans les plus

**Ne jamais juger,  
ne jamais tenter  
de donner  
l'avantage  
à un camp**

infimes détails afin de recouper, vérifier et monter le récit par la juxtaposition des témoignages, nécessite un gros travail en amont. « La préparation, c'est la colonne vertébrale du film », dit Jihan El Tahri. Elle passe cinq mois à lire la presse spécialisée, les quotidiens, les enquêtes sur le génocide.

Parallèlement, elle établit une première liste de six cent vingt personnes à interviewer. Elle en verra trois cents, une ou deux fois, toujours d'abord hors caméra. Elle en filmait trente.

Le tournage a été un peu chaotique, le projet a été encore modifié, notamment à la suite de conflits entre auteurs. Et Les chefs d'Etat n'étaient pas forcément disponibles, ce qui est un euphémisme. « C'était normalement compliqué », résume Jihan El Tahri. Cela veut dire beaucoup de voyages pour rien, beaucoup de temps à attendre. Kabila n'a cessé de remettre ses rendez-vous (elle a fait plusieurs voyages à Kinshasa et New York en vain). Mais le pire, ce furent les Français ! « On en a contacté vingt-cinq, dont Michel Dupuch, Dominique de Villepin, Alain Juppé, Hubert Védrine, Jacques Chirac... Ils ont tous refusé de parler. »

Catherine Humblot

■ Jeudi 8 février à 20 h 35 sur Canal+.



**YOWERI KAGUTA MUSEVENI**  
Président de l'Ouganda.  
Les Américains ont décerné à cet ancien marxiste, adversaire d'Idi Amin Dada, le label « nouvelle génération de leaders africains »



**PAUL KAGAMÉ**  
Vice-président du Rwanda (1994-2000).  
Ce Tutsi rwandais a reçu une formation militaire aux Etats-Unis. Avant de s'imposer à Kigali, il a été numéro deux des services de renseignements ougandais



**JAMES KABAREBE**  
Chef d'état-major de l'armée de Kabila (1997-1998).  
Il n'a que vingt-cinq ans quand il est nommé par Kagamé chef des opérations de l'armée rwandaise, puis, par Kabila, chef d'état-major pour toute la République du Congo



**DEOGRACIAS BUGERA**  
Secrétaire général de l'AFDL.  
Tutsi zairois, fondateur avec Kabila de l'Alliance des forces démocratiques pour la libération du Congo, il est exclu du pouvoir et rejoint le maquis pour lutter contre son ancien compagnon



**DANIEL SIMPSON**  
Ambassadeur des Etats-Unis au Zaïre (1995-1998).  
Vieux routier de l'Afrique, homme des situations difficiles, il évite le bain de sang lors de la prise de Kinshasa

## Un tableau discutable de la « recomposition » du continent

Le point de départ de « L'Afrique en morceaux - La tragédie des grands lacs » est la mise en place, par l'Ouganda et le Rwanda, d'une rébellion congolaise sous la direction de Laurent-Désiré Kabila qui va balayer le maréchal-président Mobutu, « dinosaure » au pouvoir depuis trente-deux ans, dictateur archétypique du temps de la guerre froide. A partir d'octobre 1996, le Congo-Zaïre, envahi par ses voisins, se met à bouger telle une immense plaque tectonique et finit par se morceler en plusieurs fiefs rebelles, chacun sous la coupe d'un parrain étranger.

Au fil des alliances régionales qui se nouent et se renversent, cette « recomposition » de l'Afrique centrale est retracée, outre en images, à travers des entretiens exclusifs avec des protagonistes, qui sont parfois de vrais scoops. C'est le cas, notamment, de l'interview réalisée avec le commandant James Kabarebe, un officier rwandais qui, en sa qualité de chef d'état-major occulte de Kabila, a été le vrai tombeur de Mobutu.

L'objectif de ce « documentaire d'utilité publique » est de faire comprendre ce qui est arrivé au cœur de l'Afrique, là où un génocide eut lieu, en 1994 au Rwanda, là où une guerre ravage un pays vaste comme l'Europe de l'Ouest, l'ex-Zaïre, rebaptisé République démocratique du Congo. Par rapport à cette ambition, qui est grande, un sentiment d'échec prédomine à la fin. Parce que la rigueur professée par les auteurs n'est pas respectée. Par exemple, quand il est affirmé, en guise de « rappel des faits », que « le Rwanda est dirigé depuis 1961 par les Hutus (soutenus par la France) ». Alors que le Rwanda n'est devenu indépendant - de la Belgique et non pas d'une France hutuphile - que le 1<sup>er</sup> juillet 1962. Et, même après, a-t-il été dirigé par « les » Hutus, en bloc ? La confusion entre le fait eth-

nique et son exploitation politique traverse le film de bout en bout. Quand, à l'été 1997, Kabila rompt avec ses parrains ougandais et rwandais, quand les anciens frères d'armes se combattent entre eux, le commentaire invoque « les vieux démons de la guerre interethnique ».

Une série d'entretiens exclusifs, qui sont parfois de vrais scoops. Mais le documentaire n'évite pas la confusion entre le fait ethnique et son exploitation politique

S'il est fâcheux de faire de Kisangani la « deuxième ville » du Congo, à la place de Lubumbashi, il est impardonnable de minimiser un crime contre l'humanité dénoncé par les Nations unies, la persécution à travers la forêt équatoriale des Hutus délogés *manu militari* des camps de réfugiés dans l'est du Zaïre à l'automne 1996. Une enquête de Médecins sans frontières (MSF), menée à partir de listes de parents identifiés par les survivants, a évalué le nombre des massacrés à près de 200 000. Dans le documentaire, il n'est question que de « dizaines de milliers de disparus ».

Ignorant l'ampleur du crime, le film reproche à une communauté internationale « hantée par le fantôme des réfugiés disparus » de mettre à terre les beaux projets de la « nouvelle génération de dirigeants africains », tels que l'Ougandais Yoweri Museveni, le Rwandais Paul Kagamé ou le Congolais Kabila. « Ils rêvent d'une

Afrique nouvelle », affirme le commentateur, sans expliquer pourquoi ce n'est pas la même, pourquoi ces révoltés contre l'ordre colonial - auxquels il faudrait ajouter l'Angolais Eduardo Dos Santos et le Zimbabwéen Robert Mugabe, deux « dinosaures » au pouvoir depuis plus de vingt ans - se font, depuis l'été 1997, la guerre entre eux.

Le documentaire n'aborde pas cette question, pas plus qu'il ne s'attarde sur le pillage et le dépeçage du Congo par les belligérants africains. Il raconte l'histoire récente de l'Afrique centrale à travers « l'avènement et le déclin » du mouvement rebelle de Kabila, à juste titre présenté comme « l'homme de paille des Rwandais ». Mais, s'il n'est qu'un instrument, qui est le maître d'œuvre de la vaste recomposition régionale ? Et, pour ce qui concerne Kabila, peut-on comprendre la trajectoire d'un manipulé en tendant les micros à ses manipulateurs ?

Le second film de cette soirée africaine, *Mobutu, roi du Zaïre*, de Thierry Michel, qui a derrière lui déjà une belle carrière dans les salles de cinéma, y compris celles d'Afrique, permet de comprendre l'erreur de fond. A revoir Mobutu jeune, téléguidé par la CIA dans un pays tressaillant de nationalisme, enfin libre et, sitôt, de nouveau soumis à la loi du plus fort, à la seule différence près que celui-ci est désormais un « indigène » fier de son « authenticité », on saisit que la décolonisation de l'Afrique, entamée il y a quarante ans, est achevée. « Les Etats africains, se demande Catherine Lamour, la directrice des documentaires chez Canal+, sont-ils pour autant devenus autonomes des grandes puissances occidentales, qui cherchent à développer leurs intérêts économiques et leur influence dans des territoires encore mal structurés politiquement ? » Poser la question, c'est y répondre. Seulement, l'ordre post colonial n'a plus besoin d'administrer des pays lointains, d'y mettre au pouvoir ses satrapes et de les maintenir en place. De ce vide profitent les nouveaux « gendarmes de l'Afrique », qui ne sont pas moins liberticides et mortifères parce qu'ils sont Africains.



Un deuxième documentaire : « Mobutu, roi du Zaïre » de Thierry Michel, diffusé à 22 h 15

Stephen Smith





## La critique de Jean-François Rauger

Lundi 5 février

### HÖLDERLIN, LE CAVALIER DE FEU

**20.45 Arte**  
Nina Grosse  
(All., 1998, 126 min).  
Avec Martin Feifel,  
Marianne Denicourt,  
Ulrich Matthes.  
*Tentative peu convaincante  
de biographie d'Hölderlin.*

### MONEY TRAIN ■

**20.50 M 6**  
Joseph Ruben  
(EU, 1995, 105 min).  
Avec Wesley Snipes,  
Woody Harrelson,  
Jennifer Lopez.  
*Deux policiers du métro  
new-yorkais tentent un  
audacieux hold-up. Une  
série B qui mélange  
humour, action et même  
critique sociale avec un  
certain art du dosage.*

### NAÏS ■ ■ ■

**20.55 France 3**  
Marcel Pagnol et  
Raymond Leboursier  
(Fr., 1945, 123 min).  
Avec Fernandel,  
Jacqueline Bouvier,  
Henri Poupon.  
*Un valet de ferme bossu,  
amoureux d'une jeune fille,  
est rongé par la jalousie  
lorsqu'il surprend celle-ci  
avec un autre. Un  
mélodrame campagnard  
qui vire à la tragédie  
violente. Magnifique.*



### SI C'ÉTAIT À REFAIRE ■

**22.55 Arte**  
Claude Lelouch  
(Fr., 1976, 100 min).  
Avec Catherine Deneuve,  
Anouk Aimée,  
Charles Denner.  
*En sortant de prison, une  
femme retrouve son fils  
adolescent. Celui-ci ignore  
qu'elle est sa mère. Une  
intrigue abracadabrante  
au service d'acteurs que le  
cinéaste laisse en liberté.*

### BLUE VELVET ■ ■

**22.50 M 6**  
David Lynch  
(EU, 1986, 115 min).  
Avec Kyle McLachlan,  
Isabella Rossellini,  
Denis Hopper.  
*Dans une petite ville de  
province, un homme  
découvre, en menant une  
enquête, une chanteuse  
paumée et son manager  
drogué et cruel. Un plongée  
onirique dans un univers de  
folie et de perversion. Les  
mondes décalés de David  
Lynch.*

### CONTE D'HIVER ■ ■ ■

**1.00 Arte**  
Eric Rohmer  
(Fr. 1991, 114 min).  
Avec Charlotte Véry,  
Frédéric Van Driesche,  
Michel Volletti.  
*Rediffusion du 29 janvier.*

Mardi 6 février

### ON PEUT TOUJOURS RÊVER

**20.50 France 2**  
Pierre Richard  
(Fr., 1991, 90 min).  
Avec Pierre Richard,  
Smaïn, Edith Scobb.  
*Un milliardaire  
antipathique découvre,  
grâce à un garçon-coiffeur  
beur, le monde des gens  
simples. Une petite fable  
morale gentiment  
burlesque.*

### BIMBOLAND

**20.55 TF 1**  
Ariel Zetoun (Fr., 1998, 100  
min). Avec Judith  
Godrèche, Aure Attika,  
Gérard Depardieu.  
*Lourde étude de mœurs sur  
les mininettes  
d'aujourd'hui.*

Kolya  
Burliakov  
dans  
« L'Enfance  
d'Ivan »,  
d'Andreï  
Tarkovski

### YA, YA, MON GÉNÉRAL ■

**23.10 Arte**  
Jerry Lewis  
(EU, 1970, v.o., 96 min).  
Avec Jerry Lewis,  
Jan Murray, John Wood.  
*Un millionnaire désireux de  
participer à la guerre  
monte une opération de  
commando et se substitue à  
un général allemand. Le  
burlesque de Jerry Lewis  
semble singulièrement  
essoufflé dans cette farce  
guerrière.*

### SAILOR ET LULA ■

**23.20 France 3**  
David Lynch  
(EU, 1990, 120 min).  
Avec Nicholas Cage,  
Laura Dern, Dianne Ladd.  
*La course sanglante d'un  
couple de hors-la-loi dans  
une Amérique à la fois  
hyperréaliste et grotesque.  
Une œuvre violente,  
caricaturale, outrée, où  
Lynch invente un univers  
différent. On peut préférer  
d'autres films du même  
auteur.*

### L'ENFANCE D'IVAN ■ ■ ■

**1.00 France 2**  
Andreï Tarkovski  
(URSS, 1962, 95 min).  
Avec Kolya Burliakov,  
Valentin Zubkov,  
Stephan Krylov.  
*Un orphelin participe  
à la lutte des partisans  
contre les nazis. Une œuvre  
de commande transformée  
en méditation poétique.*

Mercredi 7 février

### LOLA ET BILIDIKID ■

**1.30 Arte**  
Kutlug Ataman  
(All., 1999, 91 min).  
Avec Baki Davrak, Hasan  
Ali Mete, Gandi Mukli.  
*Rediffusion du 29 janvier.*

Jeudi 8 février

### CYBERFLICS

**20.50 M 6**  
Anthony M. Dawson  
(It., 1996, 90 min).  
Avec Terence Hill, Marvin  
Hagler, Giselle Blondet.  
*Une série B par un vétéran  
du cinéma de genre italien.*

### TERMINATOR ■ ■

**20.55 France 3**  
James Cameron  
(EU, 1984, 103 min). Avec  
Arnold Schwarzenegger,  
Michael Biehn,  
Linda Hamilton.  
*Un androïde envoyé du  
futur est chargé de tuer une  
femme qui serait la mère  
d'un chef rebelle. Un film  
efficace qui mêle action et  
argument de science-fiction  
et qui invente avec le robot  
Terminator une figure  
nouvelle.*

### FORTRESS

**22.35 M 6**  
Stuart Gordon  
(Austr. EU, 1992, 91 min).  
Avec Christopher Lambert,  
Kurtwood Smith,  
Loryn Locklin.  
*Un homme cherche à  
s'évader d'une prison  
futuriste. C'est encore plus  
difficile que d'une prison  
normale.*

### ADDICTED TO LOVE

**23.10 France 2**  
Griffin Dunne  
(EU, 1997, 97 min).  
Avec Meg Ryan,  
Matthew Broderick,  
Kelly Preston.  
*Une jeune femme cherche à  
récupérer l'homme qu'elle  
aime et se met à  
l'espionner. Une comédie  
sentimentale anodine.*

Vendredi 9 février

Canal +

**TUEUR À GAGES ■**

**23.50 Arte**  
Darejan Omirbaev (Kazakhstan, 1998, v.o., 75 min). Avec Talgat Assetov, Roksana Abouova.  
*Un homme, couvert de dettes, accepte de commettre un meurtre pour de l'argent. Une description impitoyable et austère de la désagrégation des valeurs et de la dégénérescence des comportements provoqués par le capitalisme sauvage en Russie.*

Samedi 10 février

**LE CHEVALIER MYSTÉRIEUX ■ ■**

**1.05 Arte**  
Riccardo Freda (It., 1948, 96 min). Avec Vittorio Gassman, Marthe Mercadier.  
*Rediffusion du 4 février.*

Dimanche 11 février

**RAIN MAN**

**20.50 France 2**  
Barry Levinson (EU, 1988, 140 min). Avec Dustin Hoffman, Tom Cruise, Valeria Golino.  
*Un homme est contraint de voyager avec son frère autiste. Un numéro d'acteur qui valut un Oscar à Dustin Hoffman pour un film qui n'évite aucune facilité.*

**LA RIVIÈRE SAUVAGE**

**20.55 TF 1**  
Curtis Hanson (EU, 1995, 115 min). Avec Meryl Streep, Joseph Mazello.  
*Une famille est agressée par des voyous au cours d'une descente de rivière en canoë. Un film d'action qui utilise les ressources de grands espaces naturels.*

**LE FLINGUEUR ■ ■**

**23.00 TF 1**  
Michael Winner (EU, 1972, 110 min). Avec Charles Bronson, Jan Michael Vincent.  
*Un tueur à gages forme un jeune homme à son dur métier. L'élève se révélera plus cruel que le maître. Un excellent film d'action, au cynisme inédit, à la mise en scène cruellement précise. Une des quelques réussites de son auteur.*

**ABOVE SUSPICION ■**

**23.50 France 3**  
Richard Thorpe (EU, 1943, N, v.o., 87 min). Avec Joan Crawford, Fred McMurray.  
*Une comédie d'espionnage agréable, mais Richard Thorpe est-il vraiment un grand cinéaste ?*

**Premières diffusions**

**EN DIRECT SUR ED TV**  
**Lundi 20.35**  
Ron Howard (EU, 1999, 118 min). Avec Matthew McConaughey, Jenna Elfman.  
*Un homme est filmé dans tous les instants de sa vie. Une satire gentille des médias.*

**RESSOURCES HUMAINES ■**

**Lundi 22.35**  
Laurent Cantet (Fr, 1999, 100 min). Avec Jalil Lespert, Jean-Claude Vallod, Chantal Barre.  
*Un jeune cadre d'origine modeste découvre la réalité de l'usine et se range du côté des ouvriers en grève. Un récit un peu démonstratif, mais enrichi de diverses notations judiciaires.*

**LE MYSTÈRE DE JULIAN PO**

**Mardi 11.00**  
Alan Wade (EU, 1997, 81 min). Avec Christian Slater, Robin Tunney.  
*L'étrange voyage d'un comptable de trente ans suicidaire.*

**KENNEDY ET MOI**

**Mercredi 21.00**  
Sam Karmann (Fr., 1999, 83 min). Avec Jean-Pierre Bacri, Nicole Garcia, Patrick Chesnais.  
*Un romancier comblé vit une crise existentielle,*

*prétexte à une comédie de mœurs.*

**WISHMASTER 2**

**Mercredi 23.25**  
Jack Sholder (EU, 1999, 92 min). Avec Holly Fields, Andrew Divoff, Chris Weber.  
*Un mauvais génie s'obstine à provoquer des massacres et autres catastrophes. Film d'horreur laborieux.*

**DELPHINE 1, YVAN 0**

**Jeudi 10.55**  
Dominique Farrugia (Fr. 1996, 86 min). Avec Serge Hazanavicius, Julie Gayet.  
*Une satire télévisuelle de la vie conjugale.*

**MOBUTU, ROI DU ZAÏRE ■ ■**

**Jeudi 22.15**  
Thierry Michel (Fr.-Bel.-Zaire, 1999, 129 min).  
*Film documentaire sur l'histoire du Congo. Un montage exemplaire d'images d'archives qui décrit la tragédie de la vanité du pouvoir.*

**THE COMMISSIONER**

**Vendredi 10.35**  
George Sluizer (Fr.-All.-GB-Bel., 1998, 107 min). Avec John Hurt, Armin Mueller-Stahl, Rosana Pastor.  
*Un thriller sur fond de magouilles politiques et de pollution.*



Jalil Lespert et Jean-Claude Vallod dans « Ressources humaines », de Laurent Cantet

**MISTER COOL ■**

**Vendredi 21.00**  
Samo Hung (EU, 1998, 85 min). Avec Jackie Chan, Richard Norton, Miki Lee.  
*Un film de kung-fu acrobatique qui repose uniquement sur le talent époustouflant de son interprète principal.*

- On peut voir
- ■ A ne pas manquer
- ■ ■ Chef-d'œuvre ou classique

**LE MAÎTRE DES LIEUX**

**Samedi 8.00**  
James Orr (EU, 1995, 93 min). Avec Chevy Chase, Farrah Fawcett, Jonathan Taylor-Thomas.  
*Depuis le divorce de ses parents, le petit Ben vit avec sa mère et n'apprécie guère de la voir amoureuse de Jack...*

**LES VIERGES DE SATAN ■ ■**

**Samedi 9.55**  
Terence Fisher (GB, 1968, 92 min). Avec Christopher Lee, Charles Gray, Nike Arrighi.  
*La lutte d'un groupe d'hommes contre des adorateurs de Satan. Un des meilleurs films de Terence Fisher. Derrière les conventions du film d'épouvante, une réflexion modeste sur les représentations imaginaires du Mal, assortie d'une discrète satire sociale de l'Angleterre.*

**L'ÉTRANGLEUR DE BOSTON ■ ■**

**Samedi 2.15**  
Richard Fleischer (EU, 1968, 112 min). Avec Henry Fonda, Tony Curtis, George Kennedy.  
*La traque d'un tueur de femmes. L'autopsie d'un célèbre fait divers par un cinéaste inégal, mais ici plutôt inspiré.*



# Douce France...

**RACHID ARHAB.** Ecarté du « 13 heures » de France 2, le journaliste, 7 d'or 2000 du meilleur présentateur de JT, veut renouveler, avec « J'ai rendez-vous avec vous », le ton des émissions politiques

**L**A silhouette engoncée dans une superposition de pulls et de vestes, Rachid Arhab pousse la porte du Café des arts, au cœur du vieil Annecy. « En réalité, je suis beaucoup moins gros, s'excuse d'emblée l'ex-présentateur du « 13 heures » de la Deux. Depuis le petit matin, le journaliste parcourt les rues glacées de la vieille ville pour préparer l'émission « J'ai rendez-vous avec vous », qui sera diffusée en direct sur France 2, le lendemain à midi. Lancé à la rentrée 2000, ce magazine, réalisé grâce à un dispositif technique inédit, va sur les marchés de France à la rencontre des citoyens, afin de leur donner la parole sur des thèmes précis : la parité, les trente-cinq heures, etc. « L'idée m'est venue au moment des inondations de l'Aude, explique Rachid Arhab. Je présentais le journal en direct d'un village, une femme a eu cette phrase : "Vous allez partir, vous allez nous oublier." A ce moment-là, je me suis rendu compte que la télévision, ce n'est pas seulement des reportages, c'est aussi des paroles simples, des témoignages en direct. »

Depuis le 29 octobre, date de la première de « J'ai rendez-vous avec vous », celui qui fut un temps chef du service politique de la Deux fait les marchés un dimanche par mois et interroge vendeurs, bistrotiers et clients. D'un naturel timide, il apprend à aller vers les gens. « Quand on fait de la télé, on le fait un peu pour sortir de soi. » Le contact est facilité par l'élan de sympathie qui se manifeste sur son passage. A Annecy, on l'aborde en l'interpellant par son prénom, on le félicite pour le 7 d'or, obtenu en novembre 2000 juste après sa mise à l'écart du « 13 heures » qu'il a coprésenté pendant deux ans avec Carole Gæssler (« leur couple ne fonctionnait pas », estimait la direction de la chaîne).

Entré dans le café, un jeune homme qui se présente comme « un fils d'immigré » se précipite vers lui et l'embrasse avec ferveur. Le geste le touche, mais on sent un certain malaise.

Kabyle, Rachid Arhab a quitté l'Algérie en 1957 à l'âge de deux ans pour vivre avec sa famille en Lorraine. Il a gardé la nationalité algérienne jusqu'en 1992 « par strict respect familial ». Par défi aussi, face aux insultes racistes. En 1987, Roger Holeindre, député du Front national, avait eu des propos haineux contre le journaliste, soutenant que, « de nationalité algérienne, il n'avait pas à se mêler des affaires fran-

çaises » et que le fait qu'il puisse travailler dans un service public prouvait « à quel degré de pourriture est arrivé ce pays ». Rachid Arhab balaie ses souvenirs d'un revers de main : « Énormément de Français de souche ont oublié que j'étais maghrébin. Sans doute l'effet d'accoutumance que crée la télévision... »

Résolument opposé au principe des quotas, qui prône une représentativité des « minorités visibles » à l'écran, il refuse d'être « le beur de service ». Même s'il comprend que, pour la communauté algérienne, la présence d'un journaliste du nom de Rachid Arhab – identifié qu'il a tenu à conserver malgré les conseils de ceux qui, à ses débuts à France 3, lui conseillaient de prendre un pseudonyme – a valeur de symbole. De la même manière, « pour ne pas se laisser enfermer dans un ghetto », il n'a jamais souhaité faire de reportages sur l'Algérie, pas plus pour le journal que pour « Envoyé spécial » ou « Géopolis », magazines auxquels il a collaboré dans les moments creux de son parcours au sein de la rédaction de la Deux.

Un parcours chahuté au gré des changements de directeurs. « Mais où est passé Rachid Arhab ? », raillait Guy Bedos dans un sketch, au moment de la mise au placard du journaliste, au début des années 1990.



FRANCK FERVILLE

**« La télévision, ce n'est pas seulement des reportages, c'est aussi des paroles simples, des témoignages en direct »**

Depuis la rentrée 2000, c'est à son nouveau magazine que Rachid Arhab consacre toute son énergie. Entouré d'une équipe de « fidèles », le journaliste, dont les collaborateurs louent « la classe, la courtoisie et la maîtrise de soi », s'efforce d'inventer une nouvelle manière de parler de politique à la télévision.

Dans la rédaction, beaucoup ne se sont pas privés d'ironiser sur le ton « café du commerce » de l'émission. « Quelle représentativité peuvent avoir des personnes glanées au petit bonheur dans la rue ? s'interroge ainsi un journaliste du service politique. L'émission de Rachid est sympathique, mais un brin démago... »

Réceptif aux critiques, mais gonflé à bloc par son 7 d'or, Rachid Arhab, qui s'est vu confier deux émissions spéciales à Lyon et à Paris pour les municipales, n'a qu'une idée en tête : développer le concept de son magazine pour aller à la découverte de lieux et de gens ignorés des caméras : une prison, un lycée... « J'essaie de pousser les murs de ce que l'on sait faire. Notre ambition, c'est de faire en sorte que les avancées technologiques soient au service de ceux qui ne parlent jamais à la télé. »

Sylvie Kerviel



# Une odysée audiovisuelle en toutes lettres

UN SIÈCLE D'ÉCRIVAINS. Six ans de longévité en 257 numéros. Fin de partie pour la collection de Bernard Rapp et Florence Mauro sur France 3

IL fallait bien finir un jour. Ce jeudi 8 février, « Un siècle d'écrivains » boucle sa ronde avec un deux cent cinquante-septième portrait diablement mystérieux, réalisé par Bernard Rapp et Alain Wieder. C'est la fin d'une aventure exceptionnelle, à l'ampleur jamais égalée dans l'audiovisuel, qui aura duré un peu plus de six ans depuis le premier film de Jacques Tréfouël consacré à Colette, et diffusé le 4 janvier 1995.

Initié par Jean-Pierre Cottet (à l'époque directeur des programmes de France 3 et depuis septembre 2000 directeur général de La Cinquième), confié aux mains de Bernard Rapp et de Florence Mauro (respectivement directeur et responsable de la collection), ce projet monumental destiné au grand public aurait dû trouver son terme en décembre 1999 avec deux cent soixante numéros. Les déprogrammations successives (Jeux olympiques, élections...) lui ont octroyé une année supplémentaire et des volants de rediffusions estivales ou festives.

Lu Xun et Guy Debord frayent avec Camus et Bernanos ; Rabindranath Tagore et Patricia Highsmith avec Louis-René des Forêts, Mikhaïl Boulgakov et Georges Bataille... En tout, ce sont donc deux cent cinquante-sept films (dont cent vingt-trois



consacrés à des écrivains français), qui traduisent magistralement, selon Bernard Rapp, que « le XX<sup>e</sup> siècle n'est pas celui de l'audiovisuel, mais bien celui de l'écrit. Davantage celui de Malraux que celui de Nittendo... qui l'emporte aujourd'hui, mais sans doute plus pour très longtemps ». Même écho chez Florence Mauro, pour qui cette collection constitue avant tout « une vision de l'aventure de l'écriture. Donne à comprendre, par effraction et de façon extraordinairement vivante, ce qu'est le travail quotidien, l'intimité de l'écrivain ».

Une collection incomplète et inégale, jugera-t-on ; mais les responsables de cette équipée n'ont jamais prétendu à l'exhaustivité, et l'essentiel de la littérature mondiale est représenté. La liste arrêtée en

1994 par un cercle de personnalités du monde des lettres a été respectée à hauteur de 80 %. Au fur et à mesure, Bernard Rapp et Florence Mauro ont réparé des oublis et rééquilibré l'ensemble en introduisant davantage de grands noms étrangers, en place des portraits qui ne pouvaient aboutir pour des problèmes de droit ou pour cause de défection.

L'entreprise a permis le concours d'auteurs et de réalisateurs de toutes nationalités, de haut niveau et de styles très divers – deux cent quinze en tout ; eux-mêmes écrivains, cinéastes, essayistes et critiques. Cent producteurs français et européens ont participé à l'édifice, et une dizaine d'entre eux à plusieurs reprises – l'INA en tête avec dix-sept films, mais aussi Les Films d'Ici et MFP (12 portraits chacun), Taxi Brousse Vidéo (9), Cinévidéo (8), Gédéon et VF Films Production (7 films chacun) ; Lili Production, Agat Film et Gaumont TV (6 films chacun). Selon les goûts et les sensibilités, les uns et les autres ont plus ou moins subverti le fameux cahier des charges défini au début, impliquant « de donner envie au plus grand nombre de s'attacher à l'auteur et de découvrir son œuvre (...) d'inciter le public à l'amour de la lecture par la simplicité de la forme et du ton ».

Contumiers des paradoxes et surtout dans le domaine culturel, les dirigeants du service public n'ont pas idéalement servi le chantier ambitieux dont ils ont cependant été les principaux protagonistes – la chaîne a coproduit chaque projet avec un financement de 600 000 francs, dont 200 000 francs en moyens techniques, ce qui représente un engagement considérable. Au fil du temps, l'émission a ainsi été déplacée du mercredi au samedi, puis au jeudi, et diffusée à une heure de plus en plus nocturne sans que soit mise en place une politique de rediffusion à l'adresse des lycéens et des étudiants, que cette collection concerne pourtant au premier chef. Il n'empêche : quatre cent mille téléspectateurs en moyenne ont suivi chaque chapitre de cette odysée. « La véritable satisfaction, indique Bernard Rapp, c'est que le plus souvent les courbes d'audience sont restées droites. Les téléspectateurs allaient jusqu'au bout du film qu'ils avaient commencé de regarder. »

Aujourd'hui, « Un siècle d'écrivains » trouve une seconde vie dans les rediffusions ponctuelles sur les chaînes françaises – Planète et Histoire – et étrangères (lorsque les producteurs ont récupéré leurs droits, au bout de trois ou quatre ans), et circule aussi fréquemment dans les institutions – centres culturels français, musées, bibliothèques... La collection va bientôt renaître dans son intégralité sur La Cinquième, sous la houlette légitime de Jean-Pierre Cottet.

## L'ultime témoin du siècle

IL est né en 1905, comme Sartre, et il a pris la poudre d'escampette la même année qu'Aragon, en 1982. Ce grand introverti, rétif à toute publicité de son image ou de sa parole, a œuvré avec une discrétion telle qu'on aurait pu ne pas s'apercevoir de son absence dans la collection. Et pourtant. Il revenait bien à Bernard Rapp d'apposer la touche finale – somme toute virtuelle puisque tant d'autres noms auraient pu rentrer dans la ronde – à cette fresque des plumes du siècle, par l'évocation de cette figure majeure de la littérature française. « Écrivain mystère » (proposé à 0 h 20, jeudi 8 février), dont on laissera le soin aux téléspectateurs de découvrir le parcours tout en sourdine mais prépondérant dans notre paysage intellectuel.

Dans l'ombre fascinante

(et paralysante) d'un frère aîné très tôt engagé dans l'action, il aura tout traversé des illusions, du va-carme et des ravages de ce siècle – la première guerre, le Front populaire, la guerre d'Espagne, l'Europe sous le joug nazi, Vichy et l'Occupation, les purges staliniennes, mai 68...

Les affres du doute, les impasses de la pensée et de perpétuelles remises en question hantent l'ensemble de son œuvre. Univers sombre, lumineusement contrebalaçé par un prodigieux travail photographique récemment exhumé des archives. Pour cette subtile investigation dans le destin d'un créateur injustement ignoré, Bernard Rapp et Alain Wieder ont convoqué les analyses – souvent surprenantes, toujours pertinentes – de grands familiers de cette personnalité hors normes, parmi les-

quels Gérard Miller, Philippe Sollers, Michel Winock et Bernard Pivot.

En contrepoint, cet ultime volet de la collection est suivi (à partir de 1 h 05) par une programmation de rediffusions dédiée à quelques écrivains engagés. Ouverture de la nuit avec le film d'Anne Lainé consacré à la Sud-Africaine Nadine Gordimer, prix Nobel de littérature 1991. Succéderont le *Salman Rushdie* d'Elisa Mantin, rencontré à New York en 1999 après dix ans de fatwa et lors de la parution de son huitième roman, *La Terre sous ses pieds* ; le portrait du poète russe Vladimir Maïakovski (1893-1930) signé par Pavel Longuine ; celui d'Albert Camus (1913-1960), par Jean Daniel et Joël Calmettes et, enfin, le puissant *Primo Levi* de William Karel.

Val. C.

Valérie Cadet

## Trésors en cassettes

Si les magnétoscopes ont beaucoup fonctionné chez les particuliers, autant pour capter des émissions trop tardivement diffusées que pour constituer une vidéothèque de la collection, on s'étonnera que le projet de mise sur support vidéo d'« Un siècle d'écrivains » n'ait pas été suivi dans son intégralité par France-Télévision Distribution. Les explications de cet abandon sont multiples, accusant en premier lieu un souci de rentabilité immédiate ; ce qui ne pouvait être évidemment le cas pour un chantier de cette nature et de cette envergure. Pour chacun des films de la collection, s'y ajoutent des délicats problèmes des droits, souvent indébrouillables ou trop coûteux. Pour l'heure, dix titres ont cependant été lancés sur le marché, disponibles à l'achat, dans les Fnac ou sur le site de la chaîne [www.france3.fr] : **Colette**, de Jacques Tréfouël (INA) ; **Jack London**, de Michel Le Bris et Michel Viotte (Gédéon) ; **William Styron**, de Variety Mozinsky (PBS) ; **Nathalie Sarraute**, de Jacques Doillon (INA) ; **André Malraux**, de Christian de Montrichard et Michel Vuillermet (Télé Images) ; **André Gide**, de Jean-Denis Bredin et Jean-Pierre Prévost (Synchronie) ; **John Steinbeck**, de Michel Le Bris et Alain Gallet (Gédéon) ; **William Faulkner**, de Michel Abescat et Marc Jampolski (Gédéon) ; **Sir Arthur Conan Doyle**, de Marie-Dominique Montel (17 juin Production) ; **René Char**, de Jacques Malaterre et Marie-Claude Char (Son et Lumière)

## L'émission



## 20.50 France 2 Les Maîtres du monde

QUI sont les puissants du monde politique, économique ou médiatique ? C'est à cette question que veut répondre le magazine d'investigation présenté par Stéphane Ravion. Le premier numéro n'avait guère convaincu, et ses producteurs (Gallery TV) ont donc décidé de le recentrer sur des enquêtes plus fouillées. Mais le but n'est pas encore tout à fait atteint. Parmi les cinq enquêtes, on retiendra le portrait de José Bové, coincé entre écosystème et star-system, et celle sur la National Security Agency (NSA), capable d'écouter toutes les conversations. Enregistrée le 1<sup>er</sup> décembre 2000, cette émission avait été déprogrammée le 28 décembre, en raison de l'arrestation de Jean-Christophe Mitterrand (*photo*). Invité en plateau, le fils de l'ancien président de la République réagit à un reportage sur John-John Kennedy. Pour éviter toute accusation de complaisance, un bandeau indique que l'émission a été enregistrée bien avant son arrestation.

D. Py

## TF 1

- 5.50** Papa revient demain. **6.15** Ma voyante préférée. **6.40** et **9.10** TF 1 info. **6.48** et **8.28**, **9.18**, **10.18**, **0.58** Météo. **6.50** TF! jeunesse. Salut les toons. **8.30** Téléshopping. **9.20** Elle et lui. Série. Amour maternel [1/2]. **10.20** Mission sauvetages. Série. Un ange aux anges. **11.10** Dallas. Série. Les taches de léopard. **12.05** Tac O Tac TV. Jeu. **12.08** et **19.00** Etre heureux comme. **12.10** Le Juste Prix. Jeu. **12.50** A vrai dire. Magazine. **13.00** Journal, Météo. **13.45** et **20.40** Du côté de chez vous. **13.55** Les Feux de l'amour. Feuilleton. **14.50** Une fille aux commandes. Téléfilm. Robert Tinnell. Avec Elisha Cuthbert (Etats-Unis, 1998). 7119766 **16.40** Les Dessous de Palm Beach. Série. Femme de foot. **17.35** Sunset Beach. Série. **18.25** Exclusif. Magazine. **19.05** Le Bigdil. Jeu. **20.00** Journal, Météo.

## France 2

- 5.15** Stade 2. **6.00** Aider l'oreille. **6.30** Télématin. **8.25** et **20.40** Talents de vie. **8.30** et **12.15**, **16.20** Un livre. *Au lecteur précoce*, de Claude Pujade-Renaud. **8.35** Des jours et des vies. Feuilleton. **9.00** Amour, gloire et beauté. Feuilleton. **9.25** C'est au programme. **11.00** Flash info. **11.05** Motus. Jeu. **11.45** Les Z'amours. Jeu. **12.20** Pyramide. Jeu. **12.55** et **13.50** Météo. **13.00** Journal. **13.45** The Race. Magazine. **13.55** Consomag. Magazine. **14.00** Flic de mon cœur. Série. Le trésor du pirate. **14.50** En quête de preuves. Série. La vengeance. **15.35** Planque et caméra. Divertissement. **15.55** Cap des Pins. Feuilleton. **16.25** Des chiffres et des lettres. Jeu. **17.05** Un toit pour trois. Série. L'option. **17.25** Viper. Série. Cul-de-sac. **18.20** Tutti frutti. Jeu. **19.15** Qui est qui ? Jeu. **19.50** Un gars, une fille. Série. **20.00** Journal, Météo.

## France 3

- 6.00** Euronews. **6.40** MNK. Les Mémoires extraordinaires de la sorcière Camomille ; etc. **8.40** Un jour en France. **9.45** Le Renard. Série. L'enfant de la haine. **10.45** L'île fantastique. Série. Une liaison. Elisabeth. **11.40** Bon appétit, bien sûr. **12.00** 12-14 de l'info, Météo. **13.50** Keno. Jeu. **13.55** C'est mon choix. Magazine. 8624211 **14.55** Marilyn et moi. Téléfilm. John Patterson. Avec Susan Griffiths (Etats-Unis, 1991). 9505747 **16.35** MNK. Magazine. Jerry et ses copains ; Angela Anaconda [1/2] ; Les Jumelles s'en mêlent. 6893501 **17.35** A toi l'actu@. Magazine. **17.50** C'est pas sorcier. Magazine. **18.15** Un livre, un jour. Danemark, Norvège, Suède, Finlande, Guide Vert. **18.20** Questions pour un champion. Jeu. **18.50** Le 19-20 de l'info. **20.10** Tout le sport. Magazine. **20.20** Tous égaux. Magazine.



20.55

## LES BOEUF-CAROTTES

Haute voltige. Série. Avec Jean Rochefort. 4240476 *On a dérobé la caisse de la société des bateaux-mouches parisiens. L'enquête balistique a permis d'identifier l'arme des braqueurs. Elle appartient à un fonctionnaire de police.*



20.50

## LES MAÎTRES DU MONDE

Magazine enregistré le 1/12/2000. Invités : Yves Bonnet, Guillaume Dasquié, le commandant Bunel, Jean-Christophe Mitterrand, Sophie Coignard, Noël Mamère, Jean-Christophe Alquier. 36955495



20.55

## NAÏS ■ ■ ■

Film. Raymond Leboursier. Avec Fernandel, Jacqueline Bouvier. *Drame* (France, 1945, N.). 742940 *Un valet de ferme bossu, amoureux d'une jeune fille, est rongé par la jalousie lorsqu'il surprend celle-ci avec un autre.* **22.55** Météo, Soir 3.



20.45

## HÖLDERLIN, LE CAVALIER DE FEU

Film. Nina Grosse. Avec Martin Feifel, Marianne Denicourt. *Biographie* (Allemagne, 1998). 538698 *Tentative peu convaincante de biographie d'Hölderlin.*

22.45

## Y'A PAS PHOTO !

## LE SURNATUREL

Magazine présenté par Pascal Bataille, Laurent Fontaine, avec la participation de Maryse Vaillant, Gaëlle Renard et Billy. 568940 **0.15** Exclusif. Magazine. 94273 **0.45** TF 1 nuit. **1.00** Aimer vivre en France. Magazine. Les villages. 5265167 **2.00** Très chasse. Le chevreuil. 2021186 **2.50** Enquêtes à l'italienne. Série. 4691877 **3.40** Histoires naturelles. Un jour ici ou les mystères de la migration. 5556525 **4.35** Musique. 3028896 **4.55** Histoires naturelles. Insolites (55 min). 7106821

23.00

## ARGENT PUBLIC, ARGENT PRIVÉ

Magazine présenté par Sylvain Attal. Les dessous de la haute couture ; Les victimes du patriarcat demandent réparation ; Victimes de l'Europe. Invités : Pierre Arditi, Bernard Arnault. 2640308 **0.35** Journal, Météo. **1.00** Musiques au cœur. Hip hop fusion. 4300362 **2.40** Mezzo l'info. 2615490 **2.55** Les Documents du dimanche. L'École mobile : Des lascars dans la brousse. Documentaire. 1061525 **4.25** 24 heures d'info. 6621916 **4.35** Météo. **4.40** Tonnerre de Zeus. Documentaire (25 min). 1290148

23.35

## À NOTRE SANTÉ !

Magazine présenté par Nathalie Simon et Alain Chaufour. Dossier : comment gagner 10 ans grâce à la médecine esthétique. La vie à deux. Invitée : Daphné Bensoussan. 3831308 **0.35** Strip-tease. Magazine. Les caprices du chef ; Mais où est donc passé Harry ? ; Pastorale atomique [1/2]. 4885506 **1.40** La Case de l'oncle Doc. Cuba, une famille. Documentaire. Anna Laura Bode. 8073047 **2.30** Nocturnales. *Symphonie* n° 8 en fa majeur, opus 93, de Ludwig van Beethoven. Par l'Orchestre philharmonique de Berlin, dir. D. Barenboim (30 min). 5126934

22.55

## SI C'ÉTAIT À REFAIRE ■

Film. Claude Lelouch. Avec Catherine Deneuve, Anouk Aimée, Charles Denner. *Drame* (France, 1976). 302921 *En sortant de prison, une femme retrouve son fils adolescent. Celui-ci ignore qu'elle est sa mère. Une intrigue abracadabrante au service d'acteurs que le cinéaste laisse en liberté.* **0.30** Court-circuit. *La Vie commune*. Court métrage. Antony Cordier. Avec Christophe Veillon, Jean-Marie Winling (2000). 4337612 **1.00** Conte d'hiver ■ ■ ■ Film. Eric Rohmer. Avec Charlotte Véry. *Comédie dramatique* (Fr., 1991, 110 min). 7499877

## La Cinquième

**5.35** Les Amphis de La Cinquième. La littérature. **6.30** Anglais. Leçon n°7. **6.40** Cellulo. **7.10** Debout les zouzous. Flash Fluor et Cie. Oscar et ses amis. Rolie Polie Olie. Tom et Vicky. Juj. Rolie Polie Olie. Pablo, le petit renard rouge. **8.15** Le Journal de l'Histoire. **9.00** Les Ecrans du savoir. Net plus ultra : Spéciale musées. Galilée, grandes places de l'histoire [5/13] : Moscou, le Kremlin. Utopia : L'enfance. Le dessous des cartes. **9.55** Droit d'auteurs. **10.50** Les Lumières du music-hall. **Dave**. **11.20** et **18.05** Le Monde des

animaux. Tico et les chiens sauvages. L'Incendie. **11.50** Méditerranées. **12.20** Cellulo. **12.50** Biotechnologies, le nouvel Eldorado. **13.45** Le Journal de la santé. **14.05** Le Roman de l'homme. Afrique : terre de l'homme. **14.35** La Cinquième rencontre. Une histoire à Mer. **15.30** Entretien avec Jean Boissonnat. **16.00** A la recherche du nouvel homme des casernes. **16.35** Les Ecrans du savoir. **17.35** 100 % question 2<sup>e</sup> génération. **18.35** Le Journal de la santé. **18.55** Météo.

## Arte

**19.00** Nature. Magazine. Sauve qui veut ! Sauver les coraux ; Sauver l'Elbe ; La Symphonie des éléments. **19.45** Météo. **19.50** Arte info. **20.15** 360°, le reportage GEO. Quand l'autopsie révèle le secret. Documentaire. Michael Hutchinson (2000). *La romancière américaine Patricia Cornwell au travail.*

**5.40** Fan de. **6.05** et 9.35, 16.15 M comme musique. **7.00** Morning Live.  
**9.05** M 6 boutique.  
**11.54** Le Six minutes midi, Météo.  
**12.05** La Vie de famille. Série. Que saviez-vous ?  
**12.34** Météo.  
**12.35** La Petite Maison dans la prairie. Série. Le retour de Nellie.  
**13.35** Un amour en or. Téléfilm. Lanny Cotler. Avec Jason Robards, Eddie Mills (EU, 1998). **6369785**

**15.20** Les Routes du paradis. Série. Une grande soif.  
**17.30** Zoe, Duncan, Jack & Jane. Série. Chercher Zoé désespérément.  
**18.00** Le Clown. Série. Western. **35327**  
**19.00** Le Flic de Shanghai. Série. Virus mortel.  
**19.50** I-minute. Magazine.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Une nounou d'enfer. Chaussure à son pied.  
**20.40** Qui décide ?, Décrochages info. Magazine.



20.50

**MONEY TRAIN**

Film. Joseph Ruben. Avec Wesley Snipes, Woody Harrelson, Jennifer Lopez. Action (Etats-Unis, 1995). **253330**  
*Deux policiers du métro new-yorkais tentent un audacieux hold-up. Une série B qui mélange humour, action et même critique sociale.*



20.35

**EN DIRECT SUR ED TV**

Film. Ron Howard. Avec Jenna Elfman, Matthew McConaughey, Martin Landau. Comédie dramatique (EU, 1999). **115872**  
*Un homme est filmé dans tous les instants de sa vie. Une satire gentillette des médias.*

22.50

**BLUE VELVET**

Film. David Lynch. Avec Kyle McLachlan, Isabella Rossellini, Dennis Hopper. Drame (Etats-Unis, 1986). **2032747**  
*Dans une petite ville de province, un homme découvre, en menant une enquête, une chanteuse paumée et son manager drogué et cruel. Un plongée onirique dans un univers de folie et de perversion.*

**0.55** Jazz 6. Magazine. Kind of Blue Tribute. Concert donné à « Nice 2000 ». **2165983**

**1.59** Météo. **2.00** M comme musique. Emission musicale. **3.99** Rachid Taha. Concert aux Routes du rock 98 (60 min). **1818693**

**Le film****20.55 France 3****Naïfs**

**Marcel Pagnol et Raymond Leboursier (Fr., 1945, 123 min). Avec Fernandel, Jacqueline Bouvier.**

**F**RÉDÉRIC ROSTAING, fils d'un notaire d'Aix-en-Provence, est un étudiant parisien, joueur et débauché. En vacances en famille, il dissimule sa véritable nature. Et, cette année-là, pour s'amuser, le séduit Naïfs, la fille du fermier de ses parents qui, elle, est vraiment amoureuse de lui. Toine, le valet bossu, épris en secret de Naïfs, souffre, mais favorise ses rendez-vous avec Frédéric. Le père Micoulin découvre la vérité et veut tuer le suborneur.

Si, à cause de la nouvelle réglementation d'après-guerre, Raymond Leboursier fut attaché à la réalisation du film, l'adaptation modernisée de *Naïfs Micoulin*, une nouvelle de Zola, a été écrite et dialoguée par Marcel Pagnol, qui assura par ailleurs la supervision de la mise en scène. Accueilli fraîchement à l'époque comme une sorte de reprise en mineur d'Angèle et de *La Fille du puisatier* (fille séduite, père intransigent sur l'honneur, personnage protecteur), ce film a été heureusement « revisité » lors de ses passages à la télévision.

Le conflit habituel du cinéma de Pagnol s'est déplacé vers le personnage de Toine, sorte de monstre faisant contraste avec la douce et lumineuse Naïfs (Jacqueline Bouvier), auquel Fernandel, dans une atmosphère entre chien et loup, entre rêve et réalité, a donné une dimension tragique. Même chose pour Henri Poupon, paysan acharné à venger son honneur au prix d'un assassinat. Non, il ne s'agit plus du folklore des années 30 mais d'une œuvre grave et surprenante.

**Jacques Siclier****Canal +**

► **En clair jusqu'à 8.29**  
**7.15** Nulle part ailleurs. **8.29** Les Lascars. **8.30** Le Bleu des villes. Film. Stéphane Brizé (France, 1999, 100 min)  
**10.10** Le Journal du cinéma. Magazine.  
**10.30** 90 minutes. Les cadavres exquis de François Mitterrand ; Kosovo : comment on nous a vendu la guerre ; Hépatite B : mensonges autour d'un vaccin. **5645018**  
► **En clair jusqu'à 13.45**  
**12.20** Le Journal de l'emploi.  
**12.25** Les Titres du journal.

**12.30** et 18.30 Nulle part ailleurs (classique).  
**13.45** Princes et princesses ■ Film. Michel Ocelot. Animation (France, 1999). **4504698**  
**14.50** Le Vrai Journal.  
**15.35** Gary et Linda Film. Richard Wenk (EU, 1999). **2965698**  
**17.25** Hockey sur glace. All Star Game. **393308**  
► **En clair jusqu'à 20.35**  
**18.00** Futurama. Série.  
**18.35** NPA. Musique : Badly drawn boy.  
**18.55** Magazine.

**A la radio**

**Du lundi au vendredi**  
**17.30 France-Culture**

**Les mots de Juliette**

**À VOIX NUE.** Portrait-entretien d'une grande dame à la présence et au charme absolus

**R**AREMENT l'émission « A voix nue » aura mieux mérité son titre qu'avec cette série d'entretiens où Hélène Hazera fait (et laisse) parler Juliette Gréco. On aime à penser qu'il n'y a pas eu beaucoup de montage, tant la force du mot juste, sans reprise, sans hésitation, atteint l'évidence d'une œuvre d'art. On est sous le charme de cette voix merveilleusement captée, d'une présence absolue : le rythme de la parole, le balancement des phrases, les mille nuances d'un ton légèrement distancé qui peut se permettre des bouffées de confidences sans tomber dans le relâchement.

L'éloquence est un don, visiblement, ou le fruit d'une longue retenue, d'une observation muette, d'une écoute passionnée... « Autrefois, je ne parlais pas, c'est Boris Vian qui m'a appris, confie-t-elle. Il m'invitait chez lui à Montmartre et parlait pendant des heures puis, comme la nuit tombait, j'avais



*moins peur et je commençais à parler dans le noir.* » Sartre aussi l'invitait à déjeuner, « il était drôle, farceur, infiniment courtois » et lui posait des questions. Avec Merleau-Ponty, c'était l'inverse : elle avait trouvé quelqu'un qui lui donnait des réponses. Et puis, il y eut Raymond Queneau, Michel Leiris, tous ceux dont elle lisait les poèmes au Club d'essai de la radio. Elle s'est seulement tenue à l'écart de Simone de Beauvoir, dont elle saluait le manteau en rat d'Amérique en imitant le cri de la pauvre bête, parce qu'elle craignait son emprise. « Je n'aime pas les chapelles. Le mot clé de ma vie c'est "liberté". J'appartiens à qui je veux, quand je veux. »

Des formules, sans doute, dans la pure tradition française, et Juliette Gréco a le don d'en trouver, qui font mouche ou qui font

« Autrefois, je ne parlais pas, c'est Boris Vian qui m'a appris »

mal. A propos de ses premiers émois au couvent, elle évoque « une longue main fine, blanche et faite pour prier [qui] a trouvé une autre forme de prière ». La rencontre entre son père et sa mère ? « Il l'a suffisamment séduite pour qu'elle le choisisse comme objet de liberté ». A propos de sa mère, résistante, arrêtee par la Gestapo, humiliée, elle a conclu que « nous sommes infiniment méchants, que nous pouvons tous devenir des gens qui prennent plaisir à la torture de l'autre ». En voyant son image de Gavroche du temps où elle n'avait pas le sou, pieds nus, en costume d'homme trop grand, copiée par la jeunesse dorée, elle s'amuse : « De ma misère, j'ai fait une mode. » C'était il y a longtemps, car alors « j'avais un ticket de métro aller-retour, je ne sais pas si cela existe encore », s'enquiert-elle, avec une franchise à faire fondre la statue de Karl Marx.

**Gérard Condé**

■ FM Paris 93,5 ou 93,9.

## Le câble et le satellite



MEPHISTO/EPHISTO

« Bongo Man », à 20.30 sur Planète.  
En 1980, Jimmy Cliff donne un concert gratuit sur le thème : « Les politiciens divisent, la musique rassemble les peuples »

## SYMBOLES

## Les chaînes du câble et du satellite

C Câble  
S Canalsatellite  
T TPS  
A AB Sat

## Les cotes des films

■ On peut voir  
■ ■ A ne pas manquer  
■ ■ ■

■ Chef-d'œuvre  
■ classique

## Les codes du CSA

○ Tous publics  
○ Accord parental souhaitable

▲ Accord parental indispensable ou interdit aux moins de 12 ans

○ Public adulte

Interdit aux moins de 16 ans

○ Interdit aux moins de 18 ans

Les symboles spéciaux de Canal +

DD Dernière diffusion

◆ Sous-titrage

spécial pour les sourds et les malentendants

## Planète C-S

6.20 Hawaii, le paradis du Pacifique. [1/2] Paradis trouvé. 7.20 Cinq colonnes à la une. 8.10 The Funny Face of Broadway. 9.10 Amsterdam Global Village. [1/2]. 11.20 Les Feux de Naples. 12.20 Esprit des peuples premiers. [9/13] Nouvelle-Zélande, génération 2000. 12.45 Histoires oubliées de l'aviation. Un jet à ski nautique. 13.45 Le Défi alimentaire. 14.40 Général, nous voilà. 15.40 Les Couillistes du « Royal Opéra » de Londres. [5/6]. 16.35 Hongkong Story. 17.35 Rufino Tamayo. Les sources de son art. 18.05 L'Arche, 2000 ans après. [5/16] Les félins. 19.05 Tzedek, les justes. [2/2]. 20.00 Contact. Edouard Boubat et Duane Michalis.

20.30 Bongo Man. 8622389  
22.05 Femmes du monde arabe. [3/3] Aïcha Belarbi, Maroc. 8276056

22.30 7 jours sur Planète. 22.55 Filles de Dieu. Dans le silence d'un couvent australien. 23.45 Enquêtes médico-légales. L'accusatrice accusée. 0.15 La Colonne de feu, l'histoire de la naissance de l'Etat d'Israël. [6/7] Exodus, 1945-1947. 1.10 La Dernière Descente du drapeau (55 min).

## Odyssee C-T

9.05 Pays de France. 10.00 Tama Taraja. 10.45 La Moitié du ciel. 11.15 L'Histoire du monde. Lyndon B Johnson, un président à l'échec : [3/3] La lutte pour les droits civiques. 12.10 Chili ou l'espoir dans un dé à coudre. 13.05 Nelly Bly. A la conquête du journalisme. 14.00 La Terre en question. Kyoto, un accord historique ? 14.25 Il était une fois le royaume d'Angleterre. L'abbaye et le palais de Westminster. 14.50 Un ami pour la vie. Angleterre : Centre de soins pour animaux. 15.05 Sans frontières. Zanzibar, île ouverte. 15.55 D'île en île : Zabargad, l'oasis aux pierres vertes. 16.50 Champs génétiques. 17.40 Aventures. 18.35 Voyage aux sources du Nil. [4/5] La terre des Massai. 19.05 Le Gros Homme et la Mer. Carlos au Sénégal. 20.00 La Vallée du Baliem. Rencontre avec le passé indonésien.

20.50 Itinéraires sauvages. Magazine. 20.55 Les Chevaux du monde. Dressage libre sur la piste du cirque. 503100747  
21.45 Le Chant des baleines. 507831582

22.40 L'Egypte. [1/5] Les rois et le chaos. 23.30 Les Jeux de la nature. 0.00 36, le bel été. 0.55 Amelia Earhart (50 min).

## TV 5 C-S-T

20.00 Journal (TSR).  
20.30 Journal (France 2).  
21.00 et 1.00 TV 5 infos.  
21.05 Le Point. Magazine. 68474563  
22.00 Journal TV5.  
22.15 Rue Cases-Nègres ■ Film. Euzhan Palcy. Avec Garry Cadenat, Darling Legitimus. Comédie dramatique (1982). 27681785  
0.00 Journal (La Une).  
0.30 Soir 3 (France 3).  
1.05 Les Orphelins de Duplessis. Feuilleton [2/4]. Avec Laurence Arcouette, Joël Drapeau-Dalphy (70 min). 65189457

## RTL 9 C-T

19.50 La Vie de famille. Série. Docteur Urkel et Mister Stephen. 6799872  
20.15 Friends. Série. Celui qui va se marier ○. 9749650  
20.45 Un ange ou presque ■ Film. John Cornell. Avec Paul Hogan, Elias Koteas. Comédie (1991). 6702563  
22.25 Stars boulevard. Magazine.  
22.35 Phobia Film. John Dingwall. Avec Gosia Dobrowolska, Sean Scully. Drame (1990). 4247650  
0.05 Emotions. Série. Florence, chimiste ○ (25 min). 7732235

## Paris Première C-S

19.30 et 0.50 Rive droite, rive gauche. 2060018  
21.00 Soirée vampires. Le Bal des vampires ■ Film. Roman Polanski. Avec Jack McGowan, Roman Polanski. Comédie (1967, v.o.). 77884899  
22.45 Une nuit en enfer ■ Film. Robert Rodriguez. Avec Harvey Keitel, George Clooney. Fantastique (1996, v.o.) ○. 58927230  
0.30 Howard Stern. Magazine (20 min). 37442099

## Monte-Carlo TMC C-S

19.30 Murder Call, fréquence crime. Série. L'assassin fantôme ○. 5896747  
20.25 La Panthère rose. Dessin animé.  
20.35 et 0.15 Pendant la pub. Jean-Marc Barr. 75071143  
20.55 On l'appelait Milady ■ Film. Richard Lester. Avec Oliver Reed, Raquel Welch. Cape et épée (1974) ○. 13380143  
22.40 Météo.  
22.50 Le Dernier Western. Téléfilm. Burt Kennedy. Avec Richard Widmark ○. 71656245  
0.45 Secret diplomatique. Série. Le cahier noir ○ (55 min). 84820099

## TF 6 C-T

20.10 Aventures sur le Net. Divertissement. 4325056  
20.40 Soirée fantastique. The Philadelphia Experiment Film. Stewart Raffill. Avec Michael Paré, Nancy Allen. Aventures (1984) ○. 6594495  
22.25 Les Médiûms. Série. Harcèlement spirituel ○. 25391143  
Morts suspectes ○. 32904969  
0.05 Sexe sans complexe. La taille du sexe de l'homme (25 min). 5399341

## Téva C-T

20.00 Les Anges du bonheur. Série. Une famille unie ○. 500065785  
20.50 Légendes. Stefanie Powers. 509568263  
Suzanne Somers. 509394853  
22.30 L'Été meurtrier ■ Film. Jean Becker. Avec Isabelle Adjani, Alain Souchon. Drame (1983) ○. 501067582  
0.40 I Love Lucy. Série. Mr and Mrs TV Show (v.o., 25 min). 503619254

## Festival C-T

20.30 La Fille des nuages. Téléfilm. Henri Helman. Avec Isabel Otéro, Robin Renucci. [1 et 2/2]. (1996). 58708921-49269124  
23.40 Bonjour tristesse. Téléfilm. Peter Kassovitz. Avec Christine Boisson, François Marthouret (1994, 90 min). 17996650

## 13ème RUE C-S

19.50 K 2000. Série. Amnésie. 553892308  
20.45 L'Extrême Limite ■ Film. James B. Harris. Avec Wesley Snipes, Dennis Hopper. Policier (1993). 503131921  
22.20 Danger réel. Tempêtes meurtrières. 536630834  
23.05 Invasion planète Terre. Série. Contagion ○. 504047834  
23.50 K 2000. Série. Les professionnels. 577875394  
0.35 Tatort. Série. L'Affaire Howald (95 min). 514246148

## Série Club C-T

20.40 Club Comedy. Movie stars. Série. He's Reese, He's Here, Get Used to (v.o.). 1516056  
21.00 Conrad Bloom. Gone with the Re-Wind (v.o.). 701308  
21.25 3<sup>e</sup> planète après le Soleil. A Nightmare on Dick Street [1/2] (v.o.) ○. 2835853  
21.45 Norm. Moutoute et insomnies. 514124  
22.10 The Closer. The Closure (v.o.) ○. 594360  
22.35 Sports Night. Eli's Coming (v.o.). 145018  
23.00 Soap. Série. (v.o.). 604056  
23.25 Taxi. Série. Crime and Punishment (v.o.). 8536105  
23.45 Murder One, l'affaire Banks. Chapitre XVI (v.o.). 7251230  
0.30 La Quatrième Dimension. Série. Servir l'homme ○ (30 min). 8624186

## Canal Jimmy C-S

20.00 The Muppet Show. Senior Wences. 66800853  
20.30 Babes in the Wood. Série. Retrouvailles (v.o.). 66809124  
21.00 La Route. Didier Lockwood et Patrick Bouchitey. 62584360  
21.45 New York Police Blues. Série. Meurtre par dérogation ○. 56017679  
22.30 Délivrance ■ Film. John Boorman. Avec Jon Voight, Burt Reynolds. Aventures (1972) ○. 79736211  
0.20 Les Blues Brothers ■ John Landis. Avec John Belushi. Musical (EU, 1980). 57615877  
2.30 Sessions. Série. If You're Happy and You Know It, Clap Your Hands (v.o.) ○. 13431438

## Canal J C-S

18.20 Sabrina. 7280501  
18.50 Faut que ça saute ! Spécial Razmoket.  
19.05 Cousin Skeeter. Série. Ou est passée grand-maman ? 9516327  
19.30 Sister Sister. Série. Un garçon pour deux. 2292308

## Disney Channel C-S

18.05 Men in Black. L'affaire du symbiote. 5030679  
18.30 Fantastic Studio. Série.  
18.59 Le Monde merveilleux de Disney. Magazine.  
19.00 Le Cerveau artificiel. Téléfilm. Peyton Reed. Avec Kirk Cameron, Dean Jones (1995). 369414  
20.30 Chérie, j'ai rétréci les gosses. Série. Chérie, on passe à la télé (45 min). 409211

## Télétoon C-T

18.05 Le Bus magique. Egarés dans l'espace. 503480582  
18.35 Les Singes de l'espace. Le sous-marin de l'espace. Captain Spydor et les singes de l'espace.  
19.22 Le Monde fou de Tex Avery. Freddy la mouche ; Le grand beuh.  
19.30 Robocop. Le jardin du mal. 509992376  
19.51 Docteur Globule. L'ultime question. 602735056  
20.15 Les Lapins crétiens. Le fromage de la Lune. 503032389  
20.40 Air Academy. Hold-up en plein ciel (25 min). 503045853

## Mezzo C-T

20.35 et 23.30 Mezzo l'info.  
20.50 Rétro Mezzo. Magazine.  
21.00 Georg Friedrich Haendel, le diable emporte Tunbridge Wells. Téléfilm. Tony Palmer. Avec Trevor Howard, Tracey Spence (1985). 25569563  
23.00 Suite n° 1 en ut majeur, de Bach. Par l'Amsterdam Baroque Orchestra, dir. Ton Koopman. Avec Ton Koopman, clavessin. 16218056  
23.45 La Vie de Verdi. Documentaire (60 min). 14803679

## Muzzik C-S

20.35 Requiem, de Bruckner. Ballet. Chorégraphie de Clare Cunningham. Avec Linda Arkelian.  
20.40 Sensuelle solitude, de Tavernier. Ballet. Musique de Marc Perrone. 501168650  
21.00 Lucia Di Lammermoor. Opéra de Donizetti. Par the Elizabethan Sydney Orchestra, dir. Richard Bonynge. Mise en scène de John Copley. Solistes : Joan Sutherland, Malcolm Donnelly. 503244698  
23.25 Les Découvertes Adami (9). Avec Renaud Dejardin, violoncelle. 509821414  
23.55 Butch Thompson et King Oliver. Lors du New Orleans Jazz Festival, en 1985 (45 min). 504575921

## Histoire C-T

20.15 et 23.00 Le Journal de l'Histoire. 504099766  
21.00 La France. Robespierre, 1789-1989. 501335056  
22.25 Henri Guillemin présente... Chateaubriand. [1/2]. 503882414  
23.45 Ortiz, général sans Dieu ni maître. C'est toi le chef. [2/2] (55 min). 502164650

## La Chaîne Histoire C-S

20.35 Civilisations. La civilisation perdue de l'Atlantide. 504083105  
21.20 Les Mystères de l'Histoire. Les mystères des Pères pèlerins, du mythe à la réalité. 512328940  
22.10 Les Grandes Aventures du XX<sup>e</sup> siècle. Le mur de Berlin. 509363969  
22.40 Les évadés de Colditz. 502919056  
23.05 Biographie. Casanova, World's Greatest Lover. 508126056  
23.45 Les Mystères de l'Histoire. La guerre secrète russe. 501748834  
0.35 Histoire de France. 1915, les champs du souvenir (30 min). 537771728

## Forum C-S

20.00 Comédie musicale, le retour. Débat. 505949143  
21.00 Quand on rencontre Dieu. Débat. 501328563  
22.00 Alimentation, du laboratoire à l'assiette. Débat. 501324747  
23.00 Les Justes, ceux qui ont dit non. Débat (60 min). 501348327

## Eurosport C-S-T

20.00 Ski. Championnats du monde. Slalom du combiné (1<sup>re</sup> manche). 440327  
20.30 2<sup>e</sup> manche. En direct. 594747  
21.30 Régates. Magazine. 423650  
22.00 Tant de paroles. Invitée : Amélie Mauresmo. 515230  
23.00 Score express. Magazine. 4679501  
0.45 Watts. Magazine (30 min). 8819525

## Pathé Sport C-S-A

20.00 Course sur glace. Trophée Andros. 500955834  
21.00 Football. Championnat du Portugal (20<sup>e</sup> journée). 504135414  
22.45 Boxe. 505460230  
23.30 Basket info. 500142330  
0.00 Côté tribune. Magazine. 500908998  
1.00 Golf. Circuit européen. Open d'Australie (4<sup>e</sup> jour) (120 min). 505006235

## Voyage C-S

20.00 et 0.00 Le Club. Magazine. 500008582  
20.30 Cité partant. Magazine. Amsterdam. 500007853  
21.00 Suivez le guide. Magazine. 500045766  
22.30 Détours du monde. Magazine. 500004389  
23.00 Long courrier. Magazine. L'Ecosse en train. 500079747  
0.30 Canada. De Val d'Or à Percé, la région de Lanaudière (30 min). 504337612

## Sur les chaînes cinéma

## RTBF 1

19.30 et 23.10 Journal, Météo. 20.10 Tél épris. Téléfilm. Fabien Onteniente. Avec Antoine Dulery. 21.50 L'Ecran témoin. Débat. Faut-il avoir honte d'être chômeur ? (80 min).

## TSR

19.30 TJ Soir. 20.00 Météo. 20.05 Kundun ■ Film. Martin Scorsese. Avec Tenzin Thuthob Tsaron. *Drame* (1998) ○. 22.25 Angel. Cadeaux d'adieu. 23.15 Spin City. Petit redressement ○ (25 min).

## Canal+ vert

## C-S

19.30 L'Equipe du dimanche. 20.45 Surprises. 20.55 Football. Le championnat du lundi. Naples-Fiorentina. 23.00 Croupier ■ Film. Mike Hodges. Avec Clive Owen. *Suspense* (1998) ○. 0.30 Another Day in Paradise ■ Film. Larry Clark. Avec James Woods. *Policier* (1999) ○ (25 min).

## Encyclopédia

## C-S-A

19.30 et 23.00 Futur immédiat. 19.55 Sciences en orbite. Les cristaux. 20.05 Le Musée de l'Ermitage à Saint-Petersbourg. L'art de l'ancienne Egypte. 20.35 Monsieur Hergé. 21.30 Les Feux d'artifice. 22.20 Perspective. La formule 1. 22.50 Tengenenge, des hommes et des pierres (35 min).

## Comédie

## C-S

20.00 Voilà ! A&E Biography : Nina van Horn. 20.30 Père malgré tout. Papa ou pas papa ? [2]. 21.00 Le Printemps, l'Automne et l'Amour ■ Film. Gilles Grangier. Avec Fernandel. *Comédie dramatique* (1955, N.). 23.00 La Grosse Émission II. Divertissement (60 min).

## MCM

## C-S

19.30 et 22.30 Le JDM. 19.50 Netflix. 20.00 et 1.30 MCM Tubes. 20.30 L'Intégrale. Spécial Dr Dre. 22.00 Sub Culture. 23.00 Total Reggae. 0.30 Rachid Taha. Concert (60 min).

## MTV

## C-S-T

20.00 et 22.30 Bytesize. 21.00 MTV's French Link. 21.30 Cribes. 22.00 Beavis & Buttthead. Série. 0.00 Supercock (120 min).

## Régions

## C-T

19.30 Le 13. 19.45 Goûtez-moi ça ! 20.00 La Minute du Net. 20.05 Le Magazine de langues Bretagne. 20.30 et 23.00 Visio sport. 21.00 Bleu clair. 21.30 Chroniques d'en haut. 22.00 Destination pêche. 22.30 Le Club des visionnaires (5 min).

## RFO Sat

## S-T

20.00 JT TVM. 20.20 Swagnougni. 20.45 et 0.00 Journal. 20.50 New Zik. 21.00 JT Guadeloupe. 21.25 Tropiche Caraïbes. 21.30 et 0.05 Hebdo Polynésie. 21.35 et 0.20 Hebdo Wallis. 22.00 JT Martinique. 22.25 Parenthèses (5 min).

## LCI

## C-S-T

8.00 L'Édito. 8.40 L'Invité du matin. 9.10 et 15.10 On en parle. 10.10 100 % politique. 11.10 Le Monde des idées. 14.10 Psycho Philo. 17.10 et 0.10 LCA. 18.30 L'Invité de PLS. 19.00 Le Grand Journal. 19.50 et 20.35 La Page économique. 20.00 Le Dossier du Grand Journal. 20.45 et 1.00 Le Club LCI. 22.00 22h/minute.

## Euronews

## C-S

6.00 Infos, Sport, Economía, météo toutes les demi-heures jusqu'à 2.00. 10.00 Culture, Cinéma, Style, Visa, Europeans, 2000, Globus, International et No Comment toute la journée. 19.00 Journal, Analyse et Europa jusqu'à 0.30.

## CNN

## C-S

20.30 World Business Today. 21.30 Q & A. 22.30 Insight. 23.30 World Sport. 0.00 World View (30 min).

## TV Breizh

## S-T

19.30 et 22.30 Actu Breizh. 20.00 et 23.00 L'Entretien. 20.30 Sport Breizh. 22.15 Gueules d'embrun. 23.30 Il était une fois dans l'Ouest. François Breut (60 min).

## Action

**L'ARNAQUE** ■ ■ ■  
15.40 Cinétoile 504223495  
George Roy Hill.  
Avec Paul Newman  
(Etats-Unis, 1973, 129 min) ○.  
Deux truands montent un gros coup pour venger la mort d'un troisième larron, assassiné par un puissant gangster.

**MAD MAX 2, LE DÉFI** ■ ■ ■  
15.45 Cinéfast 582113389  
George Miller. Avec Mel Gibson (Aust., 1981, 91 min) ○.  
Dans un monde dévasté où le pétrole est rare, un policier poursuit des tueurs.

**SAADIA** ■ ■ ■  
22.30 TCM 79085872  
Albert Lewin. Avec Cornel Wilde (EU, 1953, 85 min) ○.  
Au Maroc, deux amis aiment la même femme.

## Comédies

**CONSEIL DE FAMILLE** ■ ■ ■  
22.30 CinéCinemas 2 508325105  
Costa-Gavras.  
Avec Johnny Hallyday (France, 1986, 127 min) ○.  
Un adolescent découvre que son père est un fameux cambrioleur.

**L'HORLOGE** ■ ■ ■  
0.00 TCM 79040709  
Vincente Minnelli.  
Avec Judy Garland (EU, N., 1944, 90 min) ○.  
Coup de foudre entre un caporal et une secrétaire.

**MAIS QUI A TUÉ HARRY ?** ■ ■ ■  
9.20 Cinétoile 506927766  
Alfred Hitchcock.  
Avec Edmund Gwenn (Etats-Unis, 1955, 100 min) ○.  
Un encombrant cadavre apparaît et disparaît au gré des frayeurs de ses assassins possibles.

**NOBLESSE OBLIGE** ■ ■ ■  
1.40 Ciné Classics 36415475  
Robert Hamer.  
Avec Dennis Price (GB, N., 1949, 106 min) ○.  
Un enfant déshérité imagine de se débarrasser de sa famille.

**UNE NUIT À L'OPÉRA** ■ ■ ■  
16.55 Ciné Classics 87627308  
Sam Wood.  
Avec Groucho Marx (EU, N., 1935, 90 min) ○.  
Les Marx Brothers boycottent une soirée à l'opéra pour permettre à un jeune couple de chanteurs de triompher.

**Comédies dramatiques**  
**BELLISSIMA** ■ ■ ■  
15.00 Ciné Classics 73780495  
Luchino Visconti.  
Avec Anna Magnani (It., N., 1951, 95 min) ○.  
Une mère d'un milieu modeste cherche à faire de sa fille une vedette de cinéma.

**CHUNGKING EXPRESS** ■ ■ ■  
19.05 Cinéfast 549092230  
Wong Kar-Wai.  
Avec Brigitte Lin Chin-Hsia (Hongkong, 1994, 97 min) ○.  
Un policier s'prend d'une mystérieuse trafiquante de drogue ; un autre remarque trop tard l'amour que lui porte une serveuse.

**F COMME FAIRBANKS** ■ ■ ■  
12.30 Cinétoile 501441619  
Maurice Dugowson.  
Avec Patrick Dewaere (France, 1976, 105 min) ○.  
Un jeune chômeur nourri de rêves et d'idées perd les pédales au contact de la réalité.

**LA FORCE DES TÉNÉBRES** ■ ■ ■  
1.30 TCM 24149490  
Richard Thorpe.  
Avec Robert Montgomery (EU, N., 1937, 112 min) ○.  
Un jeune psychopathe s'introduit dans une famille bourgeoise et sème la mort derrière lui.

**LA TÊTE CONTRE LES MURS** ■ ■ ■  
18.25 Ciné Classics 37975501  
Georges Franju.  
Avec Jean-Pierre Mocky (France, N., 1959, 90 min) ○.  
Un jeune homme de bonne famille, jugé instable par les siens, se retrouve enfermé dans un asile psychiatrique.

**LE CLAN DES IRRÉDUCTIBLES** ■ ■ ■  
20.30 CinéCinemas 1 2515105  
George Seaton. Avec Paul Newman (EU, 1971, 107 min).  
En refusant de participer à une grève massive, une famille de bûcherons aisés s'attire la haine de la corporation.

**LUKE LA MAIN FROIDE** ■ ■ ■  
16.55 CinéCinemas 2 572480834  
Stuart Rosenberg.  
Avec Paul Newman (Etats-Unis, 1967, 120 min) ○.  
Jeté en prison pour une péccadille, un homme prépare son évasion.

**MARIE-ANTOINETTE** ■ ■ ■  
16.20 TCM 18884786  
W.S. Van Dyke.  
Avec Norma Shearer (EU, N., 1938, 145 min) ○.  
Evocation romanesque de la vie de Marie-Antoinette.

**MISS MISSOURI** ■ ■ ■  
23.55 CinéCinemas 1 31907143  
Elie Chouraqui.  
Avec Richard Anconina (France, 1989, 100 min) ○.  
Un Français parcourt les Etats-Unis à la recherche d'une femme qu'il a mal aimée et qu'il veut maintenant aimer pour de bon.

**TUMULTES** ■ ■ ■  
10.45 CinéCinemas 2 504516056  
Bertrand Van Effenterre.  
Avec Bruno Cremer (Fr. - Bel., 1989, 90 min) ○.  
En attendant le retour du corps d'un des leurs, mort à l'étranger, les membres d'une famille se réunissent.

**LE CLAN DES IRRÉDUCTIBLES** ■ ■ ■  
20.30 Ciné Classics 5569358  
Henri Decoin. Avec Raimu (France, N., 1942, 90 min) ○.  
Un avocat alcoolique remet sa robe pour défendre un jeune homme accusé de meurtre.

**DANS LA MAISON** ■ ■ ■  
22.00 Ciné Classics 5569358  
Henri Decoin. Avec Raimu (France, N., 1942, 90 min) ○.  
Un avocat alcoolique remet sa robe pour défendre un jeune homme accusé de meurtre.

**MASCULIN FÉMININ** ■ ■ ■  
17.45 Cinétoile 506107563  
Jean-Luc Godard.  
Avec Jean-Pierre Léaud (Fr. - Sué., N., 1966, 100 min) ○.  
Un jeune homme instable cherche le sens de sa vie.

**« Saadia », d'Albert Lewin, avec Mel Ferrer et Cornel Wilde, à 22.30 sur TCM**



« Saadia », d'Albert Lewin, avec Mel Ferrer et Cornel Wilde, à 22.30 sur TCM

## Fantastique

**BATMAN, LE DÉFI** ■ ■ ■  
22.25 Cinéstar 1 501354940  
Tim Burton. Avec Michael Keaton (EU, 1992, 121 min) ○.  
La suite des aventures de l'homme chauve-souris.

**LA NUIT DU LOUP-GAROU** ■ ■ ■  
21.00 CinéCinemas 3 500684308  
Terence Fisher.  
Avec Clifford Evans (GB, 1961, 90 min) ○.  
Un loup-garou désespère de jamais guérir de sa folie meurtrière.

## Histoire

**SALVATORE GIULIANO** ■ ■ ■  
7.55 Ciné Classics 44037501  
Francesco Rosi.  
Avec Frank Wolff (It., N., 1961, 120 min) ○.  
Les principales étapes de la vie du célèbre bandit sicilien Salvatore Giuliano.

## Musicaux

**LE MAGICIEN D'OZ** ■ ■ ■  
19.00 TCM 30186679  
Victor Fleming. Avec Judy Garland (EU, 1939, 95 min) ○.  
Une petite fille du Kansas est transportée dans un monde féérique et magique.

## Policiers

**L'ESPION** ■ ■ ■  
9.20 TCM 82688414  
Raoul Lévy.  
Avec Montgomery Clift (France, 1966, 97 min) ○.  
Un scientifique américain doit entrer en contact avec un homologue soviétique qui veut passer à l'Ouest.

**LA FORÊT PÉTRIFIÉE** ■ ■ ■  
13.35 Ciné Classics 15906679  
Archie Mayo.  
Avec Leslie Howard (EU, N., 1936, 80 min) ○.  
Prise d'otages par un psychopathe au fin fond de l'Arizona.

► Horaires en *gras italique* = diffusions en v.o.

## La radio

## France-Culture

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 18.00 ; 22.00 ; 0.00.

6.05 Université de tous les savoirs, conférence. Renouveau et perspectives sur la langue française. 7.20 Les Enjeux internationaux. 7.30 Première édition. 7.55 Chronique ; 8.02 Revue de presse culturelle ; 8.07 Deuxième édition ; 8.25 Chronique. 8.30 Les Chemins de la connaissance. Paris est une fête : un siècle d'écrivains américains à Paris [1/5]. 9.05 Les Lundis de l'histoire. Le grand entretien. Patrimoines industriels. Invités : Louis Bergeron ; Maria Teresa Maiullari-Pontois (*Le Patrimoine Industriel des États-Unis*) ; Catherine Bertho Lavenir (*La Roue et le Stylo*). L'histoire autrement. Invitée : Agnès Terrier.

10.30 Les Chemins de la musique. Les musiciens intonationnistes. [1/5].

11.00 Feuilleton. *Vie et destin*, de Vassili Grossman. [26/60].

11.20 Marque-pages. Vincent de Swarte (*Le paradis existe*).

11.25 Rémonances.

11.30 Méorable (rediff.). Roger Caillols. [1/5].

12.00 La Suite dans les idées. 13.30 Les Décaqués. 13.40 Carnets de notes. Archives d'un mélomane. Joséphine Baker, plumes et charleston. 14.00 Les Cinglés du Music-Hall. Célébration du centenaire de la naissance de Louis Armstrong. 6. 14.55 Poésie sur parole. Cucco. 15.00 La Fabrique de l'histoire. Si je me souviens bien : Le 5 février 1983, Klaus Barbie extradé de Bolivie. Vercingétorix, héros à tout faire. Le salon noir : Au nom de la religion gauloise ? Invité : Jean-Louis Brunaux. 17.25

Feuilleton. *La République de Mab-Oul*, de Jacques Jouet. 11. 17.30 A voix nue. Grands entretiens d'hier et d'aujourd'hui. Juliette Gréco. 1. Enfance. 18.00 Pot-au-feu. 19.30 L'Économie en question. Regards croisés sur l'actualité. 20.25 Poésie sur parole. Cucco.

20.30 Décibels. Elizabeth Chojnacka, portrait d'une aventurière. La nouvelle génération du cabaret allemand : portrait de la chanteuse Meret Becker. Invitée : Ana de Carvalho.

22.12 Multipistes.

22.30 Surpris par la nuit. Ingrid Caven, Telex n° 2 pour chambre 1050. L'enfance et l'adolescence. Actrice chez Rainer Fassbinder et partenaire de sa vie. Ses tours de chants : Pigall's 78, les disques et Chambre 1050, album écrit en partie par Jean-Jacques Schuhl. Année 2000, les concerts de décembre et les reprises de 2001.

0.05 Du jour au lendemain. Pierre Restany (*Yves Klein*). 0.40 Chansons dans la nuit. 1.00 Les Nuits (rediff.). Etat de faits : Tanger, le piège de l'exil ; 2.02 Feuilleton : Honoré Bonnaventure, matricule 17. De la Commune à la déportation en Nouvelle-Calédonie. [1/10] ; 3.05 ACR ; 4.30 Une vie une œuvre : Alphonse Karr.

## France-Musiques

Informations : 6.00 ; 7.00 ; 8.00 ; 9.00 ; 12.30 ; 19.00.

6.05 Les Boréales. 7.05 Tous les matins du monde. 8.30 La Revue de presse. 9.07 Si j'ose dire. 10.27 et 12.27, 19.57-Al la breve. *L'Effet papillon* sur ensemble, d'Agobert, dir. Pascal Rophé, Marc Bauer, Dominique Brunet, Raphaël Dechoux et

Philippe Litzler, trompettes, Bernard Neuranter, tuba, Laurence Cabel et Isabelle Perrin, harpes, Florent Jodelot et Gilles Roncitelli, percussions, Frantz Michel et Serge Heintz, pianos (rediff.). 10.30 Papier à musique. Invité : Michel Cantin, premier cor solo de l'Orchestre national de France. Le cor. Trois siècles sur quatre octaves. Œuvres de Morin, Bach, Corrette, Mozart, Beethoven, Schubert, R. Schumann, F. Strauss, Britten, Weber.

12.35 C'était hier. Le Concertgebouw d'Amsterdam et Eduard Van Beinum. *Trois images pour orchestre*, de Debussy ; *L'Oiseau et le Feu*, suite n° 2 (version de 1919), de Stravinsky.

13.30 Au fur et à mesure. Invités : Olivier Darbellay ; Patrizio Mazzola, pianiste. *Concerto pour cor et piano* op. 11, de R. Strauss. 15.00 Concert. Maurizio Baglini, piano ; *Toccata in ut majeur*, de Bach et Busoni ; *Carnaval* op. 9, de R. Schumann ; *Trois sonnets de Pétrarque*, de Liszt ; Œuvres de Chopin : *Etudes pour piano* op. 10 n° 1, 4, 6, 10 ; *Etudes pour piano* op. 25 n° 1 à 5. 17.00 Métamorphoses. Les œuvres de William Shakespeare. Falstaff. 18.00 Le Jazz est un roman. Morts et résurrections de Bill Evans (chapitre 35). 19.07 A côté de la plaque.

20.00 Concert. *Pierrot lunaire* op. 21, de Schönberg, par l'Ensemble InterContemporain, Christine Schäfer, soprano ; Œuvres de Bartok, par l'Orchestre de Paris, dir. Pierre Boulez ; *Deux portraits pour orchestre* op. 57 Sz 37 ; *Le Mandarin merveilleux* op. 19 Sz 73.

22.00 Jazz, suivez le thème. Fly Me to the Moon.

23.00 Le Conversatoire.

0.00 Tapage nocturne. Invité : Hector Zazou, pour Las Vegas Is Cursed. 1.00 Les Nuits de France-Musiques.

## Radio Classique

Informations : 6.30 à 9.00, Classique affaires matin ; 12.30, Midi Classique ; 19.00, Classique affaires soir.

14.00 Thèmes et variations. Le pianiste et chef d'orchestre Vladimir Ashkenazy.

16.30 Grand répertoire. Œuvres de Locatelli, Haendel, Cannabich, Rosetti, Haydn, Mendelssohn. 18.30 L'Actualité musicale.

20.40 Les Rendez-vous du soir. Stefan Zweig. *An die Musik* D 547, de Schubert, H. Hotter, baryton, G. Moore, piano ; *Quatuor* n° 11, de Beethoven, par le Quatuor Alban Berg ; *Ein Drängen* op. 97 n° 3, de Reger, I. Vermillion, mezzo-soprano, P. Stamm, piano ; *Le Chant de la Terre* (Der Einsame im Herbst), de Mahler, par l'Orchestre philharmonique de New York, dir. B. Walter, E. Haefliger, ténor ; *Coriolan*, de Beethoven, par l'Orchestre Philharmonia, dir. Otto Klemperer ; *Le Messie* (fin), de Haendel, par le Chœur et l'Orchestre symphonique de Londres, dir. C. Davis ; *Symphonie* n° 9 en ut majeur, de Schubert, par l'Orchestre symphonique de la NBC, dir. A. Toscanini ; *La Nuit transfigurée*, de Schönberg, par le Quatuor Arditi, T. Kakuska, alto, V. Erben, violoncelle.

22.50 Les Rendez-vous du soir (suite). *Fantasia Contrappuntista (preludio corale)*, de Busoni ; *Der Wein*, de Berg, par l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. Claudio Abbado ; Œuvres de R. Strauss, Villa-Lobos. 0.00 Les Nuits de Radio Classique.





**5.00** Fréquentstar. **5.55** et **9.35**, **16.10** M comme musique. **7.00** Morning Live.  
**9.05** M 6 boutique.  
**11.54** Le Six Minutes midi, Météo.  
**12.05** La Vie de famille. Série. Petit boulot, bobo.  
**12.34** Météo.  
**12.35** La Petite Maison dans la prairie. Série. Les bâtisseurs d'empire. **0.**  
**13.35** Un mari de trop. Téléfilm. Bill Corcoran. Avec Connie Selleca, Perry King (EU, 1994). **0.** **6336457**

**15.20** Les Routes du paradis. Série. Une grande soif. **0.**  
**17.30** Zoe, Duncan, Jack & Jane. Série. Grand, brun et beau gosse. **0.**  
**18.00** Le Clown. Série. Opération risquée. **0.**  
**19.00** Le Flic de Shanghai. Sammo père Noël. **0.**  
**19.50** I-minute. Magazine.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Une nounou d'enfer. Série. Les perles d'Elizabeth Taylor. **0.**  
**20.40** E = M 6 Découverte, Décrochage info. Sur la piste des vautours fauves.



20.50

**E = M 6 SPÉCIAL 10 ANS**

**La Terre comme vous ne l'avez jamais vue.** **583322**  
 Magazine présenté par Mac Lesggy. La Terre vue de l'espace ; La naissance, la vie et la mort de la Terre ; Les étonnantes naissances de notre planète ; Bonobos, chimpanzés ; La vie en groupe ; etc.



20.15

**FOOTBALL****CHAMPIONNAT DE FRANCE D 1. Lyon - Marseille.**

Match décalé de la 26<sup>e</sup> journée.  
**20.45** Coup d'envoi. En direct du stade Gerland, à Lyon. **735612**

22.50

**VENGEANCE À DOUBLE FACE**

Téléfilm. Jack Bender. Avec James Wilder, Yasmine Bleeth, Robin Givens (Etats-Unis, 1996). **0.** **5880490**

*Séduite par un escroc, une jeune femme défigurée dans un accident commet un hold-up. A sa sortie de prison, après une opération de chirurgie esthétique, elle n'aura de cesse de se venger...*

**0.25** Two. Série. Sous les feux de la rampe. **0.** 5516484 **1.14** Météo. **1.15** M comme musique. Emission musicale. 8887194 **3.15** Turbo. 9840216 **3.40** Plus vite que la musique. 7587674 **4.05** Fan de. 6935842 **4.25** Jazz 6. Kind of Blue Tribute (60 min). 1507842

**20.45 Arte**  
**Moi, l'adoptée**

**Q**UATRIÈME film du cycle « Famille perdue, famille retrouvée », programmé dans « La Vie en face », ce documentaire de Deann Borshay Liem raconte l'histoire personnelle de la réalisatrice, petite Coréenne adoptée à l'âge de six ans par une famille américaine et devenue aujourd'hui une femme d'une quarantaine d'années au visage fin et tourmenté. Son histoire, commentée à la première personne, révèle la profondeur des problèmes d'identité vécus par une fillette qui s'est débattue avec ses fantômes, avant de commencer à assumer son destin.

On lui avait dit qu'elle s'appelait Cha Jung Hee, que ses parents étaient morts. Elle avait bien des souvenirs en forme de flash-back, des visions qui la hantaient mais elle avait fini par les reléguer au rayon des rêves. Jusqu'à ce que, à la suite d'une dépression, elle se mette en quête de son passé et tombe sur les photos de deux fillettes : l'une, en veste de laine et pantalon, qui s'appelait Cha Jung Hee (son nom) ; l'autre, en robe courte, qui s'appelait Kang Ok Jin. Or, c'est la seconde qui lui ressemblait...

Deann Borshay Liem a reconstitué le puzzle, retrouvé sa mère vivante en Corée, organisé la rencontre entre parents adoptifs et mère biologique, écouté les raisons de son abandon à l'orphelinat puis de sa substitution à un autre enfant (nommée Cha Jung Hee). Il y a beaucoup d'amour et de douleur dans ce document qui mêle l'histoire intime et celle de la Corée. Et Deann Borshay Liem, à vif, déchirée, nous bouleverse dans sa recherche de la vérité. On pardonnera donc à ce film quelques petites longueurs.

C. H.

**Canal +**► **En clair jusqu'à 8.29**

**7.15** NPA. **8.29** Les Lascars. **8.30** Ghost Dog, la voie du samouraï ■■■ Film. Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker (Etats-Unis, 1999) **10.20** Babylone yé-yé. Documentaire [1/2]. **10.50** et 5.35 Surprises.  
**11.00** Le Mystère de Julian Po Film. Alan Wade. Avec Christian Slater. Comédie dramatique (EU, 1997). **0.** **9258877**

**12.30** et 15.25 NPA (classique). Magazine. **0.**  
**13.45** Buena Vista Social Club ■■■ Film. Wim Wenders. Avec Compay Segundo. Documentaire (EU - All, 1999, v.o. DD). **0.** **9451099**  
**15.35** + de zapping. Magazine.  
**16.15** Ressources humaines ■ Film. Laurent Cantet. Avec Jilil Lespert. *Drame* (France, 1999). **0.** **9827693**  
**18.00** Football. En direct. Match D 1 : Rennes - Saint-Etienne. **18.15** Coup d'envoi. **1162235**

► **En clair jusqu'à 13.45**

**12.20** Le Journal de l'emploi.  
**12.25** Les Titres du journal.

**L'émission****Ciné Classics****En haut de l'affiche****CARTE BLANCHE À CHARLES**

**AZNAVOUR.** Avec deux émissions sur l'artiste et huit films de son choix. Une semaine de bonheur

**A**près de soixante-dix-sept ans, Charles Aznavour n'a plus rien à prouver de son envergure professionnelle - musicien, parolier, chanteur, acteur -, ni de ses talents, depuis bientôt un demi-siècle qu'il campe en haut de l'affiche, à travers le monde entier. Mais s'il fait salle comble en tours de chant, une singulière incurie le tient à l'écart du cinéma français d'aujourd'hui, alors que l'étranger ne cesse de le solliciter (ainsi s'apprête-t-il à tourner pour le cinéaste canadien Atom Egoyan).

L'appétit de la caméra ne lui fait pourtant pas défaut - « J'aimerais maintenant que ça aille assez loin » -, comme en témoignent les deux heures d'entretiens avec l'équipe du « Club » de Ciné Classics. Après les galops d'essai avec Henri Verneuil et Alain Delon, Charles Aznavour inaugure une formule désormais mensuelle alternant le regard d'un réalisateur ou d'un acteur (« Carte blanche à... ») avec celui d'une

personnalité peu connue dont la culture cinématographique apporte un point de vue original sur le patrimoine du noir et blanc (« Le Choix de... »).

La règle du jeu consiste à confier à l'invité d'honneur la programmation de toute une semaine - huit films en multidiffusion, dont quatre signés ou interprétés par le protagoniste. Plutôt que les très célèbres *Tirez sur le pianiste* ou *Un taxi pour Tobrouk*, Aznavour apparaît ici dans les contrastes d'œuvres plus rares - *La Tête contre les murs*, de Georges Franju (1958), *Le Passage du Rhin*, d'André Cayatte (1960), *Horace 62*, premier long-métrage d'André Versini (1962), et *La Métamorphose des cloportes*, de Pierre Granier-Deferre (1965).

Les quatre autres films traduisent l'éclectisme de ses goûts et de ses admirations - *A Night at the Opera*, de Sam Wood (1935), *Les Inconnus dans la maison*, d'Henri Decoin (1942), *Salvatore Giuliano*, de Francesco

Rosi (1961, inédit au petit écran), et *La Forêt pétrifiée*, d'Archie Mayo (1936). En éclairage de ce florilège cinématographique, deux approches d'Aznavour à trente ans de distance, à « A bout portant », de Roger Scian-dra (1970), et les joyeux échanges du « Club ». Pour l'avenir, l'artiste accompli commente simplement : « J'ai passé ma vie à apprendre. Et j'apprendrai encore beaucoup. »

Val. C.

■ Du lundi 5 au dimanche 11 février en multidiffusion « Le Club » : lundi 5, 23 h 35 ; mardi 6, 7 h 55 ; mercredi 7, 10 h 45 ; jeudi 8, 22 h 05 ; vendredi 9, 12 h 30 ; samedi 10, 20 h 30 ; dimanche 11, 16 h 20. « A bout portant ». Mardi, 15 h 50 ; mercredi, 22 h 05 ; jeudi, 10 h 20 ; vendredi, 19 h 45 ; samedi, 17 h 50 ; dimanche, 15 h 40.

CLAUDE GASSIAN



« J'ai passé ma vie à apprendre. Et j'apprendrai encore beaucoup »







TF 1

5.00 Histoires naturelles. 5.50 Papa revient demain. 6.15 Ma voyante préférée. 6.40 TF 1 info. 6.48 et 0.58 Météo. 6.50 TF! jeunesse. Prudence Petit-spas ; Tweenies ; Flipper et Lopaka ; Franklin ; Le bus magique ; Le collège Rhino Véloce ; Pokémon ; Rocket Power ; Wouchpouch ; Power Ranger sauvetage éclair ; Pokémon. 11.10 Dallas. Série. Boum. 12.05 Tac O Tac TV. Jeu. 12.08 et 19.00 Etre heureux comme. 12.10 Le Juste Prix. Jeu. 12.50 A vrai dire. Magazine.

13.00 Journal, Météo. 13.45 et 20.40 Du côté de chez vous. 13.50 Le Temps d'un tournage. 13.55 Les Feux de l'amour. Feuilleton. 14.50 Le Clan du bonheur. Série. Coup de cœur. 15.45 Cœurs rebelles. Série. Mise à l'épreuve. 16.40 Alerte Cobra. Série. Le lièvre et la tortue. 17.35 Sunset Beach. Série. 18.25 Exklusif. Magazine. 19.05 Le Bigdil. Jeu. 20.00 Journal, Tiercé, Météo.

France 2

5.00 Secret bancaire. L'argent sale. 6.00 Les Z'amours. 6.30 Télématin. 8.25 et 20.40 Talents de vie. 8.30 et 12.15, 16.20 Un livre. Les Fous d'Afrique, de Jean de La Guérvivère. 8.35 Des jours et des vies. 9.00 Amour, gloire et beauté. Feuilleton. 9.25 Dktv.cool. 24637129 11.00 Flash infos. 11.05 Motus. Jeu. 11.45 Les Z'amours. Jeu. 12.20 Pyramide. Jeu. 12.55 et 13.50 Météo. 13.00 Journal. 13.45 The Race. Magazine.

13.55 Flic de mon cœur. Série. La malédiction de Rose. 14.45 En quête de preuves. Série. Le grand saut. 15.30 Tiercé. En direct. 15.50 Cap des Pins. Feuilleton. 16.25 Des chiffres et des lettres. Jeu. 16.55 Shasta. Série. Question d'éducation. 17.20 Premier rendez-vous. 17.50 Friends. Série. Celui qui avait une belle bagnole. 18.15 Tutti frutti. Jeu. 6943656 19.15 Qui est qui ? Jeu. 19.55 et 20.50 Tirage du Loto. 20.00 Journal, Météo.

France 3

6.00 Euronews. 6.40 MNK. Inspecteur Gadget ; Billy the cat ; Sylvestre et Titi mènent l'enquête ; Mona le vampire ; Les Malheurs de Sophie ; Princesse Sissi ; Le Marsupilami ; Les Razmoket ; Tortues Ninja. 10.45 L'Île fantastique. Série. Comme au bon vieux temps [2/2]. Cauchemar [2/2]. Le tigre [2/2]. 11.40 Bon appétit, bien sûr. 12.00 12-14 de l'info, Météo. 13.50 Keno. Jeu. 13.55 C'est mon choix. Magazine. 2160295

15.00 Questions au gouvernement. 16.05 Saga-Cités. Magazine. Ecarts d'identité. 16.30 MNK. 1084587 17.35 A toi l'actu@. Magazine. 17.50 C'est pas sorcier. 18.15 Un livre, un jour. Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède, de Selma Lagerlöf. 18.20 Questions pour un champion. Jeu. 18.50 Le 19-20 de l'info. 20.10 Tout le sport. Magazine. 20.20 Tous égaux. Magazine.



20.55

## COMBIEN ÇA COÛTE ?

LES IMPÔTS 7286649 Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de Laurence Ferrari, David Gonner, Renaud Hetru et Stéphane Thébaut.

23.10

## 52 SUR LA UNE

Surdoués : c'est pas gagné !

Reportage de Marion Desmarres, Guy Galluffo et Jean-Pierre Guillerez présenté par Jean Bertolino. 2832804

*La précocité intellectuelle chez les enfants n'est pas forcément un signe de réussite scolaire. Des jeunes témoignent des dangers de l'exclusion sociale.*

0.15 Exklusif. Magazine. 69359

0.45 TF1 nuit. 1.00 Aimer vivre en France. 2.00 Reportages. Patrouille de France, les hommes de l'air. 2.20 Très pêche. La pêche à la mouche. 3.10 Enquêtes à l'italienne. Série. 4.05 Histoires naturelles. Los Aveyrones. 4.55 Musique (5 min).

9.00 La Cinquième  
Bon appétit  
les enfants

« UR le modèle de « Montre-moi ton école », « Montre-moi ta ville » ou « Mon animal adoré », mini-séries documentaires qui emmènent les enfants à la découverte du monde, cette nouvelle collection (26 x 13 min), coproduite par La Cinquième et Marathon, veut initier les jeunes téléspectateurs aux us et coutumes culinaires des différents continents. A chaque étape, c'est un enfant du pays, filmé dans son quotidien, qui joue le guide. Où mange-t-on, quels ustensiles utilise-t-on, comment s'enchaînent les repas, quels sont les plats nationaux, comment la religion influence-t-elle les habitudes alimentaires... En Louisiane, Chris nous montre comment réaliser une « jambalaya », recette des pêcheurs créoles ; en Inde, Rénymol prépare le poisson en le roulant dans la cendre ; au Mexique, Saana nous apprend à faire le « molé », un plat à base de dinde et de chocolat. Une manière légère, mais pas futile, de sensibiliser les enfants aux différences culturelles.

S. Ke.

Arte

Monde des animaux. Paul et les koalas. Le Retour de Douma. 11.55 Carte postale gourmande. 12.25 Cellulo. 12.55 Lonely Planet. Le cercle polaire, le Groenland. 13.45 Le Journal de la santé. 14.05 Les Aventuriers de l'Egypte ancienne. Dominique Vivant Denon. 14.35 L'Empreinte des champions. Yannick Noah. 15.30 Le Cinéma des effets spéciaux. Usines de la peur. 16.00 T.A.F. Dans une gare. 16.30 En juin, ça sera bien. Magazine. 1807571 17.35 100 % question 2<sup>e</sup> génération. 18.35 Le Journal de la santé. 18.55 Météo.

19.00 Grippe. Le danger des nouveaux virus. Documentaire (2000). Comment se protéger efficacement contre le virus, parfois mortel, de la grippe ? Bilan en France et en Allemagne. 19.45 Météo. 19.50 Arte info. 20.15 360°, le reportage GEO. La Grande Muraille verte de Chine. Documentaire. Achim Kampmann (2000).



20.55

## JUDICAËL

Téléfilm. Claude D'Anna. Avec Charles Aznavour, Marthe Villalonga (Fr. - Bel., 2000). 8139668 Les parents d'un jeune garçon sont membres d'une secte. L'enfant est atteint d'une malformation cardiaque. Ils refusent l'intervention chirurgicale.

22.35

## ÇA SE DISCUTE

Comment réinventer la famille ?

Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 3367303

0.40 Journal, Météo.

1.00 Des mots de minuit. Magazine présenté par Philippe Lefait. 5642866

2.30 Mezzo l'info. 1879934 2.45 Emissions religieuses. 9395359 3.45 Les Fous du cirque. Documentaire (1987). 6582514 4.10 24 heures d'info, Météo. 4.30 Pyramide (30 min). 6079514

Arte

La Cinquième

5.35 Les Amphis de La Cinquième. 6.30 Anglais. Leçon n° 8 [2/3]. 6.40 Cellulo. 7.10 Debout les zouzous. Flash Fluor et Cie. Oscar et ses amis. Rolie Polie Olie. Tom et Vicky. Juju. Rolie Polie Olie. Pablo, le petit renard rouge. 8.15 Le Journal de l'Histoire. 9.00 Les Ecrans du savoir. Net plus ultra : Republik Numériq. Bon appétit les enfants ! [19/26] : Raphaël en Bretagne. Entrez dans la danse [19/26] : Elnathan en Israël. Cinq sur cinq : La serre aux papillons. 10.00 Expertise. 10.55 Absolutement cinéma. 11.20 et 18.05 Le



20.55

## DES RACINES ET DES AILES

Au-delà des préjugés. 4203945 Présenté par Patrick de Carolis. Zip zap Circus contre l'Apartheid ; Les Prisonniers du feu ; Une vie à part entière. 22.50 Météo, Soir 3.

23.35

## LES DOSSIERS DE L'HISTOIRE

Images inconnues : la guerre du Vietnam.

[1/3] Le secret de la guerre. Documentaire. Daniel Costelle et Isabelle Clarke (1997). 3795552 Des images oubliées dans les cinémathèques de l'armée américaine, quelque 20 000 bobines de rushes couvertes par le secret militaire ou censurées pour leur violence, tournées entre 1960 et 1975.

0.35 La Loi de Los Angeles. Série. 2.05 Nocturnales (30 min).

5.25 Fréquentar. 6.15 et 9.35 M comme musique. 7.00 Morning Live.  
9.05 M 6 Boutique.  
10.45 Achille Talon.  
11.00 Disney Kid.  
Hercule ; Doug.  
11.52 Comme par magie. Magazine.  
11.54 Le Six Minutes midi, Météo.  
12.05 La Vie de famille. Série. Au bord de la catastrophe.  
12.34 Météo.  
12.35 La Petite Maison dans la prairie. Série. Amour O.

13.30 M 6 Kid. Sakura ; Air Academy ; Archies, mystères et compagnie ; Enigma ; Diabolik ; etc.  
17.00 Fan de. Magazine.  
17.30 Zoe, Duncan, Jack & Jane. Série. Soirée catastrophe O.  
18.00 Le Clown. Série.  
19.54 Vacances d'enfer O. 86649  
19.00 Le Flic de Shanghai. Série. Pas de quartier ! O.  
19.50 I-minute. Magazine.  
19.54 Le Six Minutes, Météo.  
20.05 Une nounou d'enfer. Série. Amour sur glace O.  
20.40 Jour J. Magazine.



20.50

**MEURTRES SOUS HYPNOSE**

Téléfilm. G. Cuq. Avec Yannick Soulier, Agathe de la Boulaye (Fr.) O. 248755  
Sujette à de fréquentes crises de somnambulisme, une jeune femme est soupçonnée de meurtre...

**Canal +**

► En clair jusqu'à 8.29  
7.15 NPA. 8.29 Les Lascars.  
8.30 Silver, mon ami le loup.  
10.05 Ça cartoon. Magazine O.  
10.45 Princes et princesses ■ Film. Michel Ocelot. Animation (France, 1999) O. 1596303  
11.50 Stick. Spécial Festival de Clermont-Ferrand O.  
11.55 Semaine des Guignols.  
► En clair jusqu'à 13.45  
12.20 Le Journal de l'emploi.  
12.25 Les Titres du journal.  
12.30 et 18.30 Nulle part ailleurs (classique). Magazine O.

13.45 La Cape et l'Épée.  
14.00 H. Histoire de cadeau O.  
14.25 Mes pires potes. A cause d'une allumette O.  
14.50 A la une. Tel est pris O.  
15.10 Spin City. Série. Mike a trente ans O.  
15.30 Surprises.  
15.40 Priorité absolue Téléfilm. John Terlesky. Avec Roy Scheider (EU, 2000) O. 9127804  
► En clair jusqu'à 21.00  
18.00 Futurama. Série O.  
18.35 NPA. Musique.  
18.55 Magazine O. 3262620



21.00

**KENNEDY ET MOI**

Film. Sam Karmann. Avec Nicole Garcia, Jean-Pierre Bacri, Patrick Chesnais. Drame (France, 1999) O. 3434216  
Un romancier comblé vit une crise existentielle, prétexte à une comédie de mœurs.  
22.25 Jour de foot. Magazine. 3365129

**A la radio**

Du lundi au vendredi 11.00 France-Culture

**Le stalinisme à vif**

VIE ET DESTIN. L'adaptation du livre de Vassili Grossman en feuilleton radio a mobilisé cent cinquante comédiens

FRESQUE historique gigantesque comparable à *Guerre et Paix* de Tolstoï, *Vie et Destin* de Vassili Grossman décrit la vie quotidienne en URSS sous Staline. Né en 1905, ingénieur de formation et écrivain par passion, Vassili Grossman, juif, fut correspondant de guerre du journal de l'armée rouge *L'Etoile rouge*. Son roman, commencé en 1943, après la bataille de Stalingrad, fut achevé en 1960, quatre ans avant sa mort. Dénoncé comme « antisoviétique », l'ouvrage fut saisi par les autorités et disparut pendant près de vingt ans. Mikhaïl Souslov, l'idéologue du parti, aurait alors déclaré : « On ne pourra pas le publier avant deux cents ans. »

Mystérieusement parvenu à Vienne sous forme de microfilm en 1979, il devait finalement paraître en russe, à Lausanne, en 1982. Dans son roman,

Grossman élabore une théorie du fascisme : « Toute tentative d'imposer un bien général obligatoire et absolu se termine par une catastrophe sanglante. »

L'histoire débute dans un camp de prisonniers allemands, où coexistent des prisonniers de cinquante-six nationalités. Tchernetsov, le menchevik, et Mostovskoï, le marxiste, discutent à prement politique : « Où est le bien, où est le mal ? entre Staline et Hitler ? » Au fil des pages, l'auteur entraîne le lecteur de Stalingrad au désert kalmouk, de Kazan à Moscou, à la suite d'une centaine de personnages, un physicien, un colonel de l'armée soviétique, un officier SS, des fonctionnaires du parti, des vieux bolcheviks, mais aussi des femmes amoureuses, dont le rêve est fracassé par la guerre.

Quand Bernard Comment, conseiller pour la fiction de France-Culture, proposa à la réalisatrice Christine Bernard-

Sugy de mettre en ondes ce roman, elle s'attela à la tâche, mais s'avoua vite bouleversée par ce texte : « Je ne connaissais pas ce livre. Ce fut un choc, une rencontre exceptionnelle, je n'en suis pas encore revenue. D'ailleurs, beaucoup de comédiens ont terminé en larmes leur scène, comme celle de la lettre d'adieu de la mère juive à son fils depuis le ghetto de Berditchev, tellement c'est fort. » Soixante épisodes adaptés par Sylvie Péju seront diffusés du 1<sup>er</sup> janvier au 23 mars, du lundi au vendredi. Cent cinquante comédiens interprètent deux cent quarante personnages. « C'est un grand travail d'écriture, car je ne veux pas faire dans le réalisme, explique la réalisatrice, je veux rester dans la narration tout en créant un bel habillage sonore, fait de musique et de bruitage. »

Armelle Cressard

■ FM Paris 93,5 ou 93,9.

**L'émission**



22.40

**SEX AND THE CITY**

Confidences sur l'oreiller O. 7845910  
Série. Avec Sarah Jessica Parker, Kim Cattral, Kristin Davis.  
23.10 Zone interdite. Magazine. Maîtresses et enfants cachés. à plein temps ; Adultère : les enfants de l'ombre ; Nés sous X : le combat des anonymes ; Enfants de personne. 1024668

0.54 La Minute Internet. 405354243 1.00 Culture pub. Allo maman Bobos ; Les motards pour le dire. 4533408 1.24 Météo. 1.25 M comme musique. 4878446 3.25 Grand écran. 9733972 3.50 Fan de. 3136021 4.10 Taj Mahal. Concert (85 min). 4082392

23.25

**LE QUARTIER INTERDIT DE JEAN-PIERRE DIONNET WISHMASTER 2**

Film. Jack Sholder. Avec Holly Fields, Chris Weber, Paul Johansson. Horreur (Etats-Unis, 1999) O. 4161823  
Un mauvais génie s'obstine à provoquer des massacres et autres catastrophes.

1.05 Stick. Spécial Festival de Clermont-Ferrand O. 86612175  
1.10 Tous contre moi. Documentaire O. 4015779  
2.05 Basket-ball. Championnat de la NBA. 62339408 5.00 Bande(s) à part. Ressources humaines ■ Film. Laurent Cantet (France, 1999)  
6.40 Le Journal de l'emploi. 6.45 Teletubbies. La Dance Kathak (25 min).



Cet écrivain par passion, ce « citoyen soviétique exemplaire » vit pourtant son livre saisi et interdit

**0.15 Arte Wild Blue**

DOCUMENTAIRE ? Fiction ? On entre les deux genres, dans « l'indiscernabilité des frontières », dit Pierre Chevalier, responsable de la fiction sur Arte. C'est en 1991 que cet ardent défenseur des écritures les plus personnelles a reçu le projet de Thierry Knauff. Le cinéaste, qui a déjà réalisé à l'époque plusieurs courts-métrages primés (*Le Sphinx, Abattoirs, Anton Weibern...*), veut « tenter un poème de l'instant immédiat ». Il s'agirait pour lui d'utiliser ces « fragments de vie » saisis au moment des tournages ou des repérages puis écartés, pour témoigner « de l'imprévisible, fragile et terrible beauté du monde ».

Neuf ans pour rassembler ces images, ces sons, ces émotions, neuf ans pour organiser le désordre et composer ce poème philosophique en noir et blanc de 68 minutes, où chaque élément répond à un autre. *Wild Blue* est une construction quasi géométrique, qui joue de la confrontation des lieux, des temps, de leur contraste, de leur répétition. La caméra porte la même attention au mouvement d'un scarabée, à un arbre qui tombe, à la chute d'un avion vrombissant. Longs plans fixes qui se rapprochent, longs et lents travellings horizontaux, verticaux. Par la porte entrouverte d'une case africaine, on voit des hommes travailler, puis des boeufs passer. Une petite fille se cadre dans l'entrée. Sa main sur le mur. D'autres mains sur d'autres murs. La violence est partout, dans tous les pays, et depuis toujours. De l'Inde à Sarajevo. Thierry Knauff passe d'un univers à l'autre. Voix off des femmes qui commentent l'horreur du monde dans leur propre langue. Un film à écouter, pour qui sait être patient.

C. H.



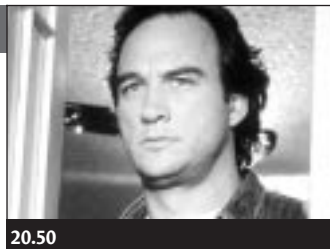






**5.00** Sports événement. Magazine. Taig Khris ; Monop Urban Roller. **5.25** E = M 6. Magazine. **5.50** et 9.35, 16.15 M comme musique. **7.00** Morning Live. **9.05** M 6 Boutique. Magazine. **11.54** Le Six Minutes midi, Météo. **12.05** La Vie de famille. Série. Ce soir, je serai la plus belle. **12.30** Météo. **12.35** La Petite Maison dans la prairie. Série. L'enfant sauvage. **6004866**

**13.35** Jessica, le combat pour l'amour. Téléfilm. A. Mastroianni. Avec Josie Bisset (EU, 1995). **6461197**  
**15.20** Les Routes du paradis. Série. Le grand retour. **17.40** Zoe, Duncan, Jack & Jane. Cauchemar d'une nuit d'été. **18.05** Le Clown. Stratagème. **19.00** Le Flic de Shanghai. Série. Cieus inamicaux. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** Une nounou d'enfer. Série. La routine. **20.40** Passé simple. Magazine.



20.50

**SEPARATE LIVES**

Film. David Madden. Avec Vera Miles, James Belushi, Linda Hamilton. *Suspense* (Etats-Unis, 1995). **400975**  
*Un tueur assassine les patientes d'un psychothérapeute. Banal.*



20.35

**GHOST DOG, LA VOIE DU SAMOURAÏ**

Film. Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker, John Tormey, Henri Silva. *Policier* (EU, 1999). **813604**  
*Un tueur à gages noir se venge des mafioss qui l'ont trahi.*

22.40

**LES JEUDIS DE L'ANGOISSE FOG**

Film. John Carpenter. Avec Janet Leigh, Adrienne Barbeau, Jamie Lee Curtis. *Horreur* (Etats-Unis, 1980). **6109772**  
*Les fantômes de marins naufragés au siècle dernier reviennent se venger cruellement. Un film fantastique brillamment mis en scène.*

**0.15** Fréquentstar. Magazine. La vérité si je mens 2. **3180550**  
**2.10** M comme musique. **8821937**  
**4.10** Turbo. Magazine. 7602937 **4.35** Fréquentstar. Magazine. Invitée : Muriel Robin (50 min). 5682753

**L'émission**



**23.30 France 3 Pièces à conviction**

**L**E magazine d'Hervé Brusini et Elise Lucet se penche, ce mois-ci, sur le dossier controversé de l'uranium appauvri. Sous le titre « Armes secrètes, populations en danger », le mensuel d'investigation propose un état des lieux des connaissances concernant les effets sur la santé des munitions UA, utilisées pendant la guerre du Golfe puis dans les Balkans. Une enquête menée depuis six mois par Guillaume d'Allessandro – « que l'actualité a rattrapée », commente Pascal Richard, rédacteur en chef de l'émission. Les nouvelles données apportées par les enquêtes épidémiologiques (entre autres) n'ont pas changé l'angle du dossier, le principe du magazine n'étant pas « de s'ériger en juge mais d'essayer d'établir les faits, rappelle Elise Lucet. Comme pour la vache folle, on a voulu, dans l'espèce de brouhaha journalistique, reprendre le problème au début, donner les clés de base ». Point de départ : sur les 700 000 Américains ayant participé aux opérations pendant la guerre du Golfe, plus de 180 000 souffrent aujourd'hui de symptômes graves regroupés sous le terme « syndrome de la guerre du Golfe ». Symptômes qu'on retrouve chez des militaires de l'OTAN ayant opéré en Bosnie et au Kosovo. Historique de l'uranium appauvri (de sa fabrication à son utilisation, jusqu'aux effets), témoignages (avec des soldats malades), reportages... Parmi les pièces promises au dossier, une munition UA (photo), que l'équipe a recueillie en creusant dans une colline à la frontière de la Serbie et du Kosovo. « On l'a fait analyser par l'Institut de physique nucléaire (IPN) d'Orsay. Nous livrerons les résultats dans l'émission. »

C. H.

**Canal +**

► **En clair jusqu'à 8.29**  
**7.15** Nulle part ailleurs. **8.29** Les Lascars. **8.30** Arlington Road. Film. Mark Pellington (EU, 1998). **10.25** Stick. Spécial Festival de Clermont-Ferrand. **10.40** Le Bleu des villes. Film. Stéphane Brizé. *Comédie dramatique* (Fr., 1999). **9660401**  
► **En clair jusqu'à 13.45**  
**12.20** Le Journal de l'emploi. **12.25** Les Titres du journal. **12.30** 18.30 Nulle part ailleurs (classique). Les animaux domestiques. **3403975**

**12.40** Nulle part ailleurs. **13.45** Le Journal du cinéma. **14.05** Gary et Linda. Film. Richard Wenk. *Comédie* (EU, 1999). **7219826**  
**15.55** L'Appartement. **16.25** Qui plume la lune ? Film. Christine Carrière. Avec J.-P. Darroussin. *Comédie dramatique* (Fr., 1999). **111739**  
► **En clair jusqu'à 20.35**  
**18.00** Futurama. Série. **18.40** Nulle part ailleurs. Musique : Trail of Dead. **18.55** Magazine. **3403975**

**Le film**

**23.00 CinéCinemas 3**

**Au nom du fils**

**TUMULTES.** Femmes aux prises avec le deuil. Une tragédie intimiste profondément émouvante de Bertrand Van Effenterre

COLLECTION CHRISTOPHEL.



Leur frère vient de mourir. Anne (Julie Jézéquel), Claude (Laure Marsac) et Isabelle (Clotilde de Bayser), trois sœurs traversées par le chagrin, échangent des souvenirs

**Q**UELQUE part en Bretagne, dans un petit port. Le bleu-vert de la mer se confond avec le bleu sombre du ciel. Des mouettes descendent des nuages, rasent les flots et s'en font comme un tremplin pour un nouvel envol. Ces images d'une sauvage beauté (directeur photo Yves Angelo) sont accompagnées de la musique du *Requiem en ut mineur* de Cherubini. On dirait un appel vers l'infini. Car sur cette côte, à l'écart du port, le deuil est entré dans la maison d'un propriétaire de pêcherie et de sa femme. Leur fils, Patrick, est mort au loin. Et la mère reste étendue sur son lit, les yeux fixes. Son visage est un masque de marbre. Elle dit qu'elle est folle, veut arrêter le temps. Elle refuse la mort de Patrick et fait comme s'il habitait encore la maison familiale avec ses trois sœurs. Depuis *Erica minor*, qu'il avait tourné en Suisse,

en 1974, Bertrand Van Effenterre n'avait jamais sacrifié à la psychologie et s'était voulu cinéaste de comportement. C'est ce qui a fait le charme, la force et la vérité poignante de *Tumultes*, tragédie intimiste, son chef-d'œuvre. Les trois sœurs de Patrick sont venues. Anne, l'aînée, par dévouement ; Isabelle, la cadette, la révoltée, par devoir ; Claude, la plus jeune, jumelle de Patrick, par amour. Et la mise en scène s'exerce, avec la précision d'une étude documentaire, sur une famille de femmes qui vont se retrouver pendant quelques jours traversées par le malheur. Au nom du fils disparu, la mère prépare un « dîner de desserts », en se demandant si la tarte sera réussie. Isabelle renoue avec Pierre, un jeune médecin qu'elle avait quitté, quelques années plus tôt, pour devenir journaliste à Paris. Les trois sœurs échangent des souvenirs. Yves, le mari

d'Anne, apprend à celle-ci que Patrick s'est suicidé. Va-t-on s'obstiner à protéger la mère désespérée, en le lui cachant, alors que, le temps d'un repas, les tumultes du deuil semblaient s'apaiser ? Van Effenterre fait naître une émotion profonde par le seul pouvoir des choses non dites, mais devinées. La vérité du présent ressuscite moralement la mère et son interprète, Nelly Borgeaud, devient la magnifique figure de proue d'une énergie, d'un instinct de vie, d'une unité familiale ressoudée, au-delà des conflits du passé. La beauté, la gravité de ce film de deuil et d'amour où Julie Jézéquel, Clotilde de Bayser et Laure Marsac sont les trois filles révélées à elles-mêmes, où Bruno Cremer a des moments simples et bouleversants, font venir les larmes aux yeux et réchauffent le cœur.

Jacques Siclier















## Le film



### 23.00 CinéCinemas 1 Luke la main froide

**Stuart Rosenberg**  
(EU, 1967, v.o.).  
Avec **Paul Newman**,  
**George Kennedy**.

**L**UKE JACKSON, jeune homme qui s'ennuie en province, se saoule et casse des compteurs de parking. Arrêté et condamné à deux ans de travaux forcés, il se montre insolent avec les gardiens et avec Dragline, un autre détenu, chef de chantier. Bagarre, puis amitié. Luke, qui refuse de se laisser entamer par les conditions de vie très dures du camp de détention, avale cinquante œufs durs, à la suite d'un pari, est admiré de ses camarades, et cherche à s'évader. Réalisateur venu de la télévision, Stuart Rosenberg rencontrait ici, pour la première fois, Paul Newman, dans un genre dont le cinéma américain a toujours été friand : le film de prison ou de bagné. La peinture de la vie quotidienne dans ce milieu et des relations conflictuelles est très juste, très forte. Et, dans son incarnation d'un courage indomptable et d'une défense de la liberté individuelle, Newman atteignit au mythe.

*Jacques Siclier*

## TF 1

- 5.50** Papa revient demain. Série. Ou est passée Romane ? **6.20** 30 millions d'amis. **6.45** TF 1 Info. **6.55** Shopping Avenue matin. **7.40** Télévitrine. **8.05** Téléshopping. **8.58** et **12.05**, **12.52**, **1.13** Météo.
- 9.00** TF ! jeunesse. Magazine. **30166132**
- 12.03** Etre heureux comme.
- 12.10** Le Juste Prix. Jeu.
- 12.48** A vrai dire. Magazine. L'alimentation de bébé.
- 12.55** Trafic infos.
- 13.00** Journal.
- 13.25** Reportages. Magazine. Les enfants du cirque.
- 13.55** MacGyver. Série. Le fils qu'on n'attend pas.
- 14.50** Alerte à Malibu. Série. Tous dans le même bain.
- 15.40** Flipper. Série. Défaillance.
- 16.40** Football. En direct. Coupe de France (16<sup>e</sup> de finale) : Bordeaux - Nantes. **17.00** Coup d'envoi. **1390923**
- 18.50** Ça vaut le détour. Magazine. **9445720**
- 19.55** Bloc Modes. Magazine.
- 20.00** Journal, Tiercé, Météo.

## France 2

- 5.00** La Tunisie au féminin. Documentaire.
- 5.10** Secret bancaire. Le trésor du Reich. **6.10** Petitsmatins.cool. Samba et Leuk le lièvre ; Princesse Shéhérazade **7.00** Thé ou café. **7.50** Diddy.cool. Les aventures fantastiques d'Allan Strange ; Les incroyables pouvoirs d'Alex ; Sabrina, l'apprentie sorcière.
- 9.00** Dktv.cool. Magazine. **46102519**
- 11.40** Les Z'amours. Jeu.
- 12.15** Pyramide. Jeu.
- 12.50** Point route.
- 12.55** et **13.40** Météo.
- 13.00** Journal.
- 13.15** L'Hebdo du médiateur. Magazine.
- 13.35** The Race. Magazine.
- 13.45** Consomag. Magazine.
- 13.50** Ski. Championnats du monde. Slalom messieurs. **216010**
- 14.30** Tiercé. A Vincennes.
- 14.45** Tennis. Coupe Davis. Belgique - France. Le double. **8046478**
- 17.15** Judo. Tournoi international de Paris.
- 18.55** Union libre. Julie Zenatti. **1249279**
- 19.55** et **20.50** Tirage du Loto.
- 20.00** Journal, Météo.

## France 3

- 6.00** Euronews. **6.40** MNK. Magazine. Tom Tom et Nana ; Animaniacs ; Inspecteur Gadget ; Norman Normal ; Fantomette ; Roswell, la conspiration ; Batman, la relève ; Les Razmoket ; Tortues Ninja.
- 9.40** Outremers. Magazine. Voyage à l'île du rêve.
- 10.30** et **18.10** Expression directe. Magazine. MEDEF. UPA
- 10.45** Ski. Championnats du monde. Slalom messieurs. **5251942**
- 11.15** Bon appétit, bien sûr.
- 11.40** 12-14 de l'info, Météo.
- 13.30** C'est mon choix pour le week-end. Magazine. **9855107**
- 14.55** Côté jardins. Magazine.
- 15.20** Keno. Jeu.
- 15.25** Destination pêche.
- 15.55** La Vie d'ici. Magazine. **48239749**
- 18.15** Un livre, un jour. Noces tardives, d'Anne-Marie Lon.
- 18.20** Questions pour un champion. Jeu.
- 18.50** Le 19-20 de l'info.
- 20.10** Tout le sport. Magazine.
- 20.25** Mezrahi et ses amis. Divertissement.

## La Cinquième

**5.05** L'Université de tous les savoirs. **5.50** Les Grands Documents de La Cinquième. **6.20** Italien. Leçon n° 14. **6.40** Le Journal de l'Histoire. **7.25** Debut les zouzous. Flash Fluor et Cie. Oscar et ses amis. Rolie Polie Olie. Tom et Vicky. Juju. Rolie Polie Olie. Pablo, le petit renard rouge. **8.30** L'Œil et la Main. **9.00** Jean-Paul II. Documentaire. **42107 10.00** Pi égale 3,14. Gros plan sur le crabe. Invités : Jean Chavaillon, Florence Nightingale, Yves Coppens, Yves Coppens. **10.30** Le Quartier général de la défense américaine. **11.25** T.A.F. **11.55** Fête des bébés. **12.10** Silence, ça pousse ! Les li-

maces et les escargots. La fabrication d'un paillason. La greffe en couronne. Le bégonia rex, bégonia roi ? La taille de la clématite. **12.30** Expertise. Magazine. **12942**- 13.30** Terra incognita.
- 14.00** Dans les profondeurs de l'Atlantique Nord. Documentaire. **3498768**
- 15.05** Sur les chemins du monde. Tribus d'Afrique. **16.00** Etapes.
- 16.30** La Floride. Documentaire. **74768**
- 17.30** Les Intrus.
- 18.05** Le Magazine de la santé.

## Arte

**19.00** Histoire parallèle. Magazine présenté par Marc Ferro. Semaine du 10.02.1951 : Australie : les Aborigènes prennent la parole. Invité : Alastair Davidson, historien et professeur à la Swinburne University of Technology.
- 19.45** Météo, Arte info.
- 20.00** Le Dessous des cartes. Chronique géopolitique. Géopolitique des langues [1/2].
- 20.15** Palettes. *La Vague*, vers 1826-1833, de Katsushita Hokusai. Documentaire (1999).



20.55

### SPÉCIAL «ROMÉO ET JULIETTE»

Présenté par Jean-Pierre Foucault. Invités : la Troupe du spectacle musical «Roméo et Juliette». **7118294**  
*Extraits du spectacle, à l'affiche du Palais des Congrès depuis le 19 janvier, et images des coulisses.*



20.55

### LE PLUS GRAND CABARET DU MONDE

Présenté par Patrick Sébastien. Invités : Elodie Gossuin, Laurent Baffie, Alexandra Lamy, Jean Dujardin, Cendriline Dominguez, Guy Marchand, Florian Rousseau, Jean-Luc Lahaye, Tex, Michel Chevalet, Bébert. **7115107**



20.40

### LES P'TITS GARS LADOUCEUR

Téléfilm. Luc Béraud. Avec Jonathan Reyes, Kevin Miranda (Fr., 1998). **805687**  
*Trois frères ne supportent pas l'idée que leur mère les ait abandonnés. Ils sont persuadés qu'elle a été kidnappée.*



20.50

### L'AVENTURE HUMAINE

Quand le Japon s'ouvrit au monde. Documentaire. Jean-Claude Lubtchansky (France, 1998). **7494497**

**21.45** Metropolis. Magazine. Vlady ; L'insurrection situationniste ; Les Casadesus. **5211652**

23.15

### LA PRÉFÉRÉE

Téléfilm. Marcus Spiegel. Avec Jody Lyn O'Keefe, Jsua Garcia (EU, 2000) **1489942**

*Une criminelle s'échappe d'un hôpital psychiatrique, change d'identité, trouve un emploi dans une université, et tombe amoureuse d'un professeur...*

- 1.00** Le Temps d'un tournage.
- 1.05** TF 1 nuit.

**1.15** Aimer vivre en France. **2.15** Reportages. Les belles du Lido. **2.40** Très chasse. La chasse du cerf. **3.30** Enquêtes à l'italienne. Série. **4.25** Musique. **8378986 4.55** Histoires naturelles (50 min).

23.10

### TOUT LE MONDE EN PARLE

Magazine présenté par Thierry Ardisson. **1688126**

**1.30** Journal, Météo.

**1.50** Union libre. **2871053 2.50** Bouillon de culture. Les Petites Choses de la vie quotidienne. Invités : Philippe Delerm, pour « Sieste assassinée », Roger-Pol Droit, pour « 101 Expériences de philosophie quotidienne », Serge Joncour, pour « Situations délicates », Laurent Laurent, pour « Chantier, j'écris ton nom ». **5263035 4.05** Thé ou café. **21998508 4.40** Les Z'amours (35 min). **43586324**

22.40

### DANS LES COULISSES DE...

**Secrets de cuisine.** **1571381**

Documentaire. Frédéric Laffont.

*Un portrait du cuisinier Bernard Pacaud, filmé au jour le jour derrière ses fourneaux.*

**23.35** Les Envahisseurs. Série. Première preuve. **185855**

**0.25** Saga-Cités. Magazine. **31986**

Ecarts d'identité.

**0.50** Tribales. Magazine. Festival **5785275**

Tempo latino : Orishas.

**1.45** Un livre, un jour. L'intégrale de la semaine écoulée (20 min). **3135072**

22.45

### LA VIE DE MARIANNE

Téléfilm. Benoît Jacquot. Avec Virginie Ledoyen, Melvil Poupaud [1/2] (France, 1994). **603316**

*Une subtile et palpitante adaptation du roman de Marivaux.*

**0.10** Music Planet. Moby. Documentaire. Niels Folta (Allemagne, 2000). **3439492**

*Portrait musical du DJ le plus convoité du moment.*

**1.05** Le Chevalier mystérieux **5476430**

Film. Riccardo Freda. Avec Vittorio Gassman, Marthe Mercadier.

*Aventures* (It., 1948, N.). **8674904**

**5.10** Fréquentstar. **5.50** M comme musique. **6.55** M 6 Kid. Rock amis ; La Famille Dela-jungle ; Men in Black ; Godzilla ; Crypte Show ; Les Zooriginaux : A la conquête de Léa.  
**9.10** M 6 Boutique. 6409300  
**10.45** Hit machine. Magazine. 6679671  
**12.05** Fan de. Magazine.  
**12.35** Demain à la une. Série. La formule magique ◊.  
**13.30** Le Visiteur. Série. Retrouvailles ◊.  
**14.25** Les Aventures de Sinbad. Série. Un cœur contre l'éternité ◊.

**15.15** C-16. Série. Carte de séjour ◊.  
**16.10** Los Angeles Heat. Série. Un poisson en eaux troubles ◊.  
**17.05** Bugs. Série. Le réseau de tous les dangers ◊.  
**18.05** Amicalement vôtre. Série. Le complot ◊.  
**19.05** Turbo.  
**19.50** Warning.  
**19.54** Le Six Minutes, Météo.  
**20.05** Plus vite que la musique. Spécial MC Solaar.  
**20.40** Politiquement rock. Magazine.



20.50

## LA TRILOGIE DU SAMEDI

**20.50** Le Caméléon. Série. Instinct naturel ◊. 7492039  
**21.45** The Sentinel. Série. Le grand œil ◊. 6633671  
**22.35** Buffy contre les vampires. Série. Cauchemar ◊. 3394010

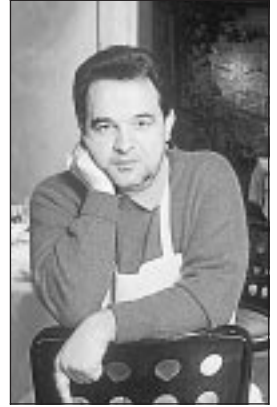
23.30

## AU-DELÀ DU RÉEL, L'AVENTURE CONTINUE

**Amour virtuel** ◊. 24519  
**Regénération** ◊. 8664508

Série. Avec Jon Tenney, Natasha Henstridge ; Daniel Benzali, Kim Catrall.  
Après une catastrophe nucléaire, un homme survit dans son abri atomique, en compagnie des hologrammes de ses proches, dont les programmes sont gérés par un ordinateur qui répond au doux nom d'Emma.

**1.09** Météo. **1.10** M comme musique. Emission musicale (240 min). 13623411



22.40 France 3

## Secrets de cuisine

**L**A série « Dans les coulisses de... » mérite plus que jamais son titre. Celui de ce numéro particulier est on ne peut plus approprié. Si ce n'est qu'il faudrait mettre *Secrets* au singulier. Bernard Pacaud ne fait pas mystère de sa cuisine, pas du tout, mais l'homme est terriblement secret. Le patron de L'Ambrosie, place des Vosges, à Paris, est un grand. Mais il n'a pas la faconde d'un Bernard Loiseau ou l'aisance simple d'un Georges Blanc. Pour que nous soyons invités à pénétrer dans les coulisses du personnage, il faut toute la délicatesse de la caméra amicale de Frédéric Laffont. On le mesure en le voyant officier avec autorité et précision en cuisine : il est sombre, tendu, un peu rude. Hors cuisine, pareil. Parler est une torture pour ce chevalier à la triste figure, qui ne s'exprime vraiment que dans son art. Le secret, on le découvre progressivement. Général trois étoiles, couvert de gloire, Bernard Pacaud est, certes, au sommet de cet art. Pourtant, il est toujours à la recherche d'un temps perdu. Ou, plus exactement, d'une saveur, obsédante. Celle d'un peu gastronomique civet de lièvre, mais préparé par une mère trop absente et trop tôt disparue. Né dans un foyer désuni, très jeune orphelin, il murmure sa rencontre décisive, encore écolier, avec la légendaire mère Brazier. On devine tout ce qu'il lui doit, notamment ce farouche souci de modestie, d'exigence et d'excellence que le chef comblé (?) d'aujourd'hui pousse au point de rectifier lui-même le pli d'une nappe. Ce portrait est une belle leçon d'insatisfaction.

Francis Cornu

## Canal +

**7.05** Les Superstars du catch. Magazine. **7.55** Surprises.  
**8.00** Le Maître des lieux. Film. James Orr. Avec Chevy Chase, Farrah Fawcett (EU, 1995). **9.35** Allons au cinéma ce week-end. Magazine.  
**9.55** Les Vierges de Satan ■■■ Film. Terence Fisher. Avec Christopher Lee (GB, 1968) ◊. 66192855  
▶ En clair jusqu'à 13.50  
**11.35** Mickro ciné. Panique à Gérardmer (bis).  
**12.25** Nulle part ailleurs week-end. Magazine.

**12.55** Un monde de brutes ?  
**13.50** Rugby. Elite 1.  
**14.00** Coup d'envoi. En direct. Stade Français - Bourgoin.  
**16.05** Eddy Time. 3336294  
**17.10** Le Monde des ténèbres. Série. Meurtre à huis clos ◊.  
**17.55** Mercenaires. Téléfilm. Jim Wynorski. Avec Ice-T (EU, 1999) ◊. 1146359  
▶ En clair jusqu'à 21.00  
**19.20** Le Journal.  
**19.30** + de zapping. Magazine.  
**20.20** Les Simpson. Série ◊.



20.45

## SAMEDI COMÉDIE

**20.45** La cape et l'épée. Feuilleton.  
**21.00** H. Série. Une histoire d'enlèvement ◊. 48229  
**21.25** Mes pires potes. Série. Adieu Zouzou ◊. 238126  
**21.50** Samedi sport. Magazine. 5422215

23.00

## GHOST DOG, LA VOIE DU SAMOURAÏ ■■

Film. Jim Jarmusch. Avec Forest Whitaker, John Tormey. *Policier* (Etats-Unis, 1999) ◊. 2432381

**0.50** Epouse-moi. Film. Harriet Marin. Avec Michèle Laroque. *Comédie* (France, 1999) ◊. 1483188

**2.15** L'Étrangleur de Boston ■■ Film. Richard Fleischer. *Policier* (EU, 1968) ◊. 1721492 **4.05** Stick. Spécial Festival de Clermont-Ferrand ◊. 6407879  
**4.30** Atterrissage forcé. Téléfilm. Michael Shapiro (EU, 1998) ◊. 7324492 **5.55** Qui plume la lune ? ■■ Film. Christine Carrière (Fr, 1999, 94 min).

## L'émission

20.15 Arte

## Vague nippone

**QUAND LE JAPON S'OUVRIE AU MONDE.** Sur les traces de la célèbre estampe de Hokusai et du voyage en Extrême-Orient d'Emile Guimet

**E**LLE est sans doute la vague la plus connue au monde - et la plus représentée. La plus populaire des estampes japonaises méritait donc qu'on s'y plonge : c'est à *La Vague* de Katsushika Hokusai qu'est consacrée l'émission « Palette », qui inaugure le premier pan des « Arts asiatiques sur Arte », programmée pour la réouverture du Musée Guimet, le 20 janvier. La seconde partie, dévolue à la Chine, sera diffusée samedi 17.

Comme souvent dans l'émission d'Alain Jaubert, on pénètre dans la genèse d'une œuvre mais aussi dans sa construction, picturale et poétique, voire fantasmagique. *La Vague* fait partie d'une série d'estampes, *Trente-six vues du mont Fuji*, que Hokusai conçut vers 1831. Après avoir peint de nombreuses mangas (images et dessins de la vie quotidienne, d'animaux) et estampes, y compris érotiques, l'artiste, qui était alors âgé de plus de soixante-dix ans, déclara à



propos des *Trente-six vues* qu'il « commençait à comprendre la véritable forme de la nature »...

Cette *Vague*, que l'émission nomme avec justesse « *La Menace suspendue* », inspira des peintres (Monet, Cézanne) et des musiciens (Debussy). On découvre ses perspectives et les visions qu'elle peut susciter : les serres et le bec d'un oiseau de proie, une pieuvre, un dragon géant, un fantôme, thèmes qui appartiennent tous à l'imaginaire du maître japonais.

Le document qui suit ce remarquable numéro de « Palette » laisse, lui, davantage sur sa faim. Baptisé *Quand le Japon s'ouvre au monde*, le film de Jean-Claude Lubtchansky adapté du livre de Francis Macouin

Emile Guimet en compagnie de lettrés japonais

et Keiko Omoto (Gallimard, collection « Découvertes ») ambitionne de conter le voyage de plus d'un an qu'entreprit l'industriel lyonnais Emile Guimet au Japon, en 1876, quelques années donc après que l'archipel, à l'instigation du premier empereur de l'ère meiji, eut décidé de s'ouvrir au monde.

Le film veut trop en dire. Du passage de l'époque féodale du shogunat à l'ère meiji, de l'importance du culte shinto et de sa rivalité avec le bouddhisme, de l'héritage des samourais au nouvel impérialisme. Mais à force de vouloir trop embrasser cet empire des sens et des signes, à force de laisser trop parler les images - superbes, comme ce rideau de pluie sur un monastère ou ces archives filmées dans les rues de Tokyo -, on perd un peu les pas de « *Monsieur Guimet* » et on ne fait qu'effleurer ce que signifia, au tournant du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle, la création du musée qui porte son nom.

Yves-Marie Labé





**Le film**



**23.50 France 3**  
**Above Suspicion**

Richard Thorpe  
(EU, 1943, N., v.o.).  
Avec Joan Crawford,  
Fred Mac Murray.

EN 1939, à la veille de la seconde guerre mondiale, Frances et Richard Myles, professeurs américains à Oxford et nouveaux mariés, sont, en tant que citoyens au-dessus de tout soupçon, recrutés par le Foreign Office. Ils doivent retrouver, au cours de leur voyage de noces sur le continent, un agent du renseignement disparu en Allemagne. De Paris à Salzbourg et à Innsbruck, ce couple bien tranquille va découvrir la tragique réalité du nazisme. Commencé en savoureux jeu de piste avec des indices semés autour d'un chapeau de femme et d'une chanson, ce film de Richard Thorpe – resté inédit en France sauf au « Cinéma de minuit » en 1987 – se réfère à Hitchcock par l'humour et le suspense et glisse, dans des aventures parfois excessivement romanesques, vers une réalité cauchemardesque. Le nazisme, avant l'attaque de la Pologne, est partout et, en Autriche annexée, la musique n'adoucit pas les mœurs de la Gestapo.

Jacques Siclier

**TF 1**

- 5.45 Aventures africaines, françaises, asiatiques. 6.40 TF 1 Info. 6.45 TF! jeunesse. 8.05 Disney! 9.50 et 10.55, 12.08, 1.18 Météo.  
9.55 Auto Moto. 9630343  
11.00 Téléfoot. Magazine. 9048492  
12.05 Champions de demain. Magazine.  
12.10 Etre heureux comme.  
12.15 Le Juste Prix. Jeu.  
12.50 A vrai dire. Magazine. La sécurité de bébé.  
13.00 Journal, Météo.  
13.20 et 20.40 Au nom du sport.  
13.25 Walker, Texas Ranger. L'heure du jugement.  
14.20 La Loi du fugitif. Série. Les jeux sont faits.  
15.10 Invisible Man. Série. Science sans conscience.  
16.05 7 à la maison. Série. Rêves et revers.  
17.00 Dawson. Règlement de comptes à OK Capside.  
17.50 30 millions d'amis.  
18.25 Vidéo gag. Jeu.  
18.58 L'Euro en poche.  
19.00 Sept à huit. Magazine.  
19.55 Au cœur... des Restos du cœur.  
20.00 Journal, Tiercé, Météo.

**France 2**

- 5.15 Pyramide. 5.40 Dites-le en vidéo. 6.10 Petitsmatins.cool. 7.00 Thé ou café. 8.00 Rencontre à XV. 8.20 Expression directe.  
8.30 Voix bouddhistes. 8.45 Islam.  
9.15 A bible ouverte. 9.30 Chrétiens orientaux.  
10.00 Présence protestante.  
10.30 Le Jour du seigneur.  
11.00 Messe.  
11.50 Midi moins 7. Magazine.  
12.05 D.M.A (Dimanche midi, Amar). Magazine.  
13.00 Journal.  
13.20 Rapport du Loto.  
13.25 The Race. Magazine.  
13.30 Météo.  
13.35 Vivement dimanche. Invité : Fabrice Luchini.  
15.35 Ultima Patagonia. Documentaire. 6393695  
16.35 Amy. Série. Première audience O.  
17.25 Un agent très secret. Série. Tout le monde et personne.  
18.15 Stade 2. Magazine. 9193188  
19.25 Vivement dimanche prochain. Invité : Fabrice Luchini.  
20.00 Journal, Météo.

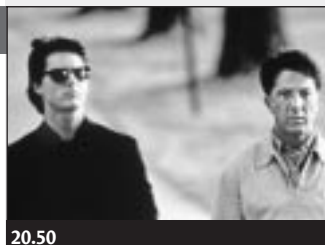
**France 3**

- 6.00 Euronews. 6.40 Les P'titekeums. Les Moomins ; Les Aventures des Pocket Dragons [2/2] ; Archibald le koala. 7.35 La Bande à Dexter. Tous en colle ; Courage, le chien froussard ; Cléo et Chico ; Le Laboratoire de Dexter ; Les Supers Nanas ; Ed, Edd et Eddy.  
10.15 C'est pas sorcier. Les produits laitiers.  
10.45 Echappées sauvages. Les aventures sauvages : Les lycans, hors la loi de la savane [1/6].  
11.40 Le 12-14 de l'info, Météo.  
12.55 Tennis. Coupe Davis. Matches décisifs. 933072  
-OU- Chroniques d'ici.  
13.30 On ne peut pas plaire à tout le monde.  
14.35 Chauffeur de maître.  
13.25 Keno. Jeu.  
16.00 Tiercé. A Vincennes.  
16.20 Judo. Tournoi international de Paris.  
17.45 Strip-tease. Mazel Tov ; Terre promise ; Pastorale atomique [2/2]. 5322546  
18.50 Le 19-20 de l'info.  
20.15 Tout le sport. Magazine.  
20.25 Mezrahi et ses amis.



**LA RIVIÈRE SAUVAGE**

Film. Curtis Hanson.  
Avec Meryl Streep, Joseph Mazello. Aventures (EU, 1995). 4010237  
Une famille est agressée par des voyous au cours d'une descente de rivière en canoé. Un film d'action qui utilise les ressources de grands espaces naturels.



**RAIN MAN**

Film. Barry Levinson. Avec Dustin Hoffman, Tom Cruise. Comédie dramatique (EU, 1988) O. 36728343  
Un homme est contraint de voyager avec son frère autiste. Un numéro d'acteur qui valut un oscar à Dustin Hoffman.  
23.10 The Race, la course du millénaire. Magazine.



**INSPECTEUR BARNABY**

Fidèle jusqu'à la mort. 215633  
Série. Jeremy Silberston. Avec John Nettles, Daniel Casey.  
22.25 Météo, Soir 3.

**23.00**

**LE FLINGUEUR ■ ■ ■**

Film. Michael Winner.  
Avec Charles Bronson, Jan Michael Vincent. Policier (EU, 1972) O. 2416343  
Un tueur à gages forme un jeune homme à son dur métier. L'élève se révélera plus cruel que le maître. Un excellent film d'action.  
0.50 La Vie des médias. Magazine. 5337657

1.05 TF1 nuit. 1.20 Sept à huit. 2.10 Reportages. Maman est routier. 1357015 2.35 Très chasse. 3.50 Enquêtes à l'italienne. Série. 5839305 4.25 Musique. 2673198 4.55 Histoires naturelles (55 min).

**23.35**

**LES DOCUMENTS DU DIMANCHE**

Vingt ans... à Bagdad. Documentaire. Michel Honorin. 3605985  
0.40 Journal, Météo.  
1.00 Les Documents du dimanche. L'Enfance retrouvée. Documentaire. S. Ayme. 5025541  
Le quotidien d'une femme qui s'occupe, comme une mère le ferait, de quatre enfants. Son métier : mère SOS.

2.00 Vivement dimanche prochain. 2.30 Thé ou café. 3.20 L'Art dans les capitales. Budapest, la jeune. 3.55 Secret bancaire. Série. 4.45 Stade 2 (60 min).

**22.50**

**FRANCE EUROPE EXPRESS**

Magazine politique présenté par Christine Ockrent, Gilles Leclerc et Serge July. 3172411  
23.50 Cinéma de minuit : Cycle Richard Thorpe. Above suspicion ■ Film. Richard Thorpe. Avec Joan Crawford. Espionnage (EU, 1943, N., v.o., 95 min). 8421633  
Une comédie d'espionnage agréable.

**La Cinquième**

- 5.00 L'Université de tous les savoirs. 5.50 Les Grands Documents de La Cinquième. 6.20 Italien. Leçon n°14. 6.40 Le Journal de l'Histoire. 7.25 Debout les zouzous. Flash Fluor et Cie. Oscar et ses amis. Rôlie Polie Olie. Tom et Vicky. Juju. Rôlie Polie Olie. Pablo, le petit renard rouge.  
8.30 La Saga des Nobels.  
8.55 L'Art du 7<sup>e</sup> jour.  
9.00 La Légende des musiques populaires.  
9.30 Le Journal de la création.  
10.00 David Hockney. Documentaire O. 73343  
11.00 Droit d'auteurs. Maga-

**Arte**

- zine. 44817 12.00 Carte postale gourmande.  
12.30 Arrêt sur images. Magazine. 49362  
13.30 Absolument cinéma.  
14.00 Du côté des pères. Plusieurs vies, plusieurs pères. 35169  
15.00 Les Aventures du « Quest ». La faune des îles Galapagos. 3710546  
16.05 Le Sens de l'Histoire. La nomenclature soviétique. Invités : Lily Marcou, Andreï Gratchev. 9329782  
17.35 Le Goût du noir. Albert Dupontel et Geneviève de Fontenay. 18.05 Ripostes.  
19.00 Maestro. Il Giardino Armonico. Documentaire. Paul Fenkart (1999).  
19.45 Météo.  
19.50 Arte info.  
20.15 Cartoon Factory. Dessins animés. Sick Cylinders (1928, Oswald), Pale Face (1933, Flip The Frog), Betty Boop and Grampy (1935, Betty Boop), Superman in the Magnetic (1942, Superman).



**THEMA**

OUI JE LE VEUX ! Les coulisses du mariage. 20.45 Les mariages qui font rêver. Pour le meilleur et pour le pire. Documentaire. Gerold Hofmann (Etats-Unis, 2000). 100649701  
Stars du showbiz ou anonymes, ils font de leur mariage un jour inoubliable.

- 22.20 Mariage interdit. Téléfilm. George Louis Schaefer. Avec Katharine Hepburn, Harold Gould (EU, 1986). 5993121  
Au désespoir de ses futurs héritiers, une riche veuve gravement malade décide, une fois guérie, d'épouser son médecin, un homme plus jeune qu'elle.  
23.55 Clichés à l'italienne. Le photographe Oreste Pipolo. Documentaire. Matteo Garrone et Carlo Cresto-Dina (It. - PB, 1998). 203035  
0.50 Metropolis. Magazine. Vlady ; L'insurrection situationniste ; Les Casadesus. 2716909 1.50 Music Planet. Les Vieilles Charrues 2000. Best of. Documentaire de Serge Bergli et Thierry Dory (2001, 60 min). 8014589

**5.10** Fréquentstar. **6.00** M comme musique. **8.10** L'Étalon noir. **8.35** Rintintin junior. Chien perdu avec collier. **9.05** Studio Sud. Série. Un écrivain à la page **○**. **9.35** M 6 Kid. Les Zooriginaux ; Les Fils de Rome ; Godzilla ; Men in Black. **11.14** Comme par magie. Magazine. **11.15** Grand écran. Magazine. **11.45** Turbo. Magazine. **12.24** Warning. Magazine. **12.25** Demain à la une. Série. Le bal des torpilleurs **○**.

**13.20** Flora et les siens. Téléfilm. Peter Werner. Avec Cicely Tyson (Etats-Unis, 1998) **○** [1 et 2/2]. 8230530 - 2163091 **16.40** E = M 6 Découverte. Magazine. 5949546 **18.55** Largo Winch. Série. Les liens du sang. **19.50** Belle et zen. Magazine. **19.54** Le Six Minutes, Météo. **20.05** E = M 6. Japon : haute couture.. et haute technologie ; Nouveaux sports de glisse : attention, danger ! ; etc. **20.40** Sport 6. Magazine.



20.50

CAPITAL

**Beauté-Business** 842072  
Présenté par Emmanuel Chain. Moscou, l'usine à top-models ; Miss France SARL ; Le Cap, nouvelle Mecque de la pub ; Soutiens-gorge gonflables : le boom. **22.48** La Minute Internet. **22.49**



20.35

L'ÉQUIPE DU DIMANCHE

Magazine présenté par Thierry Gilardi. 585879

Canal +

**7.30** Princes et princesses ■ Film. Michel Ocelot. Animation (France, 1999) **8.35** Kennedy et moi Film. Sam Karmann. Avec Jean-Pierre Bacri, Nicole Garcia (France, 1999) **10.00** En direct sur Ed TV Film. Ron Howard. Avec M. McConaughey. Comédie dramatique (EU, 1999) **○**. 5587985  
► **En clair jusqu'à 15.05**  
**12.00** L'Appartement. **12.25** Le Journal. **12.40** Le Vrai Journal **○**. **13.25** Les Shadoks et le Big Blank. Série **○**.

**13.35** Semaine des Guignols. **14.05** Partir avec National Geographic. Serpents d'Afrique, mortelles rencontres **○**. Documentaire. 5741633 **15.05** Rugby. Championnat de France. Montferrand - Colomiers. 3014053 **17.00** Jour de rugby. 36362 **18.00** Le Maître des lieux Film. James Orr. Avec Chevy Chase (EU, 1995) **○**. 291633  
► **En clair jusqu'à 20.35**  
**19.35** Le Journal. **19.45** Ça cartoon. Magazine **○**.

22.50

CULTURE PUB

Magazine présenté par Christian Blachas et Thomas Hervé. Le retour des surhommes ; Colis piégés. 250411 **23.15** Leçons intimes. Téléfilm. Alex Perry. Avec Jasmine Barnes, Robert Waldream (It.) **○**. 7972324 **0.50** Sport 6. Magazine. 5252831 **1.00** Turbo. Nouveauté : la 307 Peugeot ; Haut de gamme : la nouvelle A4 d'Audi ; Légende : Christophe Lambert au volant de la Mercedes CLK 55 AMG ; Nostalgie : le rallye historique de Monte-Carlo. 4719909 **1.35** Warning. Magazine. 1.34 Mé-téo. **1.35** M comme musique (240 min). 83526893



20.45 Arte  
Les mariages qui font rêver

F AISANT défilé de décennies de mariages princiers, ce documentaire allemand présente, en parallèle, une série de noces anonymes et montre que, si l'institution du mariage n'est plus ce qu'elle était, le besoin de célébration n'a pas disparu. « Je me réjouis d'être la star de la journée », déclare une fiancée, qui ne veut pas d'enfants. Près d'une heure et demie plus tard, après tant de tulle et d'organdi, tant de préparatifs fiévreux, tant de jeunes couples s'acharnant à concrétiser en un jour leur rêve de meilleur pour conjurer le pire, on croit avoir tout vu, sans grande émotion. Or voici, inattendu, un très vieux couple célébrant ses noces de diamant : lui, quatre-vingt sept ans, figé dans une raideur précaire, elle, quatre-vingt-trois ans, voûtée et tremblante. Face à l'autel, ils renouvellent une promesse sexagénaire. Qu'en conclure ? Le regard soudain clair, elle dit qu'au fil des ans « des choses s'estompent », mais que « l'essentiel demeure ». Il opine dignement. Elle ne tremble plus. Ni orgueil ni vanité. Simple fierté. Quelques brèves images, si peu de mots, pour toute une vie et combien d'épreuves, surtout celle du temps... L'un contre l'autre, ils s'éloignent à pas comptés. Qu'on ne nous en veuille pas de dévoiler un dénouement ! Ce long documentaire tend à prouver, à sa manière, que le bonheur est aussi affaire de durée et qu'il faut parfois savoir attendre la dernière minute d'un film pour connaître, sinon la clé d'un mystère, une chute surprenante et émouvante. De tous ces mariages, quel est le plus révable ?

Alain Constant

F. C.

L'émission

18.05 La Cinquième

Débats à la hausse

RIPOSTES. Après des débuts difficiles, l'émission polémique de Serge Moati a conquis un public de plus en plus large



En novembre, le 44<sup>e</sup> numéro, de « Ripostes » recevait Shimon Pérès pour un débat sur Israël et la Palestine. Au sommaire cette semaine : les relations franco-africaines

LORSQUE Serge Moati, réalisateur expérimenté mais animateur débutant se lança, le 24 octobre 2000, dans l'aventure risquée de « Ripostes », ses débuts furent délicats. Constatant à juste titre que les débats se font rares à la télévision française, le réalisateur-producteur-metteur en scène et ancien président de FR 3 avait réussi à convaincre les responsables de La Cinquième de lancer cette nouvelle émission. Cette dernière bénéficiant d'un temps d'antenne d'une heure permettant aux cinq ou six invités de développer leurs idées et contredire, éventuellement, celles du camp adverse. Trouver le bon rythme et le ton juste demande du doigté et pas mal de fermeté, surtout pour animer une émission a priori pleine de chausse-trappes. Après quelques flous peu artistiques, Moati a trouvé l'équilibre, laissant s'exprimer ses invités, relançant le débat avec à-propos, n'hési-

tant jamais à revenir sur un point précis afin que le public puisse se faire une opinion plus claire de problèmes parfois complexes. Un seul sujet est programmé par émission, ce qui autorise les intervenants à développer plus longuement qu'ailleurs leurs thèses. Les thèmes sont à la fois grand public et « pointus », du financement des partis politiques à la réforme de la fonction publique, en passant par les violences urbaines, le féminisme, la situation au Pays basque, Internet, la réforme de la justice ou l'Islam... Aujourd'hui, « Ripostes » fête son cinquante-troisième numéro. Derrière ses lunettes et son sourire, on sent Moati pleinement heureux. Avec un zeste d'ironie et une pointe de tendresse, le maître de séance débute d'ailleurs systématiquement ce rendez-vous cathodique musclé et souvent passionnant par cette formule : « Vous êtes bien, vous êtes vraiment

bien sur La Cinquième ! » Un avis partagé par un public de plus en plus nombreux (850 000 téléspectateurs en moyenne), ce qui a d'ailleurs permis à « Ripostes » d'obtenir, plusieurs fois, le meilleur score d'audience de la chaîne. « Je suis moins crispé qu'il y a quatre mois. Désormais, au milieu des invités, je prends du plaisir, confie Serge Moati. J'espère être arrivé, en compagnie de toute l'équipe dirigée par Benoît Charpentier, le rédacteur en chef, à proposer un rendez-vous de liberté qui ne soit pas trop rigide et en même temps instructif... Je guette, je rebondis... La vie m'a appris à écouter les autres et je n'aime ni les attitudes méprisantes ni le côté figé des certitudes. J'espère que cette émission permet, à travers ses débats, de faire progresser la connaissance... »









Nicolas Cage et Patricia Arquette dans « A tombeau ouvert »

## Martin Scorsese, chrétien et humaniste

### À TOMBEAU OUVERT LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST

**D**EUX films, le plus récent et le plus controversé, écrits l'un et l'autre par Paul Schrader, témoignent ensemble non seulement, bien sûr, du talent de Martin Scorsese mais aussi d'une même préoccupation chrétienne sous-jacente dans toute l'œuvre de cet ancien séminariste, qu'on ne saurait réduire à la seule exploration du monde de la Mafia.

Près d'un quart de siècle après *Taxi Driver*, Scorsese renoue avec un univers qu'il connaît bien, celui de New York et de son humanité déglinguée. *A tombeau ouvert* est le portrait d'un ambulancier à bout de souffle, un sauveur hanté par les fantômes de ceux qu'il n'a pu arracher à la mort. Dans cet anti-« Urgences » très hard, Scorsese, avec une formidable maîtrise visuelle, suit, nuit après nuit, le chemin de croix de son personnage en quête obsessionnelle d'une lueur qui filtrerait de la folie, du désespoir, de la misère ambiants. Nicolas Cage, en secouriste qui prend toute la souffrance des autres sur lui tel un prêtre laïque, a trouvé ici un de ses meilleurs rôles. Et Patricia Arquette, junkie sur le chemin du salut, incarne admirablement cette espérance de paix qu'il atteindra dans un final symboliquement apaisé.

Si certains ont pu railler « le sommet absolu dans le registre de l'hystérie catho » atteint par Martin Scorsese dans *A tombeau ouvert*, le parallèle avec *La Dernière Tentation du Christ* s'impose de lui-même. On regrettera que l'éditeur français du DVD n'ait pas jugé bon d'inclure en bonus des éléments sur la violente polémique qui accompagna la sor-

tie, en 1988, du film en France. On se souvient notamment de l'incendie criminel du cinéma Le Saint-Michel à Paris par des militants d'extrême droite qui firent chorus avec les intégristes pour condamner cette vision, à leurs yeux blasphématoire, de la passion de Jésus.

D'un strict point de vue cinématographique, le film de Martin Scorsese, adapté du livre de Nikos Kazantzakis, n'est pas exempt de défauts, notamment dans l'utilisation assez primaire d'effets spéciaux et dans sa longueur. Mais c'est bien sûr le fond qui pose question, notamment dans une certaine réhabilitation de Judas (Harvey Keitel) et surtout dans la représentation d'un Christ (Willem Dafoe) humain, trop humain, jusqu'à rêver sur la croix d'un destin ordinaire, avec épouse, enfants et vieillesse tranquille. On ne s'attaque pas impunément en France à la religion, Jacques Rivette et Jean-Luc Godard en savent quelque chose. Reste que cette approche, à laquelle chacun est libre d'adhérer ou non, a eu le mérite d'illustrer avec vigueur le principe de la liberté d'expression et de création artistique.

Olivier Mauraisin

■ **A tombeau ouvert.** 1 DVD, couleur, deux langues, quatre sous-titres, 115 min, Touchstone Home Video, 180 F (27,43 €), 100 F (15,24 €) la cassette.

■ **La Dernière Tentation du Christ.** 1 DVD, couleur, cinq langues, quatorze sous-titres, 155 min, Universal/Columbia Tristar Home Video, 179 F (27,28 €). (Prix indicatifs.)

## La Vie moderne

### CINÉMA

Pour son troisième film, après *J'ai horreur de l'amour* et *Les gens normaux n'ont rien d'exceptionnel*, **Laurence Ferreira Barbosa** raconte l'histoire de trois êtres confrontés à la solitude et à une remise en question confuse de leur existence : une adolescente mystique, une femme en mal d'enfant, un chômeur. C'est un peu long, plutôt juste et remarquablement interprété par **Isabelle Huppert**, formidable comme d'habitude. Dans le rôle de l'adolescente, une débutante, **Lolita Chammah**, qui n'est autre que la fille de la précédente. – **O. M.**

■ 1 DVD, couleur, français, sous-titres anglais, 120 min, Opening, distribution Gaumont Columbia Tristar Home Video, 179 F (27,28 €).



## Rosetta

### CINÉMA

Dans la lignée d'Erick Zonca et de Bruno Dumont, **Luc et Jean-Pierre Dardenne** donnent avec talent, caméra à l'épaule, dans le réalisme social. Les jurés du Festival de Cannes de 1999 lui ont décerné la Palme d'or et **Emilie Dequenne** a remporté le prix d'interprétation féminine. Son incarnation de cette jeune fille au sortir de l'adolescence, qui vit avec sa mère dans une caravane et tente de trouver sa place dans la société, est saisissante. En Belgique, l'impact du film a été tel que les lois contre l'exclusion ont été nommées « lois Rosetta ». – **O. M.**

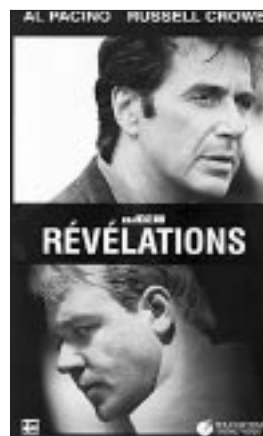
■ 1 DVD, couleur, français, 90 min, TF 1 Vidéo, 199 F (30,33 €), 139 F (21,18 €) la cassette.

## Révélations

### CINÉMA

C'est une **histoire vraie**, celle d'un chercheur, licencié par le troisième fabricant américain de cigarettes, qui, au péril de sa réputation et de sa vie, accepte de révéler à un producteur de la célèbre émission de télévision « 60 minutes », les données scientifiques qui font du tabac une drogue. Au terme d'un procès fleuve, les géants du secteur devront payer 246 milliards de dollars. Sur ce passionnant sujet de société, **Michael Mann** réalise un film puissant, qui évoque également sans détours les limites de l'indépendance des journalistes. **Russell Crowe** et **Al Pacino** sont exceptionnels. – **O. M.**

■ 1 cassette, couleur, v.f., 150 min, Touchstone Home Video, 100 F (15,24 €), 180 F (27,43 €) le DVD.



## Six-Pack

### CINÉMA

En adaptant un roman de l'excellent **Jean-Hugues Oppel**, **Alain Berbérian** nous donne un polar nerveux et plus qu'efficace sur un serial-killer opérant à Paris. Même si le thème a été surexploité dans le cinéma américain, son acclimatation française, avec arrière-plan politique, ne manque pas de qualités. La réussite eût été totale si l'interprétation avait suivi la maîtrise de la réalisation. Si **Chiara Mastroianni** est parfaite, **Richard Anconina**, dans le rôle principal d'un commissaire en lutte avec sa hiérarchie, n'est pas vraiment convaincant. A voir tout de même. – **O. M.**

■ 1 DVD, couleur, français, 105 min, Studio Canal, 149 F (22,71 €), 99 F (15,09 €) la cassette.

## Les Tweenies : Prêts pour jouer ?

### ANIMATION

Venus d'Angleterre, les Tweenies, Bella, Fizz, Milo, Jake et leur chien Doodles, découverts à la télévision sur TF 1, sont en passe de remporter le même succès auprès des enfants que leurs « compatriotes », les Teletubbies. Conçue pour les 4-6 ans, cette série d'animation produite par la **BBC**, conjugue astucieusement jeux, découvertes et apprentissages, dans une réalisation très originale. – **S. Ke.**

■ 1 cassette de quatre épisodes, couleur, TF 1 Vidéo, 50 min, 99 F (15,09 €).



## Archibald le koala

### ANIMATION

Adaptée avec subtilité des albums du dessinateur franco-néerlandais **Paul Cox**, cette série, déjà diffusée sur Canal J et actuellement sur France 3, a immédiatement séduit le jeune public.

Le réalisateur **Claude Allix** (à qui l'on doit notamment *Les Contes de la rue Broca*) a su respecter l'univers de l'auteur : des histoires drôles et naïves, un graphisme net, des couleurs franches. Cette série française produite par la société **Millimages** sera bientôt diffusée dans quatre-vingts pays. – **S. Ke.**

■ 1 cassette de quatre épisodes, couleur, France Télévision Distribution, 60 min, 99 F (15,09 €).

(Prix indicatifs.)



## Osons Douillet !

Je partage l'avis de Daniel Schneidermann (« Le Monde Télévision » daté 28-29 janvier) sur l'émission consacrée à David Douillet. J'ai zappé sur cette émission par hasard. J'avoue que cet hymne excessif à notre champion m'a laissé sans voix. Je ne pensais pas que l'on pouvait aller si loin dans la bêtise. Mais, comme on dit dans *Les Tontons flingueurs*, « on reconnaît les cons au fait qu'ils osent tout »...

Laurent Bensaïd  
par courrier électronique

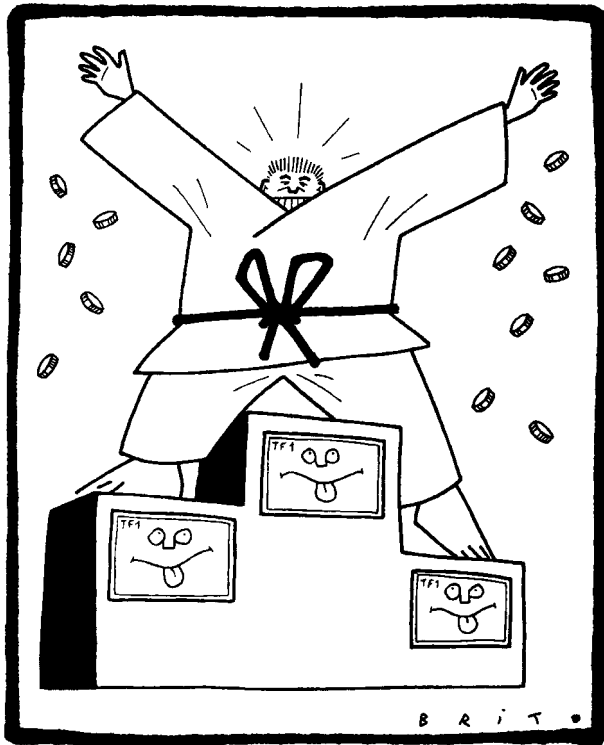
## Le judoka, Chirac et TF 1

Entre David Douillet et Jean-Pierre Pernaut, c'est une grande histoire d'amour. Déjà, à peine descendu de l'avion qui le ramenait victorieux des JO de Sydney, le judoka donna sa première interview sur le sol français pour le JT de 13 heures de TF 1. Depuis Jean-Pierre Pernaut ne manque pas de nous informer sur l'opération « Pièces jaunes » de Bernadette Chirac, que parraine David Douillet, et la soirée du 24 janvier s'inscrit tout naturellement dans cette logique médiatique. Pour une chaîne qui n'a pas retransmis les JO de Sydney, dont notamment les épreuves de judo, cet engouement pour le judoka est surprenant. Alors, que cache en réalité cette « histoire d'amour » entre TF 1 et David Douillet ? Ne se profile-t-il pas déjà l'élection présidentielle de 2002, avec le soutien (attendu) de David Douillet pour Jacques Chirac ? Avec la complicité évidente de TF 1, qui travaille avec emphase sur l'image du judoka au grand cœur... et de droite !

Daniel Schettino  
Marseille  
(Bouches-du-Rhône)

## Kosovo : le mensonge

Votre article sur les « Mensonges d'Etat » (en page 35 du « Monde Télévision » daté 21-22 janvier) m'a donné l'envie de regarder le magazine de Canal+. Il s'agissait de l'émission « 90 minutes » du dimanche 28 janvier. Je n'ai pas été déçu. Mais pourquoi ne pas avoir dit un mot des mensonges d'Etat sur la guerre du Kosovo ? C'était le troisième sujet et, à mon avis, il



mérite un « retour sur images » que la rédaction du « Monde Télévision » a eu tort d'occulter. Que les médias aient été manipulés par les experts en communication des Etats en guerre sous la bannière de l'OTAN n'est pas honteux pour les représentants de la presse écrite ou audiovisuelle, dont la bonne foi a été trompée. Le pire serait que des journalistes puissent être soupçonnés d'avoir été les colporteurs, plus ou moins conscients, de ces mensonges d'Etat parce que la cause leur paraissait juste.

Jean-Claude Leisering  
Lapalud (Vaucluse)  
par courrier électronique

## L'Institut fait des fautes

Mercredi 25 janvier, « L'Institut » a écrit à deux reprises au tableau le mot « auxiliaire » avec deux « l », ce qui donnait donc « auxilliaire » !

En outre, Gérard Klein devrait revoir la règle des participes passés, car on entend les fautes lorsqu'il s'agit des participes des verbes des deuxième, troisième et quatrième groupes : par exemple : « la lettre que j'ai écritE, la chose que j'ai faitE » (...)

Je rappelle que les participes passés employés avec l'auxiliaire avoir s'accordent avec le complément d'objet direct si celui-ci le précède. En revanche, attention ! pas d'accord aux participes qui précèdent un infinitif : « elle s'est fait faire, elle s'était fait

couper les cheveux », etc.

Les producteurs et dialoguistes devraient retourner à l'école !

Sarah Szmuklerz  
Evry (Essonne)

## Différend conjugal

Vous serait-il possible (dans le cadre de votre mission d'informateurs) de régler un différend entre ma femme et moi : m'étant assoupi - comme souvent - devant la télévision, je n'ai pas pu suivre entièrement deux émissions (des talk-shows) la semaine dernière. Or ma femme prétend que Gérard Miller n'y apparaissait pas...

Est-ce possible ?

Marc Guiguin  
Lorient (Morbihan)

## Pierre Brasseur, tel Kevin Spacey

Sylvestre Picard, étudiant en cinéma, incarnant donc un regard jeune sur le cinéma, se révolte contre les « cinéphiles » qui aiment *Les Enfants du paradis*, ce film « engoncé, encroûté, basé sur des acteurs dépassés ». Il en profite pour dénoncer tous ceux qui ont une vision du cinéma figé, ne regardant que l'ancien temps. Il se flatte d'aller au cinéma, et d'aimer des films récents. Très bien. Ne crachons pas sur le cinéma présent, en restant dans l'illusion d'un paradis perdu : le

cinéma du passé. Seulement, il ne faut pas non plus oublier que nous sommes conditionnés par notre époque, notre présent, et que, à voir plein de films modernes avec les techniques modernes, les budgets énormes, les modes de narration à la mode auxquels nous nous sommes habitués, notre regard devient lui-même conditionné, et figé dans l'unique présent. Ce qui a pour résultat qu'on ne peut plus regarder un film de plus de cinquante ans sans le trouver vieillot, nous la génération Canal+.

J'ai vingt-trois ans, j'ai vu *Les Enfants du paradis*. J'ai adoré les dialogues de Prévert. Je me suis plu à voir dans l'intrigue et les agissements de Lacenaire, « écrivant » le vaudeville dans lequel les protagonistes vont se débattre, une source d'inspiration pour Joe Estheraz et son *Basic Instinct*. J'ai trouvé Pierre Brasseur admirable, autant qu'un Kevin Spacey dans *American Beauty*. D'ailleurs, il y a plus d'un point qui rapproche ces deux films. Mais ce n'est pas vraiment le sujet. Ce que je voulais dire, c'est que les « jeunes » savent de moins en moins apprécier les « vieux » films, parce qu'ils sont « chiants », « trop lents » pour leur regard habitué au zapping incessant, aux jeux vidéo et à tout ce qui constitue les codes de notre époque. Ce n'est pas très grave, mais c'est dommage...

Cyril Vernet  
par courrier électronique

## Clichés africains

Fidèle auditeur de France-Culture à cause de la rigueur, de la curiosité et du sérieux des esprits qui l'animent, je fus plus qu'étonné et bien vite scandalisé à l'écoute des propos tenus dans l'émission de Philippe Meyer, avec Max Gallo et quelques invités, dimanche 21 janvier. En effet, un des derniers thèmes d'actualité soumis à « l'analyse » de « L'Esprit public » concernait les événements brûlants de République démocratique du Congo (ex-Zaïre). Rapidement, chacun des intervenants y est allé de sa tarte à la crème sur l'Afrique en général, tarte forcément pimentée d'afro-pessimisme bon teint en se gardant bien de soulever les vrais enjeux politico-économiques franco-africains.

Comment se rassasier de propos aussi creux et ressassés insistant lourdement (statistiques à l'appui) sur les calamités et le non-décollage de l'Afrique, sur « le poids des

handicaps historiques » depuis l'esclavage, sur la colonisation, en passant par le déficit d'Etat et la corruption généralisée, alors que les citoyens français prennent conscience (grâce à leur justice de plus en plus efficace) des réseaux affairistes mafieux avec lesquels la majeure partie de la classe politique est en connivence. Il y eut une petite allusion au génocide rwandais, à peine audible... Finalement, devant tant de misère inexplicable et inexplicable, l'un des invités s'en remet à ce fameux « mystère » censé être le propre du continent africain (encore un cliché raciste qui a fait long feu !), puis tous ces prosateurs passent sans complexes, et avec l'assurance des ignorants qui s'ignorent, des clichés à la langue de bois, de la langue de bois à une véritable désinformation, ce qui est plus grave... Il est faux et dangereux d'affirmer que les puissances mondiales se désengagent de l'Afrique alors qu'elles visent jour après jour à la déstabiliser, la diviser pour mieux régner et continuer à la piller. Une telle désinvolture face à des problèmes aussi cruciaux semble faire le jeu des pouvoirs. Est-elle le résultat de pressions politiques sur certains de nos intellectuels et journalistes patentés, ou plus simplement le produit de leurs convictions idéologiques (l'extrémiste Gallo rejoint sans sourciller Charles Pasqua). (...)

Heureusement, d'autres journalistes de la station (la rédaction, Madeleine Mukamabano, etc.) font leur travail avec de « la suite dans les idées... »

Gérard Bortoluzzi  
Lyon (Rhône)

**RECTIFICATIF.** En page 5 du « Monde Télévision » daté 28-29 janvier, un malentendu nous a fait dire à Jean Colin, rédacteur en chef de France 3 Nord-Pas-de-Calais, que Martine Aubry refusait de débattre avec son principal opposant, Christian Decocq (RPR), avant le 11 mars. En fait, un débat entre les deux têtes de liste aux municipales de Lille doit être diffusé sur France 3 Nord-Pas-de-Calais, samedi 3 mars.

### POUR NOUS ÉCRIRE

Le Monde Télévision,  
21 bis, rue Claude-Bernard,  
75242 Paris Cedex 05  
ou sur Internet :  
radiotele@lemonde.fr  
N'oubliez pas de nous  
indiquer votre adresse  
complète (et numéro de  
téléphone si possible).